N° 573 — 33e Année. Tome CLV — 1er Mai 1922

MERCVRE DE FRANCE

Parait le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



PRIX DU NUMÉRO

France** .... **3 fr. 50** | **Etranger** .... **4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

BULLETIN FINANCIER

Après un chômage de quatre jours, la Bourse a appris, dès sa séance de rentrée, le coup de héâtre de Gênes. Elle fut de prime abord quelque peu désorientée par l'accord germano-russe, nais son pessimisme fut de courte durée et, dès le lendemain, le marché fut beaucoup plus erme. On semble maintenant assez calme et décidé à attendre sagement la suite des événements; outefois, les valeurs russes ont réactionné brutalement et leur tendance reste franchement mau-aise.

La tenue de nos rentes ne laisse rien à désirer; le 3 o/o perpétuel passe de 56,60 à 58,25 et oici qu'après le 5 o/o 1915-16 qui cote 78,40, le retour officiel à la liberté des transactions vient ussi d'être rendue aux deux 4 o/o. Le 1917 s'est inscrit à 63,50 et le 4 o/o 1918 à 63,12. Les onds d'Etat étrangers sont en général fermes, à l'exception des russes, ainsi qu'il vient d'être it : Consolidé 18,75 après 17,30; 5 o/o 1906 20,25 ; 3 o/o 1891-94, 12 fr. puis 13,05.

Au compartiment des banques, le Comptoir d'Escompte à 935 et la Société Générale à 706 se présentent à leurs cours antérieurs. Le Crédit Lyonnais perd quelques points à 1345 ainsi que Banque Nationale de Crédit à 635; le groupe étranger est irrégulier, recul d'une dizaine de rancs de la Banque Ottomane à 655, hausse du Crédit foncier Egyptien à 1085 contre 1065. ouvelle avance de la Banque Nationale du Mexique qui passe de 508 à 525 en sympathie avec activité dont font montre les Emprunts Mexicains.

Le Suez regagne quelques unités à 5795 ; la Thomson reste indécise aux alentours de 700 fr. ; s Transports Maritimes sont négligés. Aux valeurs sucrières, l'action privilégiée Raffineries ay est ferme à 816, les Sucreries d'Egypte sont en reprise à 477.

Bonne tenue de nos chemins de fer qui s'adjugent de nouveau quelques points : P.-L.-M. 884 ; rléans 860, ainsi que des Omnibus à 702, du Métro et du Nord-Sud. Les Métallurgiques laissent désirer, la plupart clôturant au dessous de leurs cours de la dernière quinzaine. Peñarroya est amélioration à 710, bien que la grève ne soit pas terminée dans toutes les exploitations de la ciété. Les cuprifères sont diversement traitées ; le Rio se relève à 1253, tandis que le Boléo échit à 329 fr. sur le bruit que les résultats de l'exercice écoulé seraient peu satisfaisants; ontecatini revient à 78 fr.

Après quelques journées d'accalmie les Phosphates de Constantine reprennent à 333 fr. et les osphates Tunisiens à 474 fr. Au groupe du pétrole la progression est générale : Mexican gle 170; Royal Dutch 20.300 ; Shell Transport 260. Les industrielles russes sont en baisse rieuse, ainsi qu'on en peut juger par ces quelques cours : Bakou 1.955 ; North Caucas. 52 ; anosoff 283 ; Hartmann 165 ; Maltzoff 225. Les caoutchoutières résistent un peu mieux, cepen-nt Padang se maintient difficilement à 103,50, les nouvelles actions qui proviennent de la ente augmentation de capital étant maintenant assimilées aux anciennes. La Financière est ns changement à 89.

Les mines d'or sud-africaines sont soutenues avec d'insignifiantes variations. La De Beers est ieux à 514 et Jagersfontein à 107,50.

LE MASQUE D'OR.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 7 avril, sous la présidence de M. Eugène Raval.

Le Rapport du Conseil fait ressortir que — malgré la crise économique qui a nécessairement enti l'activité générale au cours de l'exercice 1921 — les résultats demeurent favorables.

L'exploitation de la Banque est représentée — en dehors du Siège Social — par 181 succur-es et agences, 23 bureaux de quartier, et 173 bureaux hebdomadaires, soit au total 378 sièges, accroissement de 62 sièges sur l'année précédente.

Au cours du présent exercice la Banque a ouvert les succursales et agences de Nice, Cannes, nte-Carlo, Clermont-Ferrand, Dunkerque et Versailles.

L'Assemblée a fixé le dividende de l'exercice 1921 à 16 o/o, soit à 20 francs celui des actions libérées et 42 fr. 50 celui des actions libérées. Un acompte de 6 o/o ayant été payé le 3 jan-r, toutes les actions, libérées ou non, reçoivent le même complément de dividende soit fr. 50, qui est en paiement sous déduction des impôts, soit net :

1 fr. 25 pour les actions nominatives libérées ou non libérées et 9 fr. 90 pour les actions au teur.

Les parts de fondateur reçoivent 9 fr. 90 pour les parts nominatives et 9 fr. 10 pour les parts porteur.

Avant de passer au vote des résolutions, le Président a donné — dans une allocution chaleu-sement accueillie par l'Assemblée — des indications sur le rôle si utile rempli par la anque Nationale de Crédit » pendant et depuis la guerre.

M. Henri Bousquet et M. le Vicomte Ch. du Peloux, administrateurs sortants, ont été réélus ministrateurs pour une durée de 6 années.

Toutes les propositions du Conseil ont été adoptées à l'unanimité.

onot. Ch souge 8

Bi

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
Un an	60 fr.	Un an	75 fr.
Six mois	32 »	Six mois	40 »
Trois mois	17 »	Trois mois	21 »

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50 ; tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259.31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259.31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers,*** certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

L'ÉTAPE ACTUELLE
DU BOLCHEVISME

—

La question russe entre maintenant dans une phase nouvelle ; le bolchevisme paraît s'assagir et cherche à s'entendre avec les gouvernements étrangers en vue de restaurer, avec leur aide, la vie économique en Russie. Une pareille proposition de sa part trouve un écho auprès des États étrangers. Cependant, pour apprécier les perspectives qu'ouvre cette proposition bolchevique, il est utile de se rendre d'abord compte de la position actuelle du régime bolcheviste et des raisons qui lui dictent sa nouvelle politique.

Je dis « position actuelle », car je ne conteste pas une chose: le bolchevisme change d'aspect, et il serait léger de n'y voir que de la mauvaise foi de sa part. Seulement il importe de savoir si ce changement est un développement, — signe de sa vitalité, — ou au contraire une décomposition, — signe de son écroulement.

Dans le premier cas, il faudrait le soutenir dans son processus d'assagissement ; dans le second, le seul service qu'on aurait à lui rendre serait de lui porter le coup de grâce. Mais pour résoudre cette alternative il faut d'abord s'entendre : que comprenons-nous sous ce mot barbare : bolchevisme ?

Le bolchevisme a apparu sur la scène politique sous un aspect si repoussant que souvent on n'a voulu y voir

qu'anarchie ou démence. Ce jugement serait superficiel. Certes, pour s'emparer du pouvoir le bolchevisme a employé tous les moyens et fait toutes les promesses. Aux soldats fatigués par la guerre il a annoncé la paix à tout prix; aux pauvres il a recommandé de saisir les richesses : tout est à vous, disait-il ; il promettait la terre aux paysans, il accusait le gouvernement provisoire de violer les « droits de l'homme » et les libertés nécessaires. Mais quand il eut réussi par tous ces appels à ébranler l'édifice social et à exterminer ses adversaires avec une cruauté sans pareille, quand il eut conquis le pouvoir, il changea de langage et commença avec une énergie farouche ce « travail organisateur » qui est si vanté par ses partisans en Europe. Ce n'est que d'après ce travail qu'il convient de le juger.

Ce travail organisateur avait pour but de reconstruire la Russie sur des bases nouvelles ; désormais la Russie devenait État communiste. Cette transformation comportait d'abord un nouveau régime économique : négation de la propriété individuelle, travail obligatoire de tous au profit de l'État ; en second lieu, une nouvelle organisation politique, celle des soviets, adaptée au régime communiste.

On connaît maintenant les résultats économiques du système communiste ; on connaît moins son côté politique. Et cependant, dans l'étape que nous traversons, c'est précisément là que se trouve la clé du problème.

Qu'est-ce que le régime politique des soviets ? Les uns diront que c'est la dictature tyrannique de Lénine ; les autres feront valoir les élections populaires à la base du système, et y verront la volonté du peuple assurée. Les deux assertions seraient exactes, mais en même temps incomplètes ; le régime soviétique est une dictature gouvernementale sous le décor de la souveraineté d'une classe.

Car le décor de cette souveraineté a été respecté : à la base du régime il y a, en effet, des élections. Le pouvoir

souverain appartient à un «Congrès national des soviets»; entre les sessions du congrès, le pouvoir revient au « Comité national exécutif » élu par le congrès (art. 12 de la Constitution). Le gouvernement, « Conseil des commissaires du peuple », est nommé par ce Comité exécutif, (art. 30) et est responsable devant lui (art. 46). Le même principe vaut pour les autorités locales. Ainsi, c'est une échelle d'élections qui commence par les assemblées de simples électeurs, et finit par un congrès des soviets. Certes, le droit électoral n'est que le privilège d'une seule classe sociale; la loi prive les bourgeois, — «ceux qui emploient des salariés », « qui vivent sur un revenu », « les commerçants privés», etc., énumérés dans l'art. 65 de la constitution, — de leurs droits politiques; ils ne sont ni électeurs, ni éligibles. Le pouvoir politique dans cette constitution ne doit appartenir qu'à une seule classe: « Le devoir fondamental de la constitution, dit l'art. 9, consiste à établir la dictature du *prolétariat* et de la classe paysanne *pauvre.* » En ceci, *mutatis mutandis*, la constitution bolcheviste s'est inspirée des théories bourgeoises. Mais si cette constitution ne reconnaît pas de souveraineté nationale, de suffrage universel (qui ne sont à ses yeux que des préjugés bourgeois), elle admet cependant un suffrage et une souveraineté de classe.

Mais ceci n'est qu'un décor. Les bolcheviks ont largement profité des leçons que leur a données dans le passé la bourgeoisie même. Ils ont compris que les élections ne valent que ce que vaut le mode électoral. Mais ils n'ont voulu être ni gênés, ni compromis par une loi électorale qui ne serait pas assez souple ou serait par trop claire, et ils se sont bornés à édicter dans l'art. 66 que « les élections ont lieu conformément aux us et coutumes établis par les soviets locaux ». Et plus loin, art. 70 : « La forme et condition des élections sont établies par les soviets locaux conformément aux instructions du Comité exécutif central. »

Voilà le système : point de loi électorale inscrite dans la constitution ; les instructions du gouvernement existant la remplacent.

On peut facilement voir l'usage qu'on en a fait.

Qu'on remarque d'abord la façon de voter. Le vote secret, palladium d'une démocratie, garantie de la liberté du vote, n'est pas obligatoire, ne fût-ce qu'en principe. On vote à mains levées sur les listes de candidats présentées à l'assemblée, — d'un côté par le gouvernement tout-puissant et tyrannique, de l'autre par ses adversaires. Et l'on appelle cela « élections ».

Mais ce n'est pas tout. Les bolcheviks se sont réservé une autre facilité de préparer le résultat électoral : le vote n'est pas égal ; c'est là aussi un préjugé bourgeois ; au contraire, la Constitution prend soin de préciser (art. 70) que « la part que doivent prendre à l'élection les organisations ouvrières et professionnelles est établie selon les instructions du gouvernement ». En combinant le nombre de voix qu'on donne aux simples ouvriers, aux syndicats et aux comités directeurs de ces syndicats, — c'est-à-dire à leurs chefs, — on peut toujours arriver au résultat désiré.

Même en France, où la loi électorale est une loi constitutionnelle, où il y a une opposition parlementaire, la liberté de la presse, des traditions, le gouvernement peut quand même exercer une certaine influence sur les élections. Qu'on se figure que ce soit de lui que dépendent la loi électorale, tous les détails du vote, et cela selon les localités ; que toute critique contre ses instructions soit considérée comme crime de contre-révolution, et qu'on juge si dans ces conditions le gouvernement, sans même recourir à une fraude, à une illégalité, pourrait être battu aux élections ! La souveraineté de la classe, par ces procédés, est devenue de fait la dictature déguisée de ceux qui, au moment du coup d'Etat, ont pris le pouvoir.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation du

pouvoir politique. Mais il n'est pas inutile d'indiquer qu'à côté du gouvernement il y a une autre force qui, en principe, lui est subordonnée, n'est que son instrument, mais qui, en fait, est devenue plus puissante que lui, et le tient prisonnier. C'est la fameuse Tchéka.

D'où vient cette force de la Tchéka ?

Je pourrais me contenter de l'explication générale que, sous tous les régimes tyranniques, basés sur la violence, la police a une importance démesurée. Plus un gouvernement est haï par le peuple, plus il est entouré d'ennemis, et plus son existence même dépend du dévouement et de la fidélité de la police, plus cette police le tient dans ses mains. Mais cette explication d'ordre général ne suffirait pas : il y a d'autres raisons agissant dans le même sens.

D'abord les préoccupations mêmes du gouvernement soviétique. Il ne faut pas oublier que ces préoccupations sont un peu spéciales: « Le gouvernement a pour but, dit l'art. 9 de la Constitution, d'écraser entièrement la bourgeoisie et d'établir le socialisme. » Il est vrai que ce but spécial n'est assigné que pour une « période transitoire », mais, d'après l'estimation de Lénine lui-même, cette période transitoire peut durer des générations, et, en général, c'est « le provisoire qui dure ». Ainsi, le gouvernement soviétique a pour but, non pas tant de « gouverner » ou de « diriger », que de « combattre » et « d'écraser ». Or, c'est la Tchéka qui est spécialement créée dans ce but ; elle devient, pour ainsi dire, le gouvernement par excellence.

Dans un exposé de motifs officiel, accompagnant la création de la Tchéka, sa tâche était ainsi définie : « La Tchéka *a pour but de combattre, sans se préoccuper du choix des moyens et des méthodes de lutte à adopter,* tous les éléments qui s'opposent au triomphe du communisme. » Cette tâche est si vaste que tout rentre dans sa compétence : un vote hostile au gouvernement devient « contre-révolution » ; une indulgence de la part d'un agent du pouvoir

est « complicité »; le commerce, la spéculation « s'opposent au principe du communisme », etc. Dans son activité la Tchéka était libre ; elle n'avait pas à se soucier ni des résultats de ses actes, ni de leur légalité, ni de leur influence sur l'opinion, etc. Toutes ces considérations pliaient devant la nécessité de réprimer la contre-révolution. Le gouvernement lui-même, s'il n'écoutait pas les injonctions de la Tchéka, pouvait être inculpé de contre-révolution, et mis en accusation. Le caractère de la période transitoire faisait de la Tchëka le principal « arbitre », comme, en temps de guerre, le chef militaire dans les régions de l'armée devient le pouvoir suprême.

La seconde raison de la toute-puissance effective de la Tchéka était sa composition. Urquhart a écrit dans sa fameuse lettre que « la Tchéka a réuni autour d'elle non seulement les communistes, mais aussi des criminels de droit commun ». Ce n'est ni une exagération calomnieuse, ni un hasard. L'odieux qu'inspirent ordinairement à tout le monde les occupations d'une police secrète, et, d'autre part, les avantages grossiers, mais réels, qu'on peut en tirer, ont de tout temps attiré dans les rangs de ces organisations des éléments d'honorabilité plutôt douteuse ; mais, dans la Tchéka bolcheviste, ces éléments de déclassés, les repris de justice, les condamnés de droit commun, les aliénés, entraient à double titre. La plupart de ces éléments étaient précisément ceux qu'on classait parmi les « ennemis de la société » ; or le gouvernement bolchevik lui-même s'affichait ennemi de la société, du moins de la société existante, de ses fondements, à savoir la propriété; la loi, les droits individuels, etc. Les soi-disant ennemis de la société sont devenus, par la force même des choses, les soutiens et les collaborateurs tout indiqués du nouveau gouvernement bolchevik. La façon dont celui-ci supprimait ses adversaires, écrasait la bourgeoisie, et rendait la justice; les exécutions en masse, sans l'ombre de jugement et prétexte de crime, l'assassinat des

otages, la torture des prévenus trouvaient dans le monde des assassins avérés les meilleurs, et peut-être les uniques instruments. D'autre part, les voleurs, les cambrioleurs, les faussaires pouvaient bien servir un gouvernement qui mettait en pratique le fameux paradoxe, « la propriété c'est le vol », et qui professait un mépris souverain pour l'honnêteté bourgeoise. Il lui était facile, pour ces raisons, de grouper, d'organiser et d'utiliser tous ces éléments de déclassés, de les intéresser au maintien du régime en dehors duquel ils ne pouvaient conserver non seulement leurs avantages, mais leur liberté.

Les membres de la Tchéka sont par conséquent des gens à toute épreuve, capables de tout, qui commettent des abus scandaleux dans leur intérêt personnel, mais sont dévoués au régime, auquel ils doivent tout, et qu'ils défendront dans leur propre intérêt. Leur organisation autonome, merveilleusement adaptée aux nécessités de la surveillance, de l'espionnage et de la répression immédiate, fait d'eux une grande force sociale, un État dans l'État.

On a parlé ces derniers temps de la réforme et même de la suppression de la Tchéka. Cette institution est devenue si odieuse que pour sa suppression Lénine trouverait un appui général. Mais que vaut cet appui de ses victimes en comparaison de la propre force de la Tchéka ? On pourrait, à la rigueur, limiter ses attributions, supprimer quelques-unes de ses sections, les débaptiser. Ce ne seraient que des réformes destinées à la réclame, qui resteraient sur le papier et ne changeraient rien en fait. Car la Tchéka, consciente de sa force, n'est nullement disposée à perdre ses privilèges et sa sécurité. Entre elle et le gouvernement, ce serait une question de force, et la Tchéka ne serait pas la moins forte. Ce ne serait pas pour la première fois qu'une organisation policière résisterait au désir du gouvernement de se passer de son appui. Si, selon le mot de Napoléon, Fouché, quand il s'agissait de se défendre, avait toujours une conspiration dans sa poche, en Russie

on a connu des méthodes plus simples et plus énergiques. Stolypine est mort, assassiné par un agent de la police, au moment où il en méditait la réforme. La Tchéka ne montrera ni moins d'énergie, ni plus de scrupules. En général, ce n'est que sous un régime de droit et de liberté que la police ne devient pas le vrai maître ; mais là où elle l'est devenue, elle s'opposera à toutes les réformes, et ne consentira jamais à ce qu'on ose se passer d'elle. Cette observation s'applique à un degré supérieur à la Tchéka. Seule une révolution pourrait l'emporter, puisque sa suppression effective serait elle-même une révolution.

Mais il ne suffit pas de n'envisager que la forme donnée par les bolcheviks au gouvernement et à ses organes principaux. Il est du plus haut intérêt d'examiner aussi l'organisation qu'ils ont pu donner au corps social, à la nation même ; sans quoi on ne comprendrait jamais ce qui se passe dans la Russie des soviets. Je ne m'arrêterai cependant que sur les syndicats professionnels et le parti communiste. Pour ne pas être trop long je laisserai de côté les autres phénomènes du même genre.

Les syndicats professionnels sont d'anciennes institutions bien connues, qui datent d'avant la révolution. Partout ils constituaient une arme éprouvée pour combattre les capitalistes, défendre contre *eux* les intérêts de la classe ouvrière. Mais dans l'État communiste leur position a naturellement changé ; la disparition des capitalistes, des entreprises privées, l'entretien de tous les ouvriers aux frais de l'État supprimaient toute raison d'être de ces syndicats en tant qu'organisation de classe destinée à se défendre contre une autre. Il n'existait plus de lutte de classes dans l'État communiste, au moins pas de lutte de la classe ouvrière contre celle des capitalistes. L'existence des syndicats professionnels devenait par conséquent sans objet. Devaient-ils désormais se défendre contre le gouvernement ? Mais en Russie soviétique le gouvernement était lui-même gouvernement de classe, et

précisément celui de la classe ouvrière. Les syndicats ouvriers, au lieu de se défendre et de combattre, n'avaient qu'à ordonner; ils sont donc devenus la classe dirigeante. Le gouvernement avait pour eux tous les égards ; il leur donnait des avantages marqués aux élections (art. 70) ; le conseil supérieur des syndicats était devenu un gouvernement parallèle, se trouvait logé dans un palais, traité comme une puissance ; les membres de ce conseil délibéraient avec le gouvernement quand il s'agissait de grandes mesures politiques ; ils réglaient presque souverainement toutes les conditions du travail. Mais depuis qu'ils sont devenus les maîtres, leur influence politique est devenue antinationale. Leur rôle social, leur poids économique se sont transformés; la ruine de l'industrie, la diminution du rendement des usines ont eu pour conséquence que les ouvriers n'étaient plus des producteurs de richesses, mais des pensionnaires de l'État ; ils vivaient aux frais de l'État, dont ils n'augmentaient plus, par leur travail, les richesses. Leur organisation autonome ne servait donc plus à opposer comme auparavant les intérêts spéciaux de la classe ouvrière à ceux des capitalistes, mais bien à ceux de l'État tout entier. Comme toute classe dirigeante, ils les sacrifiaient volontiers à leurs propres intérêts. Urquhart rapporte, dans sa fameuse lettre, que c'est contre la résistance des syndicats, contre leurs prétentions que s'est brisé l'accord qu'il était tout prêt à conclure. Cette classe d'ouvriers consciente et organisée avait tout à perdre d'un changement du régime ; elle est devenue un soutien du gouvernement, mais à la condition qu'il continuât sa politique communiste.

Passons maintenant à une autre force sociale, au parti communiste.

Le parti communiste ne devrait être en principe qu'un parti politique; mais c'est là un non-sens, vu qu'il n'y a pas d'autres partis ; c'est le seul qui ait le droit d'exister, et en dehors de lui il n'y a que des « sans

parti» ; les représentants des autres partis sont dans les prisons, ou sur les bancs des accusés, lors des grands procès politiques. Ainsi le parti communiste est tout autre chose qu'un parti politique ; les syndicats professionnels sont la classe dirigeante, le parti communiste en est l'élite, l'aristocratie. Sans en avoir le droit, il pèse sur l'action gouvernementale. Aucune mesure politique n'est prise sans que le gouvernement n'ait délibéré avec le comité du parti. Le Congrès du parti joue presque le même rôle que le Congrès des soviets ; c'est là que Lénine prononce les plus sensationnels de ses discours. Tant qu'en Russie soviétique tout le monde reçoit ses moyens d'existence du gouvernement, qui est le seul détenteur et distributeur des richesses, le parti communiste est dans une situation privilégiée ; tout, — appartements, approvisionnements, cartes de voyage, moyens de transport, — tout lui est octroyé en premier lieu et en abondance. Mais, outre les privilèges matériels, il jouit d'une influence politique nullement prévue par la constitution, mais néanmoins réelle. Sous l'ancien régime, un aristocrate portant un grand nom, par ses relations personnelles et ses attaches avec la classe dominante, jouissait, dans tous les postes qu'il occupait, d'une considération qui dépassait celle due à ses fonctions ; ses supérieurs souvent tremblaient devant lui. De même, dans le royaume des soviets, un jeune communiste, sous-officier ou simple soldat, peut faire peur à son chef militaire de l'ancienne armée impériale. Le rôle politique des communistes, le service qu'ils rendent au gouvernement est précisément le contrôle qu'ils exercent. A la base du parti il y a de petites organisations portant le nom caractéristique de « cellules » ; il s'en trouve partout. Dans chaque institution civile ou militaire, dans chaque unité territoriale, il y a une cellule communiste ; son but est d'observer, de tout savoir, de rapporter tout ce qu'elle apprend. Ici même, à Paris, il y a, au sein du parti com-

muniste, un « œil de Moscou ». En Russie de pareils « yeux » sont partout ; le gouvernement se sert d'eux, compte sur eux, s'incline devant eux. Ce que dans les colonies est la race des vainqueurs, les communistes le sont en Russie soviétique. L'État c'est moi, pourrait dire le parti.

De qui est-il composé ?

A sa tête sont les fanatiques, les militants communistes. Mais la grande masse est formée de ceux qui se sont fait un métier de leur position : politiciens professionnels, ratés de la classe ouvrière qui préfèrent au travail la surveillance sur leurs camarades, ambitieux qui aspirent à jouer un rôle important. Les avantages accordés aux membres du parti y attirent souvent de simples profiteurs de mauvaise foi ; quand on s'en aperçoit, on s'en débarrasse par des « épurations » sans pitié. On veille à la pureté du parti. Ce parti, comblé de privilèges injustifiés, inspire à la population une telle haine, qu'au moment des émeutes de Cronstadt le mot d'ordre de la révolte portait : « Vivent les soviets, à bas les communistes ! » Mais en dépit, — ou peut-être en raison — de cette haine, cette force sociale organisée par le gouvernement est devenue son moyen de contrôle, son appui le plus sûr, d'autant plus que son existence et son bien-être sont liés au maintien intégral du régime.

Tel est, dans ses grandes lignes, le régime politique institué par les soviets. Au fond les bolcheviks ont apporté dans ce domaine peu de nouveau ; peut-être est-ce là une raison pour laquelle ils ont réussi. Mais ils ont su, d'une façon vraiment ingénieuse, adapter les institutions et des habitudes très anciennes aux nouvelles conditions. Ce n'était pas une innovation que la prépondérance politique d'une seule classe, qu'un suffrage restreint ; rien de nouveau aussi dans le système électoral qui peut fausser la volonté des électeurs ; chose trop connue également que la Tchéka. Tous les vices d'un pouvoir absolu, d'un fonctionnarisme sans contrôle, ont été maintenus et

même poussés à l'extrême. La vénalité des nouveaux fonctionnaires, l'illégalité de leurs actes, leur impéritie et leur ignorance dépassent toute imagination. La machine administrative fonctionne mal, et on s'étonnera un jour qu'on ait pu la supporter si longtemps.

Ce qui est plus intéressant et inattendu, c'est que les bolcheviks ont non seulement créé un instrument gouvernemental représentant le pouvoir d'une seule classe, mais qu'ils ont réussi à organiser la nation même en établissant dans son sein une classe dirigeante et, dans cette classe, une élite, une aristocratie. Il faut convenir que cette classe dirigeante est très caractéristique du régime bolchevik. Tous les régimes connaissent une classe dirigeante, et souvent une aristocratie. Mais celles-ci ne sont pas des produits artificiels ; elles acquièrent leur position, soit par les services rendus dans le passé, soit par le rôle social qu'elles continuent à remplir. Si la classe dirigeante ne correspond plus aux rapports existant entre les forces sociales, elle dégénère, devient parasitaire. Une transformation politique s'impose alors. Telle est la marche de l'histoire. Sous ce rapport, l'œuvre des bolcheviks mérite toute attention. Ils ont créé une nouvelle classe dirigeante aussi peu viable que l'est leur régime tout entier. Le jour même où elle est née, elle est devenue parasitaire, car aussitôt que les ouvriers sont devenus classe dirigeante, et que les communistes ont formé l'aristocratie de la république des soviets, ils ont cessé de produire, d'être créateurs de richesses, ils ont commencé à vivre sur le compte des autres, à consommer ce qui avait été fait avant eux ou par d'autres.

Rien n'est aussi intéressant que la situation des paysans sous ce nouveau régime. Après la révolution bolchevik, c'était la seule classe qui continuait à produire, dont le travail pouvait faire vivre le pays. Et cependant cette classe était exclue du gouvernement, n'était pas une classe dirigeante. On a obtenu ce résultat par des combi-

naisons des voix aux soviets locaux. Ce n'étaient que les ouvriers, les prolétaires qui gouvernaient. Ce sont eux qui ont décidé que tous les produits agricoles, fruit du travail des paysans, appartiendraient à l'État et seraient, par conséquent, distribués par le gouvernement ouvrier. Les paysans sont redevenus serfs, contraints à travailler pour nourrir leurs nouveaux maîtres. Qu'on compare la situation des paysans à celle des ouvriers. Les paysans produisaient plus qu'ils ne consommaient ; le surplus de la production était pris par l'État, et cependant les paysans n'étaient pas la classe dirigeante, n'étaient pas au pouvoir. Les ouvriers consommaient plus qu'ils ne produisaient, vivaient aux frais de l'État, étaient ses pensionnaires, mais en même temps ils étaient la classe dirigeante. Marx a dit que le régime politique correspond à la forme de production. Le régime soviétique fournit une curieuse illustration de cette thèse. La Russie a cessé de produire ; elle est devenue un pays parasitaire ; et en pleine harmonie avec cet état anormal, sa classe dirigeante s'est formée de ceux qui ne produisaient rien, qui ne faisaient que distribuer et consommer. Ce fait suffirait à lui seul pour démontrer l'instabilité du régime bolchevik. Mais pendant un certain temps, tant que l'on pouvait vivre sans produire, cette classe dirigeante correspondait à la nouvelle forme de la vie économique, et tant que cette forme pouvait durer, cette classe était un réel soutien du régime. Le pouvoir de Lénine, grâce à cette organisation, n'était pas sans raines dans le pays ; il n'était pas à la merci de ses gardes chinois ou de son armée. De grands corps sociaux, bien organisés, soutenaient son pouvoir, étaient sincèrement liés à lui et à sa politique.

De même que, sous l'ancien régime, la classe dirigeante de l'époque, — la noblesse et la bourgeoisie, — occupait l'avant-scène politique, et donnait l'impression de stabilité, de satisfaction générale; de même sous le régime soviétique la même avant-scène, les mêmes palais sont

occupés par une autre minorité, également dévouée au régime, contente de soi-même et de sa situation. C'est elle qui, à présent, donne le change aux nouveaux délégués qui vont s'enquérir de ce qui se passe en Russie, comme, avant la révolution, c'était le rôle de l'ancienne « société », qui induisait en erreur ceux qui cherchaient à comprendre la vraie situation de la Russie.

Mais le nouveau régime politique n'avait été institué qu'en vue de reconstruire la vie économique sur une base communiste ; il était adapté à ce but. La grande expérience à laquelle a été sacrifiée la Russie, c'était le communisme. Si son introduction, à la place du capitalisme, avait eu pour conséquence d'augmenter le rendement de la production nationale, ou tout au moins de le maintenir au niveau antérieur, l'expérience aurait réussi, et le régime des soviets aurait pu durer, s'améliorer, et devenir définitif. Mais c'est précisément sur ce point que l'expérience a apporté une réponse péremptoire. Elle est trop connue pour que j'aie besoin d'y insister, d'y apporter des précisions et des chiffres. La réponse apportée par les faits est nette : à mesure que le communisme s'établissait et s'affermissait en Russie, la production tombait et, en fin de compte, s'arrêtait.

Si cette décadence a demandé du temps, c'est que le communisme lui-même a mis du temps à s'introduire. Rien n'est plus instructif à cet égard que le sort de l'industrie agricole, et l'attitude des paysans. Au début, malgré les décrets communistes, qui déclaraient les produits de la terre propriété de l'État, les paysans continuaient à travailler ; ils ne croyaient pas à ces décrets, comme ils ne croyaient pas à la stabilité du régime. Puis, quand ils ont vu qu'on ne plaisantait pas avec eux, ils ont eu recours à la fraude, au commerce illicite ; clandestinement, à leurs risques et périls, ils approvisionnaient les habitants des villes. Mais à mesure que le système communiste triomphait dans les villes, que l'argent perdait toute va-

leur, que les objets qui pouvaient être soumis à un troc étaient à leur tour nationalisés, que le commerce illicite devenait impossible, le paysan commença à voir qu'il n'avait aucun intérêt à travailler sur sa terre, restreignit la surface ensemencée, ne produisit que ce qu'il lui fallait pour lui-même et, s'il n'est pas devenu un parasite vivant aux frais de l'État, il a pour le moins cessé d'être une force productrice.

Et l'industrie ? Elle a mis aussi du temps pour mourir. Il y avait des usines qui continuaient à travailler ; les unes (surtout les industries nécessaires aux besoins de l'armée) parce que les soviets les avaient placées sous un régime spécial ; les autres parce que l'ancienne armature de l'administration de l'usine avait su résister. Mais ce ne fut que momentané. Petit à petit, le même phénomène pouvait être constaté. Le rendement du travail diminuait à mesure que les ouvriers devenaient les maîtres, et l'usine, la propriété de l'État. L'État payait les frais du travail indépendamment du rendement de l'usine. Ce processus englobait toutes les entreprises, car tout est lié dans une économie nationale développée : la baisse de la production des matières premières et du combustible avait sa répercussion dans les autres branches ; la crise des transports achevait la désorganisation générale. Et, petit à petit, partout le rendement des usines tombait à un niveau qui ne couvrait plus les frais ; l'industrie entière devenait parasitaire et vivait aux frais de l'État.

La nation, sous le régime communiste, s'est donc mise à consommer plus qu'elle ne produisait. L'État russe est devenu parasite, en tant qu'il ne se suffisait plus à lui-même. Tel est le résultat de l'expérience communiste. Mais quiconque consomme plus qu'il ne produit meurt ou doit vivre du travail des autres : c'est une loi qui ne connaît pas d'exceptions. Ce travail des autres, dont la Russie communiste devait vivre, c'était la richesse accu-

mulée sous les régimes précédents, et qui, au moment de la Révolution, se trouvait dans les mains des bourgeois, des anciennes classes possédantes. Les décrets qui dépossédaient tout le monde et concentraient toute cette richesse dans les mains du gouvernement soviétique lui ont permis de vivre pendant quelque temps de ces réserves, du fruit du travail des générations précédentes. Certes, l'or, les pierres précieuses, les objets de luxe, dont s'est emparé le gouvernement soviétique, ne valaient pas grand'chose comme consommation pour le peuple ; on peut mourir de faim au milieu de richesses pareilles. Mais la reprise des accords commerciaux avec l'étranger a permis d'entreprendre des échanges ; cela a donné un répit au bolchevisme, et lui a permis de durer. Cela lui a même procuré un autre avantage : le commerce extérieur, concentré entre les mains du gouvernement, lui permettait de distribuer les produits importés entre ses fidèles, entre les communistes, en les intéressant d'autant plus au maintien d'un régime en dehors duquel il y avait pour eux mort certaine. Mais si cela a pu donner le change, cela n'a rien changé au fond : la Russie continuait à consommer ses réserves, et à marcher vers une catastrophe. Celle-ci pouvait être lente ou pouvait être accélérée par des complications d'ordre physique, comme la sécheresse, mais le phénomène essentiel subsistait : la Russie mourait d'inanition.

Je sais qu'on se méfie des prédictions ; on a tant de fois prédit la chute du régime, et pourtant il dure. C'est exact. On a souvent espéré sauver la Russie avant qu'elle fût épuisée ; on n'y a pas réussi. Si on voulait le tenter encore une fois, on aurait raison d'être sceptique. Mais il ne s'agit plus de cela. Ce n'est pas une force extérieure qui libère la Russie ; c'est le bolchevisme qui se détruit par ses propres conséquences. Cette forme de sa chute coûte cher à la Russie; mais là-contre il n'y a pas de remède. Si une forteresse assiégée a repoussé les assauts,

est-ce une preuve qu'elle pourra résister alors que tous les vivres seront mangés ?

L'expérience a été trop claire, et les bolcheviks, ou au moins ceux d'entre eux qui ont des yeux pour voir, se rendent compte de la situation. Ils peuvent même l'apprécier mieux que nous; ils savent combien d'or reste encore à leur disposition ; nous ne pouvons que faire des calculs approximatifs, et nous pouvons nous tromper, mais eux ils savent cela en détail. Ils comprennent aussi la vraie raison de la catastrophe ; ils en sont les artisans et les auteurs ; s'il leur arrive de dire autre chose à l'usage de l'extérieur, entre eux ils ne dissimulent plus la vérité.

Ecoutons Lénine :

L'essai d'introduction du communisme nous a valu, — dit-il dans son discours du 17 octobre 1921, — sur le front économique une défaite bien plus grave que celle que nous avons subie autrefois par Koltchak, Denikine et Pilsudski.

Notre défaite sur le front économique, — dit-il plus loin, — ne fait aucun doute, et c'est une défaite très lourde ; notre politique économique, telle qu'elle était conçue par les organes dirigeants, ne correspondait pas du tout à ce qui se passait dans les masses, et n'était pas à même de relever les forces productrices... C'est cette politique qui a provoqué la crise profonde, économique et politique, qui a sévi au printemps 1921.

C'est dans ces conditions qu'est né ce que les bolcheviks appellent « la politique économique nouvelle ». Comme on le voit, elle a été imposée par les événements. Au fond, c'est une proclamation de la faillite du régime.

Il faut baser toute l'économie nationale sur l'intérêt personnel, — affirme Lénine dans son discours du 17 octobre. Nous avons pensé que la production et la répartition se feraient selon les règles communistes... Nous devrons changer de méthode.

Et ils donnent le mot d'ordre : « *Zurück zum Kapitalismus.* »

Mais comment revenir au capitalisme dans un pays où la bourgeoisie a été détruite, où toutes les richesses,

tous les capitaux ont déjà été consommés ? On se retourne alors vers les capitalistes étrangers, en oubliant la guerre sans merci qu'on leur a déclarée. C'est une nouvelle attitude vis-à-vis des Etats étrangers, et elle est symbolique. Au début de leur expérience, les bolcheviks partaient d'une idée, juste au fond, qu'un Etat communiste ne pourrait pas vivre entouré d'Etats capitalistes. Le communisme sera universel ou ne sera pas, — telle était la conviction intime des chefs bolcheviks. Elle a trouvé place dans leur constitution : l'art. 3 déclare que le but de la République russe des soviets est, entre autres, la victoire du socialisme dans *tous les pays*. Et, en effet, le gouvernement soviétique a favorisé, dans ce but, la création de la IIIe Internationale, destinée à combattre les gouvernements existants, et considérait cette œuvre comme sa conquête.

Nous avons entrepris pour cela toutes sortes de démarches diplomatiques, et nous avons battu d'excellents diplomates, — se vante Lénine dans son discours du 8 mars.

Il est certain, dit-il, que la révolution internationale a fait aujourd'hui, par rapport à l'an passé, un grand pas en avant. L'Internationale communiste, qui, lors du dernier congrès, n'existait que sous la forme de proclamations, existe maintenant comme parti indépendant dans chaque pays ; et non seulement il est le parti d'avant-garde, mais le communisme est devenu la question centrale de tout le mouvement ouvrier. En Allemagne, en France, en Italie, l'Internationale communiste est devenue non seulement le centre du mouvement ouvrier, mais celui de toute la vie politique de ces pays. On ne pouvait prendre, cet automne, un seul journal allemand ou français sans y trouver un article sur Moscou et les bolcheviks, sans y trouver toutes sortes d'épithètes à notre adresse, sans que les 21 conditions d'adhésion à la IIIe Internationale soient traitées comme la question essentielle de toute leur vie politique. C'est là notre conquête, et personne ne peut nous la disputer. La révolution internationale grandit et, parallèlement, s'accentue en Europe la crise économique.

Tout le monde sait d'ailleurs les efforts que les bolche-

viks ont faits, et les sommes qu'ils ont dépensées pour susciter et encourager tous les troubles qui se sont produits dans les Etats de l'Europe et d'Orient, et qui pouvaient affaiblir les gouvernements capitalistes.

Telle a toujours été leur attitude ; mais à présent ils changent de langage. Ils découvrent que la Russie communiste et l'Europe capitaliste peuvent faire bon voisinage ; qu'une collaboration entre elles, sur la base du respect mutuel, est désormais naturelle. Et de même qu'ils ont fait appel aux Etats capitalistes pour combattre la famine en Russie, de même ils ont recours à eux pour la restauration économique.

Cet appel «au secours! » tombe dans un moment favorable ; l'Europe commence à ressentir les conséquences économiques de la guerre ; elle se rend compte de la nécessité d'une solidarité de tous les pays, du mal que lui cause l'absence de la Russie. Et l'on se demande avec anxiété si l'on ne pourrait vraiment pas espérer que l'ère des épreuves soit enfin close, qu'il faille oublier le passé, pardonner tous les torts et, franchement et honnêtement, collaborer avec les bolcheviks repentis ?

Si j'avais pu croire que cela fût possible, que la restauration de la Russie pût être faite en collaboration avec les bolcheviks, j'aurais conseillé de marcher avec eux, malgré l'horreur et le dégoût qu'ils m'inspirent. Seulement, si l'on a le droit d'être sans préjugés et sans rancune, on ne peut pas renoncer au bon sens. Avant de lier sa politique à celle de Lénine, il faut voir où il veut et peut nous conduire.

Examinons les faits.

D'abord, il est à noter que ni Lénine, ni les autres n'ont désavoué la doctrine communiste. Lénine a reconnu tout au plus qu'on a voulu marcher trop vite ; c'est à ses yeux une erreur de tactique ou, comme il l'appelle, de calcul, mais non pas de principe. Par conséquent, que veut-il faire à présent? S'arrêter pour se donner un répit,

et puis, à la première occasion, reprendre l'offensive. Le capitalisme reste l'ennemi ; il sera surveillé et traité comme ennemi. Les deux forces ennemies ne se rapprocheront que pour mieux se combattre, et c'est à savoir laquelle des deux l'emportera.

Toute la question est là, — dit-il dans le même discours du 17 octobre : qui devancera l'autre ? Si les capitalistes parviennent à s'organiser les premiers, ils chasseront les communistes ; il n'y a pas à épiloguer là-dessus. Il faut regarder les choses en face : qui devancera l'autre ? Le pouvoir prolétarien se montrera-t-il capable, en s'appuyant sur les paysans, de tenir en laisse Messieurs les capitalistes afin de diriger le capitalisme avec les rênes de l'État, et de créer un capitalisme soumis à l'État et disposé à le servir ?

Et plus loin encore :

Une lutte comme celle d'aujourd'hui ne s'est encore jamais livrée dans l'histoire, alors qu'il y a eu beaucoup de guerres de paysans contre les propriétaires, à commencer par les premiers temps du servage. Jamais il n'y a eu de guerre du pouvoir de l'État contre la bourgeoisie du pays, et contre la bourgeoisie coalisée de tous les autres pays. Organiserons-nous la petite économie paysanne sur la base du développement de ses forces productrices, en soutenant ce développement par le pouvoir prolétarien, ou laisserons-nous les capitalistes diriger ce développement ? De là dépend l'issue de la lutte.

Toutes ces phrases sont dans le même discours, où se trouve le passage sur l'intérêt personnel, cité par Lloyd George à la Chambre des Communes comme preuve de l'assagissement radical de Lénine. Sont-ce les paroles d'un repenti, de quelqu'un qui a reconnu son tort, qui ne va plus recommencer ?

Depuis, les paroles de Lénine ont été maintes fois confirmées avec encore plus d'insistance et de clarté. «Ne pensez pas que nous capitulons devant vous, s'empressaient de dire en substance les bolcheviks ; ne vous faites pas d'illusions. Nous avons avancé trop vite ; la révolution mondiale n'est pas encore venue ; c'est la faute à nos ca-

marades d'Occident. Mais nous allons continuer ; seulement, puisque vous aussi vous avez besoin de nous, puisque la crise économique vous accable, faisons pour quelque temps partie nulle, concluons un armistice et recommençons la lutte après. » L'armistice profite au plus faible : c'est toujours ce dernier qui le réclame. Aussi, dans les guerres sérieuses, on ne fait plus d'armistice au plus fort de la bataille, à moins que l'armistice ne soit une capitulation déguisée. Et dans cette guerre à outrance entre le communisme et l'ordre existant, au moment où le communisme fléchit, serait-il prudent d'accorder à celui-ci un armistice ?

Mais de leurs paroles passons aux faits.

En inaugurant la soi-disant politique nouvelle qu'a-t-on fait ? A-t-on restauré la propriété? l'a-t-on prise comme base du régime ? Du tout. On n'a pas voulu porter atteinte au principe du communisme. On s'est déclaré prêt à donner en bail, à affermer des entreprises nationalisées, mais pas davantage. Et encore n'est-ce que pour la petite industrie ; quant aux grandes entreprises, au commerce extérieur, ils doivent, comme avant, rester entre les mains de l'Etat. Comme on le voit, on est encore loin de renoncer au communisme en principe. Dans la récente lettre de Tchitchérine au Président du Conseil français, lettre modérée et cherchant à être conciliante, le gouvernement soviétique insiste sur les différences fondamentales entre « le régime économique soviétiste et celui des Etats bourgeois ». Il ne manifeste aucune intention de changer ce régime, et demande au contraire à la France de « garantir l'inviolabilité de son organisation intérieure politique et économique ». Il serait difficile de voir dans cette déclaration une ferme résolution de restaurer la vie économique de la Russie sur des bases raisonnables.

Mais la vraie portée de cette nouvelle politique apparaît le mieux quand on passe à la question des grandes concessions. Une condition supplémentaire jette la

lumière : on ne donnera ces concessions qu'aux étrangers. Est-ce parce que les Russes n'ont plus de capitaux ? Cela ne serait pas une raison suffisante, puisque le titre légal, la propriété, est, à lui-même, un capital. Non, la raison est ailleurs. Lénine, dans le discours du 8 mars, donne la clé de l'énigme : « Les capitalistes russes, dit-il en substance, avec les propriétés réclameraient le pouvoir politique ; les capitalistes étrangers se contenteront de dividendes. »

Kameneff, le principal partisan de la nouvelle politique de Lénine, dit la même chose. Qu'on retienne de ces paroles, d'abord, que les bolcheviks entendent garder le pouvoir politique entre leurs mains, c'est-à-dire entre celles de la classe qui continue à faire la guerre aux capitalistes ; ensuite qu'ils reconnaissent que les capitalistes russes ne pourraient se fier à la sagesse et à la modération de ce prolétariat organisé, et demanderaient pour la sécurité de leurs capitaux une participation au pouvoir.

De là est sorti ce projet qui, à présent, est à l'ordre du jour : que les propriétaires du pays restent dépossédés de leurs biens ; on les passera aux étrangers qui seuls, à titre d'exception, jouiront du droit de propriété ou de bail. Aux yeux des bolcheviks, ce projet, sans présenter de danger politique pour leur domination, offrirait encore un grand avantage. L'Etat capitaliste qui consentirait à entreprendre l'exploitation d'une propriété enlevée à son propriétaire légal ferait par cela même amende honorable devant le principe du communisme, reconnaîtrait la légalité de son existence.

N'est-il pas curieux que ce soit précisément ce plan, préconisé par Lénine encore au mois de mars 1921, qui ait reçu une consécration à Cannes ? Je ne le critique pas au point de vue juridique, politique ou pratique ; il n'est pas tout à fait nouveau ; les Allemands l'ont essayé après Brest-Litovsk et n'ont pas réussi ; je souligne seulement

son origine. C'est une pure doctrine bolcheviste, un compromis que les bolcheviks ont trouvé pour concilier la conservation du pouvoir politique en leurs mains avec la nécessité d'une aide de la part des capitalistes. Mais n'est-il pas étonnant qu'on laisse maintenant passer leur propre plan pour une condition à leur imposer ?

Tout cela démontre que nous sommes encore loin d'un véritable assagissement de Lénine. Ce n'est qu'une nouvelle forme de lutte contre les capitalistes qu'il suggère ; mais c'est toujours une lutte, non pas une collaboration. Devrions-nous peut-être supposer que ses idées personnelles aient subi un changement plus profond qu'il ne l'ose avouer ? que ses paroles ne soient prononcées qu'à l'usage des profanes, dont il est nécessaire de calmer l'inquiétude ? mais que lui-même il ait complètement abandonné la chimère communiste, et soit prêt à mener le pays avec son ancienne énergie vers un nouvel idéal ?

Admettons que cette explication, toute invraisemblable qu'elle soit, soit la vraie. Peut-on croire que Lénine aurait la force d'accomplir ce changement ?

Non, parce que la première conséquence politique, je dirai presque condition préalable du changement du régime communiste, devrait être l'avènement au pouvoir d'une nouvelle classe sociale, celle des producteurs. Les régimes politique et économique sont liés entre eux. Le régime des soviets, destiné à défendre le communisme et à écraser la bourgeoisie, ne vaut rien pour protéger les intérêts bourgeois et assurer leur concours. Lénine pourrait-il opérer cette réforme politique nécessaire ? Non, parce que pour le triomphe communiste il a évoqué des esprits qu'il ne peut plus maîtriser ; ce qui faisait sa force se tournerait contre lui ; il n'est pas seul et n'est pas maître absolu. Il partage le pouvoir avec une classe dirigeante, intéressée au maintien du régime. Cette classe ne pourra pas garder sa position dans un Etat capitaliste, et ne consentira jamais à se suicider, ni à être sacrifiée.

C'est lui-même qui a créé cette classe, qui l'a organisée, qui lui a assigné son rôle politique et l'a armée pour se défendre. C'est encore lui qui lui a fourni les arguments qu'elle opposera maintenant à la « politique nouvelle ». On peut les voir déjà se faire jour dans la presse extrémiste. Celle-ci prétend que c'est le régime capitaliste qui a fait faillite, et est à la veille d'expirer en Europe ; que c'est lui qui a besoin de la Russie, et que la Russie communiste pourra poser des conditions pour son concours bienveillant. Elle prétend que les malheurs de la Russie ne sont dus qu'au blocus suscité par les capitalistes étrangers ; elle feint d'oublier que la Russie est un pays qui peut se suffire, que depuis qu'elle a répudié sa dette extérieure, elle n'a pas besoin d'importation, et qu'en temps ordinaire le blocus ne pourrait avoir sur elle aucune prise ; elle affirme que le malaise dont souffre la Russie n'est dû qu'aux intrigues bourgeoises, qu'on peut combattre par la Tchéka ; qu'un effort de plus et le communisme en Russie est sauvé et va partout triompher. C'est sa propre doctrine que Lénine devra combattre à présent, ce sont ses arguments qu'on lui opposera. Les intérêts grossiers de la classe, l'instinct de la conservation coïncident avec la théorie dont on a pendant quatre ans empoisonné le peuple russe. Lénine pourrait-il briser la résistance de cette classe ? C'est déjà un grand hommage à l'autorité de cet homme que de poser cette question. Mais pour qu'il le fît, il aurait fallu qu'il rompît avec ses amis, et s'appuyât sur ses ennemis. Une pareille tâche ne réussit jamais jusqu'au bout ; on peut rompre avec ses amis, mais on est trahi par les nouveaux alliés, — et Lénine le comprend.

Voilà la vraie situation et voilà le dilemme. Le régime communiste ne peut pas continuer ; s'il continuait, la Russie mourrait d'une mort lente ; mais le pouvoir politique existant ne peut pas restaurer le capitalisme. Pour que la Russie puisse vivre, il faut donc une révolution

politique. Et quand je dis révolution, je ne parle pas de ses formes, je ne rêve pas de barricades qui emportent un régime en un jour; je dis *révolution* dans le sens sociologique du mot, c'est-à-dire que le *pouvoir doit passer entre les mains d'une autre classe sociale*, entre les mains des *producteurs* et des *propriétaires*, avant tout entre les mains des paysans.

Cette révolution politique est non seulement possible, elle est imminente, et elle est déjà commencée. Elle est commencée par le fait de la nouvelle politique économique, si imparfaite qu'elle puisse être. « Le système communiste a échoué, dit Lénine dans le discours du 17 octobre, parce que nous l'avons appliqué intégralement. » Il a l'air de croire que c'était une erreur ; non, c'était une nécessité. Le système politique établi par les bolcheviks ne peut durer que si le *communisme économique* est maintenu *intégralement*. De là l'impasse. Dans le système communiste intégral, le gouvernement est l'unique propriétaire, l'unique distributeur des moyens de vivre ; il détient toutes les ressources de la vie et, par conséquent, il est tout-puissant. Cette toute-puissance disparaît quand il est forcé d'admettre, ne fût-ce que dans une mesure très restreinte, l'intérêt personnel comme base du travail, le droit de propriété sur les fruits de la production, le commerce privé, etc. Cette petite brèche dans le régime communiste a déjà été faite, et elle ne manquera pas de produire ses résultats.

Ce serait une façon trop simpliste que de juger les choses en pensant que la vie économique et la vie politique sont deux domaines séparés, dont les phénomènes se développent indépendamment les uns des autres, ou bien qu'il faille procéder dans l'ordre logique, et mener d'abord à bout une réforme politique pour entreprendre ensuite, sous le nouveau régime, la restauration du capitalisme. Ces phénomènes s'enchevêtrent, s'accompagnent et s'engendrent.

De même que la prise du pouvoir politique par les communistes a eu pour conséquence logique l'arrêt de toute production, de même la reprise de la production amènera fatalement un changement politique. L'essentiel pour le moment réside précisément dans cette reprise de la production. Si elle pouvait s'effectuer réellement, elle entraînerait d'elle-même un changement politique. Seulement ce processus peut être très lent. Il ne faut pas attacher d'importance à la réclame qu'on a faite sur les conséquences immédiates de la politique nouvelle. Jusqu'à présent ce n'est pas la production qui a repris, c'est la spéculation dans ses pires formes. Les bolcheviks le reconnaissent eux-mêmes.

Les instincts comprimés depuis quatre années,— disent les *Izvestia,*— ont brisé les liens avec une force impétueuse. Les banques, les magasins, le commerce libre, les traités, la Bourse, la spéculation ont réapparu tout d'un coup.

C'est un succès factice qui ne durera pas ; ce ne sont que les dernières convulsions du régime de spoliation, d'enrichissement illicite, l'apparition sur la scène des nouveaux riches communistes. La vraie convalescence viendra quand reprendra la production ; cela n'est pas encore arrivé ; personne n'a confiance dans le régime actuel et ne veut s'engager ; cette observation s'applique aussi bien aux Russes eux-mêmes, qu'aux étrangers. On peut être certain que les premiers pas dans le domaine de la production seront faits avec une extrême prudence et la plus grande réserve ; mais quand cela arrivera, et que la production se développera, les forces productrices pénétreront dans le gouvernement. Les communistes simplistes s'imaginent, — et leurs chefs le confirment pour les calmer, — qu'aussitôt la production rétablie, ils répéteront le coup de 1918 et s'empareront de toutes les richesses. C'est une charmante naïveté ou un grossier mensonge. Au début il n'y aura pas assez de richesses

pour pouvoir provoquer cette mesure ; d'ailleurs, ce serait tuer la poule aux œufs d'or ; plus tard ils ne pourraient plus le faire ; le pouvoir aura déjà passé en d'autres mains. Ce changement s'opérera d'en bas. Le premier producteur, le paysan, ne consentira à produire au-dessus de ses besoins que s'il redevient maître du village, si les soviets locaux sont à lui. Plus tard, réapparaîtra l'activité des coopératives, qui uniront les efforts des paysans, rallieront les producteurs aux consommateurs. Pour qu'elles puissent travailler en toute liberté, il ne suffira pas d'avoir en leurs mains les soviets des villages ; on aura besoin de s'assurer le concours des pouvoirs sur une plus vaste échelle, etc.

Ce processus naturel aura une autre conséquence : il mettra en avant les hommes nécessaires. Souvent on demande qui sont ceux qui remplaceront le pouvoir existant ? C'est mal poser la question. Ce à quoi nous allons assister n'est pas une lutte entre les personnes ou même entre les partis politiques. C'est la réapparition d'une nouvelle classe sociale, qui a disparu, mais qui devra renaître, si toutefois doit renaître la Russie. Ce sont ceux qui organiseront la production en Russie qui deviendront les chefs de l'opinion, et seront portés au pouvoir par l'assentiment général ; ce sont eux qui, dans le personnel innombrable des nouveaux fonctionnaires, choisiront ceux qui sauront le mieux les servir. Nous ne connaissons pas encore ces hommes ; mais, d'ores et déjà, on peut dire que ce ne seront pas des politiciens de carrière, et que ce ne seront pas des sympathies politiques et des programmes surannés qui détermineront le choix.

Au fur et à mesure que se formeront ces nouveaux tissus sociaux, que renaîtra la vie saine du pays, le pouvoir central actuel se sentira isolé ; ceux qui l'ont servi auparavant l'abandonneront pour chercher ailleurs des occupations et la fortune. Le centre de la gravitation sociale se déplacera, et le parti communiste, classe diri-

geante de ce jour, redeviendra ce qu'il est, classe improductive, méprisée, qui perdra toute influence, devra s'éclipser, ou au moins se faire oublier. Et alors les dernières étapes seront faciles à franchir.

Certes, ce processus pourrait être très long, mais à condition que le pouvoir existant et la classe dirigeante sussent faire les concessions nécessaires, et ne cherchassent pas à garder leurs privilèges ou à reconquérir les positions perdues. Mais c'est justement ce que les classes dirigeantes ordinairement ne font pas. Les régimes condamnés sont habituellement renversés non pas par leurs adversaires, mais par leurs partisans. C'est le désir de conserver, malgré tout, la position dominante, qui provoque des scissions au sein de la classe, des soulèvements d'une part, des répressions de l'autre, la désorganisation, la trahison et la désertion; amène à des coalitions avec les ennemis d'hier, et conduit à ces convulsions politiques qu'on appelle « révolutions », et dont le propre est précisément de brûler les étapes. Cela peut singulièrement accélérer le processus et rapprocher le dénouement final. Ces soubresauts peuvent prendre des formes inattendues. Les communistes réformateurs peuvent être immolés par les extrémistes, qui les accuseront de faiblesse ou de trahison. Ils peuvent faire eux-mêmes un pas en arrière. En désespoir de cause, ils peuvent tenter un coup militaire, jouer le tout pour le tout, attaquer les voisins. Ces convulsions peuvent amener une réaction salutaire au sein même des maîtres actuels. Tout est possible, et, partant, on ne peut rien prédire. Mais une chose est certaine; ce n'est que quand on verra *ces symptômes* qu'on pourra avoir confiance dans la convalescence du pays.

Voilà le point de vue duquel, dans le domaine pratique, il convient de juger toutes les politiques qu'on suggère vis-à-vis de la Russie; pour les apprécier à leur valeur, *il faut prévoir l'influence qu'elles pourraient avoir sur le développement naturel des événements.*

Prenons des exemples. Les gouvernants bolchevistes voudraient à tout prix obtenir un emprunt ; le consentir à l'heure actuelle serait une faute, indépendamment des garanties de paiement que les bolcheviks pourraient offrir. Puisque c'est l'épuisement des ressources qui a imposé la nécessité de rétablir la production du pays, un emprunt, en faveur des dirigeants bolcheviks, leur permettrait d'ajourner encore cette innovation salutaire ; il donnerait, en outre, aux éléments extrémistes l'espoir de durer jusqu'à ce que la révolution mondiale éclate; il leur fournirait enfin le prétexte et, peut-être, les moyens de renouveler leurs efforts dans ce sens. Bref,un emprunt ne ferait qu'entraver la convalescence du pays.

Plus délicate est la question des concessions qu'ils proposent. Car si les capitalistes étrangers pouvaient réussir à rétablir réellement la production en Russie, les concessions pourraient être utiles. Ce serait alors un nouveau pas en avant. Mais la question est plus complexe. Y a-t-il possibilité de travailler utilement sous le régime communiste ? Pour rassurer les inquiétudes légitimes des capitalistes étrangers, les bolcheviks sont prêts à leur accorder un régime spécial. C'est un moyen dont il faut se méfier ; il faut prendre garde que le remède ne soit pas plus dangereux que le mal. Ce régime spécial, contraire au régime du pays, présenterait-il des garanties suffisantes tant que le pouvoir reste aux mains des dirigeants actuels ? en outre, est-il pratiquement possible ? Car, en l'acceptant, ne fût-ce qu'en théorie, les Etats européens s'engageraient dans une voie dangereuse. Un régime de faveur, qu'ils auraient accepté des mains du gouvernement soviétique, pourrait soulever contre eux un ressentiment national, pourrait les faire passer aux yeux de tout le pays pour des exploiteurs sans scrupules ; cet état général d'esprit pourrait singulièrement compliquer leur tâche déjà difficile. Une condition s'impose-

rait dans tous les cas. Les concessionnaires étrangers devraient bien se garder d'accepter des concessions en violation des droits des propriétaires légitimes. S'ils le faisaient, ils deviendraient les complices de leurs spoliateurs; ils causeraient un grand préjudice à ceux dont eux-mêmes pourraient un jour avoir besoin. Des concessions acceptées par eux dans de pareilles conditions pourraient devenir, dans l'avenir, une source de complications dangereuses entre la Russie et la France.

Mais on pourrait aider au processus libérateur, à condition d'être solidaires. Puisque ce sont les gouvernants bolcheviks qui ont besoin de capitaux étrangers, et que, pour les obtenir, ils sont prêts à des sacrifices, les Etats européens pourraient mettre cet avantage à profit, faire une politique active, et imposer leurs conditions. Ceci, d'ailleurs, ne serait nullement contraire à l'accord de Cannes. On a reconnu, à Cannes, le principe de la non intervention dans la vie intérieure des Etats; mais quand un Etat demande une aide financière, c'est une intervention qu'il réclame; et il donne par cela même à celui qui lui prêtera de l'argent le droit de poser les conditions qui lui paraîtraient nécessaires. Les Etats étrangers seraient donc pleinement justifiés à poser à leur intervention dans la vie économique de la Russie des conditions comme garanties de leurs risques. Seulement, ce ne seraient pas des réformes politiques ou juridiques qu'ils devraient réclamer ; non seulement parce que ces réformes décrétées sous la pression étrangère ne seraient pas exécutées ou seraient rapportées à la première occasion, mais aussi parce qu'une réforme politique qui devancerait le développement naturel de la vie économique du pays risquerait de rester purement théorique. C'est pour cela que les réformes de façade, qu'a énoncées Tchitchérine dans son radiotélégramme à M. Poincaré, le rétablissement d'une justice indépendante, d'un barreau, d'un code civil, ne méritent

aucune attention; cela ne présente pas de garantie tant que le pouvoir reste dans les mains de la même classe dirigeante. En général, ce n'est pas sur les réformes promulguées qu'il faut compter pour sauver la Russie : ce n'est que du développement libérateur de cette révolution intérieure, dans le sens que j'ai indiqué, que viendra le salut. Ce n'est que l'effet que l'attitude des Etats étrangers peut produire sur ce mouvement qui présente un intérêt à cette heure.

Si, conformément à ce point de vue, les Etats étrangers déclaraient, — ce qui correspondrait aux principes, — qu'ils ne s'aventureront pas dans un pays qui ne reconnaît pas la propriété comme base fondamentale du régime; que pour la sécurité de leurs capitaux à engager en Russie, il leur semble nécessaire que la propriété des Russes soit également reconnue, et que leurs biens encore détenus par l'Etat leur soient restitués — une pareille condition pourrait avoir les meilleurs résultats. Pour éviter tout malentendu, j'ajoute qu'il ne s'agit que d'une dénationalisation, c'est-à-dire de la restitution des propriétés qui sont restées dans les mains de l'Etat, et non pas de celles qui ont été partagées entre de nouveaux propriétaires, comme par exemple les terres des seigneurs entre les paysans. La reconnaissance du principe de propriété doit conduire à la légalisation de toutes les nouvelles propriétés. Mais ce n'est pas la restitution de ces biens en elle-même,—si elle avait lieu,—qui constituerait le principal avantage : ce sont les conséquences politiques d'une pareille victoire sur les théories communistes. Car cela ne se passerait pas sans lutte intérieure. Une pareille condition imposée par les capitalistes étrangers pour le concours de leurs capitaux susciterait une âpre discussion entre ceux qui n'ont pas perdu leur foi dans la victoire communiste, et ceux qui n'ont plus cette confiance et ne veulent sauver que les apparences. Cette lutte de conceptions et d'idées dégénérerait en lutte de

forces, susciterait des soulèvements et des répressions, approfondirait encore l'abîme qui divise déjà les dirigeants communistes. Cela forcerait les communistes modérés de se rapprocher des éléments anti-communistes, de chercher un appui chez les paysans, de les admettre au pouvoir, bref cela faciliterait et accélérerait ce processus dont j'ai plus haut indiqué les grandes lignes.

Mais ce n'est qu'un exemple et un premier pas. Par la suite, il faudrait continuer. Les conditions à poser ne manqueraient pas ; elles auraient le même but et les mêmes résultats. Et le processus libérateur brûlerait les étapes et amènerait la libération du pays plus sûrement et plus vite qu'on ne l'aurait pu supposer.

Mais si, par contre, on se laissait entraîner par des perspectives de profit immédiat, ou par un espoir fallacieux de collaborer avec le bolchevisme actuel; si on prenait au sérieux les réformes de façade qu'il annonce, on entraverait la renaissance de la Russie, et l'on irait au-devant des pires déceptions et des plus graves dangers, tant économiques que politiques.

B. M.

LES ANTÉCÉDENTS LATINS

DU

ROMAN FRANÇAIS

—

L'histoire littéraire est un perpétuel recommencement. Chaque génération se forme, des écrivains qui ont meublé son esprit ou charmé son cœur, une image dans laquelle les générations suivantes ne les reconnaissent point. C'est que cette image est un peu la sienne. Certes, l'érudition sèche et précise de ces cinquante ans a aidé à fixer certains traits. Mais l'ensemble reste muable et flottant, et il vaut peut-être mieux, pour notre joie intellectuelle, qu'il en soit ainsi.

Vraie de nos maîtres des époques classiques, cette observation l'est davantage de leurs aînés. Quand on relit *La Princesse de Clèves*, songe-t-on que, cinq siècles plus tôt, des romanciers, qui se dissimulaient aussi derrière leurs ouvrages, faisaient les délices d'un public plus étendu que celui du Paris de Louis, puisqu'on les traduisait aussitôt en dix langues ? Dante ne cite guère qu'un livre français, et c'est le roman, écrit vers 1180, qui, en encourageant sa passion adultère, fut fatal à Françoise de Rimini. Mais ce roman et ses pareils ne purent être des improvisations. Le sens de l'aventure, les dons d'observation intérieure, la perfection du style, chez Chrétien de Troyes, attestent une longue évolution qui s'achève. Or, si l'on remonte au delà de 1150, c'est, pour notre critique, la brume inquiétante d'une « terra incognita ». Et l'absence de documents français semble

justifier le scepticisme des érudits, trop enclins pourtant à oublier qu'une littérature en langue latine n'a cessé d'être vivante et goûtée jusqu'au XVIIe siècle, et qu'en tout cas au XIIe, on compose des poèmes latins sur *Troie* et sur *Alexandre* au même titre et avec le même succès que des poèmes français.

Ce sera, je crois, un des grands mérites de M. Brunot, le savant auteur de l'*Histoire de la langue française*, que d'avoir, dans l'ordre philologique, montré la pérennité stupéfiante du latin Les législateurs, acquis à un retour de faveur de celui-ci, devraient aller chercher là leurs raisons, alors qu'ils ne s'appuient que sur la triste expérience de ces vingt ans. On écrivait donc en latin, non seulement des livres de science et d'histoire, mais des romans, des drames et des vers lyriques. Un hasard heureux nous a conservé des fragments d'un de ces romans, le *Rodlieb*, histoire d'aventure, de guerre et d'amour, et un certain nombre de contes, vaguement dialogués, dont certains s'intitulent « Comœdia », mais qui, pas plus que le chef-d'œuvre de Dante, n'appartiennent au genre dramatique. C'est de ces débris étranges et trop oubliés que je voudrais m'occuper ici.

§

Un chevalier, que décourage l'ingratitude de ceux à qui il a offert ses bons et loyaux services, se décide à quitter sa patrie. Il n'a pas à le regretter ; car, bien accueilli par un souverain étranger, il trouve l'occasion de prouver sa vaillance et de mériter une récompense, dont la valeur est encore accrue par la forme délicate dans laquelle elle lui est décernée. Rappelé par sa mère, qu'il a délaissée à regret, il reçoit deux vases scellés, dont l'un est plein de « besants », et dont l'autre est divisé en deux compartiments. D'un côté est renfermé de l'or, de l'autre des objets précieux, anneaux, bracelets, boucles d'oreilles, enfin une sorte de pendentif rehaussé de pierres multico-

lores d'un grand prix. Le tout est dissimulé sous les apparences les plus vulgaires, et ce n'est qu'arrivé chez lui, devant sa mère émerveillée, que le chevalier se rend compte de la libéralité de celui qu'il a servi. Avant de faire cette découverte, il a dû, au cours de son voyage, s'instruire à ses dépens du péril qu'il y a à ne pas suivre les sages avis. Ces avis, sentencieusement formulés, et qui avaient l'air d'être le seul prix de ses services, lorsqu'il prit congé du souverain étranger, lui recommandaient, notamment, d'éviter certains compagnonnages, de suivre le chemin direct, fût-il fangeux, et de ne pas accepter l'hospitalité d'un vieillard marié à une jeune femme. Comme dans tous les contes inventés à plaisir, notre héros néglige successivement ces trois conseils, et il n'a pas à s'en féliciter.

Mais, après d'autres rencontres sur lesquelles nous manquons d'éclaircissements (car le récit qu'on nous en fait nous a été transmis de façon malheureusement incomplète), voilà le chevalier rendu aux siens ; il se trouve en possession d'un bien inespéré, et il aspire aux joies conjugales. Hélas, son inexpérience lui ménage une autre surprise ; il ne peut douter longtemps de la trahison de celle qu'il compte épouser. Il se venge en homme d'esprit, tout en reprenant sa parole, et, non sans que des lacunes nous privent de la suite de ses aventures, auxquelles se mêle un élément fantastique assez imprévu, l'auteur du conte nous laisse entrevoir pour le chevalier une union plus brillante, qu'un rêve avait permis à sa mère de pressentir.

Voilà le bref résumé du *Rodlieb*. Je l'emprunte à une étude publiée antérieurement, et où j'ai essayé de démontrer que contrairement à l'opinion de ses éditeurs successifs, Jacob Grimm et M. Seiler, préoccupés d'en faire cadeau à l'Allemagne, le *Rodlieb* avait été écrit peu après 1100, dans une de nos marches de l'Est, vers la frontière du Luxembourg, c'est-à-dire à peu près dans

la même région où un autre petit roman, son aîné, avait déjà vu le jour (1). Non loin de là, et un siècle plus tôt, semble-t-il, un inconnu étrangement doué (la paternité de l'œuvre reste indécise) composait une sorte de réplique anticipée des *Nibelungen*. Dans son latin un peu raide et, par endroits, surchargé d'ornements barbares, pareil en cela aux vêtements d'apparat des princes et des prélats du XIe siècle, l'auteur de *Waltharius* a, cinquante ans au moins avant la *Chanson de Roland*, cent ans avant cet autre inconnu qui rima en allemand l'aventure de Sigfried et de la Walkyrie, dressé devant nous les figures du roi Gunther et de Hagen, tout en réservant ses meilleurs soins d'artiste à ses héros, Walthaire d'Aquitaine et sa fiancée Hildegonde. Quel chagrin de voir cette épopée, admirable de couleur et de sentiment, encore ignorée du grand public !

Mais il faut revenir à *Rodlieb*, qui est à *Waltharius* ce qu'Arioste est à Dante, ou, plus près de nous, ce que le *Capitaine Fracasse* pourrait bien être à la première *Légende des siècles*. On trouve déjà, dans les dix-huit fragments de l'ouvrage, assez laborieusement rejoints par la critique, un sens et un goût du détail inventé, une curiosité des choses et des êtres, qui s'attarde sur une figure, même notée au passage, sur un épisode secondaire, mais point superflu. L'auteur inconnu est un moraliste sentencieux et pointilleux ; il a dû mener la vie des cours, et il s'attache à des précisions d'étiquette et à des détails de toilette et d'équipement, qui annoncent les romans de Table ronde. Il ne manque pas d'esprit ; mais, comme tout le moyen âge, il est parfois grossier, et il a des éruptions de sensualité, pareilles aux courtes maladies saisonnières des rustres qui se portent trop bien. Ajoutez un certain mépris des femmes (2) et une notion bizarre

(1) *Romania*, 1919, p. 37. Ce petit roman est une fable animale très curieuse dont le renard est le héros.

(2) Avant Villon, il a fait de la femme devenue vieille une peinture saisissante, qui l'apparente aux conteurs dont je vais m'occuper, et nous aide à comprendre l'entremetteuse des XIIe-XIIIe siècles, qui sera un jour la Macette de Régnier.

de l'amour, déjà confondu avec certaines convenances sociales, ce qui est, ma foi, bien français.

Jusqu'ici je n'ai rien dit de l'auteur, ni de l'œuvre envisagée dans son étendue, ni du plan de celle-ci et des analogies qu'il pourrait éveiller.

C'est que j'estime que ces 2.000 vers ne nous donnent, quoi qu'on ait conjecturé, qu'une assez faible idée de ce que devait être le récit complet du romancier inconnu. A bien les scruter, les morceaux mal rejoints qu'ils nous offrent ne permettent guère de se représenter exactement ce que fut la longue composition à laquelle ils appartiennent. Chaque vers, pris isolément, chaque développement en soi présente de l'intérêt et révèle une imagination riche et personnelle. Mais que nous conserve-t-il de la fable elle-même ? En somme, peu de chose, si l'on admet que la contexture de cette fable est la même que celle de nos romans du XII[e] siècle composés d'aventures successives, rattachées par un fil plutôt mince. Nous ignorons si l'auteur a consacré une part d'attention aux exploits de son héros, ou s'il s'est borné à un résumé sec de la campagne, dont le début est sommairement raconté (II, 59 ss.), pour justifier l'éclatante faveur dont jouit le *miles* (chevalier). De même l'épisode auquel se rattachent les fragments XII et XIII est si incomplètement conservé qu'il prête à des interprétations divergentes. D'autre part, ce qui ressort du caractère sentencieux du V[e] fragment et du début du XIV[e] (et enfin du ton adopté par la mère du *miles*), c'est que l'auteur était au moins aussi vivement préoccupé d'édification que de plaisir intellectuel, et cela n'a rien qui puisse nous gêner ; car Chrétien lui-même n'a pas négligé cet élément moral, au moins dans deux de ses romans, *Perceval* et *Guillaume d'Angleterre.*

Faut-il ajouter qu'il ne nous reste quasi rien des aventures du *miles* après son retour au logis? Or, si l'on tient compte de l'énormité de ces lacunes et de la façon libé-

rale, pour ne pas dire prolixe, dont il est parlé des présents faits au héros, des conseils qui lui sont donnés, etc., on peut supposer que nous avons perdu la plus grande partie de l'œuvre ; on peut enfin, — et c'est une objection qui tombe, — ramener à des proportions infimes un épisode bouffon que nous avons conservé presque entier. Cet épisode nous choque en effet ; il introduit une sorte de fabliau dans notre « conte ». Mais il ne faut pas oublier que des développements de cette sorte ont survécu à une régularisation du genre. Il y a des idées et surtout des personnages grotesques dans nos plus beaux romans. Chrétien lui-même semble avoir deviné quelque chose de la doctrine romantique, recommandant le mélange du tragique et du comique sur la scène ou dans les narrations.

La difficulté que soulèvent nos fragments, dans leur teneur actuelle, est donc plus apparente que réelle. S'ils remontent réellement au début du XIIe siècle, — je n'ose dire, à la fin du XIe, — il est assez naturel qu'ils se ressentent encore de conceptions plus frustes et ignorent le ton policé et la mesure de l'art des Plantagenets. De ce qu'ils n'ont pas laissé plus de trace que tel obscur poème monastique, il n'est point permis de conclure à leur obscurité et à l'indifférence de l'époque pour le thème que leur auteur a si ingénieusement traité. Est-ce que le plus grand écrivain français du XIIe siècle, après Chrétien, n'est pas l'auteur d'un *Tristan*, qui nous est parvenu en des débris plus lamentables peut-être que ceux de *Rodlieb* ?

Du *Tristan*, de Thomas, chef-d'œuvre de passion et de douleur, nous n'avons, en effet, que des fragments qui, tout en se rejoignant et en se complétant, sont loin de nous restituer l'œuvre entière. Du *Lancelot*, plus célèbre encore peut-être, et que Dante met dans les mains de Françoise de Rimini à l'heure de l'entraînement fatal, il nous reste exactement six manuscrits (1). Au contraire

(1) Pour le *Lancelot* en prose, la tradition est plus abondante, mais moins pure. V. le livre de M. Ferd. Lot.

de *Pamphile* (1), petit récit d'amour, aujourd'hui oublié, nous sont conservés 26 manuscrits, et des extraits en figurent dans une vingtaine de florilèges. Je ne veux rien dire des imitations et des traductions dont le nombre est terrifiant. Bien plus insignifiant, certes, est *Geta*, petite nouvelle graveleuse du même temps, qu'assurément aucun de mes lecteurs ne connaît ; or, il y a un demi-siècle, on en avait pu énumérer 29 manuscrits, et on était encore loin de compte (2) !

Si donc je cherche, en m'aidant des écrits pieux ou profanes antérieurs à 1150, et dans lesquels, sinon la veine populaire, du moins la tradition lettrée, scolaire et cléricale, s'est maintenue parmi nos inventeurs de belles fables, c'est *Pamphile*, c'est le *Geta* de Vital de Blois, c'est l'*Alda* de Guillaume de Blois, qu'il convient plutôt d'interroger. Leur langue, je ne saurais trop le répéter, n'est nullement un obstacle à un genre de succès, qui ressemble aussi peu à la vogue de nos romans que nos méthodes d'éditeurs à la publicité restreinte, mais soignée, de ces temps-là.

La plupart de ces récits latins sont dialogués, ce qui n'implique, quoique on l'ait soutenu, aucune déclamation alternée. Leur style, comme leur thème, ne diffère pas essentiellement de celui des romans français. Peut-être doit-il au latin à la fois moins d'aisance et plus de richesse. Cette richesse de mots, ou de métaphores, ou d'allusions *mythologiques*, n'est d'ailleurs que d'emprunt. C'est Ovide qui en fournit les éléments, Ovide bien étudié, ressassé, copié sans lassitude par les clercs licencieux,

(1) Voir plus loin les détails relatifs à ce petit ouvrage, qui connut une si singulière fortune, et le livre de M. J. de Morawsky (thèse de Paris, 1917), *Pamphile et Galatée*, par Jéhan Brisebarre, etc... Un autre *Pamphile* dont le héros a une certaine Gliscère pour amie, et comme officieux un certain Birria, est signalé par M. Cloetta, *Beitraege zur Litteraturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance*, I, 83. Quelques vers en ont été communiqués par Haureau, *Notes et extraits*, XXIX, 2e partie, 350. Le sujet est sensiblement différent. Voyez sur le premier *Pamphile* les notes de M. Huet, *Moyen Age*, 1919, p. 136 sq.

(2) *Histoire Littéraire de la France*, XXII, 41 et 947.

dont les histoires ont dû délecter tout un monde (1). Ovide est peut-être moins libre que ses lointains disciples. Il lui arrive de s'excuser de certaines audaces, de certaines peintures vives, des sujets même qu'il aborde avec complaisance. A eux, il semble que le reproche d'obscénité n'ait jamais été fait ; leur immoralité est tranquille. L'auteur d'*Alda* met dans la bouche d'une vierge des mots, et lui attribue des curiosités que peu de pornographes modernes oseraient risquer. Les auteurs en langue française, si l'on excepte quelques rimeurs de fabliaux, n'ont jamais poussé l'indécence jusque-là.

Mais est-ce bien de l'indécence ? Y a-t-il eu dessein arrêté de corrompre, ou du moins d'amuser sans scrupules ? Ou bien ces oubliés, qui ont connu pourtant la gloire littéraire, n'obéissent-ils pas en toute simplicité à un entraînement général ? Cyniques dans leur langage, ils sont moins libres dans leurs sujets. On verra bientôt que leurs contes finissent presque tous selon les exigences de la morale bourgeoise. Ceux qui, comme *Geta*, sont de simples pastiches, ne peuvent leur être reprochés avec une sévérité bien particulière. D'autres, il est vrai, n'ont ni l'excuse d'une « bonne fin », ni celle d'une tradition établie ; mais ils ne constituent qu'une minorité. Encore

(1) Ovide n'est pas le seul ancien qui ait connu cette prédilection surprenante. Virgile est pour tout le Moyen Age l'auteur de chevet. Est-ce que, six siècles plus tôt que nos romans, on ne lit pas avec une plus vive surprise un vers du poète mis dans la bouche de Clotilde, suppliant son royal époux d'accepter le baptême ? Sans doute, c'est Grégoire de Tours (II, cap. XXIX) qui parle ici ; mais pour que ce langage ne choquât point par son invraisemblance, il fallait qu'il fût familier à la conception du lecteur. Quand Héloïse, séparée d'Abélard, se décide à prendre le voile, elle répond à ceux qui cherchent à la détourner de ce sacrifice de sa jeunesse et de sa beauté par la plainte de Cornélie, dans le VIII[e] chant de la *Pharsale* :

O maxime conjux,
O thalamis indigne meis, hoc juris habebat
In tantum fortuna caput ! Cur impia nupsi,
Si miserum factura fui ? Nunc accipe poenas,
Sed quas sponte luam... (94, sq.)

(Lettres d'Abailard, trad. Guizot, p. 64.)

Guibert de Nogent, quelques années plus tôt, voulant louer la beauté de sa mère sans sortir de la réserve d'un fils pieux, s'exprime ainsi : « Si Salluste Crispe n'avait pas regardé la beauté, même sans les mœurs, comme digne d'éloge, il n'eût jamais dit d'Aurélia Orestilla qu'en elle un homme de bien ne pouvait louer que la beauté. Par cette exception Salluste affirme que la beauté, toute seule, nécessite encore les éloges d'un homme de bien. » *De Vita sua*, trad. Guizot, p.347.

faut-il remarquer que parmi leurs auteurs il en est, et de fameux, qui ont sacrifié à la mode d'une littérature légère dans leur jeunesse, mais que l'âge a assagis, ramenés à des devoirs plus hauts, parfois décidés à un total renoncement.

Guibert de Nogent nous a raconté dans un beau livre, le *De Vita Sua*, combien fut lente et laborieuse l'ascension d'un cœur inquiet et passionné, jusqu'à cette paix du cloître, qui lui donne la paix de l'âme :

Comme j'avais, écrit-il, adonné mon esprit sans aucune retenue à la passion de faire des vers, tellement que je préférais cette vanité ridicule à tous les livres des divines Ecritures, déjà, j'en étais venu, dans l'entraînement de ma légèreté, au point de prétendre à imiter les poésies d'Ovide et celles des « Bucoliques », et à reproduire les délicatesses de l'amour dans les créations de mon imagination et dans les écrits que je composais (1).

Je ne présume pas qu'un Chrétien de Troyes, s'il nous avait laissé des mémoires, s'exprimerait autrement.

Où nos clercs du XIIe siècle ont-ils pris de préférence les sujets de leurs historiettes romanesques ? C'est assez malaisé à établir parfois. Mais, le plus souvent, c'est du côté de l'érudition latino-orientale qu'ils se sont informés et pourvus. Elle était d'autant plus attirante qu'elle était pour eux d'un abord aisé. Aux conteurs français, à travers combien de déformations sont parvenus les lointains récits, qui deviennent les thèmes de leur verve ? Au contraire les livres étaient ouverts devant les clercs, tonsurés ou non, qui, dûment instruits aux lettres anciennes, possédaient peu d'imagination et beaucoup d'art.

Qu'avec l'auteur de *Milon* l'on nous mène à Constantinople, avec celui de *Lydia* ou celui du *Rodlieb*, chez des princes dont les Etats sont aussi vaguement délimités que dans les féeries de Shakespeare, il n'importe guère,

(1) Trad. Guizot du *De Vita Sua*, p. 424. Voyez le livre de Bernard Monod, *Guibert de Nogent*. Il est curieux de devoir noter que trois écrivains fameux d'alors, quoique à des titres inégaux, ont, de leur propre aveu, débuté par des écrits extrêmement profanes, Abélard, Guibert de Nogent et Guillaume de Blois.

en somme. *Geta* est l'histoire d'Amphitryon,et *Lydia* un conte indien. *Alda* se passe n'importe où ; mais cette ruse de jouvenceau, qui s'enjuponne comme Achille pour déniaiser une ingénue, n'est pas inconnue au folk-lore gréco-oriental. Et, quand on s'est demandé d'où étaient venus l'inspiration et le scénario de *Cligès*, de *Florimond*, *d'Aucassin*, de *Flore et Blancheflor*, je déplore qu'on n'ait pas songé, autant qu'il convenait, à ces lointaines infiltrations qui nous sont attestées, dans le latin tourmenté des clercs, par tant d'historiettes que les historiens des lettres françaises ont négligées on ne sait vraiment pourquoi.

Ne peut-on aller plus loin ? Ne peut-on conjecturer, comme certaines vraisemblances y invitent, que ces historiettes ont pesé fortement sur l'imagination du trouveur ? Prenons par exemple *Lydia*, œuvre d'une date incertaine comme ses origines. Si l'attribution à Mathieu de Vendôme a rallié jadis Du Méril (1), elle a été fort justement contestée par Cloetta, et tout porte à croire l'œuvre plus ancienne. Je ne demande que trente ans d'antériorité pour elle, et, cela fait, j'engage le lecteur, s'il est quelque peu familier avec nos vieux romans, à se souvenir opportunément des œuvres de Benoit de Sainte-More, de Chrétien, et aussi de l'*Enéas*, tous ouvrages écrits après 1150, et que j'ai essayé de dater ailleurs (2).

Rendu un instant attentif aux similitudes de tous ces écrits, le lecteur notera, de part et d'autre, le même sentimentalisme, plus savant que spontané, les mêmes héros, le même style. Voici la demoiselle *Lusca* « una ministrarum fictissima » de Lydia. En quoi diffère-t-elle de *Lunete*, la « maistre » de Laudine dans *Yvain* qui, pour favoriser l'instinct secret de son ardente maîtresse, qu'elle n'a pas eu de peine à découvrir, lui fait épouser sur l'heure l'homme qui a tué son époux ?

(1) *Poésies inédites du Moyen Age*, p. 350.
(2) Voyez *Romania*, 1913, p. 116, note 1 et 1920, p. 38.

Le sujet d'*Yvain?* Mais c'est celui de la matrone d'Ephèse, dit l'éditeur allemand, tandis que les exégètes français, anglais, américains s'évertuent à des rapprochements avec tel ou tel conte gallois ou irlandais, ou que sais-je ? Il n'importe. Car, d'où que vienne ce thème scabreux, il fallait l'accommoder à nos humeurs, lui mettre l'habit occidental... et féodal. Cet habit, nous le trouvons des deux parts; il implique le même sens du développement, les mêmes dialogues (1) (il en est un, qui, chez Chrétien, est un chef-d'œuvre, mais voyez déjà Lydia, endoctrinant sa maîtresse dans du Méril, p. 361); les mêmes monologues qui sont si français par leur ordonnance classique, leur respect de la dialectique, etc., la même peinture du sentiment amoureux.

Utque notat nomen Pyrrhi pallet rubetque...

« Il lui suffit d'entendre prononcer le nom de l'aimé pour pâlir et rougir ... »

Car, comme chez Chrétien et ses confrères, les héros pâlissent et rougissent alternativement. Des deux parts on constate sans surprise le même amoralisme. La confidente de Lydia apaise ses propres scrupules sans trop d'effort, en disant :

Lydia si ludit, quæ cura ? Quid inde ? Quid ad te ?
Lusca, tace...

(Si Lydia fait des folies, qu'est-ce que cela peut te faire ? Qu'en résultera-t-il pour toi ? Silence donc, Lusca...)

Faut-il condescendre à de plus humbles constatations ?

(1) Le plus remarquable dialogue de toute l'œuvre d'*Yvain*, véritable morceau d'anthologie, est celui des vers 1500-sq. entre la dame et sa « maistre » qui joue assez cyniquement un rôle d'entremetteuse. De même celui de Lydia et Lusca dans le poème latin *op. cit.*, p. 361 ; pas moins de trois monologues de la dame dans *Lydia*, pp. 355, 359-60, 361. Add. p. 358, le monologue de la suivante. N'oublions pas qu'à la source est, vraisemblablement, une suggestion d'Ovide, *Ars Amatoria* I, 351 sq. Toute la scène entre Laudine et Lunette est là en germe. Un travail récent, publié à Chicago par M. Foster E. Guyer, serait ici à mentionner. Fâcheux qu'en étudiant le rapport entre Chrétien et Ovide il ait négligé tous ces intermédiaires latins d'un si grand prix !

Pourquoi pas, si elles sont significatives? C'est, par exemple, la ruse employée par Lydia, comme par Fénice, l'héroïne de *Cligès*, feignant un mal qui trompe son médecin et son époux :

> Sic Lydia fallit
> Arte mali medicum, fraude doloque virum.

C'est l'aiguillon qui s'enfonce dans la chair de l'amoureux perplexe, à qui, dans *Lydia* comme dans *Enéas*, on reproche,—également à tort,—des mœurs inavouables ; car le moyen âge est étrangement préoccupé des invertis, et il n'est pas d'injure plus banale que celle-là, adressée par une femme à l'insensibilité masculine. C'est, enfin, —détail tout menu, je le concède, mais point négligeable; —des deux parts l'amoureuse, balbutiante et confuse, qui n'arrive pas à prononcer, d'une seule émission, le nom de celui qui a ses pensées. C'est syllabe par syllabe que ce nom redoutable et charmant glisse lentement de ses lèvres à demi closes (1).

§

Le thème de ces pièces, dialoguées ou non, offre peu de variété. Il se résume dans la peinture attentive, minutieuse et souvent cynique de l'amour. Tantôt cet amour est pur et violent à la fois, comme celui de Pyrame et Thisbé; il est plus fort que la mort, il dédaigne les obstacles, il parle plus haut que la pudeur et le rang. Tantôt il est simple et brutal. La jeune fille, avec une ingénuité de jeune animal, se donne sans même comprendre, sans éprouver un remords. Si elle a un moment de stupeur, la faute accomplie, elle est tôt tranquillisée par la perspective d'une légitimation de sa faiblesse. On dirait, par anticipation, d'un conte de Boccace, si la langue, le style, certaines finesses de la pensée, et certaines subtilités de la forme ne nous permettaient d'évoquer plutôt l'au-

(1) Voyez du Méril, p. 355 et *Enéas*, v. 8553 et suiv.

teur de *l'Art d'aimer*, dont les rimeurs du *Pamphile*, du *De Tribus puellis*, d'*Alda* surtout, n'ont pas rougi de mettre en centons quelques-unes des pages les plus célèbres.

Mais ces pastiches ne sont pas que cela, et ce serait leur faire tort que de n'y voir que des amusements d'érudits, dont la sénilité paillarde se donnerait carrière. Leur vogue, au surplus, nous prévient déjà favorablement ; le fruit d'une curiosité érudite n'aurait pas excité tant de convoitises. Il faut bien qu'un peu d'humanité vivante se cache au fond.

A relire ces œuvres trop négligées par la critique on se rend compte de ce qui en a fait, à une certaine date, l'attrait singulier. Leur obscénité, certes, les a servies. Mais il s'y mêle une observation quelquefois profonde, souvent plaisante et juste. Elles gagnent singulièrement en intérêt et en importance, si, au lieu de les traiter en *curiosa*, on les réintègre dans l'intellectualité générale d'un temps, qui, à plus d'un égard, ressemble à la seconde moitié du xve siècle, déjà éclairée des lueurs rougeoyantes de l'aube de la Renaissance. J'ai cité plus haut des noms illustres, un surtout, celui du plus grand philosophe français avant Descartes (1), Pierre Abélard. Pour être moins illustres, les noms de Mathieu de Vendôme, de Pierre et de Guillaume de Blois, etc., ne méritent pas l'oubli total où ils sont ensevelis. Leur temps les honorait peut-être davantage qu'il n'a fait d'un trouveur, dont on a conservé, publié, et depuis cinquante ans commenté les écrits.

Au surplus, rien ne les distingue essentiellement de ce trouveur et de ses confrères. Ils traitent les mêmes sujets, et, avant Benoit et Chrétien, les deux grands maîtres du roman au xiie siècle, plusieurs d'entre eux se sont montrés experts dans l'art de peindre des amants. En tout

(1) Cousin : *Fragments philosophiques*, 2 édition, t. II, N. 5 : « Abélard et Descartes sont incontestablement les deux plus grands philosophes qu'ait produits la France, l'un au Moyen Age, l'autre dans les temps modernes... »

cas leurs procédés sont les mêmes, et rien de plus troublant que les analogies entre leurs analyses psychologiques, et celles qui, vers 1150, renouvellent la narration romane. C'est de la même façon que l'amour naît chez Pyrrhus, l'amant d'Alda, et chez telle héroïne de Chrétien. La réputation de beauté de la personne, destinée à fixer ses sentiments, est le premier mobile qui détermine en lui l'émotion créatrice. « La réputation d'Alda est dans toutes les bouches », dit le clerc latin ; et Chrétien dira de Cligès :

> ... n'i a Tiois n'Alemant (1),
> Qui sache parler seulement,
> Qui ne die : Deus, qui est cist (*celui*)
> En cui (*qui*) si granz biautez florist ?

Et c'est ainsi que le bruit en vient aux oreilles de celui qui va s'éprendre. Mais cette émotion nouvelle pour lui, à la fois délicieuse et amère, Pyrrhus est encore bien jeune pour l'analyser. Il ignore ce qu'il éprouve, et en cela, il est pareil à cette autre héroïne d'un roman français, écrit quelque vingt ans avant celui de Chrétien et qui n'est qu'une version très libre de l'*Enéide*. L'auteur de cette version imagine un monologue haletant, dans lequel l'héroïne s'interroge sur ce mal mystérieux qui la consume. Pyrrhus lui aussi

> *Ignorat quid amat, sed amat pro virgine famam.*

Des deux parts, la passion tenue secrète opère les mêmes ravages. Lavinie ne peut reposer la nuit, elle s'agite et se retourne sur sa couche. De même Pyrrhus, se conformant au diagnostic impérieux d'Ovide (*Art d'aimer*, I, 729 et 734), est pris d'une sorte de langueur, qui décolore son jeune visage, et lui défend le sommeil. Comme la *mestre* (2) de Fénice, dans *Cligès*, questionne sa maîtresse

(1) Habitant de la Néerlande ou de l'Allemagne.

(2) La *mestre* était la confidente, la femme de confiance, mais parfois aussi la gardienne de l'épouse aussi bien que de la jeune fille ; elle correspond à la *duena* espagnole.

avec un zèle anxieux, de même la *sédula nutrix* de Pyrrhus insiste avec des larmes et des prières, pour connaître la source de ce mal imprévu.

Il n'y a pas jusqu'à la beauté de celle qui éveille les désirs de l'amant, qui ne soit décrite par l'auteur d'*Alda* dans le style cher à nos vieux romanciers. Le passage est curieux. Il débute par un hommage à la nature, qui s'est surpassée en créant si belle la jeune fille capable d'inspirer un tel amour. Ainsi prélude aussi Chrétien de Troyes à une description de la beauté de Fénice (1). Il est vrai qu'il se lasse vite d'une tâche, qu'il considère comme trop lourde pour sa plume. Mais ailleurs il se montrera moins sobre de détails, et la comparaison sera de nouveau possible entre le latin et le français.

§

On a vu quel était le thème ordinaire de ces petits poèmes trop oubliés. De tous, celui que j'ai cité en premier lieu, le *Pamphile* est sans conteste le plus curieux. Sa célébrité fut universelle, et, dès la fin du XIIe siècle, il passionne les imaginations dans plusieurs pays.

Quand a-t-il été composé ? Son dernier historien, M. de Morawski, conjecture que c'est « à la fin du XIIe siècle ». Il se fonde sur un argument négatif, qui n'a nul poids à mon sens. Dans une liste d'auteurs expliqués à Paris, qu'Alexandre Neckam a dressée après 1175, il n'est pas fait mention de cette œuvrette, destinée à une vogue si éclatante ; donc elle n'était pas encore composée.

Il eût été plus démonstratif de rechercher, dans la littérature du XIIe siècle, les traces hypothétiques de l'influence qu'a pu exercer ce curieux écrit, et de mesurer cette influence, non à une citation directe dans un catalogue scolaire, mais à l'impression qu'ont reçue les con-

(1) *Cligès*, 2732-4 ; comparez *Eric et Enide*, 406 sq ; Perceval, 1579, 3019, où *Dieu* est substitué à la *Nature*.

temporains, à celle qu'attestent, plus tard, des imitations sans nombre, comme celle à laquelle on doit *la Célestine*, ce chef-d'œuvre demi-narratif, demi-dramatique, de l'ancienne littérature espagnole. Si, par exemple, l'auteur d'une version rimée de *Pyrame et Thisbé* n'a pas négligé une source aussi précieuse, et s'il écrit vers 1150, que nous importe le silence d'un maître d'école !

Le *Pamphile* est tout proche de nos romans, et je ne sache pas de poème d'amour qui ménage mieux la transition entre Ovide et eux. Il est tout brûlant de cette ardeur païenne, qui, même dans d'autres petits ouvrages latins de veine érotique, a déjà subi les atténuations imposées par les modes médiévales. Le retour de faveur, dont on soutient qu'ont joui les œuvres les moins édifiantes du grand élégiaque de Rome, coïncide avec le temps où un inconnu rima si agréablement l'histoire de Galathée, de la vieille et du bachelier qui se confie aux pratiques de celle-ci. Tous trois sont restés si proches de la pensée lascive du poète romain, qu'on a pu lui attribuer l'écrit où ils évoluent avec une aimable gaucherie.

Relisons l'élégie romaine (I, VIII) où Dipsas, la *duena*, nous apparaît. Tout y est combiné, dirait-on, pour éveiller l'intérêt de notre critique. Cette vieille est magicienne (1), car elle « fait remonter vers leur source les fleuves les plus rapides », détail qui ne sera pas perdu pour l'auteur du roman de *Troie*, lorsqu'il attribuera à Médée un aussi étrange talent (1261, sq.). Elle connaît les simples, comme Thessala, imaginée par Chrétien, et à l'occasion de qui sa probité littéraire l'incite à rappeler le nom de la redoutable amante de Jason :

(1) Peut-être une autre filiation a-t-elle favorisé et hâté l'introduction du personnage de la vieille, familière avec les conjurations et les philtres dans la littérature. Elle était un personnage réel, la *Striga* de la loi salique en laquelle la crédulité populaire avait foi. Grégoire de Tours ne l'ignore pas (*Hist. francorum*, VI, 35 ; VII, 44), et il serait aisé de suivre la trace de ses méfaits à travers les siècles suivants. Ainsi les auditeurs et les lecteurs de ces historiettes étaient préparés à admettre la vraisemblance du personnage et l'efficacité de sa funeste action.

Si sai.........
d'enchantements et de charaies (1)
Bien esprovées et vraies,
Plus qu'onques Médée ne sot (sut).

Mais son art n'est pas limité à la magie. Elle se plaît à agir sur les humains plus encore que sur les forces de la nature : « Souiller les couches les plus pudiques », voilà son jeu favori. Les propos qu'elle souffle dans l'oreille attentive d'une jeune fille sont déjà ceux que la vieille tiendra à Galathée. Certes, il y a bien des dissemblances entre les deux victimes de cette duplicité. La « pucelle » d'Ovide est pauvre, et depuis l'antiquité jusqu'à Musset, que de fois on l'a répété :

Pauvreté ! Pauvreté ! c'est toi la courtisane,
C'est toi qui dans ce lit a poussé cette enfant,..

Il semble que la suite du récit n'ait guère intéressé l'auteur inconnu de *Pamphile*, qui, une fois la séduction accomplie, nous laisse, assez bourgeoisement, entrevoir une conclusion honorable de l'aventure. Néanmoins, dans les propos de la vieille, soit qu'elle calme les angoisses et endorme les scrupules d'un jeune homme, soit qu'elle triomphe de la pudeur de la jeune fille, il n'est pas un vers qui ne trahisse le lecteur assidu des *Amores* et de *L'Ars Amatoria*. Sans doute Ovide n'a guère pensé à la vierge timide, dont un adolescent, très inexpert et très épris, rêve d'obtenir la main. Ses héroïnes sont des vertus peu sévères, vertus conjugales ou autres, et nos romanciers français se rattachent à lui par une tradition plus directe que l'auteur de *Pamphile*, ou encore celui du *De Nuntio sagaci* (2). L'épouse infidèle du roi Marc ou du roi Arthur, la veuve tôt consolée du chevalier qu'Yvain dépossède de son fief et de sa couche, l'impératrice rusée, qui, dans *Cligès*, cherche le moyen de concilier ses joies adultères avec ses devoirs conjugaux, toutes ces trai-

(1) Formules magiques, comme le folk-lore de nos campagnes en a conservé en si grand nombre.
(2) Autre petit poème dialogué, édité par Jahnke à Leipzig.

tresses, qu'on nous peint belles et séduisantes, n'éprouveraient qu'une sorte de commisération pour l'ingénue que l'amour chatouille, mais dont le cœur tremble à l'idée d'être surprise par une mère irritée. Comme l'héroïne du *De Nuntio sagaci*, cette enfant inquiète de sa surveillante pourrait s'écrier :

Si mater sciret, manibus lacerata perirem ;

ce que la chanson populaire traduit, en l'atténuant, ainsi :

Ha ! si maman le savait
Très bien battue je serais...

Mais la vieille, elle, est authentiquement de la même famille que Thessala de *Cligès*, que Lunète du *Chevalier au Lion*. Son langage, à la fois insinuant, impérieux et pédant, nous remémore les leçons de l'*Ars Amatoria*. « C'est Vénus qui forme la jeunesse. Elle donne de l'esprit à tous ses suivants. Résistes-tu à ses volontés ? Tu resteras une nigaude » (*huic nisi parueris, rustica semper eris*). Et c'est encore sa nigauderie que, dès le début de la conversation, la vieille reproche à Galathée en lui disant que c'est la seule raison de sa pusillanimité :

Hic venit a sola rusticitate pudor.

Dans *Pamphile*, la vieille se livre à d'intéressantes confidences, soit pour accroître la confiance de l'amoureux, désireux de ses bons offices, soit pour le simple plaisir de prolonger l'entretien. Elle a été jeune, elle aussi, et belle. On peut donc lui appliquer ce que Villon dira, plus tard, à son amie :

Ung temps viendra, qui fera desseicher
Jaulnir, flestrir vostre espanie fleur,

et ce qu'un contemporain, ou presque, de l'auteur de notre vieux poème a déjà exprimé en vers mélancoliques, lorsqu'il met, dans la bouche d'un amant longtemps rebuté, cet aveu plein d'amertume :

Vostre biaus vis (1) ki sembloit flor de lis,
M'est si tornés dou tout de mal en pis
Qu'il m'est avis que me soies emblée (2)...

La vieille a donc plu, elle aussi, et elle a connu la fortune :

Divitias habui multas, dum floruit aetas.

Mais les ans ont passé, et l'isolement est venu, compagnon ordinaire de la sénilité approchante. La voilà réduite, parce qu'elle connaît la gêne, à implorer la bienveillance d'autrui. Pourtant une pudeur l'arrête (... *tanta referre pudet*), et il faut l'insistance obligeante du jouvenceau pour la décider. Ce qu'elle réclame de lui, c'est moins un présent (on lui en a offert) qu'une marque de confiance. A la jeune fille qui l'accueille froidement elle répond, non sans dignité : Vous croyez, dit-elle, que c'est l'appât d'une récompense qui me détermine ? Quelle erreur ! Je suis pauvre, il est vrai, mais ma pauvreté me suffit !

Nam mihi sufficiens est mea pauperies.

En réalité, cette vieille est aussi âpre que retorse. Au milieu des exhortations dont elle offre à Pamphile le réconfort, elle glisse adroitement un appel à sa sensibilité. Mieux encore ; elle feint de le croire ingrat : « Quand tu auras obtenu ce que tu désires, il se peut que tu me refuses mon dû. » Et lui, de la rassurer, de lui renouveler ses promesses, dont elle critique l'imprécision. Elle, du moins, tient tout de suite ses engagements, et le dernier mot qu'elle prononce, le dernier mot de l'œuvre, est un rappel de ce qu'il lui a été assuré : « Heureux par mes soins, ne m'oubliez pas. »

Dans un autre poème, c'est la nourrice qui, pareille à celle de la Juliette de Shakespeare, facilite à l'amant l'accès des lieux, où la surveillance jalouse d'un père retient une jeune innocente. La ruse qu'elle emploie est

(1) *Visage.*
(2) *Ravie.*

grossière ; mais le poète n'y regarde pas de si près. Alda est l'amie de la sœur du jeune Pyrrhus, qui l'aime et la convoite. Or Pyrrhus ressemble, à s'y méprendre, à cette sœur accueillie sans défiance par le père d'Alda. On devine le reste. Comme Achille mêlé aux femmes et, sous la robe de laine, se glissant dans la couche de Deïdamie, de même Pyrrhus va mettre à profit cette fatale confusion. Un mariage *in extremis* arrangera tout.

Malgré la dextérité de main et la rhétorique facile des auteurs, connus ou ignorés, de ces pseudo-comédies, qui ne sont que des contes légers, une certaine monotonie s'y insinuerait, et il s'en dégagerait, à la longue, un insurmontable ennui, si, autour de cette immuable trinité, la jeune fille (ou l'épouse infidèle), l'amant et l'entremetteuse, d'autres figures n'apparaissaient. Plus ou moins fidèlement dessinées d'après nature, ou encore empruntées au théâtre antique (que Molière lui-même n'a pas dédaigné), ces figures sont généralement grotesques.

C'est, par exemple, le *spurius* qui, dans Alda, est le répugnant héros d'une scène de taverne. Ce sont dans *Geta* les deux serviteurs qui, renchérissant sur la fable antique renouvelée dans *l'Amphitryon* du grand comique, se querellent, chacun voulant charger l'autre d'un fardeau pesant pour ses épaules. De même, dans *Babio*, Fabius est une sorte de Scapin plus grossier. Ailleurs encore on entrevoit, à la cantonnade, des personnages grimaçants, dont la vulgarité savoureuse n'a pas été perdue par nos auteurs de romans.

Car d'où viendraient ces vilains qui, on ne sait trop pourquoi, fournissent à Chrétien et à ses confrères des effets de contraste ? Tantôt ce sont des êtres plutôt difformes :

> Un vilain qui ressembloit mor (maure)
> Grant et hideux à desmesure (à l'excès).

Tantôt ce sont des êtres physiquement semblables aux autres, mais moralement inférieurs. Les pères adoptifs

des deux enfants du roi dans *Guillaume d'Angleterre* appartiennent à cette dernière catégorie, et leur conduite autorise et fortifie la doctrine de classe de l'auteur (1).

En somme, il y a moins de raffinement, plus de sincérité et d'observation juste dans ces petits récits, dialogués en un latin souvent très simple, que dans les œuvres écrites en langue vulgaire. Et aussi, par leur façon de traiter leur sujet, par les personnages secondaires, par la rusticité des sentiments, ils se rattachent plus directement à Rome. Le roman de Chrétien de Troyes et de ses contemporains semble avoir été écrit pour une élite dédaigneuse et exigeante, qui en imposait les thèmes (pensez à Chrétien et à la comtesse de Champagne, lui donnant « la matière et le *sen* » de son *Lancelot*, c'est-à-dire certains développements d'ordre métaphysique, dont elie raffolait, et jusqu'aux ornements d'un style tôt figé). On voit par là quelle fut l'erreur d'un grand maître gourmandant la critique parce qu'elle s'intéressait à la résurrection du *Pamphile* et d'écrits analogues :

> Il ne faut pas vouloir, écrivait Gaston Paris, rendre vivante cette littérature du moyen âge qui ne l'a jamais été ; elle se compose essentiellement d'exercices d'école (2).

Combien plus fondé s'avère ce jugement d'un autre maître, qui avait consacré une attention moins prévenue à cette littérature de clercs :

> A partir du XIIIe siècle, on lisait indifféremment des poètes latins ou des poètes du XIIe siècle. *Le latin était traité comme une langue vivante*, car c'était la langue des clercs par opposition aux langues des laïques (3).

Et quel est, après tout, le temps où les clercs, c'est-à-dire les hommes lettrés, n'ont pas eu la direction suprême des lettres ?

M. WILMOTTE.

(1) Voyez 1358 sq., 1475, sq., 1448, comparez : *Erec*, 6912, 13 ; *Gral*, 3245, sq.
(2) *Revue critique*, 1874, II, p. 196, note 3.
(3) Thurot, *Notice et Extraits des manuscrits*, XXII, 2.

LA ROSE AU FLOT

LÉGENDE DU POITOU

—

A la Mémoire amicale, héroïque
et fervente d'Adrien Mithouard,
reconstructeur d'Occident.

I

N.-D. DU SILENCE

« C'est là, » dit-il,
« toute cette île
« qu'envahissent les prêles,
« où la viorne stérile étouffe les ceps aux treilles,
« toute cette île belle
« fut un grand jardin fleuri de cœurs frêles,
« aux roses-reines, aux lys royaux pareils ;
« l'ordre était jeune (d'années, non de noblesse)
« et les vingt printemps de la dame abbesse
« en faisaient, non l'aînée sans doute,
« mais l'une des plus vieilles. »

Il sourit, comme un homme, qui s'écoute,
approuve un souvenir et s'émerveille
que tant de choses qui furent le beau jour d'hui
ne soient plus qu'un lent conte aux lèvres d'un vieillard :

« ... Selon son vœu,
« sous l'eau qui toujours fuit,
« elle dort
« parmi les nénuphars... »
Puis, sortant de sa rêverie :
« Oui,
« car au long de la charmille (jeune alors),
« sur cette prairie basse qui boit à même l'eau,

« ce n'était qu'ombres mouvantes dans les lents soirs d'or
« (quand Juin hausse au zénith le beau flambeau
« qu'il prit des mains de Mai moins hardies où plus frêles).
« Et ce n'était que jeux,
« rires gagnant de proche en proche :
« un gazouillis de ritournelles !
« L'eau traîtresse mirait qui trop l'approche
« (hélas !)
« et des paroles fraîches, sages ou folles,
« trilles ailés de jeunes filles
« que redira, tantôt, l'écho des rossignols...
« Puis, soudain,
« dans le crépuscule, au son des cloches,
« parmi l'encens brûlé par mille fleurs,
« montait, à l'unisson, le chant des heures,
« sévère et grave et sans reproche...

« Ecoutez ! » nous dit-il :
et nous croyions entendre
— dans l'ombre de la nef, aux cent fleurons d'ogive,
allongée maintenant, jusqu'aux joncs de la rive,
et dentelant, dans l'eau, un ciel bleu tendre
aux nuées roses de bergeries, —
nous croyions entendre
(brise du soir parmi la cime d'un grand pin)
le chant lointain...
qui prie et dit que tout est vain
hors quelque idolâtrie,
que tout est vain,
poussière et cendre,
oubli...

Et nous nous serrions la main...

« C'est là », dit-il ;

Or, dans l'eau lasse,
lente et lasse d'avoir coulé,
une arche du pont écroulé
précisait, de sa courbe basse,

le mirage émouvant d'un long regard baissé :
d'un beau regard qui rêve, ayant songé,
me disais-je ; mais lui :
« Voici la pierre armée. »
et, sous la mousse grise frangée d'orange,
nous lisions, du doigt, sur l'écu lozangé,
dans le recul, soudain, des siècles et des fables :
Lusignan *! aux merlettes d'or sur champ de sable.*

Il reprit, de sa voix d'aïeul :
« Quand elle vit la fleur s'en venir sur le flot,
« radieuse et portée par ses feuilles, »
— tel un esquif porte un falot, —
« à même l'herbe agenouillée,
« sans souci de sa gonne trempant, mouillée,
« éblouie du miroir où le soleil poudroie,
« une main à ses yeux,
« l'autre main étendue
« pour accueillir la rose entrevue, attendue,
« elle se penche, hélas ! vers la mort qui tout guette... »
— Qui te cueille, à ton tour, et t'emporte, cueillie,
pour le chaste bouquet que sa main grêle lie,
immarcessible Fleur aux pétales de feu
où la Vierge, penchée, accueille, encor, son Dieu (1).

Née du charme de l'automne émerveillé,
surgie, comme un pur lys,
du poème vivant que l'heure d'or déclame,
voici, éblouissante et calme,
la vierge au sourire assagi,
revoici, vive, la dame,
la dame de grâce,
debout, encontre l'arche blasonnée :
ses pieds effleurent l'eau moirée
où, dans le rayon qui la crée,
l'image oscille
et puis, s'efface,
à peine née...

(1) **Il est né d'une vierge aspirant une rose. —** ***L'an neuf de l'hégire*****, v. 62.**

Mais lui (nous détournions nos yeux de pleurs noyés) :
« Lorsque le marinier
« l'eut posée, frêle et blanche, sur la berge,
« des deux bras sur son cœur ployés, »
— du geste sacré de la Vierge ! —
« elle serrait la fleur comme fraîche-cueillie, »
— ardente, tel un cœur, entre ses longs doigts effilés,
ardente du feu rouge des cierges
qui l'ont veillée ! —
« et cette rose était encore telle,
« entre ses tendres mains croisées sur elle,
« alors qu'on la mit au cercueil, »
— fraîche, comme sa main vive l'aurait cueillie
pour le beau bouquet qu'elle lie,
avant la messe, fleur à fleur :
une rose, un lys, pour chaque erreur,
en pénitence des péchés ! —
« et, quand on releva sa tête
« envers la rose encor penchée, »
— pour, qui sait ? un baiser sans blâme ! —
« ses lèvres pâles souriaient. »

Il s'était tu, et l'ombre
(où vous vous miriez, mon rêve)
au pied des aulnes de l'autre bord
étoilait son miroir d'un feu de cierges :
rayon suprême aux coupes en feu des nénuphars...
« Là dort la vierge
« mitrée, en simarre d'azur clair,
« et, auprès d'elle, sa frêle houlette d'or ;
« la nuit, son auréole éclaire la rivière... »

Déjà la barque, poussée en un lent geste égal,
glissait aval,
courbant la souple grâce des roseaux...
Aux ormes, s'ajourait la rose des cathédrales.

Or, celles-là qui vinrent, plus tard,
s'abriter dans cette ombre,
— Ombre agrandie, ce soir, d'être ainsi veuve et vide

de tant d'âmes ardentes éteintes comme des lampes,
de tant de grâce
et de rires priés sur des musiques de danse, —
se voulurent une règle aride,
le voile noir,
le cilice, le silence...

Il vint sur elle :
Ces défuntes années leur furent comme un scandale :
L'abbesse enfant, béatifiée,
sourit, dit-on, aux eucologes ;
Elles firent de prière froide son piédestal ;
eurent honte de sa joie devant le Crucifié ;
honte du grand amour qui survit en son rire :
on détruisit, croyant purifier sa gloire,
un livre lumineux où chantait sa mémoire.

Mais l'ordre s'éteignit avec la flamme
du vain bûcher expiatoire :
« on oublia jusqu'au nom de la dame. »

II

LA NAISSANCE DU POÈME

La vision vécut en moi de ce doux soir,
enluminant le conte du vieillard :
halo de légendes, lueur d'or de cierges,
faits d'ombre et de clarté, de rêve et de pensée,
où se préciseraient des grâces trépassées
et le geste étonné d'une main pâle et fine
sur des lèvres mi-closes en un demi-sourire...
Et n'osant s'avouer ce que le cœur devine.

Or, j'avais pris des lèvres du vieillard
ces lambeaux de légende puérile,
comme j'eusse pris d'entre ses mains débiles
les feuillets arrachés de quelque livre
fruste et sans art,
mais profond et subtil :

Ainsi que celui qui écoute et s'en étonne,
j'entendais rire et pleurer un vieux conte :
note essorée d'un oiseau ivre
beau cri jailli d'un cœur qui se délivre,
— voix que j'avais guettée ! —
qui, s'évadant, se sent des ailes et monte
dans le ciel embrasé de quelque arrière-automne,
vers un avril perdu par delà l'autre été ;

O refrain printanier qui sonne encor !
rire de qui ne veut pas voir
le chrysanthème pâle entre les feuilles d'or,
vers l'étang, embué d'une brume d'octobre,
où se mire, déjà, rigide et dépouillée,
la berge où frissonnaient, tantôt, les peupliers !

Pèlerin du bel automne essentiel,
à quelles sources ne mirions-nous notre visage,
doublé de se sourire, ainsi, contre le ciel,
mêlé aux mélodies du paysage ?
Comme nous surprenions la mobile pensée
affleurant, en sourire, à notre lèvre :
sage ? insensé ? qui le dira ?
nous scrutions du regard nos yeux de fièvre,
nous fixions nos yeux, à les faire baisser...

Feignant (était-ce feindre ?)
de ne la pas connaître,
nous bravions, de loin, sans trop la craindre,
notre pensée, à son tour inquiète :
ainsi, le poème, prêt à naître,
vint-il (ô surprise) à fleurir,
— comme monté des profondeurs, éclate
un nénuphar, soudain, au miroir de la source
où puisait mon regard sans honte de s'y lire :
fleur pâle, bouche effleurant mes deux lèvres écarlates,
n'es-tu le baiser vain en qui son âme expire ?

III

LE PÈLERINAGE

Le grand perron de pierre s'effrite ;
le seuil s'enlise
d'une herbe grasse aux mille marguerites ;
des balustres, disloqués, gisent ;
les marches se disjoignent,
usées de quels pas, jadis lourds ou vifs ?
il faut forcer la porte que barre, seul, un if,
gardien des fastes séculaires
dont l'or, en trace aux voussures, témoigne.

Sous la poussée de ton bras clair,
les volets aux gonds lâches s'entr'ouvrent, las de clore
le secret dérisoire des vieilles salles mortes...
Ah! rejetons, à deux vantaux, la porte!
Ombres aimées, en fuite aux corridors,
se pourra-t-il, ici, qu'on vous rejoigne ?

Or, voici que l'Amour emplit de son parfum,
de joie éternisée et de plaisir défunt,
les vastes corridors et l'escalier de pierre :
repoussant les vantaux, rompant le lien des lierres
du geste exubérant qu'à peine vous osiez,
et, tel l'avril se penche aux sources refleuries,
voici qu'il éblouit les glaces rajeunies
du grand rire éclatant, qu'y mirent les rosiers,
jailli de la terrasse où veillent deux tourelles
effeuillées vers l'azur en vol de tourterelles !

L'espoir prévaut : la mort est ce qu'on réalise ;
le baiser qu'on se donne est douloureux et vain;
la joie anticipée aux serrements de mains,
le rêve entr'aperçu ! survit seul aux désastres;
et ce qui n'eut pas lieu n'est jamais le passé.

Ainsi, désir puissant d'être irréalisé,

tu vis, tu brûles, ici, du même feu farouche,
— rosiers de la terrasse, blanc vol de la tourelle, —
futur éternisé, flamme surnaturelle,
que n'a pas étouffée le baiser de deux bouches !

IV

ÉVOCATION

Le glorieux midi hallucinait l'espace :
une voix, dans le jour, sonnant comme une vielle,
semblait lointaine, légendaire, surnaturelle,
et mêlait, à l'éclat visionnaire
vibré au contour mobile des pierres
et des arbres montés comme des flammes roses,
l'irréel de l'ombre à la clarté des choses :

Car l'intense lumière, autant que les ténèbres,
palpite de fantômes souriants ou funèbres,
et l'œil intérieur semble plus clairvoyant
quand le jour au zénith, étale, va noyant
d'un halo d'au delà les formes de la vie,
que sous la nuit illimitée qui l'unifie.

Dans la lumière émue en ondes d'harmonie,
notre âme frémissait au rythme indéfini
et transcrivait en mots si clairs à mon oreille
l'hymne ébloui que, sur ma lèvre, il m'émerveille :

« *Connaissons notre amour obscur et merveilleux*
« *et que nos âmes, embrasées,*
« *nouent l'étreinte indénouable, refusée*
« *aux bras de chair frêles et oublieux ;*

« *Enlaçons-nous du refus volontaire*
« *de cette heure illusoire qui sonne et tombe*
« *parmi les feuilles gisant à terre ;*

« *Et que le geste avide*
« *qui nous attire et nous rejette,*

« étreignant tout ce vide,
« se ferme sur le Poème, ô mon poète !

« Usons de la puissance terrible et tendre
« dont Dieu fait maître qui l'ose assumer :
« tuons la mort mortelle !
« que d'autres, sans comprendre,
« ont laissé naître :

« La perverse ! ne naquit-elle
« dans le fruit qu'on partage ?
« au geste d'Eve offrant et d'Adam qui accepte ?
« ne saurait-elle mourir, poète sage,
« du geste inverse,
« la mort inepte !

« Voyez, cette journée parfumée :
« Je vous ai aimé comme on aime Dieu ;
« mon amant Dieu donné, ne m'avez-vous aimée ?
« ne fut-elle sonore et belle,
« notre journée !
« du chant ailé des mots d'amour ?
« pensez-vous qu'elle ne doive être éternelle ?
« n'avons-nous dit : toujours ?

« Et laisserons-nous languir, jusqu'à mourir, la flamme
« qui nous exalte et nous soulève ?
« ne seront-elles que fumée, nos âmes ?
« cendre et poussière, notre rêve ?

« Nous consumerons-nous, à deux genoux,
« feux follets du désir
« que l'aube efface !
« flambeaux de cire,
« cierges vacillants et que d'autres remplacent
« sur l'ardente herse de la vie,
« à l'infini, sans espoir de la Grâce !

« Ah ! tais-toi !
« oui, je souffre, tu es torturé :

« angoisses d'aube, joies
« vastes comme la durée...
« (le parfum de ces lys
« met tous mes mots en fuite),
« le mot des douleurs, bien traduites,
« sera, je crois : Délices !

« Sachons que plaisir et bonheur s'opposent...
« (voici le soupir enivrant des roses !)
« Silence, mon amant ! je t'aime trop
« pour te perdre au seuil clair de mon éternité,
« comme fit l'Autre,
« mère éperdue des larmes vaines,
« des éternels adieux,
« mère tragique des affres surhumaines,
« fautrice, ah ! de la mort de Dieu ! »

Le soir s'en vint ; nous écoutions la vielle
silencieuse, et la Voix qu'elle mène,
plus lointaine et plus claire encore
que rayonnée aux cordes de l'aurore,
montait, chantait, — oh ! l'alouette d'or,
inapaisée, surnaturelle :

« Regarde, par delà l'allée,
« brûler cette ombre étrange
« qui scintille et frémit :
« ne sens-tu pas en toi assez d'ardeur ailée
« pour t'embraser dans l'infini
« aux mille soleils lointains du chœur des anges ?

« Ah ! mêlons-y nos âmes :
« ne suis-je ton amante ?
« ne sommes-nous des Appelés :
« c'est, roulées en elles-mêmes que ces flammes
« se nourrissent de la joie ardente
« de refouler la nuit immense et constellée !

« Victoire ! et pour n'avoir cédé

« au désarroi des vains épithalames,
« nous voici, l'Homme avec la Femme,
« debout au seuil du Paradis repossédé :
« le couple éternellement jeune et joyeux ;
« oublie (ne l'y aurai-je aidé ?)
« Oublie Lilith et ses cheveux soyeux :
« ne l'ai-je pas guidé
« du regard de mes yeux ?
« ne sembla-t-il
« qu'au geste ainsi, de nos mains enlacées,
« nouant d'éternelles fiançailles,
« un neuf soleil subtil
« jaillît,
« perçant le vitrail de notre âme unique
« du pur feu clair de la pensée ?

« Et, comme les amants
« sous la première aurore qui rougeoie,
« ne nommerons-nous les choses au jardin frais éclos,
« selon la joie ?
« en un sanglot !
« tenez :
« voici la Rose !...

« Gardons ces yeux éblouis, ces oreilles
« harmonieuses et toutes ces merveilles ;
« brilleraient-elles jusqu'à l'aurore sans fin,
« o pensée de mon âme, âme de ma pensée,
« sans l'adieu que te jette ma voix de bien-aimée,
« en un cri de triomphe, où ta voix s'est unie,
« scellant ma lèvre aux tiennes mieux qu'en un sourd baiser,
« du même cri jeté,
« par delà la pénombre humaine dépassée,
« vers le seuil où survit ce qui n'a pas été,
« O mon amant de toute, pour toute éternité. »

V

LE CŒUR PACIFIÉ

Sous l'aube fine et pâle,

nous rêvions encore, adossé à l'érable,
et l'or, gouttant des branches charitables,
accumulait sur nos genoux
le trésor dérisoire des fastes de l'automne.

Nous écoutions, ainsi que l'on écoute
dans l'attente d'un mot suprême ;
depuis longtemps, sans doute
(depuis toujours, peut-être) :
car l'orée, d'une frange d'ombre,
dentelait, au loin, l'éteule ;
l'aurore, d'un grand rire, incendia les meules !

Alors, debout, appuyé aux balustres,
nous suivions, des yeux, son arroi déployé :
la colline, mirée entre les vieux noyers,
projette sa pinède sur l'azur
et semble couronnée,
de myrte et de laurier, comme une ville auguste ;
le ciel immense est pur
comme vos mains aumônières, champs moissonnés,
ô terre juste !

La brise saine ondule au regain des prairies ;
la route du coteau, que leurs pas ont gravie,
— comme un lien tombé
du bras, au faix léger, de ces glaneuses matinales —
se love à la montée et s'étire au plateau ;
nous écoutions tonner les vannes, au loin, aval,
et les mots du vieux conte s'accorder à la vie.

Nous devinions l'écho de ce divin prélude,
et le retentissement en l'âme de l'amant
de ce bruit d'aile qui s'efface au firmament :
Nul doute n'aura terni ta sainte inquiétude,
légende énigmatique et claire comme la vie :

« Cela, ne me l'a-t-elle dit ce soir suprême ?
« et moi, en transcrivant, sans art, tout ce poème,

« n'ai-je oublié les mots silencieux et clairs
« que rayonnaient en rythmes de lumière,
« mieux que les cordes d'or de quelque lyre,
« sa beauté, sa jeunesse, sa joie, sa foi, son rire ?

« Et si j'ai voulu mettre en mots humains
« ce que disait un geste de sa main,
« une ombre glissée sur sa lèvre en fleur,
« le reflet d'une boucle sur sa joue,
« le ruban qu'elle noue, qu'elle dénoue
« et laisse flotter au pli de sa robe,
« la rose qu'elle cueille et que je lui dérobe...

« Et puis l'élan qui la dresse comme pour un essor !
« le froufrou de sa fuite au mur du corridor ;
« la porte retombée... à jamais !... et, toujours,
« et pour l'éternité ! la gloire de l'amour.

« N'a-t-elle parlé, ainsi ? entre les cyprès noirs ?
« au seuil de cette nuit si claire qu'on put voir
« voltiger le sourire de ses yeux à ses lèvres :
« comme s'il eût passé sur elle, en ombre, une aile
« d'archange, modelant (au gré de quel orfèvre ?)
« sa beauté, d'une lueur immatérielle. »

VI

LA LÉGENDE

Comme la bruyère et le buis
— gerbe au manteau de l'âtre
rameau du bénitier —
unissant l'hier au beau jour d'hui
— chanson de pâtre,
avés que récitiez —

La Légende naît, ici, naît et fleurit,
prend racine parmi les pierres qu'elle émiette,
s'effeuille et refleurit, au gré de cent poètes,
avec les genêts d'or, au printemps, à l'automne
la Légende belle, la Légende bonne.

Bergère aux landes égarée,
parfum charnel et pur des roses,
éternelle verdeur des yeuses,
la Légende, verbeuse et parée,
séduit la Raison soucieuse,
fait sourire le Temps morose ;
comme le printemps et l'automne,
jamais la Légende n'étonne.

Comme le lierre que nul n'émonde,
elle braverait la mère Eglise
qu'elle décore, qu'elle féconde,
si, souriante sans surprise,
selon le conseil séculaire
du rire de ses fleurs de pierre,
celle-ci n'en assumait le clair parfum de nard,
et n'en levait au ciel le poids bavard;
— léger, à qui soutient le faix du monde, —
le poids loquace, léger, ailé,
— parmi ses cloches en volée —
telle la clef de voûte une nichée d'arondes.

Nier ? Sourire ? et qui donc l'oserait ?

« Il vécut, là, parmi la roseraie ;
« il referma le livre
« en respirant la rose qu'il venait de cueillir ;
« il referma les yeux, dans un sourire,
« sur la rose et le livre qu'il venait de relire.

« Et la tête appuyée aux mousses de la pierre,
« bercé par cette eau vive où des voix d'anges prient,
« il s'endormit,
« la rose ardente contre ses lèvres soudain pâles ;
« et la fleur, échappée d'entre ses doigts raidis,
« flotta aval,
« au gré du flot tumultueux...
« la veille même du jour où, à l'appel de Dieu,
« (je vous l'ai dit)
« elle s'en fut le retrouver en Paradis. »

Parfum de rose où s'est confondue leur haleine,
en l'hymne que la brise accorde au chant des cloches,
leur âme s'essora, une enfin ! et la même,
pure et telle que, s'il est, quelque part, un reproche
aux choses que voilà, — qu'on les conte, qu'on les vive, —
nul, ici n'en a formulé ;
et la rose missive
s'en va où, selon Dieu, elle s'en doit aller.

« Près de ce grand rosier aux fleurs fanées,
« dix fois séché par les années,
« dix fois renouvelé de souche
« par mainte main experte de bien-aimée
« à ses pétales parfumée ;
« cent et cent fois multiplié
« — comme un baiser passé de bouche en bouche,
« aux assemblées ! —
« On dit, aussi, que, penché sur le parapet,
« à l'heure où les cloches sonnaient,
« il a lancé au flot la rose où ses deux lèvres
« avaient posé le mot d'amour reçu en rêve ;
« si bien que celle qui l'accueillit dans son sein
« sut l'heure du rendez-vous de la sainte et du saint. »

Et puis, de voix plus leste :
« Pour jeter, par-dessus l'épaule, à la rivière,
« une pincée d'effeuillaison, »
— Il fit le geste, —
« il nous vient maints amants qui cherchent leur raison,
« de France et des pays d'au delà la frontière :
« tenez, on lit cette oraison
« par quoi les vaines amours sont pardonnées ;
« chacun peut bien la dire, pour lui et son voisin ! »

Il cueillit avec un sourire
la rose, — la dernière, —
que je pris de sa main,
y glissant, en retour, une monnaie...

En quel coffret as-tu dormi, abandonnée ?
Rose d'antan, qui te réveilles, révélée
dans l'ombre émue au vol de ton ivresse ailée ?

Sur la fontaine où goutte une lune voilée,
mon baiser, pose-toi sur l'onde : l'Une est née
de l'écume, et cette Autre y but le philtre amer :

Je pense à vous, Sapho la Chaste, Dionée,
à la Rose qu'éclôt une vague étonnée,
à l'autre Fleur qui Chante et tombe vers la mer...

A toi, lys qu'a brisé sa brutale folie,
O fleur parmi les fleurs, Ophélie, Ophélie...



L'ENVOI DU POÈME

La ronde ailée des heures
tourne sur la prairie ;
pas une qui demeure,
qu'elle pleure, qu'elle rie ;

Elles fuient, entraînées,
vers le couchant de gloire...
Quel soir (de quelle année ?)
se mire au flot de Loire ?

Qui voudrait ressaisir,
fantômes clairs et chantant,
la Rose du Désir
qu'on jette au flot du temps ?

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN.

Amboise, Août 1921.

JEUNES FILLES

—

I

Jeunes filles, qui avez peuplé ma jeunesse, je songe à vous, ce soir. J'étais grave et sensible, souvenez-vous, et toujours semblable à moi-même, — mais vous réclamiez l'insolence, puis le respect ; vous haussiez imperceptiblement les épaules, votre voix absente murmurait : « Mon ami... » D'autres jeunes hommes autour de moi ne s'attachaient guère à vous plaire davantage (du moins je le croyais), c'est pourquoi il me semblait que, de ce rang où je nous voyais tous alignés, votre main me tirerait un jour, me commanderait de m'avancer à la face du monde, de vivre pour quelque chose, pour vous peut-être. Vous étiez là toutes sous un même visage, puis différentes, et il n'y avait plus que l'arabesque de votre caprice qui fût toujours exactement possible, identique à combler nos rêves. Vous gravissiez l'escalier du château, sérieuses et lentes, avec ce long regard comme un sourire, comme un reproche laissé derrière vous. Vous ne faisiez guère attention à nous, et c'était bien là le plus doux déchirement, le tendre plaisir le plus proche de la passion. Vos cœurs étaient de marbre, votre chair était belle et sans aveu. Vous portiez des noms hautains comme un secret, vous vous nommiez Stéphanie, Yolande, Isabelle, et vos noms suffisaient à bercer notre première rêverie, notre première rêverie hésitante, émerveillée, celle que nous faisions avant même de vous avoir regardées au visage. Yolande, votre nom était droit comme un if sous la lune, nous vous promenions en bateau, les

gondoles chantaient. Stéphanie, vous étiez châtelaine dans une robe de brocart à ramages ; Isabelle, nous avions envie de vous consoler de toute la peine que vous portiez jalousement du mois de mai en allé ; vous étiez perdue, errant au bord du cercle de nos pensées et, tout à coup, notre tendresse s'élargissait comme un remords, vous baignait toute : vous étiez prisonnière.

Jeunes filles, vous ne ressembliez guère à des femmes, vous ressembliez à l'amour. J'écris *vous* et j'écris *nous*, mais je sais bien en somme qu'il n'y avait auprès de moi aucun compagnon dont les pensées eussent cette même façon d'être jeunes et de chérir ; et vous-mêmes, n'alliez-vous pas, toutes ensemble, vous diriger comme des servantes vers celle qui se tiendrait debout, souriante et grave, au milieu de votre foule; n'alliez-vous pas lui confier d'être à elle seule tout votre charme et tant de variété ? Ah ! je sais bien que nous ne poursuivions par le monde que votre unique image, Yolande, ô vous, Stéphanie, ou bien était-ce vous, Isabelle, qui gardiez derrière vos enjouements la réserve de ce sourire qui m'enchaînerait soudain, qui ferait de moi le captif du premier jour de la vie? Mais la limpidité de la belle fontaine n'était point encore troublée, nous flattions en véritables jeunes hommes le cou de la chimère, sans songer au monstre qu'il faudrait enchaîner un jour. Nous avions vingt ans et, voyez-vous, sans qu'il soit besoin de vous convoquer, déjà vous m'entourez à nouveau, René, Rodolphe et vous, Tiburce, déjà nous échangeons ces mêmes propos timides et passionnés, déjà c'est devant nous, ô jeunes filles, le pluriel de vos jupes claires et ce beau visage anonyme qui n'a que le pouvoir de la grâce et du plaisir.

Tiburce, ah ! voyez-vous, il n'est rien que ce temps où, pour répondre au sourire, notre seule arme était le sourire, où nous nous serions tués pour ce qu'il y a de défi, et non de passion, dans le geste de mourir, où chaque fil de l'enchantement qui nous liait aux jeunes filles

n'était qu'un fil d'or, et si léger! Où, si l'on nous avait parlé de combat, nous aurions cru entendre qu'il ne s'agissait que de conquête. Où le Printemps bleu qui sonnait sur nos vies était salué par nous, non comme un créancier, mais comme un camarade. Où cet élancement douloureux du cœur, nous le nommions volupté, parce que notre folle sagesse annexait la volupté aux murmures du soleil, savait bien, parbleu, que saluer la vie est volupté. Nous avions des tonnelles et des jardins, des certitudes de bonheur, des championnats de tennis. Vous nous apparteniez, ô jeunes filles, comme l'horizon, comme l'insolence de notre âge. Vous passiez, souples et claires, à trois pas vous détourniez la tête. Nous n'avons jamais cherché à prendre vos mains (il y avait les femmes), nous n'avons jamais eu que l'échange de propos mesurés et frivoles ; il nous suffisait que vous fussiez là, il nous suffisait de chaque jour vous contempler. Vous étiez merveilleusement jolies. Non pas belles (il y avait les femmes), mais jolies. Les roses avaient été créées pour vous, rien que les roses, peut-être aussi les lys, les iris, tandis que toutes les autres fleurs étaient réservées à ce sexe cruel dont nous savions bien qu'il fait souffrir, et qui nous dominait par son expérience de la vie, de l'argent, du plaisir. Rien ne vous avait effleuré, et les regards que nous posions sur vous, il fallait bien qu'ils fussent clairs, radieux et purs. Vous ne comptiez en somme guère dans nos vies, car vous représentiez la perfection dont on se détourne pour aller au défaut, la perfection à laquelle on s'habitue ; vous ne comptiez guère, puisque vous étiez la forme de nos pensées, puisqu'on ne prête guère attention au mode qui fait que l'on pense. Je me souviens qu'un matin, couché dans une prairie, au centre même de la nature et du Printemps, devant moi qui n'avais garde de rêver, je vis se former soudain l'image d'une jeune fille ; elle naissait en trois secondes comme l'herbe avait mis trois semaines à pousser, comme le soleil avait

tendu pendant une heure vers ce point du ciel qu'il atteignait ; elle naissait par une nécessité à laquelle je n'avais point d'autre part que de sentir et de vivre. Elle était longue et nonchalante, elle souriait, et je perçus soudain, pour l'oublier de même, la musique de mon bonheur.

II

Peut-être était-il fou d'être si sage. Peut-être faut-il souhaiter boire la coupe d'oubli à chaque âge, puisqu'il y a dans notre vie tant de vies qui se souviennent. Cerf-volant de ma dixième année, je vous regrettais à vingt ans, dans ce même temps où les jeunes filles qui ne m'intéressaient guère préparaient pour ma trentième année le regret puissant du souvenir... Mais ceci est la fin de mon histoire, ceci me conduit trop hâtivement au troisième chapitre, de même que, chaque jour plus rapide, le vol blessé de la vieillesse dérive vers la mort. Laissez-moi baisser les yeux sur cette page où, faiblement, luit la blancheur d'autrefois; laissez qu'il y ait ce regard un instant appuyé... Il faut que j'écrive ce bref deuxième chapitre.

... A présent, je vous vois encore venir. Vous êtes trois, vous vous tenez par la main, vous avez cette même souplesse qu'ont dans vos paroles, dont la fluidité de vos regards serait les voyelles, les consonnes. Stéphanie, vous marquez sur vos rivales cet avantage d'un grand nom plein de pudeur, Isabelle, vous avez ce privilège qu'on ne vous appelle qu'en soulevant une rumeur d'abeilles, mais vous, Yolande, qui vous tenez droite et mince, frêle comme un secret, c'est vous, je crois bien, que je vais préférer. C'est avec votre cœur que je jouerai, pendant que je puis encore m'approcher d'un cœur comme la joie confuse d'un enfant va vers les vacances. Venez, nous allons feindre l'amour. C'est un joli jeu qu'on chante, c'est, vous le savez bien, ce madrigal où les voix se poursuivent et, de ne pouvoir jamais se rattraper,

finissent par éclater d'un même rire, à l'unisson. Venez. Il n'est besoin que de convoquer la matinée ; tout le reste, nous en avons le point de fraîche maturité, nous en avons l'usage. Surtout, il ne faut pas craindre d'avoir à penser et que tout ce qui vient nous donne à réfléchir ; l'univers qui dort dans nos livres n'est point celui que caressent nos regards. Voyez ici : un pinson siffle, espèce infailliblement botanique, si notre fugace souci dévie au soin de le classer. Voici un cèdre, variété ornithologique du plus haut intérêt : M.Geoffroy Saint-Hilaire l'étudia d'une manière approfondie dans son beau livre sur *les Plantes de l'Europe centrale.* Ce lac a été creusé par des sédiments de l'époque tertiaire, voilà ce qu'il fallait savoir : maintenant, donnez-moi vos regards. Donnez-moi vos regards qui sont bleus, donnez-moi ce plaisir bleu. O mon adorée que je n'aime pas du tout, votre bouche est une cerise (je vous le dis sans y penser), venez-vous faire des ricochets sur le lac bleu ? Vous verrez ça, Yolande...

...

— Yolande...

— Oui...

— Pourquoi boudez-vous ? Et puis, ce thé de demain, si vous voulez y aller, je ne veux pas vous contraindre à notre partie de tennis habituelle...

— Je ne boude pas. Pourquoi avez-vous les cheveux blonds ? C'est agaçant de penser que ma famille veut que je me marie au cours de ma vingtième année...

Je crois que j'aimerai l'amour, puisque, en attendant, c'est certain, je vous aime. Aimerai-je, Yolande, aimerai-je les femmes ? C'est bien difficile à dire (encore un ricochet sur le lac bleu), puisqu'en plongeant mon regard dans votre regard, j'y vois des fontaines, ce jeu de reflets que balance la forêt, et le goût des vacances, puisque vous-même ne daignez pas être jalouse de tout ce que je rencontre en vous-même, et qui n'est pas vous. Mais,

pourtant, vous soupirez : c'est donc que vous pensez, c'est donc que vous avez sur moi-même une minute d'avance dans la vie. C'est donc que, déjà gonflée du pressentiment de l'amour, votre gorge lui adresse ce premier pathétique appel que vous-même n'entendez pas. Et moi qui suis là, qui vous regarde, pénétré de cet étonnement profond dont, demain, je saurai si bien m'étonner, m'émerveiller peut-être...

III

Oui, tout cela, jeunes filles, tout cela fait de la mélancolie pour plus tard. Beaucoup de mélancolie pour plus tard. Beaucoup de mélancolie pour beaucoup de choses, pour vous d'abord, qui êtes devenues ces mamans que nous n'avons même plus la curiosité de rencontrer, pour nous ensuite, pour ceux que nous étions. Voici que je ne puis déjà plus parler de vous en jeune homme, — vous le voyez bien à ce manque d'insouciance de chacune de mes phrases, à cet arrière-sanglot extra-littéraire que je ne puis refouler dans le même temps que j'évoque votre souvenir. Il est heureux que je n'aie pas aujourd'hui le mauvais goût de composer sur vous un livre, le livre de mes vingt ans écrit dans la trentième année : ce serait sinistre; peut-être y pourrai-je songer dans dix ans, ce sera moins funèbre. Aujourd'hui, ne craignez rien, je ne vous ai fait que ce petit signe d'amitié, et je vais tout à l'heure prendre congé de vous. Je vous parle sur ce ton qui, de la jeunesse, a tout au moins le caractère amical. Je nous replace dans cette heure où l'on ne sait pas aimer, mais où l'on pressent si bien qu'on aimera. C'est pourquoi, même à vous, ô sérieuse Stéphanie, s'anime ce point d'or au fond de vos prunelles; c'est pourquoi votre sagesse sérénissime ébauche, — combien inconsciemment ! — le mouvement de se pencher vers moi. Ne craignez rien, vous dis-je : le danger est pour demain. C'est demain que, sortant précipitamment de votre lit, vous courrez

à votre table de toilette, scrutant votre visage dans l'aube grise, collant presque vos lèvres au miroir, anxieuse de connaître quel signe imperceptible, quel détail minuscule et terrible la naissance de l'amour a posé sur vos traits. C'est demain que descendre dans la rue deviendra quelque chose de solennel, et vous vous arrêterez à chaque marche de l'escalier, subitement perdue dans le respect de votre cœur, l'interrogeant, et angoissée de constater qu'il se dérobe, qu'il ne répond pas. Oui, vous irez à votre thé, au comité dont vous êtes si fière de faire partie, vous rencontrerez ensemble et se tenant par la taille ces deux femmes dont on dit qu'elles ont chacune un amant, et alors vous comprendrez pourquoi vous ne les aimiez pas, pourquoi votre curiosité devient subitement de la répulsion et presque aussitôt de la haine. Tout cela, voyez-vous, ce n'est pas ma faute; les moralistes eux-mêmes en tombent d'accord : la vie exige que mûrisse le cœur. Et moi, dans le même temps, je m'écarterai de vous, je deviendrai l'Adversaire. Voilà que nous serons soudain transportés sur nos positions, vous de défense, moi d'attaque et de conquête. Ma belle, c'est alors que je vous baiserai la main et, dans ce geste, il y aura toute la destinée. Aujourd'hui, cette même main, laissez-moi la prendre dans ma main : c'est tout à fait sans importance. J'aime tant vous regarder au visage ; laissez-moi vous regarder, c'est sans aucune espèce d'intérêt. J'aime, Yolande, cette fossette au coin de vos lèvres où il y a comme l'ombre d'un secret que jamais jeune fille n'eut le pouvoir de recéler. Vous êtes là, vous êtes venue dans ma chambre d'étudiant, et voilà bien deux heures que nous parlons de Nietzsche, de l'amour, de ce que dut être la captivité de Sainte-Hélène. La pointe de votre soulier bouge doucement dans la clarté de la lampe, et vous levez sur moi quinze fois par minute le regard de l'amitié. Que dites-vous ? que la vie est poignante? ceci est un terme de théâtre ; il faut dire : « la vie est monotone », — et c'est vrai;

la vie est monotone, divinement monotone, la vie que vivent les enfants.Ensemble nous avons regardé vers la porte, derrière laquelle il y a la nuit et l'avenir; ensemble nous avons baissé la voix. Que dites-vous ?... Je ne vous entends plus... Mais vous éclatez de rire. C'est aujourd'hui le 22 janvier; comme l'année est jeune, dites, comme elle aura le temps de vieillir ! Prenez encore un biscuit, Yolande qu'on aime bien, mon copain Yolande. A présent, levez-vous, faites encore quelques pas, pour que, quand vous serez partie, je retrouve dans tous les sens le sillage de votre parfum. Au revoir, chère amie; est-il bien vrai que nous ne nous reverrons que l'année prochaine ? La porte se referme, j'écoute votre pas décroître dans l'escalier, s'éloigner sur le trottoir. L'heure est pleine, la vie si calme... O mon amour !

EMMANUEL BUENZOD.

LA
CRISE DES RÉPARATIONS

—

I

En dépit des apparences et des illusions, le grand procès des Réparations, qui met en opposition et en conflit non seulement les Alliés et l'Allemagne, mais aussi les Alliés entre eux, est sur le point de se rouvrir. Sans que l'opinion publique le soupçonne ou en soit avertie, au moins en notre pays, une réduction nouvelle se prépare de la dette allemande de Réparations.

On sait comment, après maints avatars et de multiples conférences, tenues tant à Paris qu'à Londres, à Boulogne, à Bruxelles et à Spa, cette dette fut, par de savantes combinaisons, des compressions féroces et des concessions réciproques, ramenée des alentours de 200 milliards à 132 milliards. Chiffre respectable sans doute, dont maintes considérations politiques et économiques conseillaient l'adoption, mais dont il est vraisemblable qu'il ne fut obtenu qu'en faisant subir aux créances des Puissances Alliées, telles qu'elles résultaient du Traité, des amputations profondes.

Mais à peine sommes-nous remis de notre déception, à peine nos ministres des Finances, les rapporteurs de nos budgets ont-ils établi leurs comptes en prenant pour base l'état des paiements de mai 1921, qu'un nouvel assaut se prépare contre les 132 milliards, peau de chagrin qui va sans cesse se rétrécissant.

L'attaque qui se dessine sera vigoureusement menée. Elle paraît devoir grouper Anglais et Italiens ; la Belgi-

que, à demi satisfaite par sa priorité, ne lui opposera sans doute qu'une molle résistance. A l'abri de leur continent, les Américains donneront à l'assaillant leur encouragement moral.

Voilà pour les créanciers. Pour le débiteur, trop de faits lui permettront d'illustrer et d'appuyer l'argumentation des demandeurs en réduction : les vaines tentatives poursuivies depuis deux ans, dont le résultat ne valut, tout compte fait, aux réparations proprement dites — à négliger les frais des armées d'occupation, des restitutions, des commissions de contrôle, etc.— qu'une maigre moisson ; l'incapacité d'organiser soit les paiements en espèces, sans exercer sur le cours des changes des répercussions redoutables, soit les paiements en nature, à l'occasion desquels, trop souvent, un conflit se révéla irréductible entre les intérêts du Trésor et ceux des industries des Puissances créancières ; la désorganisation des finances allemandes par le recours ininterrompu à la planche à billets ; l'effondrement du mark aspirant à descendre au niveau de la couronne.

Il serait absurde et périlleux de le dissimuler. La réduction de la dette allemande est inévitable. Nous y serons tôt ou tard contraints. Il n'est que trop aisé de dégager les motifs irrésistibles qui nous y entraînent.

Pour inévitable qu'elle apparaisse, encore faut-il qu'elle s'opère, dans la plus large mesure possible, à notre avantage et non à notre détriment, qu'elle soit pour nous le moindre mal, ce qui exige que le règlement qui se prépare nous assure, à tout le moins, et le paiement des dépenses de reconstitution de nos régions dévastées, et l'apurement de nos dettes extérieures.

Or, déjà des projets de révision sont formulés, prennent corps, qui, à les examiner de près, apparaissent néfastes et ruineux, parce qu'ils méconnaissent cette double et légitime revendication de la France.

Dès lors, nous avons le choix : ou persister à maintenir

notre attitude actuelle, voir venir passivement les événements, nous laisser, par les combinaisons qui se nouent, acculer à une réduction de la dette allemande dont nous ferons tous les frais ; ou prendre hardiment l'initiative de combinaisons nouvelles qui, faisant la part du feu, limiteraient les progrès du mal, nous concilieraient à nouveau l'opinion, partant, le crédit américain, et assureraient la liquidation du problème des Réparations aux conditions les moins désavantageuses.

II

Sans doute pareille alternative ne s'impose à l'esprit qu'au cas où on admet au préalable que la dette allemande ne peut pas ne pas être réduite. A ceux qui demeurent convaincus que les Alliés sont assurés, à la seule condition que la France le veuille énergiquement, d'obtenir le paiement intégral des 132 milliards auxquels la dette allemande a été fixée, elle apparaîtra périlleuse et presque blasphématoire.

L'Etat des Paiements de mai 1921 qui fixe *ne varietur* la dette allemande à 132 milliards est, pour ces combatifs optimistes, la loi et les prophètes.

Voyons d'un peu près quels avantages il nous assure.

Pour l'acquittement de cette « somme en démence », comme Banville qualifiait les 100 millions auxquels on évaluait en son temps la fortune des Rothschild, il a institué la procédure suivante.

L'Allemagne s'acquittera de sa dette de 132 milliards en effectuant le service (intérêts 5 0/0 ; amortissement 1 0/0) d'obligations émises par elle pour un capital nominal égal.

Si toutes ces obligations étaient émises au même moment, et si l'Allemagne en devait assurer le service au moyen de l'annuité fixe que comportent normalement l'intérêt et l'amortissement prévus, sa dette réparations

serait éteinte en 36 ans par des versements annuels ininterrompus de 7 milliards 920 millions.

De tels chiffres apparaissent excessifs au plus confiant optimisme. En conséquence, tout en déclarant expressément que l'Allemagne ne serait tenue quitte de sa dette qu'autant que « les obligations auraient été amorties par le jeu du fonds d'amortissement » (art. 4), l'Etat des Paiements comporte une triple cause d'extension de la période normale d'acquittement des 132 milliards d'obligations.

1° L'Etat des Paiements divise les obligations en trois séries, dont les premières, A et B, d'un capital nominal de 50 milliards, seront émises immédiatement, dont la troisième C, correspondant au solde de 82 milliards, sera émise par la Commission des Réparations « au fur et à mesure que celle-ci estimera que les versements que l'Allemagne est requise de faire sont suffisants pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement desdites obligations » (art. 2).

En d'autres termes, les obligations C ne seront progressivement émises qu'à partir du moment où des obligations des séries A et B auront été amorties en quantités suffisantes pour permettre de prélever sur l'annuité allemande des sommes consacrées au service d'une fraction des obligations de la dernière série.

2° L'annuité allemande n'est pas constante. Elle se compose de deux éléments ; l'un fixe, 2 milliards de marks-or, l'autre variable, représenté par une somme égale à 26 0/0 de la valeur des exportations allemandes. En conséquence, une année ou une période donnée, une ou plusieurs annuités allemandes peuvent être inférieures à la somme nécessaire pour assurer le service des obligations des séries A et B ; ce qui retarde d'autant l'émission de la série C.

Sans doute il n'est pas fait remise à l'Allemagne des sommes afférentes à l'intérêt et à l'amortissement prévus

et demeurées impayées à l'issue de cette année ou de cette période. L'Allemagne continuera d'en être débitrice et s'en acquittera au moyen de prélèvement sur les annuités ultérieures. Mais on voit par là s'éloigner vers l'infini le terme des paiements nécessaires à l'extinction de la dette allemande de réparations.

3° L'Etat des Paiements, en dépit d'efforts tentés par la délégation française, et dont la presse française contemporaine de sa rédaction a fourni le témoignage, n'annule pas l'art. 234 du Traité de Versailles. La Commission des Réparations conserve donc le droit que lui confère cet article d'examiner périodiquement « les ressources et capacités de l'Allemagne » et, à la suite de cet examen, « d'étendre la période et modifier les formalités de paiement » de la dette allemande. Elle peut, pour une ou plusieurs années, ramener l'annuité allemande à un chiffre inférieur à celui que comporterait l'application normale de l'Etat des Paiements. C'est précisément le droit dont, à la requête et des Puissances alliées et de l'Allemagne, la Commission des Réparations vient de faire usage.

Par le jeu de cette triple extension de sa période d'acquittement, la dette allemande risque, aux termes mêmes de l'Etat des Paiements, de n'être intégralement acquittée que dans un siècle ou peu s'en faut.

Tous comptes faits, la France a droit à 68 milliards 640 millions de marks-or (représentant 52 0/0 d'une somme de 132 milliards), payables à l'aide d'annuités variables, et telles qu'elles étalent sur soixante à quatre-vingts ans le règlement de la dette allemande.

Toutes autres considérations mises à part, y compris les résistances du débiteur et la lassitude de la majorité des créanciers, à supposer que cahin-caha le tank de la Commission des Réparations franchisse tous les réseaux barbelés et tous les pièges de l'État des Paiements, la valeur actuelle des 82 milliards d'obligations de la série C tend vers zéro.

III

Au surplus, du capital de 132 milliards et de ces annuités restreintes et variables, sur lesquelles nos ministres des Finances et nos rapporteurs généraux paraissent compter pour équilibrer leurs budgets, quelle fraction la France doit-elle recevoir ?

A négliger tant le jeu de la priorité belge qui prime nos paiements que, par contre, les crédits éventuels de livraisons en nature que nous assure l'arrangement de Wiesbaden, l'accord de Spa nous attribue 52 0/0 des paiements de l'Allemagne, ce qui équivaut à un peu plus de 68 milliards de marks-or. Faible proportion, si l'on songe à la durée de l'invasion du sol français et à la fureur des destructions dont il a souffert. Mais toute priorité ayant été refusée à la reconstitution des régions dévastées, catégorie de dommages où notre créance dépassait de loin les créances similaires des autres Puissances Alliées, on plaça au même rang pensions, allocations et réparation des dommages matériels. Ainsi le Portugal, la Grèce et le Japon se virent attribuer leur part de créance. Ainsi l'Angleterre put-elle assimiler la réfection de sa flotte marchande à la restauration des régions envahies.

Il semble que, à cet égard, la France ait eu, en 1919, le choix entre deux alternatives : ou, restreignant la dette allemande à la restauration des régions dévastées, la fixer à une somme relativement faible sur laquelle l'étendue de nos dommages nous aurait permis d'exiger la plus large part, et dont on aurait pu raisonnablement prévoir l'acquittement par l'Allemagne en une trentaine d'années. Ou, ajoutant au fardeau de l'Allemagne le poids des pensions et des allocations, accroître tout à la fois le montant de la dette, le nombre des créanciers copartageants et la période d'acquittement, mais aussi réduire la part proportionnelle de la France.

L'état de l'opinion publique enivrée de la victoire, les

promesses imprudentes jetées à pleines mains tant en Grande Bretagne qu'en France rendaient sans doute impossible, en 1919, le recours à la première alternative. L'ignorance où on se trouvait alors des conditions et des possibilités du relèvement économique et monétaire de l'Allemagne interdisait au surplus de se rallier, dès l'abord, aux hypothèses pessimistes.

Vainement la délégation française tenta-t-elle de concilier les deux systèmes par l'octroi d'une priorité aux régions dévastées. L'opposition britannique la fit écarter presque aussitôt et presque sans débat. Il fallut se rallier au second système. Nous en subissons aujourd'hui toutes les conséquences.

Sans doute comportait-il le double inconvénient et de réduire notre part et d'étendre démesurément la période d'acquittement de la dette allemande. Du moins pouvait-on admettre qu'il offrirait à la France l'avantage d'intéresser toutes les Puissances alliées, créancières de réparations, à maintenir sur le débiteur la pression nécessaire pour assurer jusqu'au bout l'exécution de ses obligations.

Maintes influences combinées ont déçu pareil espoir : jalousies interalliées, chaque Puissance créancière s'estimant moins équitablement pourvue dans le partage de la dette commune que ses compagnons de lutte ; tendances des Puissances dont les droits étaient inférieurs à ceux de la France à se lasser promptement de la continuité de l'effort nécessaire au regard d'un débiteur tel que l'Allemagne, à estimer que le jeu n'en valait pas la chandelle ; influences des partis avancés, hostiles à toute politique de contrainte où leur idéalisme abstrait découvre non l'exécution de droit civil d'un débiteur récalcitrant, mais l'application et les arrière-pensées de politiques de militarisme et de conquête ; crise de chômage des pays anglo-saxons, coïncidant avec la baisse du mark, accoutumant des millions de travailleurs à se convaincre que la dépréciation de la monnaie

allemande, où ils voulaient voir une conséquence nécessaire et directe des réparations, en suscitant un concurrent et en les privant d'un marché, leur coûtait un prix qui dépassait et de beaucoup leur part de l'indemnité allemande ; brochant sur le tout, la propagande allemande, insidieuse, tenace, habile, contre laquelle la France est si pauvrement outillée. Toutes ces influences conjuguées ont progressivement amené notre isolement.

Nous subissons les désavantages de l'accroissement des causes de dommages dont l'Allemagne doit, théoriquement, assurer la réparation, dès lors du nombre des créanciers. Nous sommes privés de l'avantage, peut-être illusoire, qui en devait être la contre-partie.

Maintenue plus ou moins latente jusqu'à ce jour, la crise menace d'éclater. Nous sommes à la croisée des chemins.

Sans doute nous pouvons continuer d'exiger ce que Keynes, assimilant la France à Shylock, appelle notre « livre de chair », ce que nous sommes indiscutablement fondés à considérer comme la légitime réparation par l'Allemagne d'une fraction des dommages que nous a causés sa sauvage pratique de la guerre. Si, en effet, la Commission des Réparations, où nous ne sommes qu'un sur cinq, peut consentir à la majorité de larges « reports » à l'Allemagne, seules les Puissances peuvent accorder à l'Allemagne une remise définitive d'une partie de sa dette. Pareille décision ne pouvant être prise par elles qu'à l'unanimité, la France y peut opposer son veto.

Mais le problème angoissant qui se pose est de savoir dans quel esprit et dans quelle mesure la France doit faire usage de ce droit.

Elle peut, s'en tenant au strict accomplissement du Traité, formuler un veto pur et simple. Les résultats ne sont que trop aisés à prévoir. Les Puissances alliées laisseront la France « *fara da se* », puisque, aussi bien, c'est l'espoir et la menace dont certains, en notre pays, se sont déjà

prévalus. A la France seule il appartiendra d'obtenir de l'Allemagne des paiements dont ses alliés ne manqueront pas, armés du Traité et de l'Etat des Paiements, de réclamer leur part, mais dont, encouragée par des différends entre alliés dont les témoignages ne sauraient demeurer secrets, l'Allemagne rendra d'année en année le recouvrement plus difficile. Il restera la périlleuse ressource de l'occupation de la Ruhr, cheval de bataille des interventionnistes, dont l'échec possible risque de ruiner pour une génération notre crédit matériel et moral en Europe et au delà.

La France peut, au contraire, user de ce veto pour ne consentir une réduction nouvelle, — et cette fois sans doute définitive,— de la dette allemande, qu'à des conditions respectant ses droits, acceptables pour tous, et qu'il lui appartiendrait de préciser.

En ce domaine, c'est au principal créancier de l'Allemagne, rôle pénible et difficile que la France est contrainte de jouer pour son malheur, qu'il appartient de prendre l'initiative de propositions concrètes. A trop tarder, d'autres projets se révéleront, moins conformes à nos intérêts, et dont il nous faudra d'abord, non sans peine, l'expérience des conférences interalliées l'a surabondamment prouvé, déblayer le terrain.

IV

Il faut se hâter, car, déjà, des initiatives se sont manifestées dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles négligent délibérément nos droits.

Il en est une qui émane de représentants qualifiés des gouvernements anglais et italiens, MM. Blackett et Giannini, dont le *Chicago Tribune* et le *Petit Journal* nous ont fait connaître les grandes lignes, et qui peut être considérée comme le type des projets que bientôt on va voir surgir.

De telles propositions seront d'autant plus susceptibles

de recueillir l'approbation des gouvernements britannique et italien que l'échec possible ou probable de la Conférence de Gênes ne manquera pas, quoi qu'il advienne, d'être attribué à l'opposition française.

En voici les grandes lignes :

A la suite des divers calculs, sur les éléments desquels nous sommes mal informés, la dette de réparations de l'Allemagne est ramenée de 132 à 105 milliards. Les obligations qui la représentent sont réparties en deux catégories. La catégorie A de 65 milliards est provisoirement mise en réserve pour pouvoir, le moment venu et le cas échéant, être affectée au règlement des dettes interalliées et remise à due concurrence aux États-Unis en représentation de leur créance. Les 40 milliards de la catégorie B seront attribués aux Puissances créancières de réparations dans les proportions prévues à l'accord de Spa. Ils seront payables, en nature, jusqu'à concurrence de 30 milliards, en espèces, jusqu'à concurrence de 10 milliards échelonnés en cinq ans au moyen d'un emprunt international.

Tel est le projet détestable qui, sans doute, en dépit de toutes promesses contraires, sous une forme atténuée ou détournée, se fera jour sinon à Gênes, au moins aussitôt après Gênes. Nous le devons énergiquement répudier, mais sans perdre de vue qu'une opposition purement négative est fatalement vouée à l'insuccès, et qu'à tout projet dont on veut l'échec il faut opposer un contre-projet.

Or, nous ne pouvons pas ne pas combattre un projet qui lèse les droits indiscutables des pays envahis, au premier rang desquels se place la France; à tout le moins à la reconstitution des régions dévastées, qui, en transférant aux États-Unis, en règlement de la dette interalliée, des créances illusoires et irrecouvrables sur l'Allemagne, ne peut qu'accroître leur hostilité présente contre la politique des réparations et leur intention de s'isoler des

affaires européennes ; qui, laissant imprécis le montant de la dette allemande, ne fournit pas un règlement complet du problème et n'apporte à l'Allemagne qu'un soulagement apparent.

Il semble émaner bien plus d'une initiative de la Trésorerie anglaise que d'une délibération approfondie du Gouvernement britannique. S'il pouvait être adopté dans sa teneur, il assurerait aux Finances britanniques d'inappréciables avantages ; l'Angleterre, en dépit de la réduction de la dette allemande, maintiendrait intact le pourcentage prévu par l'accord de Spa pour une dette de 132 milliards ; au surplus ses 22 0/0 d'obligations A lui pourraient permettre de se libérer sans effort financier au regard des États-Unis. Mais ce double bénéfice lui serait imparti au détriment des autres créanciers de l'Allemagne, spécialement de la France, qui n'est, de l'aveu de ses Alliés, le principal créancier de l'Allemagne que parce qu'elle a subi les plus lourds dommages.

Dans le système envisagé, sur les 45 milliards payables par l'Allemagne, les pourcentages des créances britannique et française restant tels qu'ils ont été fixés à Spa, 52 0/0 pour la France, 22 0/0 pour l'Angleterre, les créances françaises tomberont de 68.640 millions à 23.400 millions de marks-or, cependant que la créance britannique atteindrait encore 9.900 millions. Or, nous indiquerons plus loin que la réduction, inévitable à notre sens, de la dette allemande, ne saurait être admise par la France qu'autant qu'elle s'accompagnerait d'une limitation des dommages admis à réparations, dès lors des pourcentages correspondants. Qu'il suffise de constater que ces 23.400 millions de marks-or constitueraient une somme notablement inférieure au coût de reconstitution de nos régions envahies.

Quant aux États-Unis, il ne faut pas compter qu'ils accueillent favorablement l'offre gracieuse qui leur est faite de recevoir, en paiement de leur créance, le reliquat

des titres de la dette allemande, des obligations A primées par l'emprunt afférent à la part liquide des obligations B, et dont il leur appartiendra de poursuivre le recouvrement à leur gré, par tous moyens qu'ils jugeront utiles. Cela revient à dire que, quand le grand « emprunt international » prévu pour la part liquide des 40 milliards de la série B aura épuisé les ressources du marché mondial, on voudra bien laisser l'écorce aux États-Unis. Comment, en effet, les 10 milliards de marks-or prévus pourront-ils être souscrits, en cinq ans, sans la collaboration des États-Unis, et comment compter sur elle si le règlement de la créance américaine est reporté à l'issue d'un emprunt dont l'Allemagne devra, par priorité, assurer l'émission? Parmi tant d'Américains lettrés, qui n'ignorent rien des finesses de notre langue, il s'en trouvera sans doute pour comparer les nouvelles obligations A, par où l'Angleterre se libérerait définitivement au regard des États-Unis, sans effort ni débours, aux fameux billets de la Châtre.

Les États-Unis se jugeraient assimilés à ces créanciers de faillite auxquels, tous comptes faits et faute de mieux, on remet en paiement les « valeurs irrecouvrables ». Sans doute admettraient-ils plus aisément, pourvu qu'il fût motivé, qu'il apparût comme justifié en fait ou en équité, un loyal : « *Non possumus.* »

Quant à l'Allemagne, quel soulagement efficace lui apporte la combinaison préconisée ? Elle ne réduit sa dette qu'en apparence; on peut même soutenir,— l'opinion allemande comme la spéculation internationale seront fondées à l'affirmer,— qu'elle ne lui apporte aucune réduction sensible. Car de deux choses l'une. Ou les Puissances créancières de l'Allemagne estiment, après négociations, que les États-Unis sont disposés à renoncer à leurs créances interalliées, et cette mise à part, à leur bénéfice, d'un paquet de 65 milliards d'obligations n'est qu'une apparence et un trompe-l'œil. En ce cas, pourquoi ne pas le déclarer clairement et ne pas diminuer immé-

diatement d'autant la dette allemande ? Ou les Puissances Alliées estiment que les Etats-Unis pourront, au moyen et par l'intermédiaire de ces obligations, assurer le recouvrement de leurs créances. En ce cas, la dette allemande ne subit aucune réduction appréciable.

Le dilemme est si apparent qu'il est permis de se demander si ces 65 milliards postiches ne sont pas destinés, dans la pensée des auteurs de ce projet, à tomber en cours de discussion, faisant apparaître leur conception réelle dans toute sa nudité : réduction de la dette de l'Allemagne à 40 milliards de marks-or dont la France ne recevrait que 52 0/0, soit 23.400 millions.

Il n'est pas besoin de discuter plus avant, soit pour faire ressortir le caractère inacceptable d'un tel projet, soit pour démontrer que, toutefois, tôt ou tard, il risquerait de triompher si nous ne savions lui opposer des conceptions à la fois plus équitables et plus conformes aux droits de la France.

V

Une formule nouvelle de règlement de la dette réparations de l'Allemagne n'est équitable et acceptable pour nos Alliés, comme pour la France, que si elle réduit la dette de l'Allemagne à un chiffre tel que le capital n'en soit pas notablement en deçà des sommes ou valeurs nécessaires à la reconstitution des régions dévastées ; que si elle permet l'acquittement de l'Allemagne, au moins au regard de ses créanciers de réparations, en une vingtaine d'années ; que si elle intéresse à son recouvrement régulier un groupe homogène de Puissances créancières ; que si, enfin, pour ouvrir à l'émission des emprunts de réparation allemands le seul marché capable de les absorber, elle réserve sur leur produit la part des États-Unis créanciers de leurs Alliés de la veille.

La réduction de la dette allemande ne peut être admise par la France qu'à une condition préalable; par l'exclu-

sion des dommages afférents aux pensions et allocations et autres dommages pécuniairement secondaires, la dette allemande serait désormais limitée à la reconstruction des régions dévastées. En conséquence le pourcentage de la France dans la répartition de la dette allemande réduite serait sensiblement accru.

Quelle Puissance pourrait protester contre une telle proposition émanant de la France ?

Ce ne sont pas les États-Unis. Sans doute ils ne sont pas, et de leur plein gré, créanciers de réparations. Mais comment perdre de vue que la « mobilisation » de la dette allemande, dont on fait tant de cas, et qui est, à n'en pas douter, une des meilleures solutions que comporte, au moins pour partie, le problème des réparations, ne se conçoit en pratique que si les États-Unis y donnent leur concours. Des deux concessions qu'il leur faudrait accorder à cet effet, — nous envisagerons tout à l'heure la seconde, — la première consisterait, en allégeant le poids de la dette allemande, en éclaircissant l'horizon financier de l'Europe centrale, à revenir aux idées dont, lors du Congrès de la Paix, le président Wilson s'était fait le défenseur, et dont il ne se départit que sous l'influence de M. Lloyd George.

Invoquant des considérations d'équité, — les termes des messages préalables à l'armistice du 11 novembre 1918, — et d'opportunité, — l'impossibilité de l'Allemagne de faire face à une charge financière excessive, — la délégation américaine soutint jusqu'au bout la nécessité de limiter la dette allemande à tous les frais afférents à la reconstruction des régions dévastées et à ceux-là seuls.

La Grande-Bretagne, quelles que soient, pour elle, les conséquences immédiates du retour à la thèse américaine, s'y peut malaisément opposer. L'opinion publique anglaise paraît, depuis plus d'un an, gagnée à l'idée de réduire la dette allemande en la limitant à la restauration des régions

dévastées. La presse libérale avancée, la plus hostile au Traité de Versailles, n'est pas celle qui a le moins énergiquement manifesté son opinion à cet égard.

Il n'a jamais été question que la Grande-Bretagne reçût une part appréciable d'une indemnité globale nettement insuffisante pour assurer la réparation de l'unique dommage laissé à la charge de l'Allemagne. Les protestations des Dominions dont, en 1919, M. Lloyd George s'était prévalu pour faire écarter la priorité des régions dévastées ne sont plus aujourd'hui à redouter.

Si la Grande-Bretagne était tentée de placer au même rang la réparation des dommages maritimes et la reconstitution des régions envahies, il serait aisé de lui démontrer à quel point est erronée et serait injustifiée toute assimilation entre ces deux catégories de dommages. Les pertes de la marine marchande anglaise ont été immédiatement compensées au cours de la guerre par le fonctionnement des assurances et par l'augmentation des frets qu'elles ont provoquée, et dont la marine britannique a tiré le principal profit. Les paiements de l'Allemagne qui seraient, par hypothèse, destinés à compenser le dommage que ces pertes ont fait subir à l'Angleterre ne pourraient être affectés ni à couvrir des dépenses qui n'ont jamais figuré de ce chef au budget anglais, ni à construire des navires marchands qui viendraient accroître un tonnage déjà supérieur aux besoins. Ils seraient sans objet valable.

Le principe admis de la réduction de la dette allemande aux frais de restauration des régions envahies, deux éléments essentiels demeurent à envisager : la capacité de paiement de l'Allemagne, la volonté d'absorption du marché américain.

L'Allemagne paiera pour partie en marchandises destinées aux Puissances créancières, pour partie en espèces affectées au service d'un emprunt théoriquement international, pratiquement sans doute américain.

L'expérience acquise permet, semble-t-il, de formuler à cet égard les conclusions suivantes. Son budget assaini par les mesures de compression et de contrôle édictées dans l'intérêt de ses créanciers par la Commission des Réparations, l'Allemagne serait en mesure de livrer chaque année pendant 20 ans 1.500 millions de marks-or de marchandises, et de verser des sommes annuelles qui iraient en croissant jusqu'à atteindre, à l'issue des cinq ou dix années qui viennent, 1.200 millions de marks-or, correspondant à l'intérêt à 5 0/0 et à l'amortissement à 1 0/0 d'un capital de 20 milliards de marks-or.

En d'autres termes, l'Allemagne peut payer en vingt ans la valeur en marchandises de 30 milliards de marks-or. Elle peut assurer le service d'emprunts échelonnés sur 6, 8 ou 10 ans jusqu'à atteindre le capital de 20 milliards de marks-or.

La dette allemande serait donc fixée à 50 milliards de marks-or, c'est-à-dire le montant des obligations A et B de l'Etat des Paiements.

Par ailleurs, il paraît à tout le moins vraisemblable que le marché américain, aidé, dans une mesure limitée, par des groupements de banquiers de pays à monnaie saine, tels que Hollande, Pays scandinaves, Espagne, Suisse, serait en mesure d'absorber dans la période prévue 20 milliards de marks-or, surtout si les gouvernements des pays preneurs assurent aux futurs souscripteurs de sérieux privilèges fiscaux.

VI

Mais, dans ce concert financier où l'Amérique tiendra le bâton de chef d'orchestre, il ne faut pas compter qu'elle consente à assumer ce rôle, si ses droits de créancière ne sont reconnus, et s'il n'en est pas tenu compte dans la mesure compatible avec la situation financière de ses débitrices.

Le règlement final dont le point de départ serait la

réduction de la dette allemande de 132 milliards, chiffre déjà inférieur aux droits reconnus des créanciers de réparations, à 50 milliards, doit nécessairement comporter des sacrifices réciproques.

La solution du problème des réparations se trouve donc intimement liée à celle du problème des dettes interalliées.

Les renonciations que les Puissances, autres que les États-Unis, créancières de leurs Alliées apporteront sur l'autel de la solidarité interalliée devront précéder les sacrifices qu'elles demanderont aux États-Unis de consentir.

. Toute solution fragmentaire est vouée à l'échec. Seule une combinaison d'ensemble a quelque chance d'être favorablement accueillie par l'opinion américaine.

Or, la situation actuelle des créances et dettes interalliées paraît pouvoir être résumée comme suit :

CRÉANCES

En millions de francs-or

	France	États-Unis	G-Bretagne	Italie	Russie	Roumanie	Serbie
FRANCE........	»			875	5.755	1 142	1.554
ÉTATS-UNIS...	15.286	»	21.580	8 537	974	120	135
GRANDE-BRETAGNE....	14.199			12.025	14.158	551	557
ITALIE.........	»	»	»	»	»	»	»
RUSSIE.........	»	»	»	»	»	»	»
ROUMANIE....	»	»	»	»	»	»	»
SERBIE.........	»	»	»	»	»	»	»

DETTES

En millions de francs-or

	France	États-Unis	G-Bretagne	Italie	Russie	Roumanie	Serbie
FRANCE.......	»	15.286	14.199				
ÉTATS-UNIS...	»	»	»	»	»	»	»
GRANDE-BRETAGNE....	»	21 580	»	»	»	»	»
ITALIE.........	875	8.537	12.025	»	»	»	»
RUSSIE........	5.755	974	14.158	»	»	»	»
ROUMANIE...	1.142	120	551	»	»	»	»
SERBIE........	1.554	135	557	»	»	»	»

On conçoit sans peine qu'on soit mal venu et que ce soit une tâche malaisée de demander à une nation de rayer d'un trait de plume la plus large part d'une

créance de 50 milliards de francs-or dont elle paie, au surplus, chaque année, aux lieu et place des débiteurs, les intérêts. Sans doute la créance américaine qui est en jeu est celle de l'État et non des particuliers. Mais, pour prêter aux alliés, au cours de la guerre, les États-Unis ont dû contracter des emprunts souscrits en Amérique ; pour en assurer le service, ils doivent, chaque année, demander à leurs ressortissants des sacrifices sous forme d'impôts dont la présente crise économique accroît le poids. Peut-être même, après la conférence de Washington, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas accru les sympathies actives dont la France bénéficiait aux États-Unis, le moment est-il mal choisi pour discuter la créance américaine.

Mais le choix ne nous est pas laissé.

A la veille d'une période électorale particulièrement importante, il n'est guère de mois où quelque motion tendant à l'exécution des débiteurs de l'Amérique ne soit apportée à l'une des Chambres américaines. Par ailleurs, il est difficilement niable que la dette allemande ne sera « mobilisable », autrement dit qu'un emprunt allemand ne pourra être émis au bénéfice des Puissances créancières de réparations qu'autant que les États-Unis y donneront leur consentement. Si on leur parle : émission d'emprunt allemand, ils ne manqueront pas de répondre : règlement des dettes alliées.

Or, pour leur demander à cet égard des sacrifices que l'immense majorité de l'opinion américaine sait devoir être inévitables et considérables, trois conditions sont nécessaires. Il faut que les Puissances débitrices prennent l'initiative de sacrifices au moins égaux en tant que Puissances créancières. Il faut que la démonstration soit fournie à l'Amérique que, en fait comme en équité, elle ne peut ni ne doit demander un règlement intégral. Il faut enfin qu'elle obtienne, pour l'acquittement de la faible somme à laquelle se réduira nécessairement sa créance, toutes garanties de paiements.

Le premier pas consistera donc de la part de la Grande-Bretagne et de la France à renoncer intégralement, — sous réserve des sacrifices corrélatifs des États-Unis,— à leurs créances sur l'Italie, la Belgique, la Roumanie, la Serbie et la Russie (exception faite, en ce qui touche cette dernière Puissance, des créances privées). En même temps la Grande-Bretagne renoncera à sa créance sur la France et à ses droits sur l'Allemagne, et la France réduira de moitié sa créance déjà amputée sur l'Allemagne.

En second lieu, il conviendra de rappeler aux États-Unis que les sommes qu'ils ont prêtées aux Puissances Alliées furent avancées, non seulement en vue de la victoire commune, mais encore sous la forme de crédits ouverts en vue de leur permettre d'effectuer des achats en Amérique, d'activer et de rémunérer le travail américain. Il pourrait être sans doute aisé de prouver que ces sommes se sont traduites presque exclusivement par des salaires aux ouvriers américains, des bénéfices aux entrepreneurs américains, l'achat de matières premières et de marchandises fabriquées, produits du sol et du labeur américains, en un mot que, des sommes prêtées par l'Amérique l'Amérique a tiré le plus large bénéfice. On pourrait ajouter que, à chaque dollar prêté correspondait, à l'époque, environ cinq francs, cinq lires ou quatre shillings dont les États-Unis ont tiré le plein bénéfice, alors qu'aujourd'hui les Puissances débitrices, par cela même qu'elles ont supporté le plus lourd poids de la guerre, devraient rembourser en leur monnaie environ le double. Enfin, il y aurait intérêt, au cours d'une telle discussion, pour dissiper l'absurde légende qui a cours aux États-Unis, qui a troublé le jugement d'hommes tels que Hoover, de démontrer que, à rayer même de leurs budgets leurs dépenses militaires proportionnellement si faibles (4 milliards 1/2 en France sur un budget de dépenses de 33 milliards), des Puissances telles que la France et l'Italie n'en seraient pas moins hors d'état de faire face au poids

de leur dette au regard de l'Amérique. Si elles ne s'en peuvent acquitter en espèces, elles n'y peuvent non plus employer le paiement en marchandises expédiées en Amérique qui souffre déjà d'un excédent d'exportations que les marchés européens se refusent à absorber. Nul doute que, pour faire pénétrer de tels arguments dans l'opinion américaine, une campagne efficace ne puisse être menée aux États-Unis, pourvu qu'on en abandonne la direction, sans ingérance de propagande européenne, à des Américains influents et respectés.

Enfin il faut que l'Amérique sache que, si elle ne doit toucher qu'une faible fraction de sa créance, du moins sera-t-elle assurée de la recevoir. A cet effet l'unique procédé paraît être que, par un nouveau sacrifice, condition nécessaire de la solution du double problème envisagé, les Puissances créancières de l'Allemagne consentent à abandonner aux États-Unis, en règlement de leurs dettes, une partie du produit de l'emprunt de réparations négocié aux États-Unis.

VII

Les propositions dont la France devrait prendre l'initiative et dont elle déclarerait n'accepter la substitution à l'Etat des Paiements qu'autant que seraient admises, au préalable, les conditions auxquelles elles seraient subordonnées, devraient donc comporter deux parties distinctes ayant respectivement trait au règlement et de la dette allemande et des dettes interalliées.

1° Sur le premier point, il semble qu'elles pourraient affecter la forme suivante :

La dette de l'Allemagne sera ramenée, à dater de ce jour, non compris tous les paiements antérieurs définitivement acquis, à une somme de cinquante milliards de marks-or censée représenter les frais de reconstitution des régions dévastées.

Ne figurent pas dans cette somme et continuent de

demeurer à la charge de l'Allemagne les frais des armées d'occupation (fixés par forfait à un maximum de 220 millions de marks-or), des restitutions, du règlement des dettes privées (offices de compensation), des commissions de contrôle et de toutes charges accessoires prescrites par le Traité. Par contre, l'Allemagne est déchargée de toute obligation concernant le règlement de la dette de la Belgique au regard des Puissances alliées.

Ne seront imputables sur la dette ainsi réduite de l'Allemagne, ni les transferts de propriété prescrits au Traité de Versailles, à la seule exception des prestations sous forme de livraisons de marchandises, ni les paiements, quels qu'ils soient, effectués au titre des Réparations, par l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie.

L'Allemagne se libérera de sa dette, jusqu'à concurrence de 30 milliards, en livrant chaque année pendant 20 ans aux Puissances désignées par la Commission des Réparations, conformément aux procédures instituées, 1.500 millions de marks-or; jusqu'à concurrence de 20 milliards de marks-or, au moyen de l'émission d'obligations du type prévu à l'Etat des Paiements portant intérêts à 5 0/0 et amortissables au taux annuel de 1 0/0. L'émission de ladite somme sera échelonnée sur une période de cinq à dix ans, ainsi qu'il sera prescrit par la Commission des Réparations.

A l'acquittement et à la garantie des 1.200 millions annuels de marks-or destinés à assurer le service de ces emprunts, l'Allemagne affectera telles ressources et tels biens qui seront spécifiés par la Commission des Réparations et qui seront placés sous le contrôle du Comité des Garanties.

Les porteurs des obligations de réparations émises par l'Allemagne bénéficieront du privilège et du droit de priorité sur tous les biens et ressources de l'Empire et des États allemands prescrits à la partie VIII du Traité de Versailles. Ils pourront exiger l'intervention de la Com-

mission des Réparations en vue d'exercer cette priorité et d'obtenir toutes mesures nécessaires à l'exécution des obligations contractées à leur égard par le Gouvernement allemand.

Les paiements de l'Allemagne, tels qu'ils viennent d'être définis, seront répartis entre celles d'entre les puissances créancières de Réparations qui ont subi l'invasion allemande dans les proportions suivantes :

	Pour cent	Pour cent (1)
Empire britannique	0	(22)
France	65	(52)
Italie	12,1/2	(10)
Japon	0	(0,75)
Belgique	10	(8)
Portugal	0	(0,75)
Etat serbe-croate-slovène	6,1/4	(5)
Roumanie	3,1/2	(1,5)
Grèce, etc.	0	

Si nous appliquons les pourcentages de Spa aux 132 milliards de l'état des paiements et aux 40 milliards du projet Blackett-Giannini, et les pourcentages préconisés à une dette de 50 milliards, nous parvenons aux résultats suivants exprimés en millions de marks-or.

	Spa	Projet anglo-italien	Solution préconisée
Empire britannique	29.040	8.900	0
France	68.640	20.800	32.500
Italie	13.200	4.000	6.250
Japon	0.990	0.300	0
Belgique	10.560	3.200	5
Portugal	0.990	0.300	0
Etat serbe-croate-slovène	6.600	2.000	3.125
Roumanie	1.980	0.600	1.750
Grèce			0

2° Quant aux négociations avec les États-Unis en vue de la mobilisation de la part liquide de la dette alle-

(1) Les pourcentages placés entre parenthèses sont les pourcentages actuels, c'est-à-dire ceux de l'accord de Spa.

mande; elles seraient précédées des propositions suivantes, relatives au règlement des dettes interalliées :

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France déclareraient renoncer à leurs créances sur la Russie, l'Italie, la Belgique, la Yougo-Slavie et la Roumanie.

La Grande-Bretagne déclarerait renoncer à sa créance sur la France.

La France se libérerait de sa dette au regard des États-Unis en lui abandonnant, sur le produit de l'emprunt de 20 milliards de marks-or, une somme équivalant à 4 milliards de marks-or.

L'Italie se libérerait de sa dette au regard des États-Unis en lui abandonnant, sur le produit du même emprunt, une somme équivalant à 2 milliards de marks-or.

Le solde de l'emprunt serait attribué à la France à valoir sur sa créance réparations.

Les prélèvements des États-Unis seraient répartis sur les produits des divers emprunts entre lesquels s'échelonnerait l'emprunt global.

La dette de la Grande-Bretagne au regard des États-Unis serait réduite de moitié. La Grande-Bretagne s'acquitterait du solde au moyen de x paiements égaux.

3° En conséquence, les pourcentages prévus se traduiraient par les attributions suivantes :

Les 30 milliards de marks-or de prestations en nature payables en 20 ans seraient répartis comme suit :

ITALIE : 6.250. — 1 milliard représentant les 2 milliards de marks-or de l'emprunt américain grâce auxquels elle se libérera de sa dette au regard des États-Unis de 8 milliards 1/2 de francs-or................	5.250
BELGIQUE : 5 milliards. — 1 milliard représentant ce que la Belgique a reçu en espèces du chef de sa priorité..	4
SERBIE-CROATIE-SLAVONIE	3.125
ROUMANIE....................................	1.750
	14.125

Report : 14.125

Il serait spécifié que les sommes attribuées à ces deux dernières Puissances seront franches de toute déduction ou imputation à raison de la valeur des biens d'État situés sur les territoires dont ils se sont accrus. Mais, en retour, 500 millions seront prélevés sur la part yougoslave et 500 millions sur la part roumaine, pour être affectés à des commandes destinées à la Tchéco-Slovaquie et à la Pologne.

La France recevrait le solde, soit 30 milliards, moins 14.125 .... 15.875

.... 30.000

Comme par ailleurs la France aurait prélevé sur le produit de l'emprunt international 18 milliards, les deux derniers milliards étant affectés à l'apurement de la dette italienne, la France, dont la part est de 32.500, recevant une valeur globale de 33. 875, bénéficierait d'un excédent de 1. 375 millions (33.875 — 32.500).

Cet excédent de prestations en nature serait réparti par la Commission des Réparations, à l'expiration d'une période de cinq ou dix ans, en tenant compte des programmes de reconstitution en cours et des besoins manifestés, entre les diverses Puissances alliées.

Il est, au surplus, pour glisser de l'huile dans les rouages, pour nous concilier les alliés, un reliquat de créances sur lequel il sera opportun de leur consentir des sacrifices. Il s'agit des paiements de réparations des ex-alliés de l'Allemagne.

Pour n'être pas entièrement négligeables, les sommes qu'ils peuvent atteindre seront nécessairement faibles. Déjà la Turquie a été, au traité de Sèvres, déchargée de toute participation à la dette des réparations. Le report à vingt ans de la dette de l'Autriche n'est que le préam-

bule d'une renonciation analogue et prochaine. Restent la Bulgarie, dont le Traité de Neuilly fixe la part à deux milliards de marks-or, et la Hongrie, dont la dette, qui n'a pas encore été calculée, ne paraît pas devoir dépasser, outre sa valeur des biens d'État en territoires cédés, une somme de 3 milliards de marks-or.

Sur ces cinq milliards de marks-or nous ne pouvons, aux termes de l'arrangement de Spa, exercer notre pourcentage que jusqu'à concurrence de la moitié, l'autre moitié devant être répartie entre l'Italie, la Roumanie, l'État Serbe-Croate-Slovène. C'est sur la première moitié qu'il nous appartiendra de faire, au bénéfice de la Belgique ou de l'Italie, sinon de l'une et de l'autre, tels sacrifices qui apparaîtront nécessaires.

VIII

Quelles conséquences engendre cette révision de l'état des paiements ?

L'Allemagne voit sa dette réduite de 132 à 50 milliards. Nous pourrons exiger en retour telles garanties permanentes de désarmement qui nous apparaîtront nécessaires. C'est une suggestion qui, sortant des limites du présent article, ne peut être qu'indiquée.

La Grande-Bretagne renonce à sa créance réparations. Mais, grâce à la hausse et à la stabilisation du mark que provoquera la réduction de la dette allemande, la concurrence allemande deviendra moins redoutable et le marché allemand se rouvrira aux produits britanniques. Enfin la dette de l'Angleterre au regard des États-Unis sera réduite de 50 0/0.

La France et l'Italie font le sacrifice de plus de moitié de leur créance ; la Belgique consent un sacrifice comparable, quoique un peu moindre. La France reçoit 32.500 millions au lieu de 68. 640 millions ; l'Italie 7. 250 millions au lieu de 13. 200 millions ; la Belgique six milliards au

lieu de 10 milliards 560. Mais la réduction des créances se trouve compensée et au delà par la sécurité et la rapidité de leur recouvrement. La certitude de toucher sans peine 50 milliards en 20 ans l'emporte sur l'espoir d'en recouvrer, par un effort persévérant, 100 en 60 ans. Par ailleurs la France et l'Italie se libéreront définitivement au regard des États-Unis par des versements respectifs de 5 milliards et de 2 milliards 500 millions de francs-or.

L'avantage de la Roumanie et la Yougo-Slavie n'est pas moins certain.

Sans doute la Yougo-Slavie passe de 6.600 à 2.723 millions ; mais ce n'est qu'en apparence que ce sacrifice paraît plus élevé que celui que consentent les Puissances alliées. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la Yougo-Slavie est débitrice, au regard des réparations, à la fois de la valeur, au moins égale à trois milliards, des biens d'État situés sur les territoires qui lui ont été cédés par l'Autriche et la Hongrie et d'une fraction de la dette dite de « libération », double dette qu'elle aurait dû, tôt ou tard, sous quelque forme que ce fût, compenser avec sa créance de réparations. Or le nouveau règlement efface cette double dette et lui assure un crédit net sur l'Allemagne, en vue de la reconstitution économique du pays, de 2.723 millions de marks-or.

Il peut apparaître que, eu égard aux invasions qu'elle a subies, la part de la Roumanie fixée à 1.250 millions soit exceptionnellement faible. Mais il ne faut pas omettre que son pourcentage sur les 132 milliards n'est pas encore fixé, qu'il n'eût certainement pas dépassé, à supposer qu'il l'eût atteint, le chiffre de 1.250 millions, dont il aurait fallu déduire et la valeur des biens d'État en territoires cédés et sa part de « dette de libération » et le remboursement des réquisitions excessives effectuées en Hongrie au cours de la campagne contre Bela-Kuhn. Bref la Roumanie n'eût rien touché.

Enfin la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, dont la créan-

ce réparations eût été nulle, reçoivent un crédit, en même temps qu'ils voient annuler leurs dettes au regard de la Commission des Réparations.

Sans doute la France absorbera-t-elle la presque totalité de la part de dette allemande représentée par des paiements en espèces.

Mais cet avantage n'excède ses droits qu'en apparence. La France consent, en effet, pour faciliter l'opération qui doit bénéficier à tous, à verser aux États-Unis une somme de 5 milliards de francs-or représentant le tiers de sa dette. Moyennant ce sacrifice, l'Italie se libère de sa dette de 8 milliards 1/2 de francs-or par un paiement de 2 milliards et demi de francs or. La France ne recevra donc, pour ses réparations, des paiements en espèces de l'Allemagne, que 14 milliards correspondant environ à sa part de 65 0/0.

La Belgique, qui a déjà reçu, du chef de sa priorité, environ 1.500 millions de marks-or, et qui s'est, la première, engagée dans la voie des paiements en nature; l'Italie, dont l'intérêt primordial est de recevoir régulièrement le charbon et les engrais qui lui font défaut; la Yougo-Slavie et la Roumanie, dont l'objectif doit être la reconstitution et le développement, aux moindres frais de leur outillage économique, trouveront dans la certitude de prestations gratuites allemandes échelonnées sur vingt années la solution la plus avantageuse du problème des Réparations.

Il n'est pas jusqu'aux États-Unis qui n'y trouvent leur intérêt.

Les Américains, qui ont le sens des affaires, n'ignorent pas que, entre nations comme entre individus, des sommes, dont le règlement, d'autant plus difficile qu'elles sont plus considérables, ne peut intervenir, grâce à un ensemble de circonstances exceptionnellement favorables, qu'à une époque dont il est encore impossible de préciser la date, rentrent dans la catégorie des créances irrecouvrables. Or, à tenir compte des réalités, à les opposer aux

apparences qu'évoquent les chiffres impressionnants de la créance globale américaine sur l'Europe, à quoi se réduit-elle ?

Nul doute que les créances des Etats-Unis sur la Russie, la Serbie, la Grèce et la Roumanie ne soient aujourd'hui que « chiffons de papier ».

A un tout autre échelon, nuls financiers n'entrevoient quand ni comment l'Italie ni même la France s'acquitteront de leurs dettes extérieures de 29 milliards et demi et de 24 milliards et demi de francs-or, dont la créance américaine n'est qu'un élément non privilégié. Sans doute le Gouvernement français, qui ne songe pas à méconnaître ses engagements, a-t-il récemment déclaré qu'il s'acquitterait ; mais, prudemment, le ministre des Finances ajoutait que, pour l'instant, il n'apercevait pas au moyen de quelles ressources. Même la suppression théorique des budgets militaires n'en fournirait pas les moyens. Seule la Grande-Bretagne apparaît au regard des États-Unis, si la situation économique générale se rétablit, comme relativement solvable et apte à s'acquitter, mais non sans délais.

En d'autres termes, les États-Unis savent que, à tout prendre, de ces avances faites à leurs Alliés en vue de la guerre commune et dont de beaucoup la plus large part a été consommée aux États-Unis, ils ne recouvreront, dans un avenir plus ou moins éloigné, que les 22 milliards environ de francs-or que leur doit la Grande-Bretagne.

Or la combinaison préconisée, en ramenant à 11 milliards de francs-or la dette anglaise, en permettant aux États-Unis de toucher à bref délai, par prélèvement sur l'emprunt allemand de réparations, 7. 250 millions, assureront aux États-Unis, dans un délai limité, le règlement presque intégral de la seule créance sur le recouvrement de laquelle ils pouvaient raisonnablement compter.

IX

Nos conclusions sont donc les suivantes :

A une créance imposante, mais dont le recouvrement, pénible et aléatoire, riche de conflits entre alliés, est destiné à s'échelonner sur une période que les évaluations les plus optimistes ne sauraient fixer à moins de soixante ans, la France aurait avantage à substituer une créance réduite, mais d'un recouvrement plus facile et plus rapide.

Un recouvrement facile et rapide ne se conçoit qu'à une double condition. Il faut que l'Allemagne décide de consacrer désormais une part de son activité et de ses ressources à l'acquittement de sa dette ; il faut que la fraction payable en espèces de cette dette puisse être placée sur le marché américain.

Si l'Allemagne est assurée d'être libérée en une trentaine d'années au moyen de prestations ou paiements annuels ne dépassant pas la capacité raisonnable de règlement d'un grand État industriel de 60 millions d'habitants, on doit compter qu'elle consacrera ses efforts à remplir ses engagements plutôt qu'à s'y dérober.

Il semble que l'opinion publique des Puissances Alliées comme de l'Allemagne soit unanime à admettre que, à la réduction de la dette allemande, doive en équité correspondre une limitation du nombre des créanciers, les dommages à réparer étant réduits à ceux qui furent la conséquence de l'invasion et de l'occupation de territoires alliés

Ce n'est qu'à la condition que les États-Unis consentent à ouvrir leur marché à un emprunt allemand de réparations, que la « mobilisation » tant poursuivie deviendra réalisable.

Il faut compter que les États-Unis n'y consentiront qu'à la double condition que la dette allemande soit notablement réduite et qu'une partie du produit de l'em-

prunt qu'ils souscriront leur soit abandonnée au titre de leurs créances interalliées.

Entre la stricte application du Traité et de l'Etat des Paiements exigée et poursuivie par une France isolée et tenue en suscipion, et une réduction de la dette allemande effectuée contre le gré et contre les intérêts de la France, il est une voie moyenne où il n'est sans doute que temps pour notre pays de s'engager.

JEAN LEROY.

L'ENSEIGNEMENT DU MAITRE SCULPTEUR
ANTOINE BOURDELLE

—

Chaque année, le nombre des artistes plastiques va s'accroissant. Chaque mois, de nouvelles galeries d'art font passer devant les yeux d'un public de plus en plus indifférent des œuvres d'artistes inconnus, et qui le resteront toujours. Les salons sont débordés et, qu'ils soient officiels ou non, finissent par devenir de véritables foires. Et ce nombre toujours accru d'exposants est comme un troupeau sans maître, comme un vaisseau ballotté par les vagues et que ne guide plus l'étoile certaine du phare protecteur.

Les uns restent esclaves de formules désuètes, de règles faussées. Les autres, afin que rien ne déflore la source jaillissante de l'inspiration, font fi de tout enseignement, s'élancent avec une juvénile ardeur à la poursuite de la vie; et bien souvent celle-ci les déçoit! Certains se perdent dans des spéculations purement cérébrales qui leur font perdre le sens de la réalité. Les tendances qui régissent ces masses sont trop contradictoires pour que l'équilibre s'établisse. Chacune d'elles a tort et chacune d'elles a raison. S'il est vrai que le faux enseignement rigide des écoles officielles annihile trop souvent des natures moyennement douées, par contre, nier tout enseignement réel, c'est retirer à l'artiste le moyen de mettre en valeur les dons qu'il porte en soi. Bach était rompu à toutes les difficultés techniques et, quoique datant de deux siècles, son œuvre reste aussi vivante, aussi jeune qu'au premier jour. Avant de devenir des maîtres, les grands artistes de la Renaissance

furent des apprentis, et ce n'est pas l'estampille officielle de la villa Médicis qui a empêché Debussy d'écrire *Pelléas*.

Alors que nous vivons en une époque troublée par tant de courants contraires qui se choquent et s'entrecroisent, il est un maître qui synthétise les aspirations de ceux qui veulent l'avenir aussi beau que le passé, c'est Antoine Bourdelle.

On le connaît mal, on ne le situe jamais à sa véritable place. Cependant, s'il en est un capable de rassembler les forces éparses des jeunes qui ne savent encore ni se découvrir, ni s'analyser, c'est bien lui.

§

Malgré le formidable travail fourni chaque année, malgré les nombreuses commandes que lui font tous les pays du monde, — sauf la France, — malgré les nombreuses lectures faites chaque matin avant d'entreprendre sa tâche, malgré les concerts entendus, les soirées passées au théâtre, malgré la perte de temps à quoi il faut se résoudre quand on veut participer à la vie de ses contemporains, Bourdelle ne cessa jamais de se dévouer à ses compagnons d'études, à ses élèves. Il aime à les instruire, à les faire profiter de l'expérience acquise ; il aime à discipliner des forces neuves, à sentir autour de soi l'enthousiasme et l'effervescence de la jeunesse.

Ce fut en 1900, dans un atelier du boulevard Montparnasse loué de moitié avec Rodin, qu'il donna ses premières leçons. Rodin corrigeait une fois par mois et Bourdelle quatre. Tout de suite ils eurent une cinquantaine d'élèves — surtout des étrangers, — venus d'Amérique ou d'Extrême-Orient, car, à cette époque, le nom de Rodin était le fanal vers lequel se tournaient ceux qui aspiraient à retrouver les lois séculaires de l'art, et l'on savait que Bourdelle possédait parfaitement la technique du maître.

Au bout de quatre mois, pour des raisons d'ordre maté-

riel, l'atelier fut fermé. Plusieurs élèves vinrent trouver Bourdelle chez lui, le priant de continuer ses cours, mais, trop peu nombreux, ils ne purent faire aboutir ce projet. Ce fut seulement quelques années plus tard qu'un d'entre eux ouvrit l'Académie de la Grande-Chaumière et s'assura du concours de son ancien maître. Depuis cette époque, chaque vendredi, Bourdelle va donc commenter les travaux d'une foule de disciples, surtout des étrangers, puisque les Français, désespérément traditionalistes, continuent à fréquenter l'école de la rue Bonaparte, non comme un maître qui enseigne à des apprentis, mais comme un artisan qui apporte son expérience à d'autres artisans.

A cette académie, Bourdelle se trouve en présence d'esprits et de races diverses (1). Plusieurs ignorent même le français et doivent recourir à un camarade pour comprendre ce que dit Bourdelle. Il faut donc que celui-ci assouplisse son enseignement afin de discerner les dons de chacun, sans cependant étouffer ni son originalité, ni son individualité.

Avant la guerre, beaucoup d'Allemands fréquentaient la Grande-Chaumière, et des délégués officiels étaient venus proposer à Bourdelle d'ouvrir un atelier qui recevrait uniquement des élèves sortant des écoles d'art de Munich ou de Berlin.

— Nous les commencerions, disaient-ils, et vous les finiriez.

Le traitement affecté à ce projet était digne de l'impériale Germania, et comme les délégués, sentant que Bourdelle hésitait, le pressaient d'accepter :

— Ce n'est guère possible, répondit-il enfin, car, après avoir passé par Munich ou Berlin, ils seraient déjà finis.

On n'a jamais su si les Herren Doktoren avaient compris.

(1) Au printemps dernier, il y avait quatre Français, trois Danois, deux Suisses, cinq Américains, un Chinois, un Japonais, deux Serbes, et des Polonais, des Tchèques, des Grecs, des Roumains, des Argentins, des Chiliens.

§

En art, — exception faite du don intérieur que l'on possède ou non, — on peut enseigner la technique, ou, pour employer une expression plus complète, les *sciences d'art*. Ces sciences d'art, l'élève les subordonne ensuite à sa vision intérieure, au don qui lui est propre ; mais rare est l'artiste qui est un excellent technicien. Souvent on entend dire : « C'est un artiste médiocre, mais c'est un excellent maître. » Rien n'est plus faux. Pour être un véritable maître, il faut d'abord être un grand artiste. Combien de vrais peintres ont plus appris en voyant les *Ménines* ou le *Concert champêtre* qu'en faisant corriger ou plutôt appauvrir leurs esquisses par n'importe quel fruit sec primé par le gouvernement ? Et cent leçons d'un agrégé de Sorbonne vaudront-elles jamais la lecture de Bérénice ?

Pour Bourdelle, l'enseignement est un sacerdoce, car un maître, — au sens le plus large où ce mot puisse être pris, — est responsable de l'avenir. S'il fait une erreur, c'est le pays entier qui en souffre et son avenir d'art qui est compromis ; c'est également au maître qu'il appartient d'instruire l'élève des difficultés qui l'attendent, des obstacles dont il devra triompher.

Comme cela fut toujours et comme cela sera probablement toujours, deux voies sont ouvertes : celle des succès faciles et des ventes assurées, et l'autre, la plus rude mais la plus belle, où il faut lutter et se battre sans relâche, enfanter dans les larmes et le sang. Et c'est encore au maître qu'il appartient de discerner si l'élève est susceptible de devenir un véritable artiste. Pour cela, deux conditions sont nécessaires : être doué et avoir la volonté tenace d'arriver, de ne se laisser rebuter par aucun obstacle.

On reconnaît qu'un élève a le don à ce qu'il possède d'abord le sens de la beauté et ensuite les qualités inhérentes à son art : pour le peintre ou le sculpteur la

mémoire de la couleur et de la forme, pour le musicien la mémoire des combinaisons sonores, pour le romancier la mémoire des faits, des gestes, des intonations, des expressions de physionomie.

Mais ces dons ne sont rien, s'il ne possède la ténacité ; c'est-à-dire qu'il doit acquérir à la fois une force morale suffisante qui lui permettra de triompher de tous les obstacles et aussi la connaissance approfondie des sciences d'art, auxquelles on donne souvent, sans réfléchir, le nom de métier.

Ce travail journalier, ce labeur incessant qui seul peut procurer à l'artiste la véritable connaissance de son art, est la première chose que Bourdelle exige de ses élèves. Il en fait d'abord de bons ouvriers afin que plus tard, lorsque le temps sera venu pour eux de s'exprimer librement, ils ne soient jamais arrêtés par le manque de savoir.

L'élève sculpteur doit d'abord dessiner, non pas seulement en arrondissant de la terre ou de la cire avec le pouce, ce qui donne des profils flasques et mous, mais en taillant, en dessinant avec l'ébauchoir. Ensuite, s'il veut conserver sa maquette, il doit être capable d'en faire lui-même le moulage. En dépouillant l'épreuve de son creux, il apprendra qu'il faut traiter de façon différente la terre et le plâtre, puisque l'un multiplie la lumière et que l'autre l'absorbe. Il apprendra aussi qu'un moulage, si bien fait qu'il soit, ne ressemble jamais à l'original, puisqu'ils sont tous deux de matières différentes. Puis enfin si l'élève veut reproduire son œuvre en pierre ou en marbre, il devra dégrossir lui-même le bloc, le mettre lui-même au point, en faire la pratique et traduire son œuvre dans l'esprit de la matière employée.

Cette façon de procéder fut toujours celle des grands maîtres. Avant de travailler pour soi-même, ils étaient, pendant de longs mois, apprentis dans un atelier : Léonard chez Verrochio, Michel-Ange chez Ghirlandajo, et

chez un orfèvre inconnu, l'admirable et si profond Donatello.

Mais à tout travail, celui que préfère Bourdelle est le dessin, car dessiner c'est construire, c'est rebâtir exactement la nature comme Rodin l'a fait dans l'*Age d'airain*, qui semble être un moulage, tellement il est précis, ce qui est seulement le point de départ authentique de l'art.

Pour copier la nature, il faut d'abord établir strictement la construction intérieure, c'est-à-dire la charpente osseuse, la carcasse. Et pour que la construction intérieure soit parfaite, il faut que les profils s'accordent et s'équilibrent géométriquement, logiquement comme dans la nature, que chaque partie soit en rapport avec le tout ; et chacune des parties dépend tellement des autres que c'est une hérésie, lorsqu'on fait un buste, par exemple, de prendre un autre modèle pour établir le cou et les épaules ; car la forme osseuse de la tête correspond à la forme osseuse du corps et réciproquement. C'est une construction rigoureuse, c'est l'équilibre parfait des masses et des plans qui fait la ressemblance, et non pas une précision photographique, ni un certain rictus, ni un simple déplacement de lignes, car cette ressemblance resterait superficielle.

Ce que Bourdelle conseille encore à ses élèves, c'est d'*organiser* leur œuvre, de la concevoir longuement, de l'exécuter d'après un plan solidement établi. Rien ne doit être laissé au hasard, car la sculpture exige autant de précision que la science. De même que Pasteur recommençait cent fois la même expérience, afin d'être sûr qu'elle était juste, de même l'artiste doit recommencer cent fois le même travail pour arriver à quelque certitude. C'est seulement quand il possède une connaissance approfondie de la nature qu'il peut se libérer ; autrement l'erreur est au seuil de chaque tentative.

Le mot de Buffon est éternellement vrai. L'homme de génie est l'homme patient qui observe, regarde, dont l'œil

a une telle acuité qu'il ne s'arrête pas seulement aux apparences, mais qu'il sait dévoiler le mystère d'un être. Et seul est un véritable artiste celui qui sait extérioriser l'intimité de son modèle, qui sait accuser tel trait de son caractère, qui met en valeur sa personnalité. C'est parce qu'ils possédaient cette vision si aiguë que Vélasquez et Rembrandt restent éternels. Peut-être les portraits qu'ils ont faits de leurs contemporains n'étaient-ils pas ressemblants au point de vue photographique du mot, mais chacun d'eux est la révélation d'une âme, et c'est là qu'est la vérité.

§

Si exigeant que soit Bourdelle envers ses élèves pour ce qui regarde le côté sciences de l'art, il les veut complètement libres quant à la réalisation et pousse chacun d'eux à rester personnel. Peu lui chaut qu'ils arrivent à la perfection par tel ou tel chemin. L'art est un perpétuel renouvellement, et tout système est un arrêt. Du moment qu'une œuvre est consciente et logiquement établie, qu'elle porte l'empreinte personnelle de son créateur, elle est émouvante, fût-elle grecque, esquimaude ou auvergnate.

L'école, c'est la rue, répète-t-il souvent, car la rue est pleine de chefs-d'œuvre, il ne s'agit que de les voir !

En même temps qu'il leur donne un enseignement technique, Bourdelle discute avec ses élèves les œuvres d'art célèbres ou réputées pour telles. Il leur indique pourquoi, dans la salle du musée de Haarlem où sont réunis les Frans Hals, l'attention du visiteur est retenue par un groupe antique représentant un Centaure enlevant une Lapithe au détriment des œuvres environnantes ; pourquoi, en tant que peintre de chevalet, il place Courbet au premier rang pour la distinction de sa palette, pour la sobriété de son expression qui en font un grand classique, pour l'universalité de sa vision qui donne une telle pro-

fondeur à ses toiles ; pourquoi un portrait de Corot peut l'emporter sur un Vermeer, pourquoi l'art hindou, trop calme, trop sage, trop égal, trop irréel, est un dangereux exemple pour l'apprenti ; et s'il préfère une époque d'art à une autre, il en explique longuement les raisons.

Ce qu'il préfère, ce par quoi il fut surtout influencé, est notre art médiéval. Il en aime la libre expression, la fantaisie, l'immense variété. Il en estime la facture simple et pourtant d'un art consommé, d'une sagesse profonde. S'il fait quelques restrictions pour l'art gothique, — surtout celui des XVe et XVIe siècles, — souvent encombré de détails inutiles qui détruisent l'harmonie pure des lignes, il admire sans réserve le byzantin et le roman, tous deux si logiques, si sobres, d'une si mâle splendeur.

Il est du reste à remarquer que Bourdelle est toujours attiré par les époques primitives. Pour l'art chrétien, il préfère le XIIe siècle au XVe ; chez les Grecs, il juge les frontons d'Olympie supérieurs à ceux du Parthénon. Dans chaque civilisation il goûte surtout l'expression hautaine et sincère des premiers âges, alors que le rire et les larmes jaillissent comme une source pure des âmes dites puériles et que Bourdelle estime sensitives et sages à la fois.

Et il fait une grande différence entre le morceau détaché et l'art monumental. Ce qu'il préfère, et de beaucoup, c'est la sculpture issant de l'architecture comme le rameau du tronc. Elle satisfait son sens architectural, son besoin de logique, car il a une raison d'être, un but nettement défini. Il est même probable que si ses préférences vont toujours à l'art des civilisations dites primitives, c'est parce que celles-ci ont toujours ignoré le *morceau*, copie fidèle de la nature, qu'elles ont toujours eu un but décoratif.

Si Bourdelle entretient souvent ses élèves des sujets qui touchent plutôt aux sciences de son art qu'à l'enseignement technique proprement dit, c'est pour réagir contre

l'ancienne formule, trop souvent véridique et qui ornait les ateliers officiels : « Bête comme un sculpteur ».

De même que David exigeait de ses élèves qu'ils fussent capables de lire dans le texte les auteurs latins, de même Bourdelle tend à ce que les siens aient une vaste culture générale. L'apprenti doit cultiver son esprit. Il doit lire, non seulement les poètes et les philosophes anciens, mais aussi ceux de son époque, connaître la musique et les arts de son époque et aussi ceux des siècles passés. Il doit puiser dans les forces vives de toutes vies afin de les faire passer dans son œuvre. Pour être soi-même capable de s'exprimer et de se juger, il faut développer son domaine intérieur. Le fameux coup de pouce dont tout le monde parle sans savoir au juste ce que c'est, Bourdelle en rit, car, à son sens, ce n'est pas le pouce qui fait l'œuvre, mais l'intelligence. Les virtuoses qui ne se châtient pas sont sans intérêt et la main habile est un malheur si l'esprit ne lui dit : « Recommence et écoute ».

L'enseignement de Bourdelle est si vaste que l'on n'en peut avoir ici qu'un faible aperçu. Pour le bien comprendre il faut avoir vu le maître au milieu de ses élèves, discutant avec eux la valeur de leurs ébauches ; mais le meilleur enseignement que nous puisse donner Bourdelle, c'est sa vie, c'est son œuvre.

§

Comme Ingres, Bourdelle est né à Montauban, dans ce lumineux et voluptueux Languedoc tout imprégné de latinisme, où l'on retrouve à chaque pas des vestiges du paganisme romain, où l'on entend encore le parler harmonieux de Peire Vidal ou de Guiraut Riquier.

Comme le père d'Ingres, le père de Bourdelle était un artisan, un ébéniste, mais spécialisé dans la réparation des vieux meubles. C'est à l'atelier paternel qu'il a conçu cette passion du travail probe et consciencieux tel que le faisaient les compagnons de jadis qui ne rougissaient pas

de leurs outils, qui aimaient leur œuvre et étaient fiers de l'une comme des autres quand ils avaient reçu les honneurs de la maîtrise.

Ce travail d'apprenti auquel était astreint l'enfant a beaucoup influé sur la formation de l'homme. De bonne heure son œil s'est accoutumé aux belles proportions, aux décorations élégantes et sobres, aux mesures qui s'accordent et se complètent. Comme il le dit lui-même, il a emmagasiné tout cela et plus tard tout cela est ressorti. De même que, n'ayant pas entendu de patois depuis qu'il avait quitté sa mère, il lui arriva, quinze ans plus tard, de le parler sans faute et sans hésitation avec un de ses compatriotes rencontré à Paris par le plus grand des hasards ; et ces sons oubliés depuis si longtemps lui étaient devenus si étrangers qu'en les articulant il lui semblait qu'il sacrait et qu'il jurait.

La seule influence néfaste que subit Bourdelle pendant son enfance fut celle des œuvres romaines de la décadence, si nombreuses dans le Languedoc et en Provence. Elles exerçaient un grand charme sur lui ; à ses yeux, elles étaient toute l'antiquité. Plus tard, quand il fut à même de juger le passé, il dut lutter pour s'abstraire de ce mirage et renouer directement avec la tradition romane, c'est-à-dire française.

Bourdelle croit beaucoup à la mémoire atavique, aux impressions reçues par les générations précédentes dont nous gardons au plus profond de nous un souvenir imprécis, mais quand même existant. Si l'œuvre sculptural de Mme Bourdelle, grecque de naissance, mais ayant fait ses études à Paris, garde un caractère attique nettement accusé, c'est parce que ses ancêtres ont contemplé les œuvres de Phidias et d'Apelle, qu'ils ont vécu à Eleusis, à Athènes, à Egine, qu'ils ont aspiré par tous les pores la grande leçon d'un miraculeux passé. De même si Bourdelle eut jadis quelque peine à se dégager de l'influence classique, c'est parce que ses ancêtres, pour paysans

qu'ils étaient, avaient vécu dans l'air lourd et matériel de la décadence romaine.

A l'école, comme cela arrive souvent en pareil cas, Bourdelle fut un mauvais élève, s'amusant, tant que duraient les classes, à dessiner des pantins sur les marges de ses cahiers et de ses livres. Aussi, quand l'enfant se fut transformé en un adolescent, son père, prenant conseil de gens avertis, l'envoya à Toulouse dans un atelier où il fit ses premières études sérieuses de dessin et de peinture. Après neuf ans d'études, ses maîtres ayant reconnu qu'il possédait le don sans lequel on ne peut rien, lui décernèrent une bourse qui lui donnait le moyen de venir à Paris; alors il quitta définitivement la province, possédé d'un effréné désir d'œuvrer de grandes choses, de s'exprimer librement, d'extérioriser les forces tumultueuses qui bouillonnaient en lui.

Pendant les six premiers mois de son séjour à l'école des Beaux-Arts, — il avait été admis dans l'atelier de Falguière, — Bourdelle vécut avec vingt sous par jour. Quelques camarades de Toulouse qui étaient venus avec lui, voyant comme les choses tournaient, découragés, s'en retournèrent chez eux. Bourdelle reste parce qu'il avait la volonté ferme d'arriver et qu'il ne redoutait ni les obstacles, ni la lutte.

Pendant vingt ans, c'est la misère. Comme Rude, comme Degas, comme bien d'autres à leurs débuts, il se heurte aux pires difficultés. Le mot terrible d'Harpignies : « Si j'étais mort à soixante ans, j'aurais crevé de faim toute ma vie », est malheureusement applicable à tous ceux qui ne consentent pas à sacrifier au goût du public. Pour un Raphaël ou un Greco qui mena une vie fastueuse combien d'autres furent plus gueux que les gueux, cela depuis Signorelli venant emprunter quelques ducats à Michel-Ange, jusqu'à Modigliani, qui mourut dans une telle misère que, quelques jours plus tard, sa femme se suicida dans une pièce où se trouvaient plus de cinquante toiles

de son mari, ce qui, au cours actuel, représente un capital d'environ deux cent mille francs.

Le dénuement dans lequel vivait Bourdelle porta atteinte à sa santé. Chaque jour qui passait l'anémiait davantage, et l'humidité de la glaise lui occasionnait des rhumatismes aux mains. Il inventa alors une matière grasse, semblable à la plastique, mais ses mains restées douloureuses l'empêchaient de travailler autant qu'il le voulait. Il fit alors quelques portraits au pastel dans le genre des Latour et des maîtres du XVIII[e] siècle, et peignit des tableaux de chevalet (1).

Le genre plaît, les débouchés sont assurés. Bourdelle se rend compte que, s'il continue à suivre cette voie, c'est, à bref délai, l'enlisement, la formule toujours redite, à laquelle on ne peut plus échapper. Son but n'étant pas de gagner de l'argent, mais de faire des œuvres dignes de ce nom, il se remet à la sculpture et devient l'aide de Dalou, qui occupait un des ateliers qu'habite maintenant Bourdelle, puis enfin chez Rodin ; et le soir il se délasse en écrivant des poésies en patois languedocien.

On a toujours fait erreur sur les rapports qui ont existé entre Bourdelle et Rodin. Généralement on le croit son élève. Il n'en est rien. Il fut d'abord son aide, ensuite son compagnon, plus tard son collaborateur. Rodin lui témoignait une grande estime et souvent lui confiait le soin d'achever un genou, une main ou quelque chose d'autre. Il lui donna même un jour une grande preuve de confiance.

Quand il reçut de la Société des Auteurs la commande du *Balzac*, le maître se trouvait en proie à une intense défaillance physique. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il tente, il ne parvenait pas à donner une forme réelle à sa conception. Son état de dépression était tel qu'il songeait à se dédire et à rompre le contrat qui le liait

(1) Le musicien Henri Duparc fut un des premiers acheteurs de la peinture de Bourdelle.

à la Société des Auteurs. Mais à ce moment Bourdelle intervint. Il représenta à son ami qu'un désistement de sa part serait interprété comme une défaite, qu'il se perdrait à jamais. Alors, renonçant à son travail personnel, se substituant à Rodin qui lui avait confié tous ses documents, il créa dans son propre atelier le modèle d'un Balzac nu qui influença singulièrement la figuration définitive de Rodin.

Ce fait est totalement inconnu, mais les témoins en sont encore vivants, ainsi que le modèle, les mouleurs et les praticiens.

Il est évident que, travaillant côte à côte pendant de longs mois, l'aide a subi l'influence du maître et que celui-ci a beaucoup contribué à la formation du très jeune homme qu'était Bourdelle à cette époque. Celui-ci a surtout été impressionné par le sens de l'intimité, si profonde chez Rodin et qui, chez Bourdelle, transparaît même dans ses œuvres les plus décoratives.

Malgré ces différents travaux, Bourdelle était toujours très pauvre. Un jour il porta un dessin à Goupil. Celui-ci le trouva à son goût et le paya un billet de cent francs. Encouragé par ce premier succès, Bourdelle retourna chez l'éditeur ; celui-ci se montra plus exigeant quant au choix des modèles et demanda des dessins parisiens, c'est-à-dire, suivant l'esthétique du moment, des femmes avec des bandeaux à la vierge, des manches à gigot et des talons Louis XV ; des hommes chics en chapeau haut-de-forme. Bourdelle n'accepta pas les conseils donnés et se renferma dans sa tour d'ivoire, continuant à travailler pour sa propre satisfaction. Il choisissait la voie la plus rude, celle où l'on a tout le monde contre soi, mais qui, plus tard, quand la masse a enfin évolué, mène à la gloire.

Peu à peu, grâce à sa volonté tenace, Bourdelle émergea de la pénombre. En 1885 il expose un groupe représentant *Adam après la faute*, aux Artistes Français, et reçoit une mention honorable ; mais ce milieu officiel ne le

satisfait pas et,en 1890,il lie partie avec la Nationale naissante. Chaque année il y expose soit un buste, soit des figures de femmes, soit des bas-reliefs. De 1897 à 1902, il conçoit et exécute le monument aux morts de 1870 érigé à Montauban. En 1898, il donne l'*Hellade immortelle*, en 1905 la *Pallas Athéné*, en 1908 le buste d'Ingres, en 1910 *Héraklès*, en 1912 et 1913 *Pénélope* et la décoration des Champs-Elysées, en 1914 l'émouvant *Centaure*.

Les influences qu'a subies Bourdelle sont diverses. Pour la peinture, c'est Vélasquez, pour la sculpture, au premier rang il place Puget et Michel-Ange ; dans sa jeunesse il était hanté par eux et aussi par les Grecs, plus tard il goûte davantage l'art médiéval et surtout roman.

Pour si fécond qu'il soit, Bourdelle travaille sans hâte. Une fois l'œuvre conçue et le plan bien établi, il fait de nombreux dessins et chacun d'eux est une partie de l'analyse dont la synthèse donnera le caractère définitif. Combien nombreux sont les croquis de Lédas, de Centaures, d'Homères ! Pour rendre le masque de Beethoven, dont il aime l'œuvre passionnément, il n'a pas fait moins de dix à douze études, aussi bien gravées que peintes, dessinées que modelées, sans compter les bustes. L'un a les yeux clos, la tête penchée, tous les traits absorbés par la contemplation d'un douloureux et splendide rêve intérieur. L'autre est plus ardent, comme gonflé du flot de vie qui jaillit du cœur même de l'artiste.

Quand Bourdelle travaille, il n'est pas seulement architecte et sculpteur, il est aussi peintre. Ses bas-reliefs, notamment ceux des Champs-Elysées, ont de la couleur ; les valeurs s'équilibrent et se répondent avec autant de rigueur que les noirs et les blancs. Pour rendre tout cela, une recherche minutieuse s'impose. Quand on parle devant lui de ceux qui se vantent de taper directement dans la matière, d'attaquer le marbre avec le ciseau et le maillet :

— Michel-Ange l'a fait quelquefois, répond Bourdelle

en riant, mais alors c'est raté. Ce qu'il faut, c'est l'ébauche patiente qui ne laisse rien au hasard.

§

Les conseils que Bourdelle donne à ses élèves, il les met lui-même en pratique. Quand un projet est longuement mûri, il le réalise librement, sans règles, sans système, dans la joie de la création. Certains bustes ont été faits en deux heures, pour d'autres il lui a fallu des mois, quelquefois des années ; et l'esquisse des cinq bas-reliefs des Champs-Elysées a été faite en une après-midi.

Pour Bourdelle, tout ce qui est vie est sujet. Un de ceux qu'il a traités avec le plus de joie et dont il a fixé plusieurs aspects est la maternité. Une Vierge, datant déjà de quelques années, est le symbole de la mère craintive qui garde l'enfant contre soi, enveloppé dans les plis de son manteau, tandis que celle de Niederbronn, — exposée l'an dernier à la Nationale, — est la mère passionnée qui offre son fils à l'adoration du monde. Mais la maternité que le maître préfère à toutes est le portrait d'une femme enceinte, une Italienne rencontrée dans la rue, et dont la démarche roulante ainsi que la courbe accusée des flancs qui portaient la vie lui avaient semblé admirables ; et devant soi, appuyé sur sa maternité prochaine, elle porte un enfant qui, dans sa pose royale et conquérante, n'est pas *un* enfant, mais *tous* les enfants à la fois.

Influencé pendant longtemps par Rodin, Bourdelle a réalisé d'abord des œuvres intimes, fixant une expression fugitive, un moment incertain. Telle est la charmante tête de femme à demi renversée en arrière, comme entraînée par la masse lourde des cheveux, et dont les yeux presque clos, la bouche détendue, les narines palpitantes semblent encore frémir de volupté. Tel est le buste de Charles-Louis Philippe, avec son nez retroussé et ses yeux limpides, tout son visage tendu en avant où sont indiqués les moindres frémissements de la peau.

Plus tard, évoluant comme doit le faire tout véritable artiste vers une vision plus large, il arriva à synthétiser les formes et les lignes, à avoir des moyens d'expression qui n'appartiennent qu'à lui. Dans ses dernières œuvres, il y a autant de minutie et de recherche que jadis, mais il choisit parmi les détails, élaguant ce qui lui semble secondaire, mettant en valeur telle ligne, tel accent qui font transparaître l'âme et l'expression. Le buste de Rodin est bien le portrait de Rodin, mais aussi quelque chose de brutal et de violent comme une force de la nature. Ainsi qu'il le dit lui-même, ce sont des profils rassemblés ; de l'homme il a fait jaillir le faune.

Les draperies, Bourdelle les interprète comme l'auraient fait jadis les maîtres d'œuvre de Vézelay ou de Moissac ; les plis ne sont pas copiés d'après une étoffe quelconque, mais ordonnés selon une ligne voulue par l'artiste. De même pour les chevelures. Si une courbe d'ondulation est belle, Bourdelle la répète cinq ou six fois, et cette répétition devient la synthèse de toutes les belles chevelures.

L'œuvre dans laquelle Bourdelle a donné sa véritable mesure est la décoration du théâtre des Champs-Elysées, Là il ne s'agissait plus d'un *morceau* à faire, d'un sentiment à exprimer; il fallait concevoir une œuvre qui s'adaptât parfaitement à ce à quoi elle était destinée, que l'œuvre sculpturale soit le coefficient de l'œuvre architecturale. Ce problème, Bourdelle l'a résolu à la perfection. Malgré tout ce qu'a pu dire le grand public, — et aussi plusieurs critiques,—quand ce monument fut achevé, il faut reconnaître qu'il n'y a pas dans le Paris moderne un autre ensemble qui puisse lui être comparé.

Les lignes de l'édifice sont pures, les proportions harmonieuses, tout est simple et clair, sans surcharge, sans rien d'inutile. Les bas-reliefs embellissent l'édifice et l'édifice met en valeur les bas-reliefs. Coupant de grandes surfaces lisses de marbre blanc, les bas-reliefs de Bour-

delle représentent le rythme, l'harmonie, la mélodie, le chant, la danse, tout ce qui embellit et ensoleille la vie de l'homme. Les muses, frissonnantes du délire sacré, dansent et chantent avec une ardeur passionnée, se groupent ou se séparent en des rythmes concordant, tandis que leurs écharpes semblent gonflées des souffles de l'Hellade.

Mais à quoi bon décrire une œuvre qui est exposée en pleine rue et que chacun peut contempler à loisir ?

Les facultés inhérentes à l'artiste que Bourdelle exige de ses élèves, il les possède lui-même au plus haut degré.

La beauté le fascine à tel point qu'il avoue être bien plus vivement intéressé par une belle élève que par d'autres, mieux doués, mais d'aspect moins séduisant. Toute beauté l'influence et chacune de ses œuvres de jeunesse est une histoire d'amour.

Quant à la mémoire des formes, elle a, chez lui, des résultats inattendus.

Au lendemain de la tragique noyade des enfants d'Isadora Duncan, Bourdelle alla porter à la mère en deuil le témoignage de sa sympathie. Il la trouva affaissée dans les bras d'une Américaine amie qui s'efforçait de la rattacher à la vie, de rendre son angoisse moins amère. Rentré chez soi, Bourdelle raconta à sa femme la scène déchirante dont il avait été témoin. Voulant fixer l'attitude d'Isadora, il jeta, tout en causant, quelques traits sur le papier, et voilà que surgit le visage de l'amie américaine que Bourdelle avait à peine regardée.

Cette mémoire inconsciente, Bourdelle en recueille précieusement les moindres manifestations ; à ses yeux, elle se relie à une croyance profonde qui est la base de sa vie, à sa croyance en l'immortalité de l'âme.

Bourdelle croit à l'âme existant de toute éternité, devant survivre de toute éternité. Notre corps, suivant le mythe platonicien, serait seulement un habit que l'on rejette lorsqu'il est hors d'usage. L'âme étant déjà venue sur la terre, garde l'empreinte des connaissances acquises;

c'est pourquoi certains élèves ne comprennent jamais ce qu'on leur dit, — cela parce qu'ils vécurent sans doute chez les Iroquois, — tandis qu'à d'autres, — cultivés et affinés par une vie ou des vies antérieures, — il suffit d'un mot pour leur ouvrir des horizons illimités. Mais cette âme, quand elle est séparée du corps, loin de goûter les béatitudes du Nirvana, continue à vivre d'une vie intense et passionnée. Bourdelle le comprit un jour qu'ayant veillé, pendant plusieurs heures, dans une chambre dont les fenêtres et les portes étaient hermétiquement closes, le corps d'une jeune fille morte de chagrins d'amour, il avait senti passer sur sa face de grands souffles mystérieux qui faisaient vaciller la flamme des cierges.

Bourdelle aime trop la vie pour croire à la mort, et c'est la vie qu'il représente sous toutes ses formes et sous tous ses aspects. Si l'art de Bourdelle est multiple, c'est parce que multiple est la vie, car Bourdelle puise à pleines mains dans la vie.

Une complète humanité peuple les ateliers de l'impasse du Maine où est rassemblée la plus grande partie de l'œuvre du maître. La force brutale, c'est Rodin au travail, une projection en avant, une masse puissante en gestation, la force d'un torrent qui bouleverse tout sur son passage. La force héroïque, c'est le juvénile Héraklès aux joues droites, à la bouche volontaire, aux yeux purs. Le mouvement, c'est le chevrier qui dompte et joue avec une chèvre. La joie de vivre, c'est une petite danseuse qui a la grâce et la véhémence d'une victoire antique. Le culte des morts, c'est le monument aux mineurs de Montceau-les-Mines tombés à la grande guerre, un cénotaphe surmonté d'une lanterne semblable à celles des mineurs où doit briller éternellement une flamme, symbole de la vie immortelle (1).

(1) Cette idée de la lanterne surmontant le cénotaphe est le résultat d'un pur hasard. Un jour que Bourdelle visitait les mines de Montceau, la lumière électrique s'éteignit tout à coup. Les visiteurs avaient l'impression d'être deux fois sous terre. Seules restaient lumineuses les lueurs vacillantes que les mineurs por-

C'est ici qu'il nous faut quitter Bourdelle.

Oublieux de l'œuvre d'hier, se consacrant tout entier à celle de demain, enveloppé d'une blouse, debout devant la selle, il pétrit, tel un enchanteur, le bloc informe d'où bientôt jaillira le miracle.

Absorbé par sa tâche, il se penche en avant dans l'attitude de celui qui peine. Ses mains expertes ont des mouvements précis ; sous l'effort, son large front socratique se plisse de grandes barres verticales, tandis que ses yeux scrutateurs vont alternativement du modèle à la glaise, de la glaise au modèle, avec des regards qui seraient à la fois ceux d'un bon ouvrier et aussi d'un corybante qui, jadis, dans une vie antérieure, aurait sacrifié à Dionysos, à Pan, aurait offert les prémices à l'Anadyomène et partagé les danses de ménades enivrées.

MARIE DORMOY.

tent toujours au front. Bourdelle se rendit compte que cette petite lampe était la sauvegarde des ouvriers, que dans bien des cas elle leur avait sauvé la vie ; aussi voulut-il qu'ayant protégé les hommes pendant leur vie, elle veillât encore sur leur tombeau. Ceci du reste s'accorde parfaitement avec la tradition romane, puisqu'à Cellefrouin et à Fenioux, dans les Charentes, il subsiste encore des tours élevées au-dessus des charniers et au sommet desquelles brûlait jour et nuit une perpétuelle veilleuse.

LE
MENEUR DE CHÈVRES

—

I

UN MÉTIER DANGEREUX

Jusqu'à la guerre, François Lagnel avait fait bien des métiers, excepté celui de soldat.

A Aix-en-Provence, où il habitait depuis une douzaine d'années et où il était arrivé, sur le trimard, vers ses dix-huit ans, du fond de la Meuse, on l'avait vu tour à tour charpentier, charron et menuisier. Mais on le connaissait surtout comme grand amateur de parties au bastidon et passionné joueur de mail.

— J'ai le tempérament d'un rentier, disait-il quelquefois.

— Ou d'un paresseux, lui répondait son amie, Clara Courtelin, l'allumettière.

A la vérité, cet homme du Nord, qui ne se connaissait pas de parents, avait été séduit tout de suite et retenu par la douceur et la nonchalance provençales. Ne se préoccupant guère de l'avenir, à peine du présent, content de peu, il se laissait vivre, au soleil ou à l'ombre, selon la saison.

Comme il n'entendait rien à la politique et qu'il lisait rarement un journal, il fut très surpris quand la guerre éclata. Un pareil conflit le dépassait. Il n'y était préparé en aucune façon.

A vingt ans, au moment de la conscription, des troubles cardiaques l'ayant affaibli, il n'avait fait aucun

service. Depuis, dix ans s'étaient écoulés et Lagnel s'était si bien fortifié que le médecin-major qui examinait ce garçon vigoureux n'avait prêté qu'une oreille distraite à la réclamation qu'il formulait :

— Monsieur le Major, je n'ai pas le cœur solide.

— Allons donc ! Bon pour le service !

Et le major, se tournant vers un de ses collègues, avait ajouté :

— Dire qu'on ajournait des hommes comme ça !

Le premier émoi calmé, Lagnel s'efforça d'accepter bravement son sort. Il avait vu déjà partir tant de gens, le sourire sur les lèvres, en ce début d'août, qu'il ne voulut pas être en reste. D'un ton joyeux, il fit ses adieux à Clara, à maître Escande, le charron, son dernier patron, et aux deux ou trois amis que la mobilisation avait épargnés, Titou et Suffren, en particulier, puis il rejoignit le 3e d'infanterie, à Digne, dans les Basses-Alpes.

Cela l'amusait de revêtir l'habit militaire, d'être bleu à son tour. Il avait entendu raconter tant d'histoires de régiment qu'il n'était pas fâché de les vérifier par sa propre expérience.

Sans doute, il y avait la guerre.

Mais son instruction militaire était à faire complètement, il ne risquait pas d'aller au feu tout de suite.

Et puis, il se disait :

— Avant que je sache présenter l'arme, la paix sera signée.

Cependant, les petites misères du fantassin, les tracas de l'exercice et l'atmosphère de la caserne eurent vite changé ses dispositions d'esprit. La discipline pesa à l'ancien trimardeur qui, dans le civil, pour un oui, pour un non, changeait de patron. Au bout de quelques jours, il perdit de vue le but de ses obligations et n'en ressentit que de l'amertume.

Dans sa maussaderie, Lagnel fût devenu un simple « rouspéteur », ou un vulgaire « tire au flanc », s'il n'avait

compris, en même temps, le caractère implacable de cette guerre.

— Ah ! disait-il dans la chambrée, vous croyez, vous autres, qu'à Noël les soldats rentreront chez eux ? Détrompez-vous, mes amis. Nous en avons pour tout l'hiver et on se battra peut-être encore l'été prochain !

Cette conviction lui était née en écoutant les récits des premiers évacués des combats de Lorraine. Il avait eu par eux la révélation du mécanisme militaire allemand. Il faudrait longtemps pour venir à bout d'une pareille organisation.

Un autre fait l'avait beaucoup frappé.

Il s'était avisé de demander à quelques camarades qui partaient pour le front s'ils comptaient en réchapper.

Ils furent tous étonnés de sa question et lui répondirent, chacun dans son langage, mais avec la même spontanéité.

Un nervi de Marseille :

— Lei marri ferri risquoun ren (1) !

Un musicien de Nice :

— J'ai toujours eu de la chance, jusqu'à présent, mon étoile ne me lâchera pas !

Un ouvrier parisien :

— Y aura de la casse, c'est possible ! Mais pas pour Bibi !

Un marchand d'huiles, de Salon :

— Tu ne voudrais pas, l'ami, qu'un lapin comme moi y laisse sa peau ?

Or, peu de temps après, Lagnel apprenait qu'ils avaient tous été tués.

Cette contradiction entre l'illusion et la réalité lui fit voir les dangers du métier militaire en temps de guerre.

La nuit, quand l'extinction des feux était sonnée, que toute la chambrée dormait, il se tournait et se retournait sur sa paillasse et réfléchissait.

(1) Les mauvais sujets ne risquent rien !

Rien, là-haut, n'était arrangé pour sauvegarder spécialement le soldat François Lagnel. Pourquoi la Providence étendrait-elle la main sur lui, alors qu'elle négligeait de l'étendre sur tant d'autres ?

Il y avait gros à parier que le front lui serait aussi fatal qu'à ses infortunés compagnons.

Une fois sur cette pente, et son imagination travaillant, il se dit que la mort l'attendait, embusquée sur la ligne de feu.

N'osant prendre personne autour de lui comme confident de telles pensées, il les écrivit à Clara.

L'allumettière lui répondit :

Je ne comprends pas grand'chose aux histoires que tu me racontes. Serais-tu peureux, par hasard ? Je crois plutôt que tu dois avoir le cerveau un peu malade. La vie de caserne ne te vaut rien. Il est temps, au contraire, que tu montes sur le front.

En même temps que la tienne je recevais une lettre de mon frère Marius. Il se bat en ce moment dans la Meuse, dans ton pays. Je t'assure qu'il n'a aucune de tes idées et qu'il ne pense qu'à une chose : tuer beaucoup d'Allemands.

Si tu continues à te plaindre de ton sort à Digne, je dirai à Marius de te passer un peu de son courage. Il t'écrira et tu verras ce que doivent être les lettres d'un soldat...

Clara continuait ainsi pendant quatre pages, de son écriture appliquée, parmi quelques taches d'encre et sur un gros papier quadrillé que Lagnel déchira rageusement dans les eaux de la Bléone.

— Peureux ! Peureux ! Mon tort est d'y voir trop clair, alors que les autres sont aveugles.

Replié désormais sur lui-même, son pressentiment s'enfonça chaque jour plus avant et se changea en une certitude de tous les instants.

— A peine arrivé sur la ligne de feu, précisait-il, mon compte est réglé ! Me voilà par terre, dans la boue, la tête renversée, les bras en croix.

Parfois, la nuit, Lagnel se réveillait. Son cœur battait à se rompre. Il se levait à tâtons, heurtait les paillasses

étendues par terre et, respirant avec peine, grelottant sous sa capote hâtivement jetée sur ses épaules, il venait offrir son front brûlant, dans la cour de la caserne, à la lumière glacée de la lune sur les cimes.

L'air frais, l'immensité des montagnes noires, la paix resplendissante des constellations le calmaient peu à peu, et le bruissement du torrent dans le lointain emportait avec lui ses mauvais rêves.

II

L'HOPITAL DANS LA MONTAGNE

Un nouveau départ de camarades pour le front fit parler plus fort encore, chez Lagnel, l'instinct de conservation.

Assurément, il plaignait de tout son cœur ces braves gens qui s'en allaient ainsi vers le néant, sans le savoir.

Mais lui, qui savait, aurait-il le droit, lorsque son tour viendrait, de courir comme eux au-devant de son destin ?

A quoi bon se sacrifier inutilement ?

Puisqu'il devait succomber, était-ce bien la peine de partir ?

La hantise de ces idées porta ses fruits.

Désigné pour le prochain convoi, Lagnel n'hésita plus :

— Arrivera ce qui arrivera ! Je ne partirai pas !

Comme il avait passé une nuit plus agitée que les précédentes, il se déclara malade.

Le major, auquel il se plaignit de palpitations de cœur et d'étouffements, l'examina, l'ausculta, lui appliqua sur la poitrine divers instruments, puis, bourru, et le regardant bien en face :

— Ah ! çà, mais ! Tu n'as rien du tout, mon garçon !

— Je vous assure, monsieur le major, que j'ai des crises toutes les nuits.

— N'es-tu pas désigné pour un départ ?

— Si, monsieur le major.

— Eh bien, tu as la frousse, tout simplement. Allons, allons, rhabille-toi. Ça te passera là-haut.

Lagnel prit sa chemise pour la remettre, mais auparavant :

— A vingt ans, j'ai été ajourné, monsieur le major.

— Pour le cœur ?

— Oui, monsieur le major.

— Ça m'étonne. Moi, je te trouve un cœur normal, un cœur assez bon pour faire un macchabée. Voyons, pourtant.

Le major, d'un air mécontent, recommença son examen, promena ses instruments, prit une serviette, écouta, tapota, puis, relevant la tête :

— Hum ! Tu as peut-être quelque chose à la crosse de l'aorte. C'est ce que nous saurons. Je vais te mettre en observation à l'hôpital.

Lagnel était parvenu à ses fins.

Il fut envoyé, pour quinze jours, au nouvel hôpital dont les bâtiments blancs, percés d'arcades, s'élèvent à l'entrée de la ville, en plein midi, au milieu d'une montagne.

Ces quinze jours furent pour lui une période de béatitude, pendant laquelle il oublia le métier militaire et vécut selon ses goûts.

Accoudé sur la balustrade, dans la galerie, le corps baigné par le soleil d'octobre, il restait des heures à fumer. Les yeux mi-clos, il regardait la vallée de la Bléone, les cimes nues et les pentes boisées, les maisons de Digne et le vaste lit du torrent dont les eaux jaunes et les cailloux se perdaient au loin dans des profondeurs bleues.

Tandis que la fumée de sa pipe se dissipait lentement entre lui et le paysage, Lagnel songeait aux meilleurs moments de sa vie passée.

Il revoyait son départ de la Meuse, sa descente vers les pays de lumière, son arrivée à Aix, dont la tranquillité

l'avait tout de suite séduit, si le charme ancien lui échappait.

Comme les années avaient vite passé dans la ville provençale ! A l'ombre de ses platanes, au murmure de ses fontaines et dans la fraîcheur de ses rues, il s'était senti dépouillé de toute inquiétude de vivre. Parfois, il quittait un atelier retiré entre les quatre murs de la cour d'un vieil hôtel seigneurial pour un autre atelier établi sous les arbres d'une place ou d'un boulevard. S'il était fatigué de pousser le rabot du menuisier, il prenait le marteau du charron ou l'herminette du charpentier. L'après-midi, on le voyait le plus souvent au Jeu de Mail, dont il était devenu un des meilleurs « picaïrés ». Ah ! les belles heures écoulées dans les petits chemins creux, parmi les pins, tandis que son maillet, d'un coup sec, faisait bondir au loin la boule ! Il entendait encore les habitués dire, en secouant la tête :

— Aco's ben pica (1) !

Il se revoyait aussi rue Vendôme, dans sa chambre située sous les toits, dallée de « mallons » rouges, tapissée d'un papier bleu à losanges dorés, et dont la fenêtre donnait par delà la rue sur des jardins. Il aimait à se tenir, la pipe à la bouche, à cette fenêtre, quand sa journée était finie, et que le soir venait, à pas de loup, du fond de la campagne.

Lagnel songeait enfin, mais avec moins de sérénité, à son amie Clara Courtelin. Le caractère primesautier de celle-ci contrastait si bien avec le sien qu'ils passaient une bonne partie de leur temps à se disputer. Cependant, Lagnel se rappelait plusieurs beaux dimanches au bastidon, l'été, sous la tonnelle, quand les cigales, ivres de lumière et de chant, faisaient crépiter toute la colline, ou l'hiver dans un trou de rocher, quand, serrés l'un contre l'autre, au soleil, Clara lui chantait une de ces chansons

(1) Ça, c'est bien frappé !

que les cueilleuses d'olives, juchées sur leurs échelles, se renvoient d'arbre en arbre :

Ai rescountra ma mio
Dilun !
Que s'en anavo vendre
De fum !...

Ainsi cet hôpital rendait Lagnel à sa vraie nature d'homme du Nord enchaîné par le Midi.

Sous les arcades blanches, largement ouvertes pour mieux capter la chaleur et la paix, il ressemblait plutôt à un moine qu'à un soldat, avec son ample habit de bure et ses sandales qui claquaient sur les dalles.

Il y avait, de moins en moins, place pour les tourments de la vie militaire et les troubles de la guerre dans une âme aussi indolente.

Comme il ne s'intéressait à rien de ce qui se passait à l'hôpital, les autres malades le laissaient seul et se contaient entre eux leurs peines. Quand ils parlaient de lui, c'était pour l'appeler le « maboul » ou « l'homme au cafard ».

Le médecin l'auscultait de temps à autre et notait quelques chiffres sur un papier.

Lagnel ne se préoccupait guère de ce que pouvaient penser les malades ou le médecin. Il ne voulait gâter par aucun souci ses quinze jours de calme et d'oisiveté.

Un après-midi, il rêvassait, comme à l'ordinaire, dans la galerie, tout en fumant sa pipe, quand son regard se porta, de l'autre côté de la Bléone, sur la caserne du Lycée, où logeait sa compagnie.

Ordinairement, il détournait tout de suite sa vue de ces bâtiments qui, selon le vent, lui envoyaient, parfois, des appels de clairons. Mais, ce jour-là, une longue ligne de soldats franchissaient la porte et, malgré la distance, il reconnut à leur tenue qu'ils n'allaient ni à l'exercice, ni en marche.

Il eut un cri :

— Les copains qui s'en vont !

C'était, en effet, le convoi dont il aurait dû faire partie. D'en haut, les sections formaient une masse articulée, d'un bleu sombre, où le soleil allumait l'éclat des armes et des gamelles sur les sacs. Les rangs se pressaient au milieu de la route et se mouvaient comme une chenille vers le pont de la Bléone, dont les sept arches trapues relient la ville à la gare.

— Les copains qui s'en vont ! se répétait Lagnel, le cou tendu, le cœur serré.

Bientôt, le convoi fut sur le pont, au tournant de la route.

— Encore des pauvres bougres qui ne le repasseront plus !

Lagnel avait fermé les yeux.

Quand il les rouvrit, la pointe du Mont Cousson lui parut, aux dernières lueurs du jour, toute rouge de sang.

III

RUSES

Maintenant que la mort, avec les camarades, s'était éloignée, Lagnel pouvait réintégrer la compagnie.

Au prochain danger, il aviserait.

Par suite de sa tranquillité d'esprit à l'hôpital, ses malaises n'avaient pas reparu. Le major le renvoya avec une semonce et une fiche de sortie ornée de mentions à l'encre rouge.

— Tu donneras cette fiche à ton capitaine. Il te connaîtra mieux après l'avoir lue. Et ne viens plus ici me faire perdre mon temps.

Rendu audacieux par sa décision bien arrêtée de se soustraire à tout départ, Lagnel résolut de garder la fiche dans sa poche et de ne pas se présenter au bureau de la compagnie.

Il rentra à la caserne du Lycée sans être remarqué, reprit place dans son escouade où il trouva, par hasard, un lit vide et s'ingénia à passer le plus longtemps possible inaperçu.

Alors commença une étrange partie de cache-cache entre Lagnel et ses chefs. Le soldat y déploya de telles ruses qu'il parvint à se dérober jusqu'à la fin du mois à tous les contrôles.

Il fut favorisé dans son jeu par la situation du Dépôt de Digne qui, à cette époque, regorgeait de troupes.

Les jeunes classes s'y mêlaient aux territoriaux, et il arrivait sans cesse des récupérés et des évacués. Les gradés, qui changeaient eux-mêmes très souvent, ne parvenaient pas à connaître leurs hommes. Ceux-ci se divisaient en toutes sortes de catégories, selon les degrés de leur instruction militaire. On voyait des soldats qu'on exerçait à l'école de compagnie, tandis que d'autres apprenaient à marcher au pas. Souvent des ordres arrivaient de mélanger tout le monde, pour des manœuvres en commun, ou bien les compagnies faisaient entre elles des échanges. Les bureaux ne pouvaient jamais fournir de « situations » exactes, tant les fluctuations des effectifs étaient grandes.

Pour loger ces soldats, dont le nombre dépassait celui des habitants, on avait réquisitionné des locaux aux quatre coins de la ville.

La vieille caserne Desmichels, aux murs moussus, aux pavés usés, aux escaliers humides, bourdonnait comme une ruche. Deux compagnies occupaient le Séminaire, qui s'adosse à la montagne. Deux autres, le Lycée, qui étend ses bâtiments et ses cours sur la rive gauche de la Bléone, derrière le jardin public. Des sections cantonnaient à l'ancien Collège et jusque dans sa chapelle où des tableaux sacrés veillaient sur les lourds sommeils des corps étendus dans la paille.

A l'Orphelinat des Dames du Bon Secours, les Sœurs

avaient cédé aux soldats la moitié de leur maison. On voyait des cornettes blanches et des robes noires passer sous les arbres entre des pantalons rouges qui séchaient sur des cordes. Le réfectoire voûté accueillait le long de ses tables des rangées d'hommes en bourgerons que des orphelines silencieuses servaient.

Dans tous les chemins, sur toutes les places et dans toutes les rues on trouvait des casernes, des cantonnements, des hôpitaux, des ateliers d'armuriers, des magasins d'habillement ou d'approvisionnement, et la ville entière ne paraissait plus être qu'un vaste camp.

A cinq heures du soir, les soldats affluaient vers le boulevard Gassendi, qui partage Digne en deux. Ses cafés et ses restaurants étaient submergés, et les rares civils disparaissaient dans des flots de plus en plus pressés de capotes bleues et de képis rouges.

Lagnel profita de cet encombrement pour échapper à deux nouveaux envois de renfort, ainsi qu'à tout service.

Son premier soin, le matin, était de sortir du Lycée pour la journée.

Comme son nom ne figurait sur aucune liste et que le bureau le croyait à l'hôpital, il savait que personne ne penserait à lui, ni pour la garde, ni pour l'exercice.

Mais il fallait s'éclipser, et, d'abord, quitter la chambre, cette ancienne classe sur la porte de laquelle on voyait toujours l'écriteau : PHILOSOPHIE, et où, à chaque instant, le sergent de semaine pouvait entrer pour une rafle générale.

Lagnel, dès le coup de clairon du réveil, et tandis que les camarades bâillaient et s'étiraient encore, errait dans la cour et cherchait le meilleur moyen de s'en aller.

Ce n'était pas toujours facile, et il se faisait l'effet d'un ours en fosse, quand, dans l'ombre mouillée, il considérait les murs élevés qui l'entouraient.

Le plus souvent, il se dirigeait délibérément vers la

sentinelle qui gardait une porte, au fond d'une petite cour retirée :

— Dis donc, vieux, je travaille en ville, laisse-moi passer.

La sentinelle donnait un tour de clef, et Lagnel se trouvait dans un chemin de traverse, qui longe le jardin public.

Quelquefois, le camarade se montrait récalcitrant :

— Y a pas mèche. J'ai ma consigne.

— Pour la nuit, mais pas pour le jour.

— Pour les deux. Apporte-moi un mot de l'adjupète.

Lagnel essayait de sortir avec les hommes de garde qui venaient sans armes chercher le café aux cuisines du Lycée pour les divers postes de l'extérieur. Mêlé à eux, il franchissait la grille sans encombre, à moins que le sergent de garde ne fût là.

Dans ce cas, il préférait se dissimuler un moment derrière les piliers du préau et attendre que les malades fussent rassemblés. Comme il y en avait toujours un grand nombre, il lui était aisé de se mettre sur leurs rangs. Lentement, péniblement, en toussotant et en traînant la jambe, la pitoyable cohorte quittait le Lycée et se dirigeait vers la caserne Desmichels, à l'autre bout de la ville, où se passait la visite.

Au premier tournant, Lagnel s'esquivait.

Quand, par hasard, les malades étaient moins nombreux, ou quand leur appel se faisait trop rigoureusement, il se faufilait dans une corvée et lui faussait ensuite compagnie.

En ville, Lagnel n'avançait qu'avec précaution, car des périls nombreux l'entouraient.

Un soldat, à cette heure-là, ne pouvait circuler sans permission spéciale.

Il fallait éviter d'être vu par un officier, une patrouille, quelqu'un de la compagnie, ou le terrible adjudant Siméoni, qui possédait le don d'ubiquité et qui avait déjà

surpris tant de soldats en surgissant devant eux, au moment où ils l'attendaient le moins, du tronc d'un platane du Boulevard Gassendi ou d'un marronnier du boulevard Victor-Hugo.

Lagnel ne respirait que dans les ruelles du vieux quartier, qui grimpent vers la cathédrale et vers la prison, et qui, tortueuses, sombres, enfumées, lui offraient un asile à peu près inviolable. Il s'enfonçait avec joie sous d'épaisses voûtes, frôlait des murailles crevassées, passait devant dés couloirs pleins de mystère, montait des marches usées. Là, pas de soldats, presque pas d'habitants, quelques chiens hargneux, qu'il dérangeait dans leur sommeil, quelques poules qui s'enfuyaient dans des greniers béants.

Il sentait qu'il se libérait à chaque pas.

Parvenu en haut, au pied du rocher de la prison, il se retournait pour voir si, par hasard, il n'avait pas été suivi, puis, brusquement, il entrait dans une petite boutique sur la vitre de laquelle on lisait : BAR DE LA STURA, et dont le rideau intérieur retombait sur lui.

IV

L'AMATEUR DE BARBERA

— *Tchaù!* (1) François !

C'était le patron du Bar de la Stura, un gros Piémontais réjoui, qui l'accueillait dans sa boutique.

— Bonjour, Donato !

A cette heure matinale, le débit était vide, et Donato frottait ses tables et son comptoir.

Les deux hommes se serraient la main, puis Lagnel passait dans la cuisine où il saluait la vieille « zia » Margarita, toujours penchée, avec son nez crochu et son fichu noir, sur ses marmites, comme une sorcière. La *zia* (2)

(1) Bonjour !
(2) Tante.

lui répondait par quelques phrases qu'il ne comprenait pas.

Sans s'attarder, il prenait sur une planche un paquet ficelé et il en sortait une veste de velours, un pantalon de toile bleue, une casquette grise et une taillole rouge.

Il se retirait dans un coin un peu plus sombre de la cuisine et, bientôt, ses effets militaires reposaient, à leur tour, sur la planche.

Lagnel revenait dans la salle, un sourire de satisfaction relevant au coin des lèvres ses moustaches rousses. Il s'asseyait en face du Piémontais, devant un jeu de cartes et une bouteille de vin, pour d'interminables parties.

Avec sa casquette sur l'oreille, sa veste déboutonnée laissant voir la haute taillole qui lui sanglait le ventre, ses pantalons serrés à la cheville et larges aux poches, on l'eût pris pour un compagnon prolongeant dimanche en semaine.

Donato le regardait, chaque fois, d'un œil émerveillé, et il ouvrait la cage à toute une volée de sonores jurons piémontais :

— *Sacramento*, François ! Si tous les soldats *lavoraient* comme toi la guerre serait bientôt finie!

Ils partaient tous deux d'un grand éclat de rire et choquaient leurs verres, pleins d'un liquide noir, légèrement écumeux.

— Toujours bon, ton Barbéra, faisait Lagnel, en claquant la langue.

— *Countacho!* Si tu le buvais là-bas, au pays, tu le trouverais encore meilleur. Le transport lui fait tort. Mais à Coni, à Borgo-San-Dalmasso, à Demonte, tu t'en lécherais les moustaches, *foia da furca!*

Et la matinée passait.

A midi, des maçons piémontais, qui prenaient pension au Bar de la Stura, entraient en bande, et Lagnel aidait

la Zia et Donato à les servir. Il gagnait ainsi sa nourriture.

Quand il avait mangé, si le temps était beau, Lagnel, une canne à la main, un carnier sur le dos, sifflait le chien de Donato et s'en allait dans la montagne.

Il traversait la ville, avec moins d'émoi que le matin et, s'il évitait le boulevard Gassendi, il lui arrivait de passer sur le terre-plein du Tampinet et d'y voir, de loin, sa compagnie faire l'exercice sous les platanes.

Il rabattait alors sa casquette sur ses yeux, courbait les épaules sous le poids du carnier, tenait le chien de court, traînait la canne et alourdissait sa démarche.

Personne ne remarquait ce civil, ce brave ouvrier qui se rendait à sa vigne.

Tandis que les autres continuaient à pivoter le long des berges de la Bléone ou à faire le tour du Lycée au pas gymnastique, fouettés par la voix des gradés, notre campagnard cherchait un endroit bien sec, au-dessus de Saint-Domnin ou dans le vallon de Courbons, pour s'y installer en plein soleil et y fumer des pipes, le chien couché à ses pieds.

La douceur qu'il goûtait dans ces moments-là était si grande qu'elle effaçait en lui toute inquiétude et tout remords.

Il oubliait non seulement que ses camarades, suant et soufflant dans la vallée, au-dessous de lui, se préparaient à défendre le territoire envahi, mais encore que d'autres, derrière ces montagnes, là-bas, très loin, mouraient chaque jour pour cette défense.

Vers le soir, il quittait à regret sa solitude, descendait sur la route et revenait au Bar de la Stura où les maçons étaient, de nouveau, attablés, devant des assiettes de polenta et des litres de vin.

— *Sacramento !* François ! lui criait Donato. Je te croyais parti pour la guerre ! Dépêche-toi de me donner un coup de main.

Quand tout le monde avait mangé, la zia ne bougeait plus de sa cuisine, Lagnel et Donato faisaient encore quelques parties de cartes, tout en buvant du Barbéra, et les maçons se divertissaient. Un groupe, abattant violemment les poings sur la table, jouait à la « morra ». D'autres, soutenus par un accordéon, lançaient au plafond une mélancolique chanson d'émigrants :

Sian partiti dai nostri paesi
Con gran destino, con gran dolore !
Trenta giorni di machina a vapore
E n'ell'America siamo noi arriva !

Et le refrain se prolongeait, poignant, traînant, comme une plainte de rameurs sur les galères :

L'America l'e granda a l'e lunga !...

Vers huit heures, Lagnel rentrait à la caserne.

Il s'arrangeait toujours pour être sous ses couvertures au moment de l'appel.

Le sergent de semaine ouvrait la porte de la chambre d'un coup de pied et hurlait :

— A l'appel !

Le caporal n'avait pas le temps de décrocher du mur la pancarte sur laquelle étaient inscrits les noms de l'escouade que le sergent avait parcouru au galop l'étroit espace laissé au milieu par les paillasses. Il s'assurait que chacune d'elles était occupée par un homme, couché ou debout, et il repartait, en criant :

— C'est bon ! Manque personne ! L'appel est *faite* !

Lagnel s'endormait alors paisiblement, et le lendemain, il recommençait.

Les soldats de sa chambrée, qui ne le voyaient qu'un court instant, quand il se glissait, le soir, dans son lit, le croyaient détaché toute la journée à des travaux de cantonnement.

— Il est bien avec l'adjudant du génie, disait l'un.

— Il fait de la menuiserie pour le commandant, disait l'autre.

Deux ou trois, cependant, se doutaient de son manège. Ils gardaient leur idée pour eux, se contentant de dire :

— C'est un débrouillard.

Ou bien :

— Si jamais il se fait pincer !

Mais le hasard continuait à favoriser Lagnel.

Son ami Donato en était scandalisé :

— *Countacho!* François ! Tu attends peut-être que les *Tedesch* viennent te chercher ! Chez nous, à Demonte, quand un homme est comme toi, qu'il a trop de chance, sais-tu ce que les anciens ont coutume de lui dire ?

— Ma foi, non.

— « Méfie-toi, *galiot*, un bonheur ne vient jamais seul ! »

— Parbleu ! un autre l'accompagne !

— Pas du tout ! *Madona santa!* C'est un malheur !

François haussait les épaules.

Un matin, pourtant, le patron du Bar de la Stura attendit vainement son ami.

Assis devant la bouteille de Barbéra habituelle, Donato, pour tuer le temps, fit réussite sur réussite. Il but, même, un verre ou deux, espérant peut-être que l'esprit du vin irait visiter François et le ramènerait plus vite. Il jura tous ses *sacramento* et tous ses *countacho* et y mêla les pires insultes : « *Plandrun da furca, sassin, birrichin!* » La zia Margarita, épouvantée, accourut de la cuisine et, ensemble, ils accablèrent François de nouvelles imprécations. Rien n'y fit. François ne vint pas.

Que s'était-il passé ?

Lagnel avait quitté la caserne du Lycée, ce matin-là, en usant d'un nouveau moyen. Il était sorti avec le vaguemestre et les quelques soldats que celui-ci conduisait toucher des mandats à la Poste. Malheureusement, Lagnel ne put quitter la petite troupe avant d'arriver à l'Hôtel des Postes, au beau milieu du Boulevard Gassendi. Il se dépêchait de prendre une petite rue à droite, quand il entendit :

— Hep ! là-bas ! où allez-vous ?

C'était le terrible adjudant Siméoni qui, caché derrière un platane du boulevard, surgissait et l'interpellait.

Pas moyen de fuir. Il était pincé.

V

LE PONT DE LA BLÉONE

Conduit au bureau de la compagnie, Lagnel y fut mis en présence de son capitaine, un vieux renard, sorti du rang.

Les hommes avaient surnommé ce capitaine Tatata, parce qu'il commençait ordinairement ses phrases par cette interjection, en hochant la tête d'un air soupçonneux.

Assis de trois quarts, le dos tourné à la fenêtre, l'officier examinait, par-dessus les verres de son pince-nez, le visage du soldat debout devant lui, en pleine lumière.

La grosse moustache rousse, les joues rouges et le front tranquille ne lui faisaient pas mauvaise impression, mais la flamme des yeux, sournoise et cachée sous des paupières lourdes, ne lui disait rien qui vaille.

Lagnel essayait de se tirer d'affaire, mais, à chacune de ses réponses, il s'enferrait plus avant.

— Lagnel... Lagnel... disait le capitaine, sans le perdre de vue et tout en feuilletant le contrôle nominatif. Je vois ici que tu es entré à l'hôpital le 1er octobre. Quand en es-tu sorti, mon garçon ?

— L'autre jour, mon capitaine.

— Ta ta ta ta ! C'est bien vague, ça, l'autre jour ! Tu dois avoir ta fiche ?

— Je l'ai perdue, mon capitaine.

— Ta ta ta ta ! Je m'y attendais. Et qu'as-tu fait depuis ta sortie de l'hôpital ?

— Comme mes camarades, mon capitaine : des exercices, des corvées.

— Ta ta ta ta ! Je ne t'y ai jamais vu. Et ce matin, pourquoi te trouvais-tu en ville ?

— Mon capitaine, j'allais toucher un mandat à la Poste.

— Ta ta ta ta ! Tu n'es pas sur la liste du vaguemestre. De plus, tu n'es pas entré à la Poste. L'adjudant Siméoni dit dans son rapport que tu as filé « comme un zèbre ». Tu voulais passer ta journée en ville ?

— Non, mon capitaine.

— Ta ta ta ta ! Il ne faudrait pas, mon garçon, essayer de me monter le coup. Tu n'y réussirais pas. J'ai été troupier avant toi.

— Mon capitaine, je vous assure...

— Ta ta ta ta ! Lagnel, tu es un mauvais soldat. Pendant que d'autres, là-haut, se font casser la figure, tu ne cherches qu'à te dérober, comme un poltron. Avec tes manigances, tu en as probablement envoyé déjà deux ou trois à ta place. Cela suffit. Il y a un convoi la semaine prochaine. Tu es le premier inscrit. D'ici là, tu coucheras tous les soirs à la boîte. Et, tu sais, inutile de te faire porter malade.

Comme Lagnel ouvrait la bouche pour répondre, le capitaine lui coupa la parole en faisant claquer une règle sur le bureau et en le congédiant d'un sec :

— J'ai dit !

Cette fois, Lagnel se sentit saisi et broyé par l'engrenage militaire.

Surveillé de près, dans la journée, enfermé, le soir, dans la salle de police, il ne pouvait pas espérer échapper à son sort.

L'idée de la mort inévitable et prochaine ne le quittait plus. Une angoisse desséchait son gosier, altérait ses traits.

La nuit, il se dressait sur la planche de la salle de police et, les yeux grands ouverts, il revoyait les bois de Malancourt, dans la Meuse, qu'il connaissait bien, et où le renfort dont il faisait partie allait être dirigé.

Mais ce n'étaient plus les bois qu'il avait parcourus dans son enfance, silencieux, touffus, piqués de fleurs et tapissés de mousses.

Les arbres en étaient déchiquetés par les obus, le sol troué, ravagé, et des multitudes de petites croix se levaient dans les clairières. Halluciné, Lagnel lisait son nom sur une de ces croix, sous un képi décoloré et trempé par la pluie.

Les préparatifs de départ, qui amusaient ses camarades, prenaient pour lui un caractère tragique. Les distributions d'effets et de linge le faisaient presque défaillir. Il lui semblait procéder à sa toilette funèbre.

— Quelle figure d'enterrement ! constatait son sergent, en passant, la veille du départ, l'inspection des sacs. Tu ne vas pas pleurer, peut-être ? Regarde les copains comme ils rigolent. Tu es marié, des fois ?

— Non.

— Tu as tes parents ?

— Personne.

— Eh bien, alors ? On est mieux au front qu'au dépôt.

Lagnel soupira, sans plus répondre.

La dernière nuit qu'il devait passer à Digne fut affreuse. Les battements de son cœur lui parurent s'amplifier au point qu'il se demanda si quelqu'un ne frappait pas des coups sous la planche.

Il vit encore les bois de Malancourt, mais plus désolés et plus infernaux. De nouvelles croix se tendaient vers lui comme des bras. L'immense cimetière se développait sous des nuages bas, tout près de lui, si près, qu'il n'y avait plus, pour l'en séparer, qu'un torrent aux eaux jaunes traversé par un pont.

Avec un effroi croissant, Lagnel reconnut le pont de la Bléone, sur lequel tant de soldats, déjà, avaient passé, et sur lequel il allait s'engager à son tour. C'était bien le pont de la mort, que l'on ne repassait jamais plus. Il

retomba sur la planche et cria, en ramenant la couverture sur sa tête :

— Non ! Non ! Je ne veux pas !

Le lendemain matin, le convoi était rangé dans la cour du Lycée, prêt à partir pour la gare.

Habillés de neuf, chaussés de neuf, les gamelles scintillant sur le haut des sacs, les bidons, les quarts et les musettes battant leurs flancs, les hommes approvisionnaient leurs cartouchières. Ils étaient gais et beaucoup avaient des petits drapeaux ou des brins de verdure au bout de leurs fusils.

— Cette fois, ça y est !

— On va voir les boches !

— Et on leur porte des pruneaux !

L'adjudant étant venu l'avertir que l'heure du train approchait, le capitaine abrégea son inspection.

Il passa rapidement, rectifia un sac, mit d'aplomb un képi, s'arrêta une seconde devant Lagnel dont la mine défaite lui arracha un « Ta ta ta ta ! » bien senti, puis, prenant la tête, il tira son épée et commanda :

— Garde à vous !

Les hommes s'immobilisèrent.

— L'arme sur l'épaule... droite !

Les mains claquèrent sur les fusils, les gamelles tintèrent sur les sacs.

— En avant par quatre... marche !

Les clairons jetèrent aussitôt leurs notes joyeuses entre les murs de la cour, les premières files s'ébranlèrent et, à la suite du capitaine, tournèrent dans le vestibule. L'ombre les happait à mesure.

Un court instant, sous la voûte, les clairons furent étouffés, puis, tout à coup, jaillirent, plus vibrants, vers le ciel. La tête du convoi sortait du Lycée.

A ce moment un flottement se produisit dans les derniers rangs qui, après avoir marqué le pas, s'ébranlaient à leur tour : un homme était tombé avec ses armes et

son fourniment et restait immobile, au milieu de la cour.

Ses voisins voulurent le relever, mais les gradés :

— Laissez-le ! En avant ! Ne perdez pas l'alignement ! Au pas ! Un ! deux ! Un ! deux !

Et, emportés par le rythme accéléré des clairons, les derniers rangs passèrent à côté du corps étendu.

Aussitôt les soldats qui, sous les arcades du préau, avaient assisté au départ de leurs camarades, se précipitèrent :

— Qui est-ce ?

— C'est Lagnel !

C'était lui, en effet, qui venait d'avoir une syncope et qui gisait, le sac recouvrant à moitié sa figure, le fusil dans sa main crispée.

Tandis qu'on portait Lagnel sur son lit, le convoi franchissait, avec des chants aux lèvres, le pont de la Bléone.

VI

LA CLAIRIÈRE

Quand le capitaine revint de la gare, où il avait présidé à l'embarquement des hommes du renfort, il fut très mécontent d'apprendre que le soldat Lagnel était resté à la caserne. Mais il dut s'incliner devant l'avis du médecin qui déclara la syncope réelle et qui ordonna de transporter le malade sur une civière à l'hôpital.

Deux jours de lit et Lagnel reprit sa place favorite sous les arcades, où il oublia bientôt ses émotions.

Au bout d'une semaine le major le renvoya :

— C'est inutile que je te garde ici. Ta maladie n'est pas de celles qui se guérissent. Elle t'emportera un jour, peut-être demain, peut-être dans vingt ans. Mais, méfie-toi d'une nouvelle syncope.

Le capitaine, qui avait fait prendre des nouvelles de Lagnel, dépêcha un fourrier pour le cueillir à sa sortie.

Il ne lui pardonnait pas cette syncope, si opportune, et il recommanda à tous les gradés de le tenir à l'œil :

— Tâchez de ne pas vous faire rouler par lui !

Lagnel, ainsi signalé, fut consigné tous les soirs et dut se résoudre à ne plus revoir Donato, ni ses bouteilles de Barbéra.

Il en vint à envisager comme une délivrance un prochain départ.

Mais la certitude de sa mort à la guerre demeurait en lui, inconsciente et profonde. Il suffisait à sa pensée de s'arrêter un instant sur cette idée pour la sentir toujours vivace, comme la main s'aperçoit de la présence cachée du cœur en se posant sur la poitrine.

Il était donc, à la fois, résigné à quitter Digne et décidé à tout tenter pour échapper au sort qui l'attendait.

— Il y a des chances pour que tu sois du prochain train de plaisir pour l'Argonne, lui disait-on.

Presque sincère, il répondait :

— Le plus tôt sera le mieux. J'en ai soupé de ces montagnes.

Pour atténuer la surveillance de ses chefs, il se montrait bon soldat, assistait à tous les exercices et paraissait avoir vaincu son fond naturellement paresseux.

Lui, qui n'avait jamais été qu'un marcheur médiocre, on le voyait, maintenant, tenir le coup pendant des kilomètres.

Dans la montagne, sur le plateau pelé de la Reine Jeanne, où les compagnies allaient faire leurs tirs, il se classait parmi les meilleurs, supportant sans se plaindre les longues stations dans le vent froid, pendant que les détonations des Lebel déchiraient les échos des vallons perdus.

Un tel changement surprenait le capitaine, mais ne lui enlevait pas sa première opinion. Lagnel en était pour sa peine.

— Ne vous relâchez pas, enjoignait l'officier à ses su-

bordonnés. Ce gaillard-là doit préparer quelque tour de sa façon.

Et il marmonnait, quand Lagnel, énigmatique, manœuvrait devant lui :

— Ta ta ta ta ! Je t'aurai, mon garçon, et sans courir.

Sur ces entrefaites, le 3e de ligne, qui envoyait aussi des renforts à d'autres régiments, reçut l'ordre d'expédier d'urgence cent hommes au 141e, à Marseille, pour, de là, être dirigés sur le front.

La compagnie de Lagnel, sur ces cent hommes, devait en fournir vingt-cinq.

Le capitaine arrêta un matin ses soldats dans le vallon des Eaux-Chaudes. On avait passé l'antique établissement thermal dont les baignoires sont creusées dans le roc et dont les sources sulfureuses jaillissent au bas d'une gigantesque muraille de granit. Une clairière s'étalait au soleil. Tout autour, des bois touffus de chênes s'élevaient. Les faisceaux formés sur la route, les hommes s'étaient assis dans la clairière. Le capitaine s'assit lui-même au pied d'un arbre. Debout, auprès de lui, se tenaient le sergent-major et deux fourriers, des registres en mains.

Les soldats savaient ce que voulait dire ce cérémonial : le capitaine avait pour habitude de désigner ainsi, en pleine campagne, ceux qui devaient faire partie des convois.

Par ordre alphabétique, le sergent-major appelait les hommes. Ceux-ci venaient se présenter au capitaine qui les interrogeait et qui, pareil à Saint Louis sous le chêne de Vincennes, rendait sa sentence.

Ces jugements, où la vie d'un homme était en jeu, et qui se passaient à la face du ciel et devant la compagnie rassemblée, ne manquaient pas d'être émouvants. Le capitaine admettait toutes les réclamations, mais sa décision était sans appel.

— Abric, Ludovic, classe 1908 ! lançait le sergent-major.

Abric se levait et, à quatre pas du capitaine, attendait, au garde à vous.

— Abric, ta période d'instruction est finie. C'est à ton tour d'aller au front. As-tu quelque chose à dire ?

— Non, mon capitaine.

— C'est bien, mon garçon. Inscrivez-le, sergent-major.

Abric saluait, faisait demi-tour selon les règles et retournait s'asseoir, un petit sourire forcé au coin des lèvres.

— Ardisson, Jean, classe 1910 !

Ardisson se plantait devant le capitaine.

— Eh bien, Ardisson, comment va ta jambe ?

— Mon capitaine, elle n'est pas guérie.

— Ta ta ta ta ! Fais voir ça.

Le soldat déroulait sa molletière et montrait à son jarret une éraflure rouge et bleue.

— Allons, ce n'est plus rien. Tu as quitté la canne ?

— Oui, mon capitaine.

— C'est bon signe. Tu seras bientôt prêt à repartir. Mais, sois tranquille. Tu verras d'abord filer ceux qui n'y sont pas encore allés. A un autre, sergent-major.

Et le défilé continuait.

Le capitaine examinait les blessures, les varices, les rhumatismes, tel un docteur. Il interrogeait, écoutait, félicitait, admonestait, tel un juge. Puis il prononçait :

— Tu seras du suivant, mon brave.

Ou :

— Inscrivez-le, sergent-major.

Quand un soldat n'avait aucune réclamation à formuler et qu'il savait que son tour de départ était venu, il se contentait quelquefois de se dresser et de dire, de sa place, à l'appel de son nom, en saluant :

— Présent, mon capitaine !

Le jugement tombait aussitôt :

— Inscrivez-le, sergent-major !

Ainsi fit Lagnel, lorsque le sergent-major eut passé à la lettre *L*.

Il se rasseyait. Mais le capitaine :

— Ta ta ta ta ! Approche un peu, Lagnel.

Lagnel s'avança et s'immobilisa, les bras allongés le long des pantalons, les talons joints.

— Alors, cette fois, tu es décidé à partir ?

— Oui, mon capitaine.

— Tu n'auras pas d'autre syncope ?

— Si ça ne dépend que de moi, non, mon capitaine.

— Ta ta ta ta ! Peut-on être malade avec la mine que tu as ? Veux-tu que je te dise comment s'appelle ta maladie ? Elle s'appelle la trouille ! Et pas autre chose ! C'est dans ta cervelle qu'elle loge. Soigne ton moral et tu te guériras. D'ailleurs, je t'avertis. Quoi que tu fasses, tu t'embarqueras quand même. Je te ferai plutôt porter par quatre hommes au chemin de fer. A bon entendeur, salut ! Inscrivez-le, sergent-major.

Lagnel revint à sa place et, quand toute la compagnie eut été ainsi examinée, le capitaine lut la liste des vingt-cinq qui devaient partir le surlendemain.

— Personne n'a plus rien à dire ?... C'est bon. En avant.

Les soldats quittèrent la clairière et reprirent leur marche.

VII

CLARA

Les cent hommes du renfort de Digne furent bientôt habillés, équipés, armés et dirigés, avec leurs cadres, sur la gare.

Lagnel était parmi eux.

Aucune des imaginations qui l'avaient assailli lors du

précédent départ ne l'ayant visité, il franchit sans émoi la cour du Lycée puis le pont de la Bléone.

Il ne chantait pas, comme les autres, mais il s'étonnait de son calme et de l'indifférence avec laquelle il passait sur les arches, entraîné par la cadence de cette troupe qui s'en allait, joyeusement, vers le danger et vers la mort.

A la sortie du pont, il se retourna et, par-dessus son sac, dit adieu, d'un regard tranquille, aux montagnes sombres et dentelées, dont les cimes blanchissaient sous les premières neiges, aux eaux jaunes du torrent et aux maisons grises de la ville.

Dans le train qui l'emportait, alors que ses camarades continuaient à chanter, à rire, à s'étourdir, interpellant les gens par les portières, conspuant le chef de gare, courant le long des marche-pieds, Lagnel restait silencieux et regardait défiler les paysages.

Peu à peu les montagnes s'étaient éloignées. La plaine de Manosque déroulait ses vergers entre les derniers contreforts. La Durance étalait son lit de cailloux, de sable et de roseaux parmi lesquels coulaient de petits filets d'eau. Des cyprès, serrés les uns contre les autres, barraient les champs. Des oliviers dansaient près des bois de pins. A chaque station, des têtes rieuses de jeunes filles fleurissaient les barrières. Un air plus doux arrivait par la vitre baissée de la portière. On entrait dans une contrée heureuse.

A Pertuis, arrêt. Le soir était tombé.

A Aix, nouvel arrêt. La nuit était tout à fait venue.

Sur le quai, où se promenaient des sentinelles arabes, graves sous leurs chéchias, quelques groupes attendaient les soldats de la ville ou des environs qui avaient prévenu de leur passage.

Lagnel avait écrit à Clara Courtelin et il la reconnut de loin, ainsi que ses amis Suffren et Titou.

L'allumettière se tenait sous une lampe électrique qui

faisait scintiller, dans son opulente chevelure noire, ses peignes en forme de coquilles incrustés de verroteries. Elle portait une étole de fourrure sur laquelle son visage mat et volontaire ressortait. Les mains dans les poches de son tablier, elle fronçait les sourcils et s'agitait, cherchant à reconnaître Lagnel parmi tous ces soldats qui envahissaient le quai.

Près d'elle, Suffren et Titou, drapés dans leurs pèlerines et coiffés de vastes feutres, étaient plus calmes.

— Voilà François ! s'écria Clara.

— Eh bonjour, les amis ! dit Lagnel, en s'avançant.

Clara lui sauta au cou. Suffren et Titou lui serrèrent la main.

On ne l'avait pas revu depuis son départ pour les Alpes et chacun le trouvait changé.

— Tu marques bien, en *sordat*, disait Clara.

Elle était joyeuse, tapotait les joues de son ami et le regardait avec une tendresse mêlée d'admiration.

Suffren et Titou renchérissaient.

— Le métier t'a fait du bien, collègue, disait Suffren, qui était pâle et chétif. Parlez-moi de l'air des Alpes pour vous donner des couleurs !

— Il me semble que tu as grandi, disait Titou, dont la pèlerine dissimulait savamment une assez forte inégalité des épaules.

— Ça ne va pas trop mal, répondait Lagnel. Mais si nous allions prendre quelque chose de chaud ? L'arrêt durera bien dix minutes.

Ils entrèrent à la buvette, déjà pleine de monde, cherchèrent un coin de table et s'y installèrent devant des cafés fumants.

Clara, assise près de Lagnel, avait passé un bras sous le sien et elle continuait à manifester une telle gaîté que son ami ne tarda pas à en ressentir de l'agacement.

A un moment, elle lui demanda :

— Alors, c'est bien vrai, François, tu vas là-haut ?

Il se rembrunit et répliqua :

— On dirait que ça te fait plaisir !

Clara rit de plus belle et répondit, moitié en français et moitié en provençal :

— Bien sûr ! *Es pas trop lèu !*

Pour le coup, Lagnel se fâcha :

— Comment ? C'est pas trop tôt ? Tu en as de bonnes, Clara !

Elle retira son bras et, fixant son ami dans les yeux, soudain sérieuse :

— Je ne veux pas être boche, moi !

Lagnel gouailla :

— Oh ! tu ne risques rien !

L'allumettière devint agressive :

— Qu'en sais-tu ?

Tournée vers son ami, le verbe haut, l'œil étincelant, les bras croisés, elle ajouta, avec une intonation de mépris :

— Il est certain que si je compte sur toi pour me défendre, je puis attendre longtemps !

Comme on les regardait des tables voisines, Lagnel repartit d'une voix qu'il voulait conciliante :

— Voyons, Clara, réfléchis un peu. Il n'est pas question de te défendre, puisqu'ils ne viendront jamais à Aix.

Mais Clara était lancée. Haussant encore le ton et faisant des gestes véhéments, elle répliqua :

— Il n'y a pas qu'Aix, en France ! Il y a aussi ton pays ! Est-ce que, par hasard, les Boches ne seraient pas dans la Meuse ? S'ils y sont toujours, que fais-tu ici ? Je sais bien que, moi, si j'en étais, j'y serais déjà.

Lagnel haussa les épaules :

— Tu dis ça parce que tu n'en es pas.

— Tu me connais bien mal, alors !

— En tous cas, tu m'envoies me faire casser la figure.

— Je t'envoie ?

— Il me semble !

La conversation avait pris une tournure alarmante, au grand ennui de Suffren et de Titou, qui essayèrent de parler d'autres choses.

Mais, ni les histoires du Jeu de Mail, ni les racontars de la ville ne ramenèrent la concorde entre Lagnel et Clara.

Le charme était rompu.

L'allumettière disait tout ce qu'elle avait sur le cœur.

— Eh bien, oui ! Je n'aime pas les poules mouillées! Un homme qui ne se bat pas n'est pas un homme ! Quand on est en guerre on ne pense plus à sa petite personne ! On marche, comme les autres ! Est-ce que mon frère Marius a hésité ? Et tous les soldats d'Aix ? Veux-tu que je te dise ce que tu es, François ?

— Ne te gêne pas.

— Tu n'es pas seulement peureux, tu es lâche !

— Merci ! ricana Lagnel.

Autour d'eux des têtes curieuses écoutaient :

— Elle n'a pas froid aux yeux, la particulière, disait-on.

Soudain, la locomotive siffla.

Ce fut la sortie générale de la buvette, la bousculade sur le quai et la prise d'assaut des portières.

Suffren et Titou étaient navrés. Ils auraient voulu réconcilier Lagnel et Clara. Suffren disait en les poussant l'un vers l'autre :

— Voyons, embrassez-vous !

Titou, de son côté :

— Vous n'allez pas, tout de même, vous quitter ainsi !

Mais les gradés pourchassaient les soldats qui s'attardaient. Lagnel n'eut que le temps de monter dans son compartiment.

Penché à la portière, il tendit la main à ses amis.

Clara, droite et figée, ses peignes scintillant sur sa tête, ne fit pas un pas vers lui.

Le train, maintenant, s'éloignait.

Suffren et Titou agitèrent leurs mouchoirs et crièrent :

— Sans adieu, *qué,* François, sans adieu !

VIII

GARE A LA FLOTTE !

Lagnel avait repris sa place, dans son coin.

Il regardait, machinalement, à travers l'ombre de la nuit, les taches blanches des bastidons parmi les pins, sur les collines, la ligne d'argent vif de la rivière de l'Arc, au fond de sa vallée, et la masse confuse du mont de la Victoire, pareil à un lion accroupi sous les étoiles.

Son inquiétude, après cette scène avec Clara, renaissait tout entière. Irrité de ce qu'il avait entendu, il se rejetait dans ses pensées familières.

Puisque plus rien ne pouvait l'y protéger contre le sort, il avait bien fait de quitter les Alpes. Mais il fallait, à tout prix, ne pas quitter Marseille.

Comment s'y prendre ?

Il allait arriver dans un régiment nouveau, où le renfort de Digne serait noyé et où les chefs ne le connaîtraient pas. Cela l'aiderait, sans doute, à trouver un bon moyen de retarder son départ pour le front.

Mais quel moyen ?

— Savez-vous combien de jours nous devons rester à Marseille ? demanda-t-il à un sergent, assis près de lui.

— Une huitaine, je pense.

— Tant mieux !

— Ah ! Et pourquoi ça ?

— On aura le temps de voir venir.

— Que voulez-vous donc voir venir, mon brave? Croyez-moi, quand on est pour monter là-haut, eh bien, il n'est pas bon de s'arrêter en route. Il vaut mieux filer tout droit. Sans ça, la famille, naturellement, vient vous embrasser encore une fois. La femme, les enfants, dans ces moments-là, ça vous coupe bras et jambes. Il faut essayer

de les oublier, tout au moins pendant le voyage, se mettre à chanter avec les copains et rigoler, tant qu'on peut.

Les soldats, dans le wagon, étaient sans doute de l'avis du sergent, car ils cherchaient de plus belle à s'étourdir.

Une bouteille de rhum, apportée à Aix par un ami, passait de main en main. Quelques-uns tendaient leurs quarts, d'autres buvaient à même le goulot en criant :

— Fais-moi téter !

Et les chœurs reprenaient. *Les Montagnards*, la *Chanson Gasconne, le Petit navire* laissaient traîner sur la campagne, mêlés à la fumée de la locomotive, des lambeaux de refrains.

Vers onze heures, un soldat qui avait le corps à demi engagé dans la portière lança, en se retournant vers le compartiment :

— Les amis, voilà la Martiale !

On allait entrer en gare de Marseille.

Aussitôt, remue-ménage. Les hommes sont debout. Il faut retrouver les musettes, les bidons, les sacs, les fusils. Cris, bousculades, interpellations des gradés qui n'arrivent pas à se faire entendre.

Au bout de la voie, un grand trou de lumière. C'est le hall, dans lequel le train s'engouffre. De tous côtés, les rails brillent, les trains manœuvrent, sifflent, envoient des jets de vapeur, font grincer leurs freins.

Les quais fourmillent de soldats. Des Arabes sont couchés au milieu des bagages amoncelés, et rien ne les dérange, ni les chariots qui les frôlent, ni les pieds qui les heurtent. Une longue file de chasseurs alpins, leurs manteaux roulés en bandoulière, ondule dans la foule. Des Sénégalais débarquent. Un groupe compact d'artilleurs forme, au bord d'un trottoir, une digue sombre. Des fantassins passent, le dos ployant sous la charge et le cou tendu vers la sortie.

Perchés sur les marchepieds, quelques rares employés,

noyés dans les flots de soldats, font des signaux désespérés avec leurs lanternes.

Dans l'immense brouhaha qui monte et s'enfle, Lagnel, sous la lueur crue des hautes lampes électriques, cligne des yeux, ébloui et le cœur chaviré, avant de descendre.

Le train des Alpes n'est pas encore rangé tout entier contre le quai qu'un groupe de gradés se précipite, les bras levés, devant les portières qui s'ouvrent :

— Pour le 141 ! Par ici !

Les hommes du renfort de Digne répondent :

— Voilà ! Voilà ! Où allons-nous ?

— Sur le quai nº 1 ! Vous partez tout de suite !

— Tout de suite ? Pas possible !

— Allons ! ouste ! Descendez ! Tout le convoi est là-bas, de l'autre côté. On n'attend plus que vous.

Et poussés, pressés, ahuris, les arrivants, auxquels on ne donne pas le temps de boucler leurs sacs, sont dirigés sur le quai nº 1 où un train sous pression déborde déjà d'autres soldats qui gesticulent et qui crient à toutes les portières.

Devant le train, des officiers vont et viennent. Des groupes de parents et d'amis qui sont parvenus à franchir la barrière et que des sentinelles, baïonnette au canon, ont peine à maintenir, échangent de sonores adieux avec ceux qui partent :

— *Porte-té ben, Jousé !*

— *Boueno chanço !*

— Ecris-nous souvent, Marius !

— *Oublidés pas la Martialo, qué, Victor !*

— *Adieussias en touti !*

— Ne vous en faites pas, surtout !

— *Revendren !*

— Pense à moi, Maria !

Dans le tumulte, Lagnel s'était trouvé le dernier de la colonne.

Il était comme assommé par la surprise de ce départ immédiat et il suivait ses camarades, fléchissant sous le poids de son sac mal retenu à ses épaules, traînant son fusil derrière lui, heurté par les uns et par les autres.

Il avait traversé des rails, mis le pied sur des ballasts, puis sur du macadam, et il s'efforçait de ne pas perdre de vue ses camarades dont les premiers devaient être arrivés sur le quai n° 1.

Mais une bande de permissionnaires de la Flotte qui descendait, à ce moment précis, du train de Toulon, vint augmenter l'encombrement et couper Lagnel de sa colonne.

Les matelots, leurs ballots de linge sur le dos, et très gais, se frayaient un chemin en bousculant tout le monde.

Gare à la Flotte ! Gare ! criaient-ils.

Quatre ou cinq gaillards étaient devant, qui jouaient des poings et des coudes, et les autres suivaient, sans souci des protestations de ceux qu'ils refoulaient.

Lagnel fut pris dans un remous, enveloppé par les cols bleus et emporté loin du quai n° 1, vers la sortie, avant qu'il ait pu se rendre compte de ce qui se passait et faire un geste pour se dégager.

Arrivés à la porte, les matelots, plus gais que jamais et pressés de respirer l'air frais, se mirent épaule contre épaule et donnèrent tous à la fois une grande poussée :

— Oh ! hisse !

Les deux employés chargés de ramasser les billets furent balayés. L'unique gendarme de service, qui était accouru, leva les bras au ciel et se rangea vivement contre le mur.

Et la trombe passa.

Lagnel était resté emprisonné au milieu du groupe.

Maintenu de chaque côté par des ballots de linge, soulevé par des bras vigoureux, il fut enlevé comme une plume et projeté dehors.

Dans le même moment, il vit partir en l'air son fusil

et son képi,sentit sous ses pieds une marche, puis la terre dure, fit en courant, presque en volant, un court trajet et reçut un choc à la tête qui l'envoya rouler dans la nuit, évanoui.

Les cols bleus, dont l'élan était allé donner, sur la gauche, contre une rangée d'arbres, eurent un recul, obliquèrent à droite et repartirent, bras-dessus, bras-dessous, en clamant toujours :

— Gare à la Flotte ! Gare !

Ils ne s'étaient même pas aperçus qu'un fantassin avait été entraîné dans leur tourbillon et qu'il gisait maintenant, écroulé au pied d'un arbre.

IX

TO THE PARK !

Une heure après, Lagnel, reprenant connaissance, fit un mouvement, entr'ouvrit les yeux et ne comprit rien à ce qu'il voyait.

Deux êtres étranges étaient penchés sur lui. Leurs traits, entourés d'une sorte d'auréole, se confondaient avec la nuit. L'un tenait un mouchoir imbibé d'eau dont il lui tamponnait les tempes. L'autre cherchait à déboutonner le haut de sa capote sous les courroies qui s'entrecroisaient.

Au mouvement du soldat les deux êtres échangèrent quelques mots avec un troisième personnage debout et violemment éclairé de côté par le phare d'une automobile :

— *He did move, sahib!*

— *Right! Put him in the car and take him to the park, quick!* (1)

Lagnel eut à peine le temps de reconnaître, à la casquette et à la canne, un officier anglais.

(1) — Il a bougé, sahib !
— Bien ! Mettez-le dans l'automobile et portez-le au parc, vite !

Quatre bras venaient de l'enlever et de le placer dans la voiture dont le moteur ronfla

— *To the park!* répéta l'officier.

Dans une demi-conscience, Lagnel se rendit compte que l'automobile filait à toute allure et traversait des rues et des avenues dont les lumières dansaient. Mais il était incapable de reconnaître où il se trouvait et de joindre deux idées.

Quand la voiture s'arrêta, il se prêta aux bras qui le descendaient et qui l'étendirent avec précaution sur un lit. Confusément, il sentit qu'on le déshabillait, puis que des mains légères entouraient son front d'un pansement.

Soulagé, il voulut ouvrir les yeux, mais il les referma aussitôt, ébloui. Le phare donnait en plein sur son visage.

— Où suis-je ? fit-il.

— Vous êtes chez les Hindous de l'armée anglaise, mon garçon, lui répondit quelqu'un, sur un ton cordial, dans un français fortement accentué

— Chez les Hindous ?

— Oui, chez nos Hindous. Mais, comment vous sentez-vous ?

— Je me sens mal à la tête.

— Naturellement !

Et un rire franc résonna. Puis la même voix reprit :

— Et qui vous a arrangé de cette manière ?

— Des matelots.

— Toujours joyeux garçons, les matelots ! J'aime beaucoup les matelots ! Ils sont tous pareils, Anglais, Français. Ils cherchent partout l'amusement. Allons, reposez. On vous a fait un bandage. Demain, je reviendrai vous voir. Le lieutenant Smith vous souhaite le bonsoir.

Un bruit d'étoffe qui retombe, un ronflement de moteur, et Lagnel fut plongé dans l'obscurité complète.

Chez les Hindous ? Comment était-il chez les Hindous ! Il avait donc échappé, une fois encore, à un départ ?

Il essayait de se rappeler les circonstances dans les-

quelles il avait pu s'évader ainsi du convoi et de la gare. Mais le miracle un peu rude survenu par l'intercession des matelots lui enlevait pour le moment toute mémoire.

Il se disait qu'un songe l'abusait peut-être. Etait-ce bien sûr qu'il fût là, allongé, tranquille, dans l'ombre et le silence, tandis que les copains filaient à toute vapeur vers le Nord ?

De fatigue et de faiblesse, il s'endormit.

Des sons aigres de fifres le réveillèrent.

Il faisait jour et il vit qu'il se trouvait sous une tente, couché sur un petit lit bas. Trois autres lits non occupés étaient disposés près du sien. Des caisses, des pliants, des couvertures, des ustensiles divers emplissaient la tente dont la toile frissonnait au vent du matin.

Un instant, Lagnel se crut encore endormi. Mais, en portant la main à sa tête, il toucha son pansement et se convainquit de la réalité des aventures de la nuit. Sa mémoire lui revint. Il n'y avait plus à en douter : il n'était pas parti.

Du fond de son cœur, de puériles actions de grâce se seraient élevées, s'il avait su les formuler. La main de la providence venait de s'abaisser sur lui, quand tout espoir paraissait perdu. Il n'avait plus qu'à s'en remettre à elle.

D'étranges bruits lui parvenaient : sons de fifres, piétinements, commandements. Tandis qu'il essayait, l'oreille tendue, de se rendre compte, un coin de la tente se souleva.

Vêtu de blanc, coiffé d'un turban jaune, le sourire de ses dents éclairant seul son visage sombre, un Hindou parut.

Il apportait, dans un gobelet de cuivre, du thé fumant et il s'approcha de Lagnel.

Celui-ci entrevit, derrière l'Hindou, avant que la toile ne retombât, des arbres, des pelouses, des rangées de tentes et des tribunes de courses qui se découpaient sur le ciel bleu.

— Le parc Borély ! fit-il.

— *Yes, park Borély* ! dit l'Hindou en lui soulevant délicatement la tête pour le faire boire.

— C'est pour moi, ça ? reprit Lagnel. Justement, j'ai bien soif.

Il avala le thé, puis :

— Merci, mon vieux, merci.

Lagnel dévisageait curieusement l'Hindou qui continuait à sourire de ses dents blanches. Son vaste turban, aux plis multiples, dont un bout flottait sur sa nuque, enserrait étroitement son front et ses tempes. Ses yeux, enfoncés dans leurs orbites, avaient un regard perçant et qui contrastait avec la douceur des gestes. Des anneaux d'or pendaient à ses oreilles, derrière lesquelles des cordonnets de soie ramenaient les extrémités de sa barbe noire soigneusement peignée.

— Alors, dit Lagnel, qui voulait le faire parler, tu te plais à Marseille ? Il y a longtemps que tu es au parc Borély ?

Mais, l'autre, qui n'entendait pas le français et qui ne savait peut-être pas beaucoup d'anglais répondait à toutes les questions :

— *Yes, park Borély !*

Il reprit bientôt le gobelet et s'en alla, laissant un pan de la tente relevé et montrant de la main à Lagnel tout le camp qui s'étalait dans la lumière.

Accoudé sur son lit et ranimé par l'air vif qui entrait, Lagnel détaillait d'un regard avide le parc entrevu tout à l'heure.

Les tentes s'alignaient, blanches et pressées, sur les pelouses de l'Hippodrome, entre les hautes allées des platanes, d'un côté, et, de l'autre, les tribunes et le chemin de la Corniche. Leurs toiles rayonnaient au soleil, parcourues de frémissements, quand le vent se levait. Çà et là, derrière des touffes de tamaris, où la vision de Lagnel, sur la gauche, s'arrêtait, des fumées bleuâtres

montaient et s'évanouissaient aussitôt dans la clarté.

Devant les tentes entr'ouvertes, des groupes d'Hindous à demi nus procédaient à leur toilette, courbés sur des seaux d'eau.

D'autres, vêtus de kaki, leurs jambes maigres entourées de bandes d'étoffes, étaient debout, achevant de boucler leurs cartouchières, près de leurs fusils formés en faisceaux.

Quelques hommes de corvée passaient, conduisant des chevaux petits et fringants, qui faisaient voler sous leurs pieds la poussière

Une file de chariots à deux roues, aux flancs larges et bas, chargés de vivres et de ballots, s'avançait. Des mules fauves les traînaient et les conducteurs se tenaient nonchalamment étendus au plus haut des marchandises.

De son lit, Lagnel ne pouvait avoir une vue complète de ces spectacles, si nouveaux pour lui. Il les suivait jusqu'à ce qu'ils se dérobassent derrière la tente, comme une scène de cinématographe arrivée au bord de l'écran.

De temps à autre, il regardait là-bas, tout au loin, vers le chemin de la Corniche, d'où lui parvenaient des appels de tramways et où, par-dessus le camp et les tribunes, absorbant dans sa sérénité tout mouvement et toute vie, on voyait le ciel sans un nuage se renverser sur la mer.

X

SOUS LA TENTE

Soudain, une haute silhouette s'interposa, en même temps qu'une voix joviale proférait :

— Bonjour, mon garçon !

Le lieutenant Smith venait d'entrer sous la tente.

Grand, large, la poitrine bombée sous la Sam Brown qui le sanglait, la badine à la main, la pipe à la bouche, l'officier avait ce teint rouge sombre des Anglais que les

soleils des colonies ont cuits et recuits. L'œil bienveillant, il dévisageait Lagnel :

— Comment allez-vous, ce matin ?

— Je vais mieux, mon lieutenant, repondit Lagnel, en se soulevant pour saluer.

— Laissez, mon garçon. Un blessé, c'est un blessé. Mais pourquoi vous êtes-vous battu ?

— Je ne me suis pas battu, mon lieutenant.

— Pas possible ! Je croyais que vous aviez boxé avec les matelots et qu'ils vous avaient *knocked out*.

— Non, mon lieutenant, ils m'ont entraîné, puis jeté contre un arbre.

— Ah ! les joyeux garçons !

Le lieutenant Smith admirait visiblement les matelots. Cela ne l'empêchait pas de plaindre Lagnel :

— Un coup à la tête, reprit-il, on ne sait jamais. Je vais vous envoyer le médecin. Dites-moi quel est votre régiment.

— Le 141e, mon lieutenant.

— Marseille ?

— Oui, mon lieutenant.

— Ah bien ! S'il est nécessaire, j'expliquerai votre accident à vos chefs. Pour aujourd'hui, vous restez au park. Je vous enverrai aussi, tout de suite, trois Français qui sont ici, avec les chèvres. Vous pourrez causer.

— Merci, mon lieutenant.

— Au revoir, mon garçon.

Et, courbant sa haute taille, le lieutenant sortit de la tente en sifflant un air.

Lagnel regarda de nouveau ce qui se passait dans le camp.

Il suivait, depuis un moment, les évolutions d'une section sur les pelouses, quand une automobile s'arrêta devant sa tente.

Le médecin du camp en descendit.

C'était un Anglais froid et taciturne qui ne faisait que

les gestes indispensables et parlait surtout des yeux aux deux Hindous de la Croix Rouge qui l'accompagnaient.

Il examina la plaie, vit qu'elle ne saignait plus et intéressait seulement le cuir chevelu, la fit nettoyer, panser, et s'en alla en laissant tomber un seul mot :

— *Milk.*

Aussitôt un des Hindous prit dans l'automobile une bouteille de lait cachetée et la posa sur une caisse près de Lagnel. Puis la voiture repartit.

Comme les soldats qui manœuvraient s'étaient portés d'un autre côté et que le camp était calme, Lagnel, après avoir bu une gorgée de lait, se laissa gagner par le silence et s'assoupit.

Il avait à peine fermé les yeux que le bambou d'entrée de la tente était vigoureusement secoué et qu'il entendait, dans un froissement de toile :

— Hé ! là-dedans ! *milo dious* !

Etonné, Lagnel voyait à son chevet un soldat français, de petite taille, la figure jeune, avec une moustache noire retroussée sur une lèvre rieuse. Coiffé d'un béret, le nouveau venu s'appuyait sur une canne à bout ferré.

— *Eh bé ?* reprit-il, tandis que Lagnel ne savait que lui dire. C'est comme ça qu'on rapplique chez les camarades ? Avec la cafetière fêlée ? Comment t'appelles-tu déjà ?

— Lagnel.

— Moi, je m'appelle Jean-Marie Cadéac, et je suis de Tarbes, le pays de d'Artagnan et des joueurs de foot-ball. Avec deux autres copains, Senectaire, qui est Auvergnat, et Angelelli, qui est Corse, nous sommes les trois Français détachés aux chèvres de l'armée hindoue.

— Ah ! bon !

Jean-Marie Cadéac s'était assis sans façon sur le bas du lit de Lagnel et poursuivait :

— Oui, c'est nous les trois meneurs de chèvres. Senectaire et Angelelli sont restés à l'enclos, avec les bêtes. Ils

viendront te voir cet après-midi. Nous sommes chargés de ramasser des biques, partout, pour les Hindous. Ces messieurs ne veulent pas manger d'autre viande. Affaire de religion, paraît-il.

— Ça doit être un bon filon, dit Lagnel, intéressé.

— Très bon. D'abord, on va au pays. Et le pays, *diou bibant*, c'est toujours le pays. Puis les Anglais sont des chics types. Nous sommes bien payés, bien nourris, et libres, mon vieux, libres comme l'air !

— Ah ! fit Lagnel, avec un regret dans le ton.

— Mais toi ? reprit l'autre. Qu'est-ce que tu es venu faire au parc Borély ? Tu es aussi meneur de chèvres ?

— Ma foi, je voudrais bien.

— Oh ! ce n'est pas difficile ! Ainsi, moi, dans le civil, je suis sabotier. Et toi ?

— En dernier lieu, j'étais charron.

— Alors, tu viens ici comme charron ?

— Pas du tout. Si je suis là, c'est un hasard.

— Raconte-moi ça ! Tu peux te fier à Cadéac ! Il n'a jamais trahi personne, *diou mé danné !*

Lagnel raconta comment, devant la gare de Marseille, le lieutenant Smith l'avait ramassé.

— Ça ne m'étonne pas de lui, dit Cadéac. Mais alors, tu dois être embêté d'avoir quitté les copains ?

Lagnel regarda Cadéac et vit qu'il parlait sincèrement. Il lui répondit :

— Très embêté.

— Je comprends ça, reprit le Bigourdan. Quand je suis parti, au mois d'août, s'il m'avait fallu ne pas être de la fête, j'en aurais fait une maladie.

Lagnel baissa les paupières et soupira :

— Qu'est-ce que je vais devenir à présent ? Tous mes amis sont là-haut.

— Tu m'as l'air d'un brave garçon, dit Cadéac. C'est dommage que tu ne sois pas ici pour y rester.

Lagnel soupira une seconde fois :

— Oui, c'est bien dommage.

Alors, Cadéac, attendri :

— *Milo dious* ! Avec toi, j'aurais pu parler ! Que veux-tu que je devienne, entre deux voyages, quand il me faut passer mes journées à côté d'un Sénectaire, qui est sourd comme trente-six pots, et d'un vieux comme Angelelli, qui ne sait pas deux mots de français ? Autant baragouiner avec les Hindous. Avec eux, je me rattrape sur les gestes. Vrai, je te regretterai.

Le Gascon avait saisi la main de Lagnel et la serrait, en disant, avec chaleur :

— Il me semble que nous avons toujours été amis intimes !

Lagnel, depuis douze ans qu'il était fixé dans le Midi, n'avait pu encore s'habituer à ces démonstrations soudaines. Toute sa méfiance meusienne renaissait. Mais il sentait bien que son intérêt n'était pas de demeurer en reste.

Il rendit son étreinte à Cadéac en disant d'une voix émue :

— Oui, c'est malheureux de nous séparer si vite. Il me semble aussi que je t'aimerais comme un frère.

Alors, Cadéac, pathétique :

— *Diou bibant!* Il ne sera pas dit que nous nous serons rencontrés pour des prunes ! Dès que tu pourras marcher, tu viendras là-bas, à l'enclos. Pourquoi ne te ferais-tu pas chevrier, comme nous ?

— Je ne demande pas mieux.

— *Eh bé!* puisque le cœur t'en dit, je vais en parler au lieutenant Smith. Laisse-moi faire. Tu ne tiens pas plus que ça à repartir tout de suite pour le front ?

— Non, pas plus que ça.

— Avec les copains, c'est autre chose. Ainsi, moi, quand j'ai été blessé, il a fallu m'évacuer de force. Je ne voulais pas lâcher trois pays, qui sont morts depuis, les pauvres. Le major m'a menacé de me couper la guibole si je res-

tais. A présent, je boite. Mais, dans mon métier, ça ne me gêne guère. Allons, au revoir. Je reviendrai tout à l'heure, avec les deux autres. A propos, comment m'as-tu dit que tu t'appelais ?

— Lagnel.

— C'est un beau nom pour un berger. Au revoir, Lagnel !

— Au revoir.

Et Cadéac, appuyé sur sa canne, la jambe gauche un peu raide, sortit de la tente en jetant gaîment au vent qui venait de rabattre sur lui un pan de toile :

— *Macareù dé vént!*

PAUL SOUCHON.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

André Suarès : *Poète tragique. Portrait de Prospero,* Emile Paul. — Jean Paulhan : *Jacobe Cow, le pirate, ou Si les mots sont des signes,* Au Sans Pareil. — Jean Paulhan : *Le Pont traversé,* Camille Bloch. — Joseph Rivière : *Gérard de Lacaze-Duthiers, biographie critique,* Stravino, Le Caire. — G. de Lacaze-Duthiers : *Au tournant de la Route,* Alcan. — G. de Lacaze-Duthiers : *La tour d'ivoire vivante,* Alcan. — Pierre Billotey : *Les Grands hommes en liberté,* Bibliothèque des Marges.

Le nouveau livre de M. André Suarès est une longue et pieuse méditation lyrique et philosophique sur le **Poète tragique**, et, mieux encore, une explication de la vie et du monde à travers l'œuvre et la personnalité de Shakespeare, le symbole le plus pur et le plus parfait du poète tragique, du dieu créateur. Aussi M. Suarès a-t-il donné comme sous-titre à son poème : *portrait de Prospero*. Poème, je ne trouve pas d'autre mot et de plus juste pour qualifier cette œuvre d'André Suarès où l'auteur épouse jusqu'au lyrisme la sereine inquiétude du poète tragique, créateur de la vie :

Shakespare est si libre, il est si fort qu'il s'efface sans cesse dans les formes qu'il contemple, et qu'il délivre en les créant. Si entier toutefois, si plein et si lié en sa diversité universelle qu'il est toujours lui-même. Toutes les mélodies sont en lui, et tous les instruments ; mais en tous et toutes on retrouve son chant. La divine sérénité de Prospero est une victoire de l'esprit qui nie sur lui-même : la logique mène à la négation : tout n'est rien.

Cependant la grandeur de l'art ressuscite tout ce que la pensée froide condamne et annihile. L'art est une volonté belle. La vue du néant elle-même est alors un rêve comme tout le reste. La beauté et l'amour que l'on met à son rêve en font la seule réalité.

Pour le poète, pour l'homme de la connaissance (c'est dans le poète tragique et la tragédie qu'on trouve la vraie philosophie de la connaissance) — la vie c'est le Moi, c'est la conscience :

De là, que tout mène à la vie, sans y atteindre ou sans s'y fixer pour-

tant. De là, qu'il n'y a vraiment de vie que dans l'homme; et seulement dans quelques hommes, tous les autres n'étant que des essais à vivre.

Les autres ne vivent, en effet, que des miettes tombées du cerveau du poète; ils ne voient, et obscurément, que ce qu'il leur a fait voir, ils n'entendent qu'un vague écho de sa musique intérieure, ils n'aiment que les fantômes des amours du poète. C'est encore Titania, Cléopâtre, Juliette, etc., que les hommes cherchent et désirent dans les femmes réelles que leurs mains pétrissent, et qui ne sont elles-mêmes habitées que par les fantômes des poètes. La vie n'a de réalité que celle que nous lui donnons, et cette réalité ce sont les poètes qui nous la prêtent: « l'affaire des poètes n'est pas de prouver, de convertir ni d'enseigner; mais de créer, de donner aux êtres et aux sentiments une vie plus belle. »

Il n'y a donc pas de poésie sans la magie, la magie créatrice, du verbe: « l'expression est alors une synthèse brusque de la pensée et du sentiment: c'est définir l'émotion même. Dans ce style souverain, l'émotion est le moyen de l'esprit. »

La langue de Shakespeare ne tend plus à peindre ni à définir, ni même à éclairer la pensée. Comme toute musique, elle met l'âme au plein du sentiment passionné. Tel est aussi le style de Rembrandt et celui de Pascal, dans ses coups de foudre en retour sur soi-même; tel le style de Dante, quelquefois ; et parfois de Michel-Ange. Si souvent aussi, le style de Verlaine; et jusqu'à l'excès, qui touche à la folie, où tout lien logique est rompu, la prose de Rimbaud: chez Rimbaud, ce jeune prophète de la vision, la difficulté s'accroît de ce qu'il est tout sensation.

Malheureux ceux qui ne sentent pas ces styles de feu « apocalypse du sentiment » et ne comprennent pas que l'obscurité mallarméenne est la plus lumineuse des lumières: rayon de pure émotion sensuelle et intellectuelle dans l'inconscience de la vie: inflexion indéfinissable et unique d'une voix chère qui a le parfum de l'amour.

Le style de Shakespeare, écrit M. Suarès, est un prodige d'harmonie: une forme si soudaine de la pensée et si rare est « le vœu de la plus haute poésie », car, ajoute-il, à quoi bon le vers pour tout ce que la prose sait infiniment mieux dire?

L'expression parfaite de la poésie — on finira peut-être par le comprendre — est dans la prose nuancée comme l'inflexion vivante et émue de la voix humaine.

Tandis que, par exemple, avec tous ses dons, la puissance de sa vision et de son éloquence, Victor Hugo « n'a pas le style de l'ellipse : jamais il n'abrège ; il double le mot, le vers, la période, la strophe ; sans fin il développe le discours. La propriété capitale lui manque : le génie de la musique ; et la musique dans un artiste, c'est la voix du sentiment. »

Mais je ne peux en quelques pages, et malgré ces quelques citations, qu'effleurer ce très beau livre de M. André Suarès, qui est comme une symphonie d'idées et de sentiments, lyriquement orchestrée. C'est en vérité la méditation profonde d'une âme supérieure et d'un écrivain d'une rare qualité qui a voulu, comme il l'écrit à la dernière page de son livre, « donner ici une idée du monde comme pur spectacle ». Beaucoup d'esprits d'élite se trouveront ou se retrouveront dans ce livre.

§

Les philologues nous ont appris que les mots sont des métaphores refroidies et dans aucune des langues dont nous pouvons étudier l'histoire « il n'y a de mot abstrait qui, si l'on en connaît l'étymologie, ne se résolve en métaphore ». Je le veux ainsi, écrit M. Jean Paulhan, dans son curieux et lumineux petit livre **Jacob Cow le Pirate** ou **Si les Mots sont des signes**, — et que « la cause en soit dans le besoin que nous portons en nous de représenter et de peindre par des images ce que nous sentons ».

Tout objet nouveau crée en nous une image quelquefois complexe, non seulement visuelle mais tactile, auditive, odorale, etc. ; comment l'exprimer ? C'est là un fait physiologique : l'homme prononce un mot qui, par sa musicalité, son dessin, son odeur même traduira la forme et les divers aspects de l'objet : c'est une métaphore, et c'est plus qu'une métaphore : c'est l'évocation intégrale de cet objet, de cette idée même, de ce sentiment. Généralement pour cette évocation, l'homme a recours à la comparaison métaphorique qui rappelle un objet connu, et, comme l'écrit M. Paulhan, ce n'est qu'approximation. La poésie actuelle est pleine, bourrée de ces comparaisons, la plupart du temps réalisées par le mot comme...

Même les plus grands poètes sont obligés de traduire leurs émotions nouvelles dans une langue déjà fixée, mais leur génie sait renouveler indéfinitivement cette langue que les professeurs

et les néo-classiques voudraient immobiliser et réduire au pastiche. Il y a aussi la collaboration du lecteur, son illusion, comme écrit M. Paulhan, illusion qui lui fait trouver des émotions neuves dans son ignorance.

L'on a récemment trouvé que les poèmes exotiques qui nous paraissaient au plus haut point riches d'images se trouvaient faits, de vrai, d'un entassement de lieux-communs et de proverbes, soit de *hain-teny* malgaches, soit de *che-king* chinois.

Poèmes dont toute métaphore neuve est exclue.

Imaginons donc que nos poètes, au bout de tant de siècles en quête du Graal métaphorique, ne puissent plus exprimer leurs rêves et le frémissement de leur sensibilité que par des clichés d'ailleurs admirablement stylisés, bien classés dans leur cervelle comme des caractères dans les cases de l'imprimeur. Cette poésie sans imprévu, sans émotion vivante dans l'expression n'en traduirait pas moins des états de sensibilité aigus que l'ignorance d'un Chinois percevrait. C'est à la poésie surtout qu'il faudrait peut-être appliquer la théorie d'Einstein sur la relativité : « il ne suffit pas d'inventer des paroles, écrit encore M. Jean Paulhan dans son subtil et précis **Pont traversé**, il faut leur arracher aussi une sorte de ton, un ton pour être entendues ». Le vrai poète, c'est souvent celui qui écoute.

L'étude que M. Joseph Rivière consacre à **Gérard de Lacaze-Duthiers** vient à son heure pour faire mieux connaître l'esthéticien encore trop peu connu de la *Découverte de la vie*, du *Culte de l'idéal et de l'artistocratie*, dont l'œuvre est pourtant aussi vaste que noble et toute consacrée au pur esthétisme philosophique. Deux nouveaux volumes : **Au tournant de la route** et **La tour d'ivoire vivante**, viennent aujourd'hui préciser la doctrine de M. Lacaze-Duthiers, qui gardera, je pense, dans l'histoire littéraire, le nom d'artistocratisme. M. Joseph Rivière a d'ailleurs fort justement résumé cette théorie vivante, éparpillée en plusieurs gros volumes, en cette page:

L'artistocrate est plus qu'un artiste, c'est un sur-artiste, qui met les actes de sa vie en accord avec sa pensée. Sa caractéristique, c'est l'indépendance, la sincérité implacable, absolue. Les actes de son existence prolongent et soulignent les œuvres de son esprit. Il n'est même pas nécessaire de faire une œuvre pour être artistocrate ; il suffit de comprendre, et d'aimer. Celui qui sent pénétrer en lui les beautés de la

vie, les effluves magiques de l'art est, par cela même, un artiste, un poète, puisqu'il *recrée*, par son émotion, la vie contenue dans la nature, la vie contenue dans l'art. Son émotion est *action* d'art. Et cette émotion sera purificatrice de vie. Elle sera l'ange gardien du logis intérieur. Elle fera de son existence une œuvre d'art, par des actes nobles, désintéressé, par des *actions d'art*.

C'est, expose encore M. Rivière, une espèce de sur-homme, qui contrairement au surhomme de Nietzsche, qui « voit l'idéal dans l'héllenisme et le passé », étend toute son énergie « vers la création de la beauté sans compromis rural, en politique en religion ». Il semble qu'il se dessine ainsi une tendance vers une sorte de religion de la beauté. La beauté ne peut en effet être sentie et comprise que religieusement.

§

Sous une forme légère et ironique, ces « aventures curieuses de nos plus célèbres contemporains », que M. Pierre Billotey nous présente sous ce titre : **Les grands hommes en liberté**, sont, en réalité, de la plus juste et fine critique. Voilà enfin, sans fausse rhétorique, sans lyrisme inutile, un petit livre de littérature-saine et qui réjouit l'esprit. La méthode critique de M. Billotey consiste à placer ses personnages illustres (au moins momentanément) dans une situation imaginée où leur vraie nature, secrète et profonde, se manifeste et s'exprime. Ainsi Sacha Guitry, arrêté pour s'être exhibé tout nu sur son théâtre et avoir montré son autre figure, « vaste comme un potiron », se révèle tout à fait lui-même lorsqu'il répond au commissaire : « Cette manifestation est la plus belle de ma vie. En elle j'ai concrétisé l'essentiel de mes tendances. Elle marque le sommet de ma carrière. » Et, lorsque M. René Bazin, dans un songe, écoute le diable qui lui dit : « Aucun de mes sectateurs ne m'a rendu autant de services que toi.... L'odeur fade de tes écrits a fait mépriser la sacristie », on trouve que ce diable a raison. Lorsque M. Bouchardon, qui vient d'arrêter M. Henry Bordeaux, accusé d'avoir fait assassiner Clemenceau, s'écrie : « Les Boches ont tué Guynemer et Bordeaux l'a mangé. Il a tiré sa mort à quarante mille exemplaires.... Il y a aussi le coup du fort de Vaux.... etc... » on pense que M. Bouchardon est un fin psychologue. Si M. André Gide, qu'on arrête au seuil du suicide, s'écrie : « Longtemps j'ai vécu de petites choses, de

subtilités théologiques, développées jusqu'à l'extrême ennui, de cheveux coupés et recoupés, non en quatre mais en mille, cherchant enfin à œuvrer avec le néant. Et maintenant je suis à bout ; j'ai beau me pressurer la cervelle, plus rien ne vient... » on souhaite que M. Pierre Billotey nous donne bientôt une nouvelle brochette de grands hommes en liberté. En attendant, je le remercie de m'avoir tant amusé.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Alfred Jarry : *La Ballade du Vieux Marin*, d'après Samuel Taylor Coleridge, Ronald Davis. — Ernest Rieu : *Ballades du Temps Présent*, E. de Boccard. — François Montel, Stephen Severt, Georges Ben-Aben : *Le Miroir Infidèle*, F. Rieder. — Henri Tilleul : *Florilège*, Angers, Impr. Grassin et Lecoq réunies. — Jacques Reynaud : *Polymnie*, « au Pigeonnier », Saint Félicien-en-Vivarais. — G. de Lanauve : *Les Esquisses*, Albert Messein. — Paul Labbé : *L'Oubli de l'Heure*, Lemerre. — Paul Lieutier : *Le Dieu Caché*, Chiberre. — Paul Forgeoux : *La Chanson du Retour*, « l'Argus Soissonnais ». — Maurice-Pierre Boyé : *Les Reposoirs au Pays de Chevreuse*, « la Maison française d'Art et d'Edition ». — Thierry Sandre : *Fleurs du Désert*, Alb. Messein.

A l'heure où, d'une façon générale, mal informée, déçue par je ne sais quelle prévention, la génération jeune, après avoir aspiré à connaître l'introuvable *Ubu-Roi*, ne manifeste à l'égard de cette œuvre d'un génie formidable et outrancier, burlesque et terrifiant, qu'une irritante incompréhension, il m'est précieux de saisir l'occasion offerte par le diligent et zélé éditeur, M. Ronald Davis, et de rendre publiquement au souvenir d'Alfred Jarry un hommage de profonde admiration et de piété. Certes, *Ubu Roi* a pu, l'auteur à ses amis en faisait part volontiers, n'être qu'une farce d'écolier. Que nous importe ? et que viennent faire là les prétendus auteurs primitifs levés soudain on ne sait d'où, pour en revendiquer la gloire ? Si l'élève Jarry n'a pas imaginé, le premier, le type d'Ubu — c'est bien possible, — ni même la forme volontairement boursouflée et grandiose de cette parodie, — c'est lui, avec l'effarante pénétration de son insistance logique, avec le prodigieux bagage de son savoir linguistique, de sa sûreté et de son abondance verbales, qui a su, tout simplement, métamorphoser une parodie, une farce d'écolier en une œuvre de portée universelle, cinglante et vengeresse. Oui, c'est une œuvre burlesque, c'est vrai, mais formidable. Où donc sont plus pleinement exprimés, avec l'exagération et la ténacité dont usent

le dégoût et le mépris le plus généreux, cet égoïsme abject et triomphant, cette sale platitude de mensonge et de vilenie, cette force flasque et bête des appétits ignobles qui occupent l'âme, le cœur, le cerveau de la plupart des hommes en place, des puissants, des jouisseurs, des arrivistes et des arrivés ? c'est par ce caractère, bien plutôt que par des ressemblances de vocabulaire, que Jarry se rapproche de Rabelais, et Ubu trouverait une place bien marquée, non loin de l'éternel Picrochole et du roi Anarche, lequel, de roi, comme on sait, devint crieur de saulce verte.

N'a-t-on point été jusqu'à prétendre que les autres livres de Jarry attestaient une impuissance, une maladresse déconcertantes? Ce qu'on peut estimer de l'*Amour en Visites*, *les Jours et les Nuits*, même d'*Ubu-Enchaîné* ne pèse guère dans le jugement de ceux qui auront lu, avec les paradoxales et amusantes *Spéculations*, le *Surmâle*, ce roman fantastique et effréné, *Messaline* cette reconstitution âpre et têtue, farouche et éclatante, de mœurs excessives et lascivement brutales, et ce chef-d'œuvre ingénieux, difficile, d'une précision ironique, si patiente, si attachante, les *Gestes et Opinions du docteur Faustrol*.

Singulier esprit, prodigieusement nourri de sciences savourées jusqu'en leur essence, cerveau de vie palpitante, dans un corps assoupli à tous les exercices physiques, Jarry, s'il aimait plutôt surprendre son lecteur que lui complaire, ou que le séduire, possédait les ressources les plus variées d'un style personnel, admirablement mouvant et condensé à son gré. Ce fut, en dépit des misères où l'implacable Misère enlisa-sa triste fin, un puissant, un superbe écrivain. Quelles que puissent être envers lui l'incompréhension ou la déréliction actuelles, on le verra surgir, épuré et grandi, à une juste gloire. Il est de ceux, très rares, dont le sûr avenir est enviable, et c'est là seul ce qui compte.

Il s'est amusé à mettre en langage français, savamment mesuré et rythmé, le poème entre tous célèbre de Samuel Taylor Coleridge, *The Ryme of the Ancyent Marinere*, **la Ballade du Vieux Marin**, telle que M. Ronald Davis, qui en a découvert le manuscrit négligé, nous la révèle dans un texte superbement imprimé, beau papier, élégants caractères, format de choix, et ornée discrètement de 7 bandeaux et un cul-de-lampe dessinés et gravés par M. A. Deslignères.

Toute l'étrangeté farouche, hallucinante du poème anglais passe

dans l'adaptation, et c'est une merveille, sinon de fidélité immédiate, de placage, de superposition étroite, du moins d'intelligence et de sentiment sans cesse en éveil, assurés à chacun de leurs pas, ingénieux et contrôlés. C'est l'évocation en français, la transposition suggérée de toutes les valeurs de l'original.

Par ses **Ballades du temps présent**, M. Ernest Rieu, qu'a encouragé M. Maurice Boukay, « le rénovateur de la bonne chanson française », prétend, à la suite de Théodore de Banville, de Jean Richepin, de Verlaine, Coppée, Joseph Boulmier — et, admet-il, d'autres peut-être, ce dont les mânes de Laurent Tailhade se réjouiront, — remettre en pratique la « ballade de France » — non plus la ballade française, ô Paul Fort! pour renouer la tradition de François Villon, de Clément Marot, de Vincent Voiture, de Sarazin et de La Fontaine. Bien que son avant-propos, selon Henri de Croï, qui le premier, en 1493, énonça les règles précises du genre, selon Charles Asselineau plutôt qui en a donné un docte résumé, et selon Banville, assure que « ballade commune doit avoir un refrain et trois couplets et envoi de prince, duquel refrain se trie toute la substance de la ballade », M. Rieu, outre le luxe des ballades doubles et même triples, donne souvent des ballades de quatre couplets. Il varie avec abondance les formes du vers ou du moins leur cadence et leur nombre. Il a la rime aisée; il en abuse, oublieux que le bon ouvrier tire parti de l'imagination de la rime; il se contente de l'accueillir comme elle se présente à tour de rôle et sans ordre. Les poèmes, en raison de ce manque d'adresse volontaire ou subtile, demeurent fréquemment sous sa plume ternes et monotones, et l'élan lyrique, la fougue, l'ironie légère n'y soutiennent pas l'enthousiasme ni la grâce. Bon travail d'écolier patient, rien de plus.

Les trois poètes dont la « collection de la Grande Revue » nous présente **le Miroir infidèle**, — avec 10 illustrations de Jean Dreyfus-Stern, — ont-ils fourni davantage? L'un d'eux, à coup sûr. Entre M. Montel, appliqué, un peu morne, lassant, et M. Ben-Aben, dont on sent le cœur vibrer en dépit d'une langue mal sûre, M. Stephen Severt fait figure de poète véritable. La lecture de Baudelaire et surtout de Verlaine l'a formé; son vers nuancé se meut avec de languides ou de fermes délicatesses; il ne s'allonge pas indéfiniment pour atteindre une rime préétablie; son déroulement naturel et musical la porte en soi et la place tout natu-

rellement où il sied, sans s'interrompre ni s'extasier de l'avoir mise là, selon la nécessité même du rythme, secret qui ne se révèle qu'au poète, sans doute, et parfois lui-même ne s'en aperçoit pas. Le vers avant tout est musique.

Quel charmant livre de début, quel charmant livre de vers jeunes et amoureux, ce **Florilège** de M. Henri Tilleul ! Les poèmes et les vers y frémissent d'eaux, de parfums, de fleurs, de souriants visages de jeunes filles. Ils sont tissus de grâce et d'harmonie. Un rêve d'adolescent, le respect de la beauté, l'amour et l'idéal, et le respect des poètes. Ah ! M. Tilleul a pu passer par les jardins de Bourgueil ; l'ombre de Marie s'est penchée vers son visage, elle l'a vu ardent et sincère, et a dû intercéder pour lui auprès du divin Ronsard. Il manie avec adresse les strophes diverses des odes et conduit à bien les longues laisses d'alexandrins. Sa rime, qui ne craint pas par instants de s'enrichir de vocables peu usités ou étrangers, le plus volontiers se contente d'être aisée, simple et brillante.

Ne trouve-t-on dans le sentiment des vers que voici comme un écho tendre de l'âme de Chénier :

Je ne puis être dieu dans le monde immortel,
Et je ne peux confondre, ô Nature sereine,
Ton âme indifférente et ma pauvre âme humaine
Que troublent les dépits, les chagrins et l'espoir,
Qui craint de s'en aller vers les ombres du soir
Tristement solitaire et veut qu'une tendresse
L'apaise, la console et berce sa faiblesse.

N'y a-t-il là mieux que des promesses ? C'est au recueil prochain de M. Tilleul de confirmer notre espoir.

Sous l'invocation de **Polymnie**, M. Jacques Reynaud, Lyonnais, en ses odes et stances mêle assidûment le souvenir des dieux et des déesses au passage fervent, redoutable, de la Reine des cieux et de son Fils crucifié. Certes, cette habitude était chère aux poètes surtout qui ont suivi la Pléiade, et M. J. Reynaud y réussit sans choquer. C'est qu'il est, sur toutes choses, un lettré ; sa foi vivace et sincère en les symboles du Christianisme vivifie d'intentions plastiques les grandes images païennes et n'y évoque que de puissantes allégories. M. J. Reynaud est un précieux virtuose, mais il semble par moments inquiet d'accueillir un souffle de la nature, mais il n'ose ou ne peut se concentrer en un enthou-

siasme exclusif d'intellectuel. Il devrait tenter de prendre un parti.

Adroites, **les Esquisses** de M. G. de Lanauve précisent la grâce ou la force d'époques diverses. L'image vient bien, le rythme est alerte. C'est un joli ouvrage.

Plus parnassien, M. Paul Labbé poursuit par le rêve et la poésie **l'Oubli de l'Heure**. En vain se demande-t-il, la vie étant si brève, « pourquoi souffrir » ? Il ne nous apporte pas d'autre remède que l'éternelle résignation, et cherche à se conserver du moins l'illusion précieuse d'un printemps éternel.

Où l'Hôte l'a reçu avec une noble et sereine bienveillance, l'Etranger pénètre et suit la leçon grave de ses paroles. Avec un tel guide il acquiert la notion lumineuse et tranquille et **le Dieu Caché** se révèle à la conscience de M. Paul Lieutier. Conception haute, menée en vers classiques, lamartiniens.

Avec la **Chanson dù Retour**, M. Paul Forgeoux, qui célèbre la mer, la lande et les gens, de Pont-Aven à Saint-Michel-au-Péril-de-la-Mer, se classe parmi les poètes régionaux. M. Maurice-Pierre Boyé de même par **les Reposoirs au Pays de Chevreuse**, qui portent l'agrément d'une préface de M. Charles Grandmougin, et dont la simplicité pittoresque et parfois malicieuse rappelle le souvenir du charmant Henri Degron, parti déjà, très jeune, depuis longtemps.

D'un parfum de tristesse austère, les corolles de ces **Fleurs du Désert** nous sont gravement imposées par l'art savant, sobre, discret de M. Thierry Sandre. On les peut rapprocher, pour la forme verbale comme pour la sérénité philosophique, de certaines *Stances* de Moréas. L'expression est dépouillée, le sentiment s'unit à la pensée recueillie, et tous deux s'interdisent de vains développements :

> Car je ne connais pas, homme, de plus beau soin,
> Dans le dédale obscur des espoirs et des peines,
> Que de dresser au ciel qui ne s'en émeut point
> La protestation vaine des strophes vaines.

ANDRÉ FONTAINAS.

HISTOIRE

P. Boissonnade : *Le Travail dans l'Europe chrétienne au Moyen-Age* (*Vᵉ-XVᵉ siècles*), avec 15 gravures dans le texte, Félix Alcan. — J. Mathorez : Histoire de la formation de la Population Française. *Les Étrangers en France sous*

l'Ancien Régime, tome second, Edouard Champion. — A.-F. Aube : *Vie publique et privée d'André de Béthoulat, Comte de la Vauguyon* (1650-1693), Edouard Champion. — Mémento.

Lorsqu'on songe aux difficultés actuelles du travail en Europe, l'on se reporte, avec un intérêt mêlé de mélancolie, à cet ouvrage de M. P. Boissonnade, professeur à l'Université de Poitiers, correspondant de l'Institut : **Le Travail dans l'Europe chrétienne au Moyen Age**, synthèse longuement étudiée et qui fait penser aux travaux de quelques historiens catholiques d'Italie.

Par l'exemple de Byzance, puissante civilisation, par l'étude qu'il en fait, M. Boissonnade montre ce qu'aurait pu être, en Occident, sans les Invasions barbares, l'évolution de la civilisation romaine. Pourtant l'indication de quelques éléments romains de transition avait été faite par Fustel de Coulanges. M. Halphen, d'autre part, au contraire de M. Boissonnade, ne pense pas qu'il y ait eu une renaissance économique à l'époque de Charlemagne. Mais le tableau tracé par M. Boissonnade n'en perd sans doute pas grand'chose de sa valeur, que de si patientes recherches accréditent.

Décrire le régime féodal comme un progrès de la propriété individuelle, dans le déclin de la propriété collective et de la petite propriété ainsi que des classes et du travail libres en Occident, c'est montrer la correspondance économique et sociale des institutions politiques d'alors, les institutions féodales, lesquelles, telles que nous les connaissons, supposent en effet les conditions économiques étudiées dans ces pages. Tout se tient, se répond et se contrôle mutuellement. « On s'est efforcé, dit en ce sens M. Boissonnade, de replacer les classes laborieuses au milieu des cadres historiques où elles ont vécu, de dégager l'action des institutions politiques et sociales... sur les transformations économiques qui ont amené l'avènement de nouvelles formes de travail. »

Ces « nouvelles formes », après celles de la féodalité, M. Boissonnade les décrit à leur tour suivant la même méthode. Il y reconnaît le résultat d'une substitution de l'économie urbaine à l'économie domaniale (Communes contre Féodalité, laquelle, à son heure, n'en avait pas moins sauvé la civilisation). On voit l'avènement d'une « économie mobilière » renouveler les conditions

du commerce. L' « économie immobilière » devient en même temps plus souple, la petite propriété s'accroît, non sans amener, comme revers de médaille, les jacqueries du prolétariat rural qui s'est constitué dans cette transformation. Malgré cela, M. Boissonnade n'hésite pas à juger de la manière la plus favorable les conditions du travail dans l'époque qui succéda au premier âge féodal, du XIIe au XIVe siècles. « Ce fut l'âge d'or du moyen âge et l'une des plus belles époques de l'histoire du travail.»

De nouvelles données se produisirent ensuite dans le domaine économique, notamment le capitalisme et l'économie nationale (Etatisme monarchique), celle-ci recueillant, non sans montrer son inexpérience au début, « l'héritage de l'économie féodale et de l'économie urbaine ». Et l'auteur conclut : « Le fait capital qui s'est produit (au Moyen Age) et qui donne à cette période une importance inoubliable est l'avènement des classes urbaines et rurales à la liberté. » Vous entendez bien : à la liberté. Voilà les conditions de travail qui eurent à se maintenir par la suite, dans l'ère moderne, au milieu des formes nouvelles issues du capitalisme et de l'étatisme.

Aujourd'hui, disons-le en terminant le compte rendu de ce livre suggestif, aujourd'hui nous constatons une aggravation bien plutôt qu'une amélioration de la question du travail. La Russie, en identifiant l'étatisme et le travail, a cherché une solution radicale dans le communisme. Quoi qu'elle vaille (et l'on ne se charge pas d'en décider), cette solution est nouvelle, et venant après les catastrophes où le monde s'est si stupidement jeté en 1914, elle ne saurait, en tous cas, étonner. On peut, au moins, la considérer comme une réaction contre la « politique ». Les autres nations, épuisées par la guerre, continuent, sous le rapport travail, à se traîner dans les vieilles ornières. Le traité de Versailles a procuré une transformation politique de l'Europe centrale. Mais les terribles conséquences économiques de la Guerre n'en ont pas été améliorées. La crise du change est devenue presque incalculable. On ne sait ce que le Bureau international du Travail peut faire. Accordera-t-il, en vue d'une fin pratique, des tendances plus ou moins opposées, ou bien ces tendances, travail et capitalisme, socialisme et bourgeoisie, continueront-elles leur guerre ? Pour la « Société des Nations », par quel miracle la théorie de sa compétence juridique deviendra-t-elle une réalité ? Il ne suffirait pas,

autant qu'on le croit, qu'il y eût entre Nations des contrats dont un Aréopage international pût régulièrement connaître. Et d'ailleurs, les assises contractuelles elles-mêmes seront-elles jamais suffisamment établies? Quant aux Etats, leur souveraineté s'agite au milieu des méfiances et de la ruine. Ah! l'on a beaucoup progressé depuis le Moyen Age! N'est-il pas vrai, M. P. Boissonnade, vous, historien exempt de préjugés?

M. J. Mathorez, dans ce nouveau tome sur **Les Etrangers en France sous l'Ancien Régime**, déploie beaucoup d'érudition pour ajouter à « l'accessoire », si l'on peut dire, que comporte la grande histoire, entreprise par lui, de la Formation de la Population Française. Car c'est ce côté accessoire de son enquête qu'il poursuit, réservant toujours, ainsi que nous l'avions remarqué en rendant compte de son premier volume, l'étude des éléments primitifs principaux. En traitant, dès l'abord, le chapitre « Etranger », il a commencé par les dépendances la construction de son édifice, ou, pour user d'une autre comparaison, il a montré des nuances ethniques avant de nous découvrir la couleur dominante, le fond ethnique lui-même. Mais c'est trop insister sur une particularité du plan. M. Mathorez a procédé ainsi parce qu'il n'a pas été libre sans doute d'agir autrement. Il a fait comme il a pu, et si son ensemble s'achève, comme il faut le souhaiter, les parties déjà existantes apparaîtront finalement à leur place.

Prenons donc, en attendant, comme nous avons accueilli le tome antérieur (dont nous avons déjà parlé), les quatre cents pages grand format de celui-ci. Elles sont, comme les autres, minutieusement documentées pour tout ce qui est des éléments allogènes, ici Allemands, Hollandais, Scandinaves. Les alluvions, ou plutôt les infiltrations précédemment décrites avec tant de patience, suivies dans leurs mille et un ruisselets, étaient moins considérables. En somme, dans le tome actuel, c'est la question de l'immigration germanique qui se trouve posée, question historique devenue depuis la guerre et dès avant la guerre, comme on s'en souvient, d'une grande et actuelle importance. La savante étude de M. Mathorez apporte des conclusions rassurantes (en tant qu'il s'agit de l'Ancien Régime, ne l'oublions pas). Voici un curieux tableau de l'activité multiple des métèques chez nous, rien n'est plus intéressant que ces pages regorgeantes de détails précis, typiques : et pourtant cette fourmilière adventice, avec son industrie inlassable, n'a

nullement, selon M. Mathorez, altéré la Nation française. Cela donne une fière idée de notre puissance d'assimilation.

M. A.-F. Aude, un diplomate, a trouvé, aux archives des Affaires Etrangères, dans la correspondance politique du Comte de La Vauguyon, les documents qui, joints aux quelques renseignements donnés par les contemporains, Saint-Simon (Edition Boilisle), d'Amelot de la Houssaye, Dangeau, etc., à maints extraits découpés dans les historiens et à ses propres recherches, lui ont permis de composer un ouvrage sur cet agent assez obscur de la politique étrangère de Louis XIV. Cette **Vie publique et privée d'André de Béthoulat, Comte de La Vauguyon, Ambassadeur de France,** contient d'intéressants détails sur cette politique du Grand Roi. M. Aude raconte les missions diplomatiques de son personnage. En 1672, il est envoyé, à deux reprises, auprès de l'Electeur de Brandebourg dans le but de s'enquérir de ses dispositions envers Louis XIV, au moment où le Roi de France va déclarer la guerre aux Hollandais ; précaution sans effet, Frédéric-Guillaume (lequel avait, d'ailleurs, des griefs, et qu'on ne semble pas avoir eu en considération) étant entré, comme on sait, dans la coalition auprès de l'Empereur. En 1679 (après le traité de Nimègue) et en 1680, notre diplomate est envoyé auprès des Electeurs de Bavière, de Cologne et de Trèves. La mission de Bavière fut sans importance, nous dit M. Aude. Quant à l'Electeur de Cologne, il entra dans les vues de Louis XIV (qui recherchait l'alliance des princes allemands en prévision de la guerre contre l'Empereur). Pour l'Electeur de Trèves, M. Aude, faute de documents, n'a pu étudier la mission de La Vauguyon auprès de ce prince ; peut-être les archives des Affaires Etrangères n'ont-elles pas encore tout dit à cet égard ?

Ces exemples donnent une idée suffisante de l'ouvrage de M. Aude. Les recherches de l'auteur soulignent la politique laborieuse, mais hautaine de Louis XIV vis-à-vis de l'Allemagne, dont les princes apparaissent en posture de clients. Tous cèdent, à l'exception de Frédéric-Guillaume, qui rompt, faute, semble-t-il, de pouvoir faire un bon marché.

Nous ne pouvons que mentionner l'Ambassade à Madrid (1681) et la mission extraordinaire auprès de l'Empereur (1685), dont le récit est une bonne contribution à l'histoire diplomatique du règne de Louis XIV. Ces affaires avec les précédentes remplirent

la carrière de La Vauguyon d'abord militaire. On ne sait trop pourquoi Louis XIV laissa tomber dans la misère cet agent politique, homme assez désordonné, d'ailleurs, intrigant, poussé par les femmes et chansonné comme tel, qui, devenu à peu près fou, se tua de deux coups de pistolet dans la gorge.

Le copieux Appendice généalogique supplée à ce qu'avait de trop sommaire le dédain de Saint-Simon touchant la noblesse du descendant des Béthoulat.

Mémento. — *Francia, Histoire illustrée de la France*, publiée par Joseph Reinach (Polybe) à la Librairie Hachette, est un volume qui présente l'aspect d'un agenda. Et c'est, en effet, dans le bon et le plus utile sens du terme, une sorte d'Agenda, d'Agenda historique, où, en une disposition drue mais claire et facile, sont consignés tous les faits de notre histoire française depuis les origines jusqu'à nos jours. Profusion d'images.

Revue historique (novembre-décembre 1921). Louis Batiffol : Richelieu et la question de l'Alsace. (Richelieu n'avait point songé à conquérir l'Alsace ; elle s'est donnée d'elle-même à la France. M. Batiffol revient sur ce sujet avec de nouvelles précisions). Robert Vivier. La grande ordonnance de février 1351 : les mesures anticorporatives et la liberté du travail (très utile pour l'étude de l'Economie nationale, en matière de travail. « La royauté veut réprimer les excès corporatifs, mais n'établit pas la liberté du commerce ».) Commandant Weil. Saint-Jean de Latran. La chapelle de sainte Pétronille et les privilèges de la France. (Chapitre très spécial mais instructif de la politique française à Rome). Bulletin historique. Histoire de France. Le Moyen Age jusqu'aux Valois, par Louis Halphen. Comptes rendus critiques. Bibliographie.

Revue des Etudes historiques (septembre-décembre 1921). L. Madelin : L'Europe Napoléonienne (large aperçu d'ensemble). P. Alfaric : L'Evangile de Simon le Magicien. (Intéressant, renseignements nouveaux sur la secte simonienne, indication d'éléments critiques peu connus encore. M. Alfaric annonce un ouvrage important sur Simon le Magicien). J. Benoist : Un Consul de France au Maroc au XVIIe siècle : J.-B. Estelle et ses Mémoires (Analyse des Mémoires d'Estelle, remplis de détails sur Moulay-Ismaël et sur le Maroc à cette époque). Comte Mareschal de Bièvre : L'abolition de l'esclavage à l'Ile Bourbon. (On souligne le côté peu pratique de cette mesure, « juste et inévitable », sans doute, mais dont toutefois « l'île de la Réunion, ancienne île Bourbon, n'est pas encore relevée). Commandant Weil : Le Roman d'une princesse : Les aventures et les mariages de Louise-Charlotte de Bourbon (1803-1858). A. Dujarric-Descombes : Un peintre de Fontai-

nebleau en Périgord (XVIIe siècle). Comptes rendus critiques. Chronique des Etudes historiques. Bibliographie.

Nous achèverons la prochaine fois la bibliographie des Revues d'Histoire.

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L. de Launay : *Géologie de la France*, 64 photographies, 53 figures, 8 cartes, A Colin. — Léon Bertrand : *Les anciennes Mers de la France et leurs dépôts*, avec 25 figures, Bibliothèque de Culture générale, Flammarion. — A Rutot : *Les grandes Mutations intellectuelles de l'Humanité*, 2 parties, Lamertin, à Bruxelles. — A. Rutot : *La Vie, ce qu'il faut en savoir* ; origine, développement, évolution, les sens, la maladie, les tares, l'idéal ; la vulgarisation intellectuelle, à Bruxelles ; éditions Rhéa, à Paris.

M. de Launay, auteur de la **Géologie de la France**, livre de haute vulgarisation et joliment illustré, est membre de l'Académie des Sciences, et candidat à l'Académie Française. Aussi se montre-t-il très soucieux du style.

J'essayerai, dit-il, chemin faisant, de caractériser et d'expliquer les divers traits du paysage français, de ce paysage exquis entre tous par ses qualités, si françaises elles-mêmes, de grâce fine et souriante, de variété, d'imprévu spirituel, mais en même temps de pondération, de sobriété, d'harmonie.

M. de Launay est très patriote ; il rappelle que le patriotisme, « grâce auquel l'activité des peuples est féconde », est fondé sur un « sentiment généreux de solidarité : solidarité avec tous les hommes vivants de la même patrie, solidarité pieuse avec tous les morts, solidarité avec toutes les générations futures pour lesquelles les meilleurs d'entre nous ont bien accepté la mort afin de la rendre plus fière et plus libre ». Eh bien, une pareille solidarité doit exister aussi avec le sol dans lequel toute l'histoire humaine a pris racine, ce sol pétri et modelé par la succession des efforts géologiques.

L'auteur s'attache à montrer comment, « sans être un simple produit du sol, déterminé par des causes purement physiques et chimiques suivant une théorie autrefois trop goûtée », l'homme et l'évolution de ses races ont pourtant subi l'influence de la géologie. Il rappelle également que les opérations militaires de la dernière guerre si barbare ont été souvent commandées par la structure du sol. L'industrie et le commerce sont aussi fonction de

l'histoire géologique de chaque région, de l'allure qu'y présentent les divers terrains.

M. de Launay étudie successivement les grandes régions naturelles de la France, et s'efforce de bien les caractériser.

Voici par exemple une étude excellente sur *le Massif Central*. Elle comprend les paragraphes suivants : 1° Limite et allure générale ; 2° Histoire géologique ; 3° Faciès des terrains ; 4° Allure des terrains ; 5° Les Causses et la montagne Noire ; 6° Volcanisme ; 7° Conclusions générales.

Un chapitre est consacré à la *formation de nos côtes*.

Le livre de M. Launay sera consulté avec profit par tous ceux qui aiment visiter les beaux sites de la France, et qui n'ont que des connaissances élémentaires de géologie.

§

M. Léon Bertrand, professeur à la Faculté des sciences de Paris, traite, dans la *Bibliothèque de Culture générale*, à peu près le même sujet que M. de Launay, mais d'une façon différente, et plus technique. En décrivant **les anciennes Mers de la France et leurs dépôts**, il retrace l'histoire de la formation du sous-sol de la France, ne donnant que les notions générales strictement nécessaires à la compréhension des grandes lignes du passé de notre pays. Ce petit ouvrage n'est pas et ne veut pas être un abrégé d'un Traité de géologie.

L'auteur étudie assez longuement les roches sédimentaires, et indique ensuite comment le métamorphisme, si agissant dans les régions qui ont subi des plissements, les a transformées. Le chapitre intitulé: *Métamorphisme et géosynclinaux* est un des plus intéressants du livre. Les géosynclinaux sont des plis creux de l'écorce terrestre ; ils se sont formés sur l'emplacement des chaînes de montagnes, avant la surrection de celles-ci, et ont constitué des masses de sédimentation de profondeur variable mais souvent très considérable. Les matériaux qui constituent les chaînes de montagnes ont été ainsi temporairement enfoncés à une assez grande profondeur dans la croûte terrestre, et c'est alors qu'ils auraient subi le métamorphisme, à divers degrés suivant la profondeur. Les sédiments argileux se seraient transformés graduellement, de haut en bas, en phyllades, puis en schistes séricìteux, puis en micaschistes, plus bas encore en gneiss, enfin, dans la partie la plus déclive du géo-synclinal, en granite. Cette

roche représenterait le dernier terme du métamorphisme général. Il n'y a pas encore bien longtemps, on concevait les choses d'une façon inverse, on considérait le granite comme la cause de la formation des gneiss, comme une des causes du métamorphisme, alors qu'en réalité il n'est que l'effet le plus extrême.

M. Bertrand expose ensuite les « principes de la stratigraphie », et donne une série de cartes pour représenter les extensions variables des mers au cours des temps géologiques.

Dans un second ouvrage, il se propose d'examiner la façon dont les matériaux de notre sous-sol ont été mis en œuvre dans nos diverses régions pour en constituer, pour ainsi dire, l'*architecture*.

§

M. Rutot, membre de l'Académie royale de Belgique, et un savant très populaire de ce pays, continue la tradition des Hæckel et des Carl Vogt. C'est un grand vulgarisateur et un apôtre. Dans ses « essais de science synthétique », il se montre très préoccupé des origines de l'humanité, voire des origines de la vie, et de l'avenir de l'humauité. En cherchant à répondre aux questions : d'où venons-nous ? que sommes-nous ? où allons-nous ? il décrit **les grandes mutations intellectuelles de l'Humanité**, et il poursuit la « réalisation de la vie heureuse individuelle, but immédiat de notre existence ». D'une façon très simple, il résume nos connaissances en paléontologie et en préhistoire, puis il parcourt la série des principales mutations qui se sont succédé depuis l' « accession de l'animalité au stade de Précurseur de l'Humanité » (— 337.000 ans), jusqu'aux mutations de la Renaissance, « sociale et scientifique » (xɪxᵉ siècle), « synthétique » (xxᵉ siècle). D'après M. Rutot, l'année 1910 marque (puisse-t-il dire vrai) un changement notable dans la mentalité des hommes de science, dont beaucoup abandonnent le travail d'analyse pour celui de synthèse. Maintenant tout physicien doit être un excellent chimiste, et tout biologiste doit être à la fois physicien et chimiste. Aussi, dans **la Vie, ce qu'il faut en savoir**, M. Rutot fait appel à la physique et à la chimie, et remonte jusqu'aux électrons, ce qui est fort louable. Malheureusement, il fait beaucoup d'emprunts au livre de Guilleminot, *la Matière et la Vie*, que j'ai eu l'occasion de critiquer ici, et qui est plutôt l'œuvre d'un croyant que celle d'un physicien. Pourquoi

parler d' « influence orientatrice », de « tâtonnements progressifs de la Nature *vers la réalisation*, **au mieux**, *d'une fonction utile* », pourquoi invoquer une prétendue « loi d'option » ?

M. Rutot croit que l'humanité marche vers le progrès, malgré des défaillances regrettables. Il voit, dans le mouvement féministe actuel, quelque chose de grand, de beau, de réconfortant. C'est la femme qui est destinée à replacer l'humanité dans le bon chemin, elle va prendre dans le monde « la place que l'homme défaillant et désorienté, embourbé dans un mercantilisme effréné et dans l'immoralité profonde, n'est plus à même de tenir comme il en a le devoir ». Il est nécessaire de remettre au premier plan l'Education morale ; l'instruction simple est sans valeur moralisatrice et civilisatrice.

M. Rutot consacre un chapitre à *la loi de l' « optimum » ou de la juste mesure*, qui a donné lieu à des considérations si intéressantes de la part des botanistes Sachs et Les Errera ; il faut en tenir compte en particulier dans l'étude de l'influence de la température sur les êtres vivants, dans les considérations sur la vitesse du développement et la durée de la vie. La loi de l'optimum doit s'appliquer aux sociétés humaines. La civilisation, le bien être, la prospérité exigent, d'après l'auteur, la quiétude, la tranquillité et la sécurité, et ne sont pas compatibles avec l'exagération et la violence. Il ne faut jamais pousser les choses à l'extrême. Avis aux socialistes révolutionnaires. Ceux-ci n'en voudront sans doute pas trop à M. Rutot, car c'est un convaincu, et qu'il condamne d'ailleurs également l'*industrialisme* excessif, qui étreint toutes les nations civilisées, qui dresse des barrières et des droits protecteurs, créant ainsi partout des situations factices, irréelles, qui crée les guerres économiques, qui finalement « ne sert véritablement que les intérêts des puissants et des riches ».

GEORGES BOHN.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Pierre L'Espagnol de la Tramerye : *La lutte mondiale pour le pétrole*, Vie universitaire — Paul Apostol et Alexandre Michelson : *La lutte pour le pétrole et la Russie*, Payot.

Personne n'ignore l'importance du pétrole dans le monde du travail, et que le combustible liquide est en train de détrôner la

bonne vieille houille qui faisait vivre notre civilisation économique depuis un siècle. L'Angleterre, dont la richesse était faite de cette houille, et qui n'avait pas le moindre suintement de pétrole, pouvait craindre à juste titre, il y a quelques années, d'être bientôt réduite au rôle de puissance secondaire; mais avec une prévision et une décision merveilleuses, elle s'est arrangée pour devenir maîtresse de presque tous les terrains pétrolifères du monde, et la voilà plus puissante que jamais !

« Qui aura le pétrole aura l'empire ! » a dit très justement M. Henry Bérenger, mais il l'a dit un peu tard. Depuis longtemps les Anglais s'en étaient avisés, et ce n'est pas un des spectacles les moins étonnants de cette étonnante guerre de voir ce peuple, tout en luttant à mort avec l'Allemagne sur les champs de bataille pour la domination des mers, lutter non moins âprement même avec ses alliés pour la possession de ce sans quoi « armées, marines, argent et même populations entières, suivant le mot d'Elliot Alves, ne pèseront rien ». Les Etats-Unis, qui hier encore produisaient les deux tiers du pétrole mondial, ne voient pas sans inquiétude se dessiner la situation nouvelle, leurs nappes souterraines s'épuisent de par leur consommation effrénée et dans une vingtaine d'années ne donneront plus un baril. Or l'Angleterre a mis la main sur tous les autres gisements mondiaux, ceux notamment du Mexique, qui sont formidables, ceux de la Turquie d'Asie, qui nous ont si gentiment passé sous le nez, en attendant ceux de Russie qu'elle guigne.

Ce sont les dessous pétroliers qui expliquent bien des obscurités de la politique présente et passée ; pourquoi l'Angleterre est-elle si aimable avec les Soviets et veut-elle les faire admettre à Gênes ? à cause de leurs puits de naphte ; pourquoi est-elle si libérale avec l'Egypte, l'Irlande et même l'Inde ? parce que ces pays n'ont pas de pétrole; et pourquoi a-t-elle si vivement profité de la légèreté de M. Clemenceau pour s'emparer de la Mésopotamie et de la Palestine ? à cause de leurs asphaltes ; pourquoi le Mexique, si prospère sous la longue présidence de Porfiro Diaz, est-il en proie, depuis 20 ans, à d'incessantes révolutions ? à cause du pétrole qui y a fait entretenir la guerre civile par le *Standard Oil* américain et le *Mexican Eagle* anglais; pourquoi toute la politique asiatique de l'Angleterre tourne-t elle autour de la Perse ? toujours à cause du pétrole; l'Inde avec ses 400

millions d'habitants ne vaut pas à ses yeux le plateau aride et désert de l'Iran avec ses annexes de Bakou et de Mossoul.

L'histoire de la lutte entre les deux grands trusts pétroliers, l'américain et l'anglo-hollandais, est aussi passionnante en son genre que celle de la grande guerre : c'est également la domination du monde qui y a été en jeu, des hommes comme Rockefeller, Marius Samuel, Deterding balancent les noms de Joffre, d'Hindenburg et de Foch. Et ce qu'il y a de plus étrange dans l'œuvre d'impérialisme pétrolier de l'Angleterre, c'est qu'elle a été le fait d'individualités privées, Cadman, Marius Samuel, Pearson-Cowdray, l'amiral Fisher, etc., agissant à l'insu du Parlement et du peuple anglais. Le gouvernement a d'ailleurs continué et complété l'œuvre de ces particuliers, et à San Remo notamment nous a supérieurement manœuvrés ; nous avons ouvert, au point de vue prospection du pétrole, toutes nos colonies à l'Angleterre qui, elle, ne nous a ouvert que « les colonies britanniques de la couronne », c'est-à-dire un tout petit fragment de son immense domaine. Et pourtant nous autres Français, en dépit de notre manque actuel de pétrole, soit dans la métropole, soit dans nos colonies, nous jouons un certain rôle dans la lutte, et nous pouvons faire pencher la balance en faveur d'un des deux grands trusts. Jusqu'ici nous avions plutôt lié partie avec l'anglo-hollandais, et c'est ce qui explique, beaucoup plus que la question des sous-marins et la propagande allemande de Hearst, le refroidissement des Etats-Unis à notre égard, mais le trust américain nous a fait récemment des avances et la *Standard Oil*, abandonnant son ancienne attitude intransigeante et arrogante qui avait permis à la *Royal Dutch* de se glisser contre elle dans presque tous les pays, nous a consenti des avantages supérieurs, par exemple des sociétés pétrolières franco-américaines où nous avons la majorité dans les conseils d'administration, tandis que nous ne l'avons pas dans les sociétés franco-anglaises qui ont été fondées ces dernières années. De plus, les Etats-Unis se sont mis à parler haut à l'Angleterre qui, comme il arrive toujours en pareil cas, a baissé son propre ton, en sorte que, pour l'instant, le conflit perd de sa virulence et que l'on peut prévoir un moment où Deterding, Lord Curzon, Teagle et (hélas il n'y a pas de grand nom français pour compléter le quatuor) marcheront d'accord pour exploiter les ressources pétroliennes de notre planète au mieux des intérêts de ses habitants et sans viser

à une de ces dominations exclusives qui sont si dangereuses et souvent si vaines.

Une dernière remarque. Si la France n'a pas eu d'hommes de grande envergure devinant l'importance du pétrole et lui en assurant à temps sa part mondiale, cela tient à la façon dont le protectionnisme avait fait de la raffinerie du pétrole en France un petit domaine réservé et fructueux ; le cartel des dix, composé des dix grandes maisons de raffinerie, faisait de tels bénéfices sur le dos du consommateur qu'il n'avait aucun intérêt à en chercher ailleurs, et, comme disait l'un d'eux, M. Deutsch de la Meurthe je crois, le plus grand malheur qui pourrait nous arriver serait de découvrir des gisements de pétrole. Ajoutez à ceci l'influence du socialisme frère du protectionnisme, qui lui aussi s'opposait, par sotte haine des capitalistes, à toutes grandes vues d'affaires ; nous l'avons même échappé belle au cours de la guerre, car il fut alors souvent question d'établir un monopole des pétroles ; si l'Etat français s'était réservé ce monopole, il aurait été amené à prendre forcément parti pour ou contre l'Angleterre ou l'Amérique, et les difficultés au milieu desquelles nous nous débattons n'auraient rien été en comparaison de celles qui nous auraient assaillis !

Toute cette histoire de la lutte mondiale pour le pétrole est parfaitement exposée dans le livre de M. L'Espagnol de la Tramerye. Le livre de MM. Apostol et Michelson permet d'ajouter quelques mots sur le rôle qu'y pourra jouer la Russie, une fois qu'elle sera délivrée de ses bolchevistes. La Russie a longtemps été le second pays producteur de pétrole (un moment même en 1898-1900 elle fut le premier) et, annihilée aujourd'hui, elle se replacera vite au tout premier rang à côté des Etats-Unis et du Mexique aussitôt que le travail pourra reprendre, car l'industrie pétrolière panse ses plaies beaucoup plus aisément que l'industrie houillère. De là les efforts que font dès maintenant, sous l'œil plus ou moins complaisant des Soviets, les grands trusts américains ou anglo-hollandais pour se réserver la haute main sur ces richesses. Les Anglais, là comme ailleurs, semblent tenir la corde. Mais les Russes voudraient bien ne tomber sous la coupe ni des uns ni des autres, et ils font remarquer qu'en gardant son indépendance, le pétrole russe pourra jouer dans le grand conflit un rôle modérateur qui serait une précieuse garantie de paix. Assurément, ce résultat serait à souhaiter, et il est regrettable, ici

aussi, que nos savants, nos banquiers, nos hommes d'affaires n'aient pas montré un peu de cette activité bouillonnante que déploient ceux de langue anglaise ; cette nuée de prospecteurs, de prêteurs, de négociateurs qui s'est abattue, en dépit des bolchevistes, sur la région du Caucase, aurait tout aussi bien pu venir de chez nous, et un troisième grand trust, franco-russe, aurait pu se préparer en vue de faire heureusement contrepoids à l'américain et à l'anglo-hollandais ; les équilibres à trois sont les plus solides. Ceci, les Russes devraient le comprendre, et, dès qu'ils se seront débarrassés de leurs tyrans, c'est avec nous plutôt qu'avec tous autres qu'ils devraient lier partie ; mais ne sont-ils pas déjà entre les mains des financiers anglais ? et à leur défaut ne tomberaient-ils pas entre celles des financiers allemands qui les guettent ?

HENRI MAZEL.

HALIEUTIQUE

Charles Régismanset : *Confession d'un pêcheur*, G. et A. Mornay.

Petit-fils de pêcheur, fils de pêcheur, un enfant naît et grandit. A l'âge d'homme, il entre à l'Ecole coloniale et en sort à la tête de sa promotion. Il est intelligent, subtil, vif, enjoué et un tantinet paradoxal. C'est ce goût du paradoxe qui conduit à 20 ans, au Congo, ce Parisien, fils d'un avoué pêcheur et sénateur. Il en revient sans tarder, ayant vite compris que rien ne vaut les quais de la Seine et l'odeur des joncs mouillés par les brumes matinales de l'Ile de France. Il fait au ministère des Colonies la plus brillante des carrières. Mais cela ne suffit pas à son activité. Un jour il dérobe une des cannes de son père ; mais ce n'est pas pour mouiller du fil. Il taille le roseau et s'en fait une plume. Poète, romancier, critique, essayiste, il touche à tout et dans tout ce qu'il écrit imprime ses qualités d'intelligence et de subtilité. Quelle vie pleine d'intérêt et comment ne pas envier cet homme heureux ! Eh bien, détrompez-vous, tout ceci ne lui est rien. Seule la pêche compte pour ce fonctionnaire poète.

C'est qu'un jour l'hérédité a fait son œuvre. Régismanset a été touché par la grâce. Comme d'autres revêtent le froc, l'auteur de la **Confession d'un pêcheur**, un beau matin, a enserré ses pieds dans de lourds brodequins, coiffé un feutre qui ne craint

pas les intempéries et le voilà, à son tour, qui s'installe au bord d'un étang, comme le firent jadis son grand-père et son père.

C'était vers la mi-juillet et Régismanset venait d'arriver pour y passer ses vacances dans un petit village perdu aux confins de la Haute-Marne et des Vosges. Après deux ou trois jours de farniente, notre homme se promène au bord d'un étang. Comme Mascarille, il n'y prenait pas garde ; il passait et regardait sans penser à mal. Défile une bande de superbes gardons aux nageoires rouges qui, de temps en temps, *mouchent* discrètement au soleil. Plus loin, sans qu'il y ait la moindre brise, des joncs s'agitent de façon répétée. Le passant s'approche et devine des carpes qui fouillent la vase. Tout à coup, fuite éperdue dans l'eau : un brochet chasse. De plus en plus intéressé Régismanset est là, rivé sur la rive. Un bref travail s'opère en lui. Comme les gardons, les souvenirs d'enfance montent, eux aussi, à la surface; Régismanset revoit, sous la lampe familiale, son père préparant ses gaules, ses racines et ses plombs. C'est le coup de foudre. Pêcheur, tu as été pêché. Dès lors, tu ne connaîtras plus le repos. Par la pluie, par le froid, sous la neige, sous le soleil cuisant, tu iras le long des berges, lançant ton amorce, et tu souffriras des proies manquées, plus encore que tu ne te réjouiras des captures. Tu te lèveras avec l'aurore et tu courras vers l'eau avec la crainte qui tenaille le cœur de trouver prise « la bonne place ». Tu voudras faire des disciples. Quelle horreur ! Ils se plaindront du départ à l'aube, de la bise qui cingle, et ils oseront, les barbares, mettre le feu sous une casserole de café au bord de la mare poissonneuse. Mais quelles joies aussi, ne serait-ce que celle de voir partir les gredins que tu as amenés et de t'écrier : « Enfin seul ! » Car la solitude est peut-être le plus bel attrait de ta passion ; non pas la solitude à deux, mais la solitude à un ; tes victimes, on ne saurait en parler : elles sont muettes... comme des carpes. Ce n'est pas le brochet, l'anguille ou la truite mouchetée de points rouges qui peuvent troubler ton tête-à-tête avec la nature. Lorsque tu es « sur le coup », dès 3 heures du matin, et que tu assistes émerveillé à l'éveil du monde, tu peux avoir l'impression que cette féerie se joue pour toi seul ; c'est le moment de « la grande béatitude », comme disait feu Jarry-roi, autre pêcheur. Les citadins ronflent sous la plume, alors que la tienne va flotter bientôt sur l'eau glauque qui commence à se

dorer sous le baiser du soleil. Un oiseau s'éveille et gazouille ; un autre répond et bientôt c'est une musique sans pareille. Les joncs tremblent : la vie renaît. Ah ! de quelle symphonie vous privez-vous, vous qui dormez derrière vos persiennes closes. Et la volupté des soirs d'été dorés ou bleutés, et celle des fins de jour d'automne alors que la nuit vient si vite et de façon si soudaine que le pêcheur est angoissé de se sentir loin des hommes.

Cette confession, illustrée de beaux bois de M. René Martin, est aussi prenante qu'un roman. N'est-ce pas d'ailleurs une histoire d'amour ; le récit véridique de la grande passion de Charles Régismanset? Les gardons, en tapinois, lui ont dérobé son cœur ; une œillade a suffi pour l'engluer, le captiver, l'asservir, et ce regard c'est lui-même qui l'a lancé. Désormais il gravira le calvaire des amants dont les diverses stations sont faites de dépits et de reprises. Mais il ignorera la rupture. Régismanset ne brise pas les nœuds qu'il a une fois noués; l'eau sera pour lui toujours nouvelle. Au bord de la rivière pleine de mystère, ferré, — à chacun son tour, — par le désir de tout connaître de ce monde énigmatique qui s'agite à ses pieds, le pêcheur oublie ses semblables ; il oublie qu'il est fonctionnaire ; il oublie même qu'il est poète ; mais la capture mouvementée d'un brochet qui se défend et qu'on amène enfin ne vaut-elle pas un long poème et même un sonnet?

LOUIS CARIO.

LES REVUES

Revue des Deux Mondes : encore les souvenirs de M. Paléologue : Papus mandé à la cour de Russie en 1905 ; désarroi causé par sa mort, en 1916 ; assassinat de Raspoutine narré par l'ambassadeur de la R. F. — Nouveauté : *Les Bavardises*. — Mémento.

Que l'on veuille bien nous excuser de recourir une fois de plus aux souvenirs de M. Maurice Paléologue : c'est une mine ! (**Revue des Deux Mondes**, 15 mars.) Si l'un des devoirs d'un ambassadeur est de regarder, d'entendre, pour informer son gouvernement, et si l'honorable M. Paléologue a fait connaître à ses ministres successifs le cinquième, le dixième seulement de ce qu'il voyait ou entendait, l'on se demande comment aucun de ces ministres et le pouvoir exécutif ont pu, une minute, continuer, avant la guerre, de traiter avec les fous, la famille de déments, qui gouvernaient la Russie sous le nom du Tsar Nicolas.

Le 21 novembre 1916, M. Paléologue note qu'en 1900, Papus (le docteur Gérard Encausse) était venu à Pétersbourg où il s'était créé une « clientèle fervente ». En octobre 1905, le mage y est rappelé. C'était le temps des désastres de Mandchourie et de leurs répercussions en Russie.

Le jour même où Papus débarquait à Saint-Pétersbourg, une émeute répandait la terreur à Moscou, tandis qu'un syndicat mystérieux proclamait la grève générale des chemins de fer.

Le mage fut immédiatement appelé à Tsarskoïé-Sélo. Après une conversation rapide avec l'Empereur et l'Impératrice, il organisa pour le lendemain un grand rituel d'incantation et de nécromancie. En dehors des souverains, une seule personne assistait à cette liturgie secrète, un jeune aide de camp de Sa Majesté, le capitaine Mandryka, qui est aujourd'hui général-major et gouverneur de Tiflis. Par une condensation intense de sa volonté, par une exaltation prodigieuse de son dynamisme fluidique, le « Maître spirituel » réussit à évoquer le fantôme du très pieux tsar Alexandre III ; des signes indubitables attestèrent la présence du spectre invisible.

Malgré l'angoisse qui lui étreignait le cœur, Nicolas II demanda posément à son père s'il devait ou non réagir contre le courant de libéralisme qui menaçait d'entraîner la Russie. Le fantôme répondit :

Tu dois, coûte que coûte, écraser la Révolution qui commence ; mais elle renaîtra un jour et sera d'autant plus violente que la répression d'aujourd'hui aura dû être plus rigoureuse. N'importe ! Courage, mon fils ! Ne cesse pas de lutter !

Tandis que les souverains méditaient avec stupeur cette prédiction accablante, Papus affirma que son pouvoir magique lui permettait de conjurer la catastrophe prédite, mais que l'efficience de sa conjuration cesserait aussitôt que lui-même ne serait plus « sur le plan physique ». Puis, solennellement, il exécuta les rites conjuratoires.

Or, depuis le 26 octobre dernier, le mage Papus n'est plus « sur ce plan physique » ; l'efficience de sa conjuration est abolie. Donc, la Révolution est proche...

Cette conclusion est le fait de Mme R... « adepte du spiritisme et une fervente de Raspoutine », qui exposait à notre ambassadeur la consternation de la cour russe informée de la mort de Papus !

Celle de Raspoutine, contée par le diplomate, est impressionnante par la lâcheté vraiment *ubuesque* de Félix Youssoupow, l'assassin, neveu du tsar, et par la résistance phénoménale de la victime au poison, puis aux balles.

M. Paléologue note, le 3 janvier:

La pieuse Akilina, l'ancienne démoniaque, a passé la moitié de la nuit à laver le corps, embaumer ses plaies, l'habiller de vêtements neufs et le disposer dans le cercueil. Pour finir, elle lui a mis sur la poitrine un crucifix et lui a inséré entre les mains une lettre de l'Impératrice. Voici le texte de cette lettre, tel que je le tiens de Mme T... qui était l'amie du *staretz* et qui est fort liée avec la sœur Akilina :

Mon cher martyr, donne-moi ta bénédiction, afin qu'elle me suive constamment sur le chemin douloureux qui me reste à parcourir ici-bas. Et souviens-toi de nous, là-haut, dans tes saintes prières !

ALEXANDRA.

Le lendemain matin, qui était hier, l'Impératrice et Mme Wyroubow sont venues prier sur la dépouille de leur ami, qu'elles ont couverte de fleurs, d'icône et de lamentations.

Le 6 janvier seulement, notre ambassadeur peut « reconstituer » les phases principales de l'assassinat du *tsaretz*, d'après « deux voies différentes, dont l'une très intime ». Raspoutine a revêtu de beaux habits pour paraître à son avantage aux yeux de la princesse Irène, la femme de Youssoupow qui l'a mise en cause afin d'attirer le moine dans le guet-apens.

Entre les fauteuils où se prélassent Youssoupow et son invité, on a disposé d'avance un guéridon sur lequel il y a deux assiettes de gâteaux à la crème, une bouteille de marsala et un plateau chargé de six verres. Les gâteaux placés près de Raspoutine ont été empoisonnés avec du cyanure de potassium, fourni par un médecin de l'hôpital Oboukhow, ami du prince Félix. Chacun des trois verres qui se trouvent à côté de ces gâteaux contient trois décigrammes de cyanure, dissous dans quelques gouttes d'eau; si faible qu'elle paraisse, la dose est pourtant énorme, puisque la dose de quatre centigrammes est déjà mortelle.

A peine la conversation engagée, Youssoupow remplit nonchalamment un verre de chaque série et prend un gâteau dans l'assiette à portée de sa main.

— Tu ne bois donc pas, Père Grigory? demande-t-il au *staretz*.

— Non, je n'ai pas soif.

L'entretien se poursuit, assez animé, sur les pratiques du spiritisme, de l'envoûtement, de la divination.

Une seconde fois, Youssoupow propose à Raspoutine de boire et de manger. Nouveau refus.

Vers une heure du matin, Grigory s'impatiente de n'avoir encore pas vu la femme pour laquelle il est venu. Alors, conte l'honorable M. Paléologue : « le *staretz* vide son verre ». « Ton mar-

sala est délicieux! j'en boirais bien encore! » fait Raspoutine. « Youssoupow emplit, non pas le verre que lui tend Grichka, mais les deux autres qui contiennent le reste du cyanure. »

Raspoutine vide ces deux verres: « Troisième rasade. Aucun effet non plus », écrit notre ambassadeur. « L'assassin, qui jusque-là s'est montré remarquable de sang-froid et d'aisance (que cette incidente sent donc l'homme de cour!) commence à se troubler. » Le neveu du tsar va consulter ses complices, à l'étage supérieur. Le grand-duc Dimitry lui remet son propre revolver. Alors, l'empoisonneur, l'arme « dans sa main gauche, derrière son dos », ose affronter sa victime, lui annoncer la venue, enfin, de la princesse Irène. « Mais Raspoutine l'écoute à peine... Le cyanure agit. » Maintenant, suivons le récit de M. l'Ambassadeur :

Youssoupow hésite néanmoins à se servir de son arme. S'il manquait son coup!... Frêle et efféminé comme il est, il craint d'attaquer en face le robuste *moujick* qui l'écraserait d'un coup de poing. Pourtant, il n'y a plus une minute à perdre. D'une seconde à l'autre, Raspoutine peut s'apercevoir qu'il est tombé dans un guet-apens, saisir son adversaire à la gorge et se sauver en lui passant sur le corps.

Redevenu parfaitement maître de soi, Youssoupow dit :

— Puisque tu es debout, passons dans la pièce à côté. Je veux te montrer un très beau crucifix italien de la Renaissance, que j'ai acheté récemment.

— Oui, montre-le moi ; on ne saurait trop regarder l'image de Notre Seigneur crucifié!

Ils passent dans la pièce voisine.

— Tiens ! Regarde, sur cette table, dit Youssoupow ; est-ce beau !

Tandis que Raspoutine se penche sur l'effigie sainte, Youssoupow se place à sa gauche et, presque à bout portant, il lui tire deux coups de revolver dans les côtes.

Raspoutine pousse un cri :

— Ah !

Et il s'affaisse tout d'une masse.

Youssoupow s'incline sur le corps, tâte le pouls, examine l'œil en soulevant la paupière et ne constate plus aucun signe de vie. Au bruit de la détonation, les complices d'en haut descendent brusquement. Le grand-duc Dimitry déclare :

— Maintenant, il faut vite le jeter à l'eau... Je vais chercher mon auto.

Ses compagnons remontent à l'étage supérieur, afin de combiner le transport du cadavre.

Une dizaine de minutes plus tard, Youssoupow rentre dans le salon du bas, pour y contempler sa victime. Il recule d'horreur.

Raspoutine est à demi relevé, s'appuyant sur les mains. D'un effort suprême il se redresse, abat sa lourde poigne sur l'épaule de Youssoupow et lui arrache son épaulette, en proférant avec un dernier souffle de voix :

— Misérable !... Demain, tu seras pendu ! Car je vais tout dire à l'Impératrice !

Youssoupow se dégage à grand'peine, sort du salon en courant, remonte à l'étage supérieur. Et, blême, couvert de sang, la voix étranglée, il crie à ses complices :

— Il vit encore !... Il m'a parlé !...

Puis il s'effondre, évanoui, sur un canapé. De ses rudes mains, Pourichkiéwitch l'empoigne, le secoue, le relève, lui prend son revolver et l'entraîne, avec les autres conjurés, vers l'appartement du rez-de-chaussée.

Raspoutine n'est déjà plus dans le salon. Il a eu assez d'énergie pour ouvrir la porte qui accède au jardin, et il se traîne sur la neige.

Pourichkiéwitch lui envoie une balle dans la nuque et une dans les reins, tandis que Youssoupow, furieux, hurlant, va chercher un candélabre de bronze et en frappe à coups redoublés le crâne de sa victime.

Il est deux heures et quart du matin.

Le dégoût que pouvait inspirer Raspoutine vivant est largement dépassé par le dégoût qu'on éprouve pour Youssoupow et ses complices. Cela, M. Paléologue ne le dit point.

§

Nouveauté : **Les Bavardises**, « feuillets indiscrets à l'usage des gens polis et qui ont de l'esprit », paraissent à la date du « Carnaval 1922 », Adresse : 48 avenue Aubert, Vincennes (Seine). Nulle indication de périodicité. M. Lucien Bauzin donne un poème « Le Steamer » et de la prose. En épigraphe à ce fascicule :

Je veux que l'on pense quelquefois à moi comme l'on pense à un ami qui voulait vivre et qui maudit cette guerre qui m'a fauché avant de connaître la vie, en pleine santé et en pleine force.

(*Testament du Soldat* Maurice B., *tué à l'ennemi le 9 juin 1915.*)

Mémento. — *Les Lettres* (1er avril) : la première partie d'une bien belle « Etude sur les Poètes catholiques » où M. Henri Ghéon traite de Fagus, Brillant, Mme Ternier-Boussac, Salomé, Piza, Reynaud et de Louis Mercier pour l'œuvre duquel il se demande : « Nous est-il permis d'espérer forcer un jour l'attention de « ceux qui font la mode » en

faveur de Louis Mercier ? » « Essayons du moins; c'est notre devoir », ajoute M. Ghéon. C'est le devoir de quiconque aime la Poésie. La France possède en M. Louis Mercier un poète très grand, grand parmi les plus grands qu'elle ait produits de Villon à Verlaine et à M. Paul Valéry. »

Les Essais libres (nº 3) : où il y a bien du talent. Entre autres, M. Pierre Loiselet qui, s'il s'exerce à la critique virulente, donne, dans *La Fille laide*, un poème fort remarquable.

La Nouvelle Revue Française (1er avril) publie le texte d'une conférence de M. Valéry Larbaud sur « James Joyce » ; « Le jardin », un excellent poème de M. Ch. Vildrac ; la 1re partie d'un nouveau roman de M. Jean Schlumberger : « Le camarade infidèle », — et, avec les « Réflexions sur la Littérature », de M. A. Thibaudet, la « chronique dramatique » de M. Maurice Boissard.

La Connaissance (mars) : « Suite tourangelle à la louange de Diane », poèmes de M. J. de Cours ; « Le tombeau vivant », conte d'une truculente fantaisie, de M. Georges Fourest ; les « Franchises » du Provincial ; enfin la conclusion d'une monographie de Ferrante Pallaviémo, par M. J. Lucas Dubreton ; « Carrière et le salon d'Automne », par M. Frantz Jourdain, qui note ce souvenir :

Le jour de l'an qui précéda la fin de cette vie si noble, j'allai embrasser Carrière en débitant quelques souhaits de circonstance et en masquant assez gauchement mon chagrin sous des démonstrations rassurantes qui sonnaient atrocement faux. L'agonisant m'écouta sans m'interrompre, mais, quand j'eus terminé mon niais boniment, sur le bloc-notes qu'il gardait près de lui, il dessina un cercueil et me tendit le lugubre croquis en me serrant la main.

La Revue critique (mars) : « Les artistes dans les romans de Balzac », par M. F. Fosca.

La Revue de Marseille (28 mars) : Mme Lucie Decrock : « A quelle mentalité répond le cinéma ? »

Clarté (1er avril) demande à ses amis 500 abonnements de 3 ans et publie : « La théorie historique de Taine », par M. A. Mathiez ; de nouvelles lettres de doctrine qu'échangent MM. Romain Rolland et Henri Barbusse à propos de la révolution ; « Poètes juifs nés de la guerre », par M. E. Blumenfeld et des poèmes signés Hopstein et Moïse Cartoun.

Le Monde nouveau (1er avril) : Mme A. Lautère : « L'âme latine de M. Louis Coupérus, romancier hollandais » et une « Psyché » de cet auteur. M. R. de Souza : « Le triomphe de l'homme blanc ».

France-Maroc (mars) : M. J. Majorelle : « Carnet de route d'un peintre au Maroc ».

La Grande Revue (février) : M. Georges Renard : « L'évolution et la presse ». — M. Philippe Crouzet : « Anticipations ciné-musicales ». — M. Charles Chassé : « Les styles physiologiques ».

Le Correspondant (10 et 25 mars) : « Le plébiscite de Haute-Silésie »,

par M. J. Derpuy. — « Henry Bataille », par M. A. Poizat (25 mars).

La Revue Mondiale (1er avril) : M. Camille Mauclair : « Le dramaturge national Yougo-Slave : Ivo de Voinovitch ». — « L'état actuel de la critique », par M. G. de Lacaze-Duthiers.

La Revue de Paris (15 mars) : commence à publier le « Journal intime » de Sully Prudhomme, vraiment sans aucun intérêt ; de M. Paul Arbelet : Les origines de la « Chartreuse de Parme ». — (1er avril) : « La tragédie russe », fragments du journal de Léonide Andreïeff. — Mme de Noailles : « Les Leçons du cœur ». — M. Paul Arbelet : « Stendhal, Balzac et « la Chartreuse ».

La Revue de France (15 mars) : Mme de Noailles : « Selon l'Intermezzo ». — M. R. David : « A Rome pendant le conclave » (1er avril). — M. le Général Gouraud : « La France en Syrie ». — M. A. Bernard : « L'Algérie et les Algériens ». — M. R. Recouly : l'avant-guerre, « En Autriche ».

Revue des Deux Mondes (1er avril) : « Un jardin sur l'Oronte », par M. Maurice Barrès. — M. Emile Legouis : « Le roman de William Wordsworth ».

La Revue de l'Epoque (mars) : 40 réponses à une enquête sur le cubisme. — « Méditations » de M. Carlos-Larronde. — « Francis Vielé-Griffin », par M. Paul Jamati. — Le 1er acte d' « Ecce homo », pièce de M. René Fauchois.

Action (numéro Hors-Série) : « Cartomancie », poèmes de M. André Salmon. — « Le Songe du Centaure », de M. Fernand Fleuret. — « De l'obscurité » par M. Jean Cassou.

La Revue Universelle (15 mars) : « L'Epervier », par M. J. de Pesquidoux. — (1er avril) : « L'amour, la Muse et la Chasse », heureux fragment des mémoires de M. Francis Jammes. — De Giovanni Papini : « Le jugement de Ponce Pilate ».

Les Ecrits Nouveaux (mars) : « La ceinture », un bref et grand poème de M. Paul Valéry. — Début d'un « Casanova » de M. André Suarès. — Des poèmes de Rabindranath Tagore. — « Bel-Œil », de M. A. Toupine. — « L'Embaumeur », par M. H. Carpentier. — « Montagnes Russes », roman de M. John Rodker.

La Revue de la Semaine (31 mars) : M. Marcel Prévost : « La couvée nouvelle ». — « Transylvanie », par M. Julien Luchaire.

La Revue hebdomadaire (1er avril) : Giovanni Papini : « Histoire du Christ. L'Entrée à Jérusalem. Les vendeurs du temple ». — « Péan contre l'époque », par M. P. Lafue. — « Chansons lointaines », de beaux poèmes de M. Daniel Thaly. — La conclusion du « Flaubert » de M. A. Thibaudet.

Le Divan (mars) : « Daphné », un élégant et harmonieux poème de

M. Lucien Fabre. — « Petits poèmes », de M. Henri Duclos. — « La danse et la musique », par Mme Renée Odic-Kintzel.

Rythme et Synthèse (mars) : « Georges Périn », par M. Georges Jamati. — « Départ », par M. R. Morand. — « L'Unité de l'Œuvre », de M. Paul Jamati. — Contes populaires russes, traduits par M. René Ghil et Mme A. de Holstein.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

RYTHMIQUE

Jean d'Udine : *Qu'est-ce que la Danse ?* avec 16 planches et des ornements typographiques de l'auteur, H. Laurens.

Le livre de M. Jean d'Udine, **Qu'est-ce-que la danse ?** vient à son heure, puisque notre époque est férue de danse. Mais combien d'amateurs se sont demandés à quels besoins physiques et moraux répond cet art, à quelles conditions de mouvement, d'expression et de rythme, de style et de cadre doit se soumettre le danseur pour créer de la beauté, quels liens intimes unissent la danse à la musique et à la mathématique ? La danse, développement lyrique de la mobilité corporelle, a, comme les gestes naturels, deux sources, l'une physiologique, l'autre psychologique. La part entre elles est à peu près égale, et ce n'est qu'en se retrempant sans cesse à ces sources dynamiques ou expressives que la danse peut conserver la variété, le naturel et la poésie. Mais, tandis que les gestes dynamiques, efforts d'amusement ou de labeur, ont été à peu près identiquement imposés aux hommes en tous temps et en tous lieux, l'éducation, la « civilité », sinon la civilisation moderne, tendent à atténuer l'amplitude et la fréquence des gestes d'expression spontanée, traduction visible de la vie intérieure.

M. Jean d'Udine traite la question de la danse en dehors de tout parti pris d'école, et il l'expose avec une compétence et une clarté dont il faut le louer. Avec bonheur, il essaie de restituer à ce jeu infiniment subtil qu'est la danse toute sa dignité. « La grammaire du danseur, écrit-il, c'est le rythme, et sa philosophie, c'est l'amour. » M. Jean d'Udine dit sur le rythme d'excellentes choses, dont les musiciens et tous les artistes trouveront autant que les danseurs à faire leur profit. Il en dit d'autres, non moins bonnes, sur le snobisme, vers la fin de son volume, à propos des « maladies de la danse », et en esquissant l'histoire de cet art :

« Seuls, ou à peu près seuls, jusqu'au début du xxe siècle, les professionnels se livrèrent à la « danse d'art », à la danse spectacle ; ils savaient leur métier d'une façon plus ou moins parfaite, mais toujours suffisante. Les amateurs se contentaient de briller dans les danses de salon et n'entreprenaient pas la pratique de la danse classique, trop difficile à imiter sans une longue initiation, sans une précoce culture de ses pas et de ses positions. Quand Isadora Duncan nous révéla magistralement, il faut en convenir, une danse plus saine et moins artificielle, on crut facile de s'y livrer et l'on vit éclore, de toutes parts, une moisson de danseurs et de danseuses aux pieds nus, qui, sous prétexte d'art antique, se mirent de bonne foi, je l'espère, mais avec une désinvolture exaspérante, à caricaturer odieusement l'art d'Isadora. Il faut reconnaître que le public ne fait pas très bien la différence et que n'importe qui, avec une tunique un peu courte, vingt « sautillés » et quelques gestes des mains, picorant à droite et à gauche dans l'espace, à peu près en mesure, peut faire crier au « miracle grec » tout Paris assemblé. »

Si M. Jean d'Udine signale le danger que fait courir à la danse l'amateurisme candide, ce n'est cependant pas pour faire l'éloge de la virtuosité. « C'est l'erreur foncière du ballet d'avoir peu à peu sacrifié, sans s'en apercevoir, l'harmonie des mouvements à leur rapidité, et cherché, de jour en jour, à étonner davantage. Quand Mlle de Camargo, la première, battit les entrechats à quatre et que, plus tard, Mlle Lany les battit à six, elles ne perfectionnaient pas leur art ; elles en exagéraient les qualités et tombaient de l'adresse dans le tour de force. Mais comme le public s'enthousiasme toujours davantage pour l'étrange et l'extraordinaire que pour le naturel et l'expressif, on en est venu à tous ces mouvements saccadés, violents, anguleux, spasmodiques, qui, sous prétexte de légèreté, de vélocité, semblent narguer les lois de la pesanteur, et les narguent en effet, mais en leur faisant de si vilaines grimaces qu'aucun spectateur non entraîné, qu'un villageois, un enfant ou un ermite ne sauraient regarder ces danses sans les trouver horriblement brusques, pénibles et exagérées. La géhenne des « pointes » est un des méfaits les plus inexcusables du « vouloir vaincre théâtral ».

Le rythme et la grâce, c'est toute la danse, ou à peu près. On l'a trop oublié, vraiment. Naguère, l'ennemie principale de la

danse, c'était la pruderie. Aujourd'hui, c'est une « intolérable affectation d'affranchissement ». Le public aime les façons équivoques, les allusions grivoises, et les étoffes transparentes. Il fera mine d'être choqué par une nudité franche et pure :

Les danseuses des théâtres subventionnés conservent encore, fâcheuse hypocrisie, leur affreux maillot rose et ce corset rigide qui cuirasse leur torse. Mais le public acceptera qu'une femme osseuse ou épaissie, exhibe, sous un voile indiscret, tant de choses qu'il serait si sage de cacher ! Il y a, depuis quelques années, une intolérable affectation d'affranchissement, qui nous condamne à voir des grimaces érotiques assez déplaisantes et des académies bien imparfaites. Au music-hall, du moins, les modèles sont jolis, et l'on n'y va pas par quatre chemins. Mais quand une danseuse est vieille ou laide et qu'elle prétend au grand art, ah ! par Diane ! comme je vous invoque d'un cœur chaste, pudeur de nos aïeules !

M. Jean d'Udine termine par un éloge de Jacques Dalcroze et de la gymnastique rythmique,—éloge mérité, car, là, sans doute, est le salut. Et, en refermant *Qu'est-ce-que la Danse ?* le lecteur, qui peut-être dansait comme M. Jourdain faisait de la prose, constate que ce n'était pas trop de tout un livre pour résoudre cette question, si simple en apparence, mais si complexe quand on vient à l'approfondir.

RENÉ DUMESNIL.

ART

XIVe Exposition des peintres-graveurs français, galerie Durand-Ruel. — Exposition du 3e groupe, galerie Druet.— Tableaux, galerie Bernheim-jeune.— Exposition Serge-Henri Moreau ; les Feuillets d'Art. — Les Compagnons, Mairie Libre de Montmartre, 1, place Constantin-Pecqueux. — Exposition Lita Besnard, dans l'atelier de l'artiste, 3, cour de Rohan.
Exposition d'art moderne à Metz.

La partie rétrospective de l'**Exposition des peintres-graveurs** contient quelques très belles planches. Si certaines, comme le haut d'un battant de porte de Bracquemond, sont célèbres et même populaires, d'autres sont rares, tel le portrait de Méryon du même Bracquemond, portrait sûr et révélateur de la psychologie du modèle, résumant son talent, son opiniâtreté, son inquiétude, sa force et sa nervosité. Lepère est bien représenté, ainsi que Lunois, dont les *Repasseuses* et la *Mosquée d'Eyoub* comptent parmi les pages maîtresses. Les *Victor Hugo* de Rodin sont d'une saveur très curieuse, d'un instantanéisme sans indul-

gence. On nous montre quelques-unes des meilleures pièces de Zorn; son Rodin, le portrait de Mme Armand Dayot; les planches de Charles Heyman témoignent d'un joli vérisme.

§

L'eau-forte en couleurs est représentée par Raffaelli avec dix planches admirables, d'époques diverses, un étincelant *Boulevard des Italiens*, une *Notre-Dame* prise dans sa masse sobrement campée et dominante du paysage de fleuve et de rues, le *Grand-Père* d'une pénétrante bonhomie, estampe si fortement évocatrice de toute la vie banlieusarde en ses détails aimables, tandis que le *Petit Oiseau* en dit les détresses, en lignes poignantes d'un beau vérisme apitoyé.

Louis Legrand expose les planches de ses Poèmes à l'eau-forte, un de ces livres magnifiques qui se classent trop hermétiquement au profond du *trésor* des bibliophiles. Parmi les poèmes qu'il a choisis pour les parachever d'une aimable présentation plastique, il m'a fait l'honneur d'y compter cinq des miens. Quelques-unes des autres eaux-fortes qu'expose Legrand figureront parmi ses plus belles, telles ses fines silhouettes de *marcheuses* ou son extraordinaire *femme au tub*, deux chefs-d'œuvre. Une belle série de Chahine, doux, gracieux portraits de femme, où l'étude de caractère est très poussée et quatre belles planches de sa suite sur Venise. Chahine connaît Venise à fond, et plutôt que les *rêvoirs* banalisés où flanent tant d'amateurs et des splendeurs chantées par les guides, il sait cueillir, dans le bouquet de beauté de la ville, des fleurs humaines. Sa Venise de chair et de charme est du plus vif agrément et du plus rare. Paul-Emile Colin évoque la légende de *Francisca de Rimini;* il grave le plus curieux aspect d'un noël en Sicile; de son grand style simple il décrit le retour des champs, le faucheur qui revient sans lassitude, vers le gîte, de son allure simple et décidée. Il suffit à rendre des visions de poète et il embellit le quotidien de la vie. Il a un style qui lui est propre et l'apparente aux maîtres classiques.

Les portraits d'Albert Besnard, curieusement éclairés, surtout ceux de Venizelos et de Jules Destrée, accompagnent une amusante série, « les Petites Voluptés ». Bernard Naudin évoque des trémoussements et des lassitudes des clowns, c'est d'un art très agile, très expressif et d'une vision amère. L'ensemble des planches de la série des *clowns* apportera certainement, en plus de l'a-

grément plastique, une intéressante vision philosophique. On se plaît à la souplesse et à la puissance des planches exposées.

Et voici de Perrichon des bois dont un beau masque de Verlaine, de Jacques Beltrand, *Cérès*, et le *vieil arbre* si curieusement détaillé et d'une si belle stature, les évocations et les vérismes robustes de Beaufrère, les paysages parisiens fins et justes de Bejot, les villages et les fermes que Jacques Beurdeley éparpille parmi les plaines, d'une pointe très libre et qui sait donner toute la structure des choses, les planches d'exécution nerveuse et fine de Bruyer, et encore Jeanniot, Leheutre et Luigini, Marret, les fantaisies joliment littéraires et si vivement tracées de Louis Morin, les solides visions de pierres et d'arbres de Jean Peské, les portraits très vivants de Victor Prouvé, les eaux-fortes de Paul Renouard, gageures de souplesse cursive et d'évocation multiple, les émouvants poilus de Steinlen, les paysages d'un métier accompli de Vergesarrat.

Une petite salle groupe des artistes nés hors de France. Mary Cassatt avec de charmants aspects d'enfance, Brauwgyn, des visions d'Orient de Bauer complexes et douées de relief, Gilsoul avec des quais de Flandre... en somme, une des plus remarquables sélections qu'on nous ait présentées ces temps-ci. La gravure connaît en ce moment sa plus belle période et l'actuelle exposition des peintres-graveurs présente nombre de pièces de musée. Rapprochez en esprit cette sélection de celle que nous offrit, pour la gravure sur bois, celle du Pavillon de Marsan, et vous vous formulerez une idée juste de la valeur actuelle de notre art de la gravure. Sa portée est considérable.

§

Galerie Druet, l'*Aquarium* d'Othon Friesz offre la curieuse juxtaposition de l'eau lourde et inerte d'un aquarium pratiqué dans un dessous de fenêtre avec l'eau du large où passe un voilier. Des paysages d'Alsace de Léon Lehmann manquent un peu de lisibilité, mais les harmonies en sont particulières et séduisantes. Albert Marquet, dans les salles du premier, nous montre tout un Alger indigène, blanc et noir, des Arabes et des mouquères construits en lignes légères de pointes sèches dont certains de ses dessins ont le fini, l'acuité et le mordant. Ce sont des assemblées de commères mauresques, les joyeuses commères de la Kasbah, groupées, il semble, pour déchirer le prochain, de vieux Arabes gue-

nilleux, majestueux tout de même, accroupis près des fontaines, des mouquères en appel d'une fenêtre, c'est aussi le baiser goulu de l'Arabe à la Mauresque émerillonnée, toute une évocation pittoresque et presque argotique de la rue de là-bas, agilement parcourue d'un œil ironique. Au Groupe, Marquet nous montre trois images des Sables-d'Olonne aux eaux lumineuses et variées, les maisons aux tons vifs et plats. De Jean Puy une belle étude de femme, dans un paysage au fond opulent et de beaux arbres au bord de l'eau, de Raoul de Mathan, une très séduisante étude féminine: *La Femme en rose*. M. Rouart peint sobre et juste, d'une allure un peu classique à laquelle un peu plus de vivacité ne saurait nuire. Simon Lévy a rapporté de Provence de bons paysages et des portraits agréables. Sa *Nature morte à la draperie*, déjà goûtée aux Indépendants, demeure ici son meilleur tableau.

§

Chez Bernheim Jeune des **Tableaux** de Bonnard, etc...

Ce titre simple crée une confusion entre cette exposition et celle où la galerie Georges Petit réunit annuellement sous ce même titre Raffaelli, Le Sidaner, etc... Déjà toutes ou presque les galeries de Paris nous réduisent à cette appellation de premier, deuxième ou troisième groupe qui n'ont aucune signification, sauf pour les peintres et les comptables des marchands; en surcroît de simplicité, voici le vocable tableaux suivi de trente noms... Soit donc ici de Bonnard, des Braque fort intelligibles, donc agréables, des Derain de belle allure, des paysages fauves aux tons de tapisseries de Kickert, deux bonnes toiles de Kisling, dont une belle étude féminine, deux excellentes pages de Léopold Lévy, un bon nu de Suzanne Valadon, deux Utrillo très nuancés, des ports éblouissants de Signac, deux bonnes toiles de Pascin, de somptueux Henri-Matisse.

§

Serge-Henri Moreau nous promène dans la zone parisienne, dans cette large bande qui comprend les fortifications, les terrains vagues, les baraques de bois, les jardinets maraîchers, les loques près des escarbilles, le haillon près de la ficelle chargée de linge tendu, tout cet amas ruineux qui longe Paris. L'été emplit de verdure folle ces espaces deshérités. C'est souvent le moment que saisit S. H. Moreau pour les peindre d'un faire alerte et incisif, généralement très frais. Des études de neiges, des no-

tations de groupes, les aspects du cabaret sang-de-bœuf, une belle réalité de l'atmosphère, tout cela assure à l'exposition de S.-H. Moreau un caractère personnel et intéressant.

§

Les **Compagnons**, ce sont Germain Deletousche, Barat-Levraux, Ramey, Kvapil, du Marboré, Thiollière, Antral, Liausu, Cresson, Lebedeff, et autres bons artistes, groupement libre, réuni à la Mairie de la Commune Libre de Montmartre, tous hardis, épris de nouveauté, rebelles à la redite, les uns maîtres de leur métier, donc compagnons, d'autres apprentis, mais tout près de devenir compagnons. Ces jeunes gens m'ont fait l'honneur de me demander de préfacer leur catalogue, et j'ai été heureux de cette occasion de rendre justice à leur effort varié et soutenu. C'est une excellente addition à la création des Indépendants et une excellente soupape au trop plein des Indépendants, que ces créations parallèles d'expositions partielles, sans jury, mais cohérentes de par une camaraderie évidente entre les membres du groupe. L'exposition des Compagnons a toute la fraîcheur de la jeunesse et de la générosité.

§

Madame **Lita Besnard** expose, à côté de paysages délicats, des natures mortes d'un joli équilibre, des portraits de fillettes notés avec une préciosité ingénieuse, des masques de contemporains notoires. Certains de ces masques ont été très souvent reproduits et on peut en dire qu'ils sont célèbres, tel celui de Rachilde, si caractéristique dans son énergique abréviation. Les masques de Mme Lita Besnard sont parfois excellents, tels celui de nos confrères Henri Malo, Charles-Henry Hirsch ou Georges Lecomte; ils sont révélateurs de la psychologie de leur modèle, et c'est, dans une brève formule, beaucoup d'intuition jointe à une précise évocation. Le menu défaut de ces œuvrettes est parfois dans l'excessive transparence du teint, dans un rien de bienveillance qui parfois, bien rarement, atténue le caractère, à certaines minutes peut-être, ombrageux, agressif, ou simplement rugueux de quelques-uns des modèles.

La Fédération lorraine des lettres et arts que préside à Metz le colonel Deville, assisté du poète Jacques Feschotte, du conservateur du Musée, Roger Clément, de M. Léon Beck, l'éminent proviseur du lycée, s'est donné la tâche de faire mieux

connaître aux Messins, qui en furent détournés pendant l'occupation allemande, la culture française. De ce principe découle l'organisation de conférences, de représentations et actuellement d'une exposition d'art moderne dont on avait bien voulu me charger, en qualité de membre d'honneur de l'association et de vieux poète messin, d'expliquer le caractère.

Il y a toujours impossibilité dans ces sélections rapides d'être complet; le nombre des absents équivaut à celui des présents, au moins en ce cas. Les raisons en sont surtout d'ordre matériel. Les peintres ont ou n'ont pas de bonnes toiles libres, au moment où la requête se présente ; les Messins ont pu, en attendant une prochaine exposition où seront conviés ceux parmi les novateurs qui n'ont pu prendre place à celle-ci, se mettre au courant de l'art de Mme Agutte, Anna Bass, Fuss-Amoré, Karpelès, de MM. Adler Altmann, Asseln, Balande, Camain, Maurice Chabas, Challié, Charreton, P. E. Colin, Maurice Denis, d'Espagnat, Flandrin, Guillonnet, Laprade, Louis Legrand, Le Scouezec, Manguin, Péquin, Peské, Picart le Doux, Jean Saint-Paul, Serusier, Urbain, Valtat, Verhoeven, Widhopff et Zarraga. Le succès a été très grand. Nombre de personnes à Metz, fonctionnaires ou militaires, sont fort au courant de notre art actuel et ont pu expliquer autour d'eux l'intérêt des tendances nouvelles. Mais le plus grand nombre, et surtout les originaires, longtemps privés de la vision des peintures nouvelles, y ont pris un intérêt très vif, et l'accueil a été encourageant pour des tentatives à venir.

GUSTAVE KAHN.

CINÉMATOGRAPHIE

Après *J'accuse* et avant *la Roue* d'Abel Gance.— *La Femme de Nulle part*, de Louis Delluc. — Un discours.

Abel Gance voit haut et grand. C'est un éloge qu'il est presque seul à mériter. Ses efforts, lents, n'en sont que plus attachants. Chacun de ses films est une étape. Et de *Mater Dolorosa*, qui est une date, à *La Roue*, qui sera une autre date, on peut mesurer l'ampleur de son lyrisme. Comme les foules communiaient dans l'arène antique à l'effrayante beauté d'Œdipe, Gance veut que les foules communient dans le cinéma, art social, et sentent passer sur elles le grand souffle de la beauté moderne, avec l'idée que

beauté = vérité. Il ne se satisfait pas, en effet, de la seule émotion esthétique; il lui importe autant, — sinon davantage, — d'entrer plus avant dans les âmes, de les brasser avec le drame et de faire en quelque sorte exploser en elles une morale nouvelle. Eblouissement des catastrophes : et c'est *J'accuse*, et c'est *La Roue*, et ce sera demain *La Fin du Monde*.

De tels films ont de quoi nous prodiguer des joies purement cinématographiques : l'exécution de la partition dans *La X*e *Symphonie*, la farandole dans *J'accuse*, la chanson du rail dans *La Roue* le prouvent assez; sans compter ces premiers plans qui démasquent étonnamment la pensée à vif des héros. Abel Gance marie parfois les lumières avec une science et une inspiration qui rappellent Griffith, et certains plans lui sont proprement originaux. Mais à travers l'expression même des images à quoi concourent, avec quelquefois un riche désordre, le décor, les personnages et l'éclairage, — souvenons-nous de la *Zone de la Mort*, — on sent remonter, du fond du drame psychologique un souci de heurts moraux, d'étreintes civiques, d'épanchements sentimentaux et de tendresses de pensées.

Abel Gance ne se cache pas d'espérer que les conséquences de ces réactions intérieures, dont l'excitation persiste d'autant mieux que les images qui les provoquent sont plus aiguës et mieux rythmées, plus impressionnantes en somme, se révéleront dans une suite de temps plus ou moins certaine. Cela dans le domaine universel, car *J'accuse* a été donné en Angleterre, en Amérique, et le sera dans toute l'Europe. Gance insiste. C'est qu'il a foi en ses œuvres. Nous y avons foi avec lui. Nous sommes si assoiffés d'enthousiasme et nous n'avons si souvent que des raisons de nous lamenter.

Ce qui frappe dans les films d'Abel Gance, c'est l'abondance, une abondance de richesses neuves et de pauvretés banales et de mauvais goût. J'aime ce magnifique désordre ordonné, et j'admire Gance quand il se délivre et se livre ainsi en bloc, torche qui brûle, flamme de désastre, mais qui aussi éclaire, et loin. Chaque fois qu'il a essayé d'une discipline, qu'il s'est limité, qu'il a écouté les voix de la pauvre sagesse, Gance s'est appauvri. La deuxième version de *J'accuse* est péremptoire. Revu et corrigé, ce film est privé de cet emportement chaleureux dont lui faisaient certainement don son exubérance, sa grandiloquence visuelle

primitives qui nous attachaient et nous passionnaient même dans la révolte et notre réaction contre elle.

Gance ne me séduit jamais plus que lorsqu'il secoue son drame et crée l'émotion, sans séparer l'or de sa gangue, œuvre comme on arracherait son cœur de sa poitrine ou comme on jetterait son crâne au milieu d'une foule.

Gance est le seul cinégraphiste français qui atteigne vraiment à la puissance et balaie, emporte fleurs et scories dans un grand souffle lyrique avec une mâle autorité. Romantisme, symbolisme et modernisme, se disputent en lui, se cherchent, essaient de démasquer leurs erreurs, se dévorent de désir, et il lâche cette meute sur l'écran. Sans un certain aveuglement une telle force ne serait point force. De là sa séduction. Si Gance réhabilite ce qu'il est convenu d'appeler les grands sujets, c'est que la psychologie du mélodrame l'émeut davantage que le drame psychologique. On pourrait seulement lui reprocher un peu trop de littérature encore. Le divorce est indispensable. Il y a plus qu'incompatibilité d'humeur, il y a trahison. D'ailleurs, Gance a commencé ce courage. Il l'aura tout entier. Il ne doit pas se laisser dévorer par ses inquiétudes philosophiques. Il doit dévorer ses propres enfants. *La Roue* est une somme de forces humaines. Gance les délivrera plus complètement et plus profondément encore. Mais, ici, la pureté de l'eau de la source nous importe beaucoup moins que la puissance de son jaillissement.

§

On peut mesurer les étapes des progrès de Louis Delluc, cinégraphiste, depuis le *Silence* jusqu'à cette *Femme de Nulle part* qu'il nous présente aujourd'hui. Nous nous sommes déjà arrêtés à *Fièvre*, dont l'unité visuelle de la première partie surtout nous enchanta. J'ai écrit à propos de ce film que c'était le droit de l'auteur de préférer la pochade au tableau. Pourtant, ce tableau, Louis Delluc vient de le faire, et c'est *La Femme de Nulle part*, film complet, réalité d'un souffle égal, sans défaillance, avec une sûre autorité. Le thème visuel s'y développe harmonieusement, uni, tendre, et l'émotion naît en nous, tandis que nos yeux subissent les images, comme on subit l'élan d'un poème ou d'une mélodie. Jeu profond des blancs et des noirs. Souvenir, amour, et aussi bien souvenir de l'amour qu'amour du souvenir.

Un tel film crée surtout un état d'âme, et j'en sais peu qui,

ainsi, suggère davantage. L'image soulève en nous le sentiment, l'ébranle, le pousse, et il ira de la sorte aussi loin que nous voulons qu'il aille.

La visite du parc où une femme se heurte à chaque pas à un souvenir ancien, attirée, comme somnambule, par l'attrait d'un réveil sentimental; la montée en vertige de l'escalier où l'étreinte se dénoua autrefois pour la fuite éperdue; la route de passion douloureuse, balayée de vent, d'où vient et par où s'en va le drame, constituent des «morceaux» de photogénie remarquables. Poème cinégraphique arraché à une idée littéraire, sans doute. Mais il y a là plus de vérité cinégraphique que dans beaucoup des meilleurs films que nous connaissons. Rien ne saurait me causer plus de joie.

L'interprétation a sa part dans ce film, l'interprétation, c'est-à-dire, surtout, Eve Francis. A force d'étude, de volonté et de talent, —d'un talent dont nous avons connu l'admirable force dans *El Dorado*, —Eve Francis a vaincu toutes les difficultés de son double rôle. Roger Karl, Gine Avril, Michel Duran, Noémi Scize, André Daven sont ce qu'ils devaient être, exactement.

Après les ébauches (*Le Silence*, *Fumée Noire*, *Fièvre*, *Le Tonnerre*), après le tableau (*La Femme de Nulle part*), j'attends la fresque.

§

Au cinéma, comme ailleurs, on prononce beaucoup de discours. Mais je viens de lire une déclaration qui, étant donné la personnalité de son auteur, mérite qu'on la retienne. Nous n'avons pas l'habitude d'entendre un directeur de « firme » cinématographique parler de la sorte. Serait-ce l'avènement d'une ère de mœurs nouvelles qui nous permettrait alors tous les espoirs? A Londres, M. Denis Ricaud, Directeur général de Pathé-Consortium-Cinéma, a donc affirmé entre autres choses:

De même qu'en littérature, en sciences, en art, il existe entre artistes, écrivains et savants de tous les pays, des liens intellectuels absolument désintéressés, de même il faut que s'établisse entre nous une collaboration plus haute, plus dégagée de préoccupations commerciales, plus soucieuse du progrès de notre art et de notre civilisation que du profit matériel qui sera la conséquence inévitable de ce progrès...

Nous avons jusqu'à ce jour pratiqué la politique des précédents : en effet, nous estimons un film en calculant son succès auprès du public

comparativement au succès obtenu par tel ou tel film du même genre. Mauvais calcul, mauvaise interprétation. Il faut d'abord juger l'œuvre *dans sa valeur intrinsèque*, et, si cette valeur est réelle, *notre devoir et notre intérêt nous commandent* de la faire connaître, de la présenter au public *avec tous les égards que mérite une œuvre d'artiste,* d'où qu'elle vienne, quelle que soit sa nationalité, pourvu qu'elle marque un progrès. Sans cela, où irions-nous ?

Les quelques critiques indépendants qui ont étudié le cinéma et ses possibilités n'ont jamais tenu d'autre langage. Va-t-il y avoir une révolution dans les habitudes « corporatives » ? Les temps seraient-ils proches ? M. Denis Ricaud a ajouté en effet :

> Nous allons réaliser en France de très grands films. Nous voulons donner à nos producteurs tous les éléments et tous les moyens matériels qui leur ont fait défaut jusqu'à ce jour pour montrer la plénitude de leur talent.

On ne juge que sur les actes. Mais ces paroles nous montrent déjà qu'on commence à comprendre que l'intérêt commercial d'un film n'est pas du tout incompatible avec son intérêt artistique, bien au contraire. Et de celà, qui est une première victoire, nous avons le droit de nous réjouir.

LÉON MOUSSINAC.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Nouvel horaire des musées nationaux. — Au musée du Louvre: exposition des fouilles de Syrie ; la dotation Maurice Sulzbach ; acquisition de l'étoffe persane de Saint-Josse ; l'*Ange* de la la collection Chalandon ; la tapisserie de *La Bataille de Jarnac*. — Le legs de la baronne Salomon de Rothschild. — Dons et legs au Petit-Palais. — Les Millet du Musée de Cherbourg. — Un nouveau Van Dyck à la National Gallery de Londres. — Memento bibliographique.

Les réclamations formulées ici même et ailleurs au sujet de la scandaleuse mesure, prise depuis un an, de fermer les **Musées nationaux** de midi à 2 heures, ont fini par être entendues : depuis le 1er avril ces musées, c'est-à-dire le Louvre, le Luxembourg, Cluny et Versailles sont ouverts sans interruption de 10 h. à 5 h. (ou 4 h. pendant les mois d'hiver du 1er octobre au 31 mars). Il est vrai qu'en même temps on nous fait payer cette gracieuseté en fermant les musées durant toute la matinée du mardi jusqu'à 1 h., à l'exemple de ce qui se passe dans les musées de la Ville de Paris, et en reculant l'ouverture des salles à 10 h. Si l'on nous dit que c'est là une conséquence de la loi de huit heures,

on nous permettra de faire observer que nous sommes encore volés, car cette nouvelle réglementation n'impose aux gardiens que 42 heures (réduites à 36 en hiver) de travail par semaine, étant donné que la matinée du mardi est consacrée au nettoyage, et par conséquent on aurait pu et dû maintenir l'ancienne heure d'ouverture ; les travailleurs intellectuels ont bien droit, eux aussi, à quelques égards.

Depuis le 18 mars on peut voir au **Louvre**, dans la grande salle assyrienne des *Taureaux* de Khorsabad, une intéressante réunion d'objets provenant des fouilles exécutées l'an dernier en Syrie : à Byblos par M. Montet, à Damas et à Tyr par M. de Lorey et Mme Le Lasseur, à Sidon par le Dr Contenau, et, par M. Pézard, dans les restes d'une cité qu'on a tout lieu de considérer comme l'ancienne Kadesh, puissante forteresse de ces Hittites dont M. le Dr Contenau parlait dernièrement aux lecteurs du *Mercure* : fragments de cénotaphes, stèles, mosaïques, bijoux, vases, menus objets, etc., que nous laissons à M. le Dr Contenau, plus érudit que nous en ces matières, le plaisir de décrire et de commenter plus loin.

Au premier étage, dans la salle Percier, sont exposées d'autres pièces que vient d'offrir au Louvre M. Maurice Sulzbach. C'est, en premier lieu, un grand panneau peint de l'école de Castille du XVIe siècle représentant, sur fond d'or, les *Funérailles de la Vierge*, avec le curieux détail, emprunté aux Evangiles apocryphes, d'un ange en brillante armure frappant de son épée une femme qui avait tenté de porter une main irrespectueuse sur le corps de Marie (dans d'autres œuvres, c'est le grand-prêtre juif qui, ayant tenté de s'opposer à la cérémonie, est châtié de même façon et voit, au moment où il touche au cercueil, ses mains desséchées) ; puis un charmant petit portrait de *Marguerite d'Autriche* par un peintre flamand du XVIe siècle ; trois sculptures de notre école française du moyen âge : une *Tête d'Ange* en pierre du XIIIe siècle, une grande *Vierge à l'Enfant* en pierre peinte du XIVe, et, de la même époque, un joli petit groupe en marbre provenant du tombeau de sainte Delphine de Sabran qui se trouvait à Apt et fut brisé sous la Révolution ; enfin un précieux gobelet en céramique peinte de Rhagès du XIIIe siècle, et une charmante miniature persane du XVIe, où l'on voit un prince caressant un faucon.

On se souvient peut-être de la belle étoffe persane du xe siècle, retrouvée dans l'église de Saint-Josse-sur-Mer (Pas-de-Calais), qui avait été exposée l'an dernier dans cette même salle et dont nous avons dit alors l'intérêt capital (1). Nous avons plaisir à annoncer que les pourparlers engagés avec la municipalité de Saint-Josse pour l'acquisition de cet admirable tissu ont fini par aboutir ; le Louvre a pu le conserver pour une somme minime (6.000 francs), et il est placé dans une des salles d'objets d'art qui donnent sur la colonnade.

Au-devant, dans cette même salle, vient d'être exposé un objet bien plus précieux encore, car c'est un des plus purs chefs-d'œuvre de notre art français du Moyen âge : l'*Ange* en ivoire, de la fin du XIIIe siècle, de la collection Chalandon, que depuis longtemps on souhaitait voir entrer au Louvre tant à cause de sa beauté que parce que, de l'avis de plusieurs archéologues, il est le complément de la charmante *Vierge* léguée au Louvre en 1916 par Paul Garnier et avec laquelle il formait un groupe d'*Annonciation*. En mémoire de son neveu Fernand Chalandon, M. Georges Chalandon, qui possédait cette merveille, et l'avait déjà montrée en 1877 à l'Exposition rétrospective de Lyon, en 1900 à l'Exposition rétrospective de l'art français, en 1904 à l'Exposition des Primitifs français, et en 1913 à l'Exposition d'art ancien organisé à l'hôtel de Sagan, l'a généreusement offert à notre grand musée national, et il faut lui être grandement reconnaissant de l'avoir enrichi d'une œuvre aussi belle et aussi capitale pour l'histoire de notre art français. « Par la noblesse des attitudes », écrivait Emile Molinier lors de l'Exposition de 1900, en le rapprochant de la *Vierge* Garnier à laquelle il était alors réuni, « par l'ampleur de son style, par la rare qualité de son exécution serrée et moelleuse, ce petit groupe appartient aux plus excellentes traditions du XIIIe siècle et peut, en ses dimensions restreintes, rivaliser avec telles des meilleures figures qui garnissent les portes de nos cathédrales gothiques (2) ».

Dans la même séance où il acceptait ce don généreux, le Conseil des Musées votait l'achat d'un très beau buste en marbre du

(1) V. *Mercure de France*, 1er avril 1921, p. 239.

(2) *Exposition rétrospective de l'Art français des origines à 1800*, par Emile Molinier et Franz Marcou ; Paris, Lib. centrale des Beaux-Arts (1900), in-folio, p. 7.

maréchal de Lœwendal par le sculpteur J.-B. Lemoyne (le département de la sculpture s'était enrichi, d'autre part, du buste de *Saint-Saens* par Paul Dubois, légué par le musicien), et en février dernier, à la vente de la succession du comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire, le Louvre se faisait adjuger pour la somme de 50.000 francs, avec le concours d'un infatigable donateur dont nous avons eu souvent l'occasion de louer la générosité, M. Maurice Fenaille, une œuvre précieuse par sa rareté et sa beauté : une tapisserie de 6 m. 50 sur 3 m. 10 représentant *La Bataille de Jarnac*. Elle faisait partie d'une suite de vingt-sept pièces sur l'*Histoire d'Henri III*, tissées vers le premier quart du XVIIe sècle par ordre du duc d'Épernon, favori du roi, dans un atelier dépendant du château de Cadillac. Achetées, à la mort du duc, par Louis XIV, ces tentures demeurèrent jusqu'à la Révolution dans le Garde-meuble de la Couronne. Elles disparurent sous la Terreur et, pendant toute la durée du XIXe siècle, on ignora ce qu'elles étaient devenues. On en découvrit une enfin, en 1892, à la vente du baron Pichon ; c'était cette *Bataille de Jarnac* que le Louvre vient d'acquérir. Souhaitons que son exposition au Louvre (mais, pour l'instant, on l'a envoyée aux Gobelins pour quelques menues réparations) aide à la découverte des autres.

Enfin, nos divers musées, principalement le Louvre, Cluny et le Musée des Arts décoratifs, vont encore s'enrichir d'innombrables œuvres d'art que la **baronne Salomon de Rothschild**, récemment décédée, avait réunies dans son hôtel de la rue Berryer : peintures de diverses écoles, parmi lesquels un Watteau et des tableaux de l'école de 1830 ; une magnifique collection d'armes orientales ; une série de cent tabatières en or émaillé, pour la plupart du XVIIIe siècle, et une réunion non moins riche de bijoux de la Renaissance ; des orfèvreries allemandes du XVIe siècle ; une précieuse salière de Bernard Palissy ; des majoliques italiennes ; des verreries vénitiennes ; des objets d'art d'Extrême-Orient provenant du Palais d'été ; des lampes de mosquée ; des tapisseries gothiques, un service en porcelaine de Sèvres et un mobilier en tapisserie de Beauvais ayant appartenu à la Dubarry, etc. Quant à l'hôtel, légué à l'État, la testatrice souhaite y voir créer par les soins de l'Administration des Beaux-Arts une « maison d'art », où auraient lieu des expositions artistiques, des concerts, etc., le parc restant ouvert au public.

De son côté, le **Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris** a bénéficié de nouveaux dons. Un ami hollandais de la France, M. A. Preyer, de La Haye, lui a offert un tableau très important de Monticelli daté de 1874 : *Réunion dans un parc au temps des Valois*, qui compte parmi les toiles les plus féeriques de ce magicien de la couleur qu'était le maître marseillais et où il semble qu'il ait voulu se consoler par un rêve de splendeur de la misère où l'incompréhension de ses contemporains le laissa végéter et mourir. Puis M. Joseph Duveen a fait don au Petit-Palais d'un Sisley de la première manière de cet artiste, alors qu'il était encore sous l'influence des maîtres de 1830 : *Une allée de châtaigniers à la Celle-Saint-Cloud* exposée au Salon de 1866 (l'artiste avait alors vingt-six ans). Enfin, un amateur, M. Pierre-Amédée Pichot, a légué au même musée un bel ensemble de soixante dessins de Prud'hon : portraits, études pour divers tableaux ou simples projets de compositions, préparations en vue des fêtes données par la Ville de Paris en l'honneur de Napoléon Ier et de Marie-Louise, académies, etc. On les admirera prochainement à l'exposition que la Ville de Paris, voulant être la première à célébrer le centenaire, qui tombe l'an prochain, de la mort du peintre, organise en ce moment au Petit Palais, par les soins éclairés et actifs de M. Henry Lapauze, et qui groupera environ 80 toiles et 200 dessins de cet artiste si séduisant, avec le berceau du Roi de Rome exécuté sur ses dessins et qu'a prêté le gouvernement autrichien.

§

On a fait grand bruit, dernièrement, autour de la découverte, dans les greniers du **Musée de Cherbourg**, de vingt-deux toiles de Millet, portraits, pour la plupart, que les journaux disaient complètement ignorés. Si la municipalité de Cherbourg a eu le plus grand tort de les laisser jusqu'ici dans l'obscurité, il faut convenir cependant qu'ils n'étaient pas inconnus des historiens du peintre. Dans son récent et bel ouvrage, *Millet raconté par lui-même* (1), M. Étienne Moreau-Nélaton les mentionne en détail et les décrit. Ce sont des œuvres de jeunesse, peintes soit à Cherbourg, où il était revenu en 1840 quand la municipalité, qui lui avait accordé une subvention pour aller étudier à Paris, lui coupa les vivres après son échec au concours de Rome, soit à Paris après

(1) Paris, Lib. H. Laurens, 1922, 3 vol. in-4 ill.

son premier mariage. Il se trouve parmi elles le portrait d'un ancien maire de la ville, le colonel Javain, qu'on lui avait commandé pour la somme de 300 francs, puis son propre portrait et celui de sa jeune femme, Pauline-Virginie Ono, qu'il avait épousée en 1841 et qui devait mourir dès 1844 (cette peinture est une des meilleures) ; puis des portraits de son beau-frère Armand Ono, de ses beaux-parents et d'une grand'mère ; des ébauches de compositions telles que *L'Enfant peintre* et *La Jeune bergère*, exécutées à Paris et où M. Moreau-Nélaton retrouve « l'ambre du Corrège et la nacre de Watteau », des copies d'après les maîtres, des académies, etc. Lorsque Millet se remaria, il abandonna tous ces souvenirs de sa première femme avec ces travaux de début à la famille Ono-Briot, et c'est un descendant de celle-ci, qui, il y a quelques années, les légua à la Ville de Cherbourg. Celle-ci vient enfin de les exposer.

La **National Gallery de Londres**, nous apprend l'*Illustration* (1), vient de s'enrichir d'un nouveau et magnifique Van Dyck provenant de la célèbre collection des comtes Cooper à Panshanger, et qu'elle a acquis à un prix modéré. C'est le double portrait des frères Georges et Francis Villiers, fils du duc de Buckingham, que Van Dyck avait déjà peints en 1635 dans une toile qui se trouve à Windsor. Les deux nobles jeunes hommes sont représentés, avec la distinction souveraine qui caractérise Van Dyck, l'un de face, l'autre tournant à moitié le dos au spectateur, tous deux dans une mise des plus élégantes, vêtements chatoyants et draperies aux plis harmonieux, composant l'ensemble décoratif le plus séduisant.

Mémento. — Une magnifique publication, comparable par sa beauté aux albums de reproductions de dessins de Claude Lorrain et de Poussin, que nous signalions ici récemment, et qui les dépasse peut-être encore en intérêt à cause du maître qui en est l'objet, vient d'être entreprise, sous les auspices de l'*Illustration*, par M. Edmond Bernard. C'est celle d'un choix de 40 dessins de Rembrandt dont 20 ont figuré à la belle Exposition hollandaise de l'an dernier et avaient été parmi les œuvres les plus admirées, et dont les 20 autres ont été choisis parmi les plus caractéristiques de ceux qui appartiennent au Musée du Louvre. C'est donc un ensemble encore plus beau que celui du Jeu de Paume qui nous est ainsi offert, et qui représente Rembrandt sous tous ses aspects, dans

(1) Numéro du 18 mars 1922 (avec reproduction hors texte).

les différents genres qu'il a traités : sujets bibliques, études de personnages, paysages, animaux, etc. Il y là, par exemple, le *David prenant congé de Jonathas*, le *Jugement de Salomon*, l'*Assuérus recevant Esther et Mardochée*, le *Bon Samaritain*, l'*Enfant Jésus au milieu des Docteurs*, le *Jésus et les Pèlerins d'Emmaüs* et le *Jésus guérissant les malades* du Musée du Louvre; *l'Apparition de Dieu à Abraham*, le *Moïse sauvé des eaux* (si extraordinairement expressif en ses quelques indications), le *Ruth et Booz*, l'*Ange et le jeune Tobie*, le *Prophète Élie nourri par les corbeaux*, de la collection Hofstede de Groot; la *Sarah présentant Agar à Abraham* de la collection Bonnat ; l'admirable *Nourrice de Titus*, de la même collection, et l'*Etude de jeune homme* du Louvre ; la *Porte de ville* de la fondation Teyler (et non Taylor, comme l'imprime le prospectus) à Haarlem, le *Paysage d'hiver* de la collection Hofstede de Groot, les *Lions*, si vivants, de l'album récemment donné au Louvre par M. Bonnat, etc. Tous ces dessins, on a pu s'en convaincre à l'exposition qui en a été faite en novembre dernier à l'*Illustration*, sont rendus avec une telle fidélité (jusque dans l'aspect du papier) qu'il serait impossible de les distinguer des originaux si l'on montrait côte à côte modèles et reproductions. C'est dire quelles jouissances artistiques sont réservées aux heureux amateurs à qui leur fortune (car, malheureusement, le prix de cet ensemble — 25 francs, — s'il n'est pas exagéré, n'est pas à la portée de toutes les bourses) permettra de souscrire à cet album. Et la valeur de celui-ci est encore accrue par le texte qui accompagne les planches : notices, avec les références historiques et critiques les plus minutieuses, par M. L. Demonts, conservateur adjoint au Musée du Louvre, et commentaire de l'ensemble par M. Léonce Bénédite, conservateur du Musée du Luxembourg.

Il y a longtemps qu'on souhaitait la publication d'un catalogue officiel des richesses conservées au Musée de Cluny : nous en déplorions l'absence lorsque nous avons parlé, il y a deux ans, de la réouverture de ces collections. En attendant ce catalogue détaillé, M. Edmond Haraucourt, directeur du Musée, nous apporte aujourd'hui un guide résumé, avec commentaires historiques, qui sera bien accueilli des visiteurs : l'*Histoire de la France au Musée de Cluny : guide annoté par salles et par séries* (Paris, Larousse, in-16, av. 2 plans et 6 planches). Après une courte notice historique sur l'ancien palais des Thermes et l'hôtel de Cluny qui abritent ces collections, l'auteur nous conduit d'abord devant les fragments architecturaux et les sculptures, de l'époque gallo-romaine au XVIIe siècle, qui peuplent le vieux palais de l'empereur Julien et le jardin, puis, dans une seconde partie, devant les meubles de toute sorte, bois sculptés, ferronneries, dinanderies, orfèvreries, céramiques, tapisseries, étoffes, etc., qui remplissent les salles du musée, en accompagnant chaque groupe d'objets d'instructives notices, qui en

résument l'histoire. De nombreuses photogravures, reproduisant les plus intéressantes de ces pièces et groupées sur 16 planches, complètent ce joli guide.

Dans le même ordre d'idées — l'art fonction de la vie quotidienne — nous avons en outre à signaler un bel album consacré par M. Adolphe Riff, conservateur au Musée de la ville de Strasbourg, à *L'Art populaire en Alsace* (Strasbourg, Cie alsacienne des arts photomécaniques A. et F. Kahn ; in-4°, 24 planches av. 16 p. de texte ill.). Donnant pour la première fois une étude d'ensemble sur l'art si original qu'est l'art régional alsacien, l'auteur étudie successivement, dans des pages d'une documentation claire et précise, la maison paysanne, les intérieurs rustiques et leurs meubles de toute espèce : tables, huches, fauteuils, chaises à dossiers sculptés, horloges, berceaux, poêles, etc. ; puis la sculpture sur pierre et sur bois, la céramique, la ferronnerie, les objets en étain, en cuivre ou en bronze, la verrerie, l'imagerie populaire, la broderie et les bijoux, et il donne à l'appui de chacun de ces chapitres plusieurs planches où sont reproduites en excellentes phototypies les pièces, non pas simplement curieuses, mais les plus typiques, appartenant pour la plupart au riche Musée alsacien fondé par le regretté Dr Bucher. Autant que l'initiative qui a créé un pareil musée, il faut louer celle de M. Riff, qui en fait connaître et apprécier les objets les plus beaux, et souhaiter que l'admiration qu'inspirent ces créations si logiques et si savoureuses aide à en maintenir la tradition et l'amour dans le cœur du peuple qui les a inventées.

AUGUSTE MARGUILLIER.

ARCHÉOLOGIE

Les fouilles de Syrie au Musée du Louvre. — Le Musée du Louvre vient d'organiser, dans la grande Galerie Assyrienne du rez-de-chaussée une exposition temporaire des principaux résultats obtenus par les fouilles françaises exécutées en Syrie depuis la guerre. C'est une heureuse pensée, car rien ne peut donner une idée plus exacte de l'effort accompli pendant les derniers mois.

C'est au général Gouraud que revient l'initiative de ces travaux. Dès son arrivée à Beyrouth comme Haut-Commissaire, à la fin de 1919, il se préoccupa de faire reprendre les fouilles qui avaient été interrompues par les hostilités. Les difficultés du début de 1920 retardèrent la mise à exécution de ce projet qui fut réalisé aussitôt que la situation générale le permit. La prise de Damas, qui donna le signal de la pacification effective de la Syrie, est du

début de juillet 1920; deux mois plus tard, les chantiers de fouilles de Saïda étaient de nouveau ouverts, et les travaux reprenaient après un intervalle de six ans.

Depuis, le général Gouraud, d'accord avec la Métropole, a voulu intensifier cet effort, et un véritable statut de fouilles a été adopté. Le Haut-Commissariat, représenté par le Service des Antiquités, répartit les crédits prélevés à cet effet sur le budget syrien, et soumet à l'approbation de l'Académie des Inscriptions le plan des travaux à exécuter ainsi que le nom de ceux qui en seront chargés.

En outre, la Société française des fouilles archéologiques, en raison de l'intérêt que présentent les recherches actuellement effectuées en Syrie, a bien voulu réserver sur ses ressources une somme importante destinée à la continuation des fouilles de Saïda, qui, d'ailleurs, ont reçu, lors de la campagne de l'automne 1920, une subvention du ministère de l'Instruction publique, dont elles relevaient en partie.

Les vitrines du Louvre ne donnent qu'une idée générale, un résumé pour ainsi dire, des résultats obtenus. Les monuments découverts ne viennent pas à Paris; ils seront conservés dans le Musée que la France va édifier à Beyrouth, et dont elle s'apprête à doter le pays. Les objets exposés sont donc, en général, des documents rapportés pour l'étude ou de petits monuments prêtés par le Service des Antiquités.

Depuis la campagne de septembre à novembre 1920, les fouilles se sont régulièrement poursuivies à l'automne et au printemps. En même temps que les recherches étaient réparties géographiquement du nord au sud de la côte syrienne et dans l'intérieur des terres, les points choisis répondaient aux différentes époques de la civilisation représentées en Syrie.

Celle-ci est une terre bénie pour les archéologues; toutes les périodes historiques y ont laissé leur trace; c'est là que se sont déroulés la plupart des événements qui constituent des dates inoubliables dans l'histoire de l'évolution de l'humanité.

C'est ainsi que les chantiers se sont échelonnés sur la côte : à Tortose, au nord entre Latakieh et Tripoli, en face de l'île de Ruad que la France a occupée dès le début des hostilités; à Djebail, à 50 kilomètres au nord de Beyrouth, puis à Saïda, à 50 kilomètres au sud de Beyrouth : 50 kilom, plus au sud, à Sour, enfin à Oum-el-Amad, à la limite de la Syrie et de la Pales-

tine. A l'intérieur, des recherches sont effectuées à Tell-nebi-Mend, au sud-ouest de Homs, en vue de la ligne de chemin de fer qui va à Alep, de l'autre côté du Liban et de l'Anti-Liban, à Damas même.

En remontant dans le passé, ces fouilles intéressent l'époque des Croisades, la période musulmane, puis chrétienne primitive, celle de la domination romaine, l'âge phénicien, l'époque hittite et celle de la plus ancienne influence égyptienne. La ville de Tortose, qui s'élève sur le site de l'ancienne Antaradus, fut une des principales places fortes des Croisés, qui y édifièrent un château, une église, et entourèrent le tout de solides murailles. La ville est aujourd'hui bien déchue de son importance passée : la moitié des masures qui constituent la bourgade tiennent aisément dans l'enceinte du château. Les Francs, en Orient, comme dans nos régions, avaient gardé les traditions de l'antiquité et bâtissaient solidement. A Tortose, où, dès 1183, était installée une commanderie de l'Ordre du Temple, ils dépensèrent les matériaux sans compter, profitant, comme le faisaient avant eux les Phéniciens, de la présence d'un sol rocheux, pour tirer des fossés de défense dont ils entouraient les bâtiments, les pierres de leurs constructions. Malgré les déprédations incessantes des habitants qui, depuis des siècles, exploitent les anciens monuments comme carrières, il en reste aujourd'hui des vestiges imposants. En dehors du château, la dernière place forte des Croisés, qui ne fut abandonnée qu'en 1291, lorsque les Templiers durent se réfugier à Chypre, au milieu des jardins que limitent les restes des remparts de la ville, s'élève la cathédrale de Notre-Dame de Tortose, souvenir de France dressé sur la côte syrienne, et dont la silhouette se découpe au-dessus des flots bleus. L'église, qui fut un pèlerinage vénéré pendant les Croisades, est citée par Joinville ; elle mesure 40 mètres de long sur 27 de large. La façade, à portail ogival richement décoré et surmonté de trois fenêtres, est flanquée de deux chapelles latérales. L'intérieur est divisé en trois nefs par deux rangées de colonnes à chapiteaux. Ces monuments ont été décrits autrefois, et par des voyageurs français (1). Il était désirable qu'ils fussent étudiés en détail avant que le temps, aidé par les

(1) M. de Vogüé, *Les Eglises de la Terre Sainte*, P. 1860 ; *Syrie centrale*, Pp. 1861-77. — G. Rey, *Etudes sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*, P. 1871.

hommes, ait fait son œuvre. M. Enlart, directeur du Musée du Trocadéro, a été chargé de cette mission. Comme il s'agit surtout de relevés dans toute la région et non de fouilles, les vitrines de l'exposition temporaire ne comportent rien de cette exploration. Les résultats, nombreux plans et plus de quatre cents photographies, seront connus au retour prochain de M. Enlart.

Les recherches ayant trait à l'époque musulmane sont représentées par la mission, à Damas, de M. de Lorey, qui a eu connaissance de cénotaphes de dames musulmanes découverts au cours de reconstructions dans le cimetière de Bâb-el-Saghir (1). Ce cimetière est situé au sud, à main gauche de l'agglomération de maisons qui relie la ville au faubourg du Meïdan, lorsqu'on s'y dirige. Il s'agit de sarcophages d'apparat, les corps étant, dit-on, ensevelis au-dessous des cryptes. L'un est celui de Sukeïnah, fille de Husein, donc de la famille du Prophète, si la tradition est véritable. Le cénotaphe est en bois de noyer orné d'inscriptions de la fin du cinquième siècle de l'hégire. La grande inscription offre un bel échantillon d'écriture du style qu'on appelle le coufique tressé.

Le second cénotaphe, en pierre, est celui de Fatimah, que l'inscription en coufique fleuri nous dit être petite-fille d'Husein. M. de Lorey a également recherché la céramique musulmane; il a eu la bonne fortune de trouver des vestiges d'anciens fours de potiers qui lui ont donné des débris de céramique qu'on peut classer du IXe, Xe et jusqu'au XIVe siècle de notre ère; bien qu'il s'agisse là de fragments, ce sont des pièces intéressantes à plus d'un titre; d'abord par leur valeur artistique. Les photographies nous montrent un plat décoré d'un paon sur un fond de feuillage; un autre porte dans sa partie centrale une bande horizontale coupée d'un glaive, figure de blason rappelant les armoiries qui décorent souvent les lampes de mosquée de même époque. Ce sont de précieux documents pour l'histoire de la céramique musulmane.

Enfin, les fouilles de Damas ont fourni un remarquable appoint à la période la plus ancienne, celle du début du christianisme. Tout près de l'ancienne porte, que l'on appelle porte de Saint-Paul, parce que la tradition veut que ce soit non loin de là

(1) E. de Lorey et G. Wiet, *Cénotaphes de deux dames musulmanes à Damas*; Syria, Paris (Geuthner), t. II, 1921, 3, p. 221-225.

que l'apôtre se soit converti, et qu'on lui ait fait franchir l'enceinte de la ville, pour favoriser sa fuite, M. de Lorey a dégagé sous une mosquée désaffectée, les restes d'un monument à abside, qui a servi d'église chrétienne à une époque très ancienne, mais qui était auparavant un temple païen; on y a retrouvé une dédicace au Jupiter Damascénien.

L'époque hellénistique est représentée par les travaux de M. de Lorey, au sud de Sour. Là, se dressaient des ruines très superficiellement explorées par E. Renan, qui y recueillit des monuments phéniciens de basse époque (1). Le lieu est connu des habitants sous le nom de Oumm-el-Amad. La ville, qui dut être florissante, s'élevait près de la mer qu'elle surplombait. Elle fut abandonnée peu après l'époque gréco-romaine. Le déblaiement de l'Acropole par M. de Lorey a mis au jour, pour toute la partie explorée, les substructions de la ville antique, sans rien donner cependant de spécifiquement phénicien.

A la période phénicienne correspondent les fouilles de Sour et de Saïda. Celles de Sour, l'ancienne Tyr, sont dirigées par Mme Denyse Le Lasseur. A l'est de la ville, sur une éminence que l'on appelle le Tell Machouq, nom qui donne à penser qu'il y avait là jadis un lieu de culte réputé, Mme Le Lasseur a découvert des substructions antiques, et un peu plus à l'Est, dans un lieu dit Djel-el-Amad, une nécropole qui a donné de menus objets funéraires et des débris de différentes époques, rappel typique des diverses influences qu'a subies la région : monnaie nabatéenne, anse d'amphore portant une estampille en caractères phéniciens, etc. Dans cette nécropole, les fouilles ont rencontré une tombe à peintures très bien conservées, du type qui se retrouve sur la côte syrienne, et jusqu'en Palestine, un peu avant et après le début de l'ère chrétienne. Les murs de la salle principale sont décorés d'une frise de fleurs et de fruits de tons chauds ; sur les parois s'ouvrent les chambrettes à sarcophages. Au-dessus des baies, se voient des guirlandes de feuilles nouées de ruban ; de chaque côté des portes, les murs sont décorés d'arbustes. Les peintures du plafond étaient particulièrement soignées : dans un cadre limité par une torsade se jouaient des oiseaux au milieu de feuillages fleuris ; aux angles se voient les quatre Vents, sous les traits que leur donne la mythologie gréco-romaine. Cette

(1) Mission de Phénicie, Paris, 1869, p. 689.

représentation rappelle celle de la mosaïque, aujourd'hui au Louvre, qui fut trouvée en 1860, non loin de là, à Kabr'Hiram.

La découverte de telles tombes était fréquente autrefois en Phénicie : Renan, lors de sa mission, en a dépeint le charme dans des lignes pleines de mélancolie ; toutes celles qu'il a pu voir ont aujourd'hui péri ; la rencontre de sépultures bien conservées, de ce type est aujourd'hui beaucoup plus rare.

S'il m'est assez difficile d'apprécier les fouilles de Saïda, l'antique Sidon, puisque je les ai dirigées, je puis du moins en donner un résumé fidèle (1). Pour une partie, ces fouilles correspondent, comme celles de Tyr, à la période phénicienne gréco-romaine ; elles ont été exécutées en 1914 et 1920, la première fois, en collaboration avec les Musées Ottomans que représentait Macridy-Bey. Les principaux monuments découverts ont été des restes de mosaïque à inscription grecque, ayant appartenu à une basilique byzantine, une stèle funéraire ornée de mosaïque (ve siècle de notre ère), représentant, au milieu d'ornements géométriques, le buste des défunts, le mari et la femme, qui avaient fait préparer le tombeau ; une tombe ornée de peintures à fresques dans le genre de celle de Tyr, où l'on a relevé diverses inscriptions ; un sarcophage en brèche calcaire du IIe siècle ap. J.-C. portant sur une de ses faces la représentation d'un navire marchand phénicien ; un sarcophage de marbre du ve siècle avant notre ère présentant en relief sur son couvercle la tête du défunt ; parmi les petits objets, une statuette d'Aphrodite en bronze, et des fragments d'ivoires gréco-romains de fort bon style.

Le résultat le plus intéressant des fouilles de Saïda est d'avoir permis de remonter, à une époque bien antérieure à celle que les fouilles régulières avaient atteinte jusqu'ici en Phénicie, où l'on ne dépassait guère l'époque perse (VIe siècle avant J.-C.). Des sondages exécutés sur l'emplacement du château, de tous temps habité, ont fait découvrir, à 18 mètres de profondeur, des fragments de céramique remontant à environ onze siècles avant notre ère. Dans la banlieue de Saïda, au village de Kafer-ed-Djarra, nous avons recueilli, dans des tombes, des vestiges d'un mobilier funéraire influencé par les civilisations égyptienne et égéenne, et qui datent d'à peu près 1.500 ans avant l'ère chrétienne.

(1) G. Contenau : *Mission archéologique à Sidon (1914)*, P. 1921.

La civilisation hittite, que je décrivais récemment ici même (1), est l'objet de recherches de la part de M. Pézard sur le site de Tell-Nebi-Mend, au sud-ouest de la ville de Homs. Lors des grandes guerres entre Hittites et Egyptiens, la Syrie, qui en était l'enjeu, en fut aussi le champ de bataille ; les pylônes du temple de Ramsès II, à Karnak, décrivent la grande mêlée qu'il y eut entre le Pharaon et les Hittites à Kadesh en Syrie. Tell-Nebi-Mend est le site présumé de Kadesh ; dès 1881, M. Conder affirmait déjà cette identification, qui n'est cependant pas unanimement acceptée.

Sur une colline de 32 mètres, en partie artificielle, s'élevant au sud du lac de Homs, les fouilles ont fait trouver jusqu'à une profondeur de 11 mètres des vestiges d'époque romaine et séleucide. Puis sur une profondeur de 7 à 8 mètres, des fragments d'époque dite chananéenne. A ce niveau, l'exploration a rencontré un fragment de stèle égyptienne avec inscriptions d'époque plus ancienne que la couche où elle a été trouvée, représentant le Pharaon Séti Ier devant des divinités syriennes. En même temps, les travaux ont mis au jour de la céramique, des menus objets d'os, d'ivoire, de bronze et de verre irisé. Qu'on se trouve en présence d'un site conquis par l'Egypte, l'existence de cette stèle le prouve; mais aucun texte ne nous assure qu'il s'agit bien de Kadesh. Cependant, toutes les probabilités sont pour cela ; sur les bas-reliefs égyptiens, la ville de Kadesh est représentée entourée d'eau comme une île : or, le site de Tell-Nebi-Mend est placé entre le Nahr-el-Asi (ancien Oronte), et l'Aïn Tannour ; M. Pézard a retrouvé le canal qui, joignant les deux rivières, isolait complètement la ville ; nous avons ainsi une situation qui correspond fort bien aux représentations égyptiennes.

La partie de beaucoup la plus importante de cette exposition temporaire nous est fournie, à Djebail (l'ancienne Byblos), par les fouilles de M. Montet, professeur d'égyptologie à l'Université de Strasbourg, fouilles qui ont été subventionnées, en partie, par l'Académie des Inscriptions. Plutarque s'est fait l'écho d'une tradition qui voulait que le corps du dieu égyptien Osiris, assassiné par son frère, et mis à l'eau, s'en fût allé atterrir à Byblos ; là, dit l'historien, on éleva un temple à Osiris, et le lieu devint un centre de culte égyptien révéré. Toutes les fouilles, toute l'his-

(1) *Mercure de France*, 1er mars 1922.

toire de la Syrie nous ayant fourni mille preuves de la réalité de cette influence égyptienne, on avait tendance à voir jusqu'ici dans ce récit la cristallisation du souvenir de ces relations, sans plus. Or, nous savons maintenant, grâce aux recherches de M. Montet, que, dès l'Ancien Empire (3200-2600), Byblos était une véritable colonie égyptienne, où s'élevait un temple aux dieux locaux, le Seigneur et la Dame de Byblos, que les Egyptiens identifiaient à Hathor et au dieu solaire Râ. Des blocs sculptés de motifs égyptiens, trouvés en bâtissant des maisonnettes et utilisés sur place dans la construction, donnèrent d'utiles indications sur le point à explorer. Sur l'emplacement d'un premier temple très ancien un second sanctuaire fut édifié en réemployant une partie des matériaux du premier. M. Montet en a retrouvé la cour dallée aux statues colossales, les fondations et les bases des colonnes ; sous le dallage furent découverts des vases, des statuettes, objets votifs dont les plus anciens remontent au début de l'occupation égyptienne à Byblos. D'autres datent des Ramsès (XIIIe siècle) et descendent jusqu'aux Saïtes (VIIe siècle).

Parmi les documents les plus curieux rassemblés temporairement dans les vitrines du Louvre, sont des ivoires représentant des amulettes ou de petits personnages ; mais, dans ce cas, on y reconnaît un style égyptien interprété par des artistes syriens. On voit une série de bronzes, statuettes de divinités égyptiennes et phéniciennes, ou représentations d'animaux tels que taureaux, oiseaux, cerfs, lions ou plutôt léopards, qui sont d'un joli mouvement. Certaines de ces statuettes portent encore des traces de la mince feuille d'or qui les recouvrait jadis et en faisait des objets précieux. M. Montet a recueilli plusieurs vases représentant des cynocéphales assis, offerts par Pépi II pour son jubilé (VIe dynastie, 2600 avant J.-C.), un petit vase de pierre au nom de Ounas (V^e dynastie, vers 2800), et un fragment de vase translucide, qui est au nom de Mycerinus, le constructeur d'une des grandes pyramides (3e dynastie, vers 3000). La pièce la plus ancienne est un cylindre d'époque thinite : c'est dire qu'il est nettement antérieur à l'an 3000. On donne ce nom à de véritables petits cylindres de pierre, qui portaient sur leur surface des représentations gravées en creux. Les très anciens Egyptiens, à l'imitation des rois Mésopotamiens, s'en servaient comme de sceaux avant d'avoir adopté le scarabée. Ils fixaient, sur les objets qu'ils voulaient marquer

comme leur possession, une plaque d'argile fraîche en guise de cire, et sur cette argile ils roulaient le cylindre qui imprimait ainsi sa marque; c'était un véritable scellé. Le cylindre de Byblos, un ex-voto, est au nom d'un roi jusqu'ici inconnu, qui se proclame aimé de plusieurs divinités de Byblos.

Ce court exposé suffit à montrer l'extrême importance historique de cette découverte. Dès les plus hautes époques, à un moment où l'on croyait en général l'Egypte vivant repliée sur elle-même, nous voyons qu'il s'établissait entre elle et les pays lointains un courant régulier d'échanges, et qu'elle était déjà assez puissante pour coloniser et répandre son influence sur toute la côte syrienne, par l'intermédiaire de Byblos. Une telle découverte jette une lumière toute nouvelle sur les rapports indéniables qu'on avait constatés entre la civilisation égyptienne et celle de Mésopotamie à leur début.

Les premiers résultats de ces diverses fouilles autorisent donc de grands espoirs ; souhaitons qu'il appartienne à la campagne de printemps, qui commence actuellement sur la plupart des points explorés précédemment, de les réaliser.

G. CONTENAU.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

La question de l'E muet au XVIIIe siècle. — D'après un article de la *Dépêche de Toulouse*, le 18 janvier, M. R. de Bury transcrivait, dans le *Mercure* du 15 mars, ces lignes signées par M. Camille Mauclair à propos des « manies » du symbolisme :

On tenait la sociologie pour une chinoiserie, et les questions de prosodie primaient tout. Ah ! ces controverses et ces ukases au sujet du vers libre, de l'*e* muet, de l'assonance, du polymorphisme ! On se fût cru parmi d'assommants commentateurs gnostiques ou coraniques.

Rétablissons les faits, et tâchons d'éclairer le présent d'hier et d'aujourd'hui par le passé des vieux siècles.

Les « questions de prosodie » furent très loin de « primer tout » parmi les poètes du symbolisme. Ce qui prima fut des analyses sur la nature de la poésie. La technique provoqua bien des « controverses », mais non des recherches et des commentaires comparables à ceux des temps classiques. Par un reste de l'esprit romantique, on se bornait à proclamer la « liberté » de nos moyens, puis l'on y joignait quelques affirmations rapides sur le groupe rythmi-

que ou sur la strophe, comme les romantiques sur la rime et sur l'enjambement. Pour les poètes symbolistes, il était puéril, dangereux même d'approfondir la matière verbale du rythme et de l'harmonie. On me le fit bien sentir, et l'on continue. Ce sont choses très simples, disait encore dernièrement M. André Fontainas, l'art et l'instinct de chacun y doivent suffire. Nous assistons au résultat de ce pyrrhonisme. Ossification complète du vers et amorphisme absolu aux deux extrêmes, ignorance égale des deux côtés. Il est trouvé tout naturel que les peintres, les architectes ou les musiciens échafaudent théories sur théories et discutent à perte de vue sur leur métier, on en contesterait aux artistes du verbe la raison d'être.

En ne reprenant qu'un point, nous allons voir que nos aïeux pensaient tout différemment. Ils n'avaient pas besoin de l'exemple des Grecs et des Latins pour savoir qu'aux plus belles époques l'alliance des poètes et des grammairiens était constante : jusqu'au romantisme, et contrairement à l'opinion commune qui croit à des règles acceptées depuis Louis XIV sans examen, ils n'avaient jamais cessé, depuis la Renaissance, de remettre sur le chantier la technique des formes, de regretter qu'une base ne fût pas mieux appuyée sur la réalité des choses. Un des méfaits de 1830 fut de séparer les écrivains des érudits, l'art de la science. Les lignes de M. Camille Mauclair prouvent que le mal est plus profond que jamais. Ce n'est pas seulement Ronsard qu'on eût bien étonné devant cette séparation des linguistes et des poètes. Mais le XVIIe et le XVIIIe siècle furent remplis de leurs recherches fraternelles pour doter la poésie d'une plus grande richesse d'expression suivant toutes les ressources de la langue. (On n'a pas l'air de savoir encore que ce qu'il y a de meilleur dans l'art poétique du XIXe siècle en a été le résultat, sans que les romantiques d'ailleurs s'en soient doutés, avec leurs faux principes de l'enjambement et de la rime. Vaste sujet que nous étudierons un jour.)

En particulier, la question de l'*e* muet, qui, au point de vue de l'harmonie et du mouvement, est la question capitale du français, était bien loin de paraître à nos aïeux une chinoiserie, et pour une raison fondamentale : grammaire, rhétorique, poétique enseignaient « l'art de parler », dont pour eux dépendait entièrement l'art d'écrire. Ils n'arrangeaient pas le divorce de l'écriture

et de la parole au gré de leur fantaisie, comme nos poètes traditionnels de maintenant ; ils reconnaissaient loyalement que ces sœurs ennemies ne s'accordaient que par force, et ils déploraient pour les vers une étroitesse de règles qui, en les écartant de la parole naturelle, les rendait trop « languissants ».

Beaucoup s'imaginent aujourd'hui que nos façons d'amoindrir et de soustraire les *e* muets sont des vices de prononciation, et qu'en tout cas, au temps de nos aïeux, elles étaient moins fréquentes, acceptées seulement dans le ton familier ou populaire. La société choisie du XVII[e] et du XVIII[e] siècle n'en aurait pas été affligée, surtout dans la déclamation.

Or, nous voulons nous borner à reproduire quelques textes de trois auteurs, inégalement célèbres du XVIII[e], pris au hasard des livres que j'ai sous la main, tous les trois de l'Académie : l'abbé Girard, Voltaire et l'abbé d'Olivet.

L'Abbé Girard (1677-1748) fut aumônier de la duchesse de Berry, fille du Régent, et « Secrétaire-Interprète du Roi », avant d'être de l'Académie Française, où il n'entra qu'en 1744. Il avait publié, en 1718, sous le titre de *Justesse de la langue françoise*, un volume d'analyses remarquables sur l'exactitude des termes, aucun mot n'étant vraiment synonyme d'un autre. Sous le titre de *Synonymes françois*, cet ouvrage fut constamment réimprimé jusqu'à la fin du siècle. En 1747, il publia *Les vrais principes de la langue françoise, ou* LA PAROLE *réduite en méthode*. Dans un chapitre sur la « représentation des sons », il dit :

Tout le monde sait que E se prononce tantôt ouvert, tantôt aigu, tantôt muet. On distingue aisément, par des règles constantes ou par l'accent dont il est accompagné, lequel de ces trois sons il exprime. Lorsqu'il est muet, il rejette tout accent : et il se trouve dans sept occasions.

La premiere quand il termine le mot : *badine, corde, ferme, borgne, bougie, urne, j'adore*.

La seconde dans les troisièmes personnes plurieles des verbes, quoique suivi des consonnes N T, qui sont alors oiseuses, servant uniquement à caractériser cette formation : *ils parlent, ils combattoient, ils croient, ils furent*.

La troisieme immédiatement avant S finale, les monosyllabes exceptés : *armes, ferrures, pertes, dites, faites*.

La quatrieme avant la diphtongue *au*, où il est même plutôt oiseux que muet : *beau, jumeau, nouveau, cerceau*.

La cinquieme lorsqu'il finit une syllabe précédée d'une autre, formée par un E ouvert : *fermeté, netteté, celle-ci, bêtement, troisièmement.*

La sixieme lorsqu'il termine une syllabe non suivie d'un E muet : *chemin, cheveux, acheter, demain, rebours, écrevisse, détenu.*

La septieme enfin est dans les syllabes réduplicatives *de, re,* quoique suivies d'un E muet, et quand même après lui se trouveroit une double SS : *devenir, retenir, redemander, ressort, ressource* (1).

Que constatons-nous dans ces sept « occasions » relevées par l'abbé Girard? C'est que l'E en 1747 était tellement muet qu'un académicien pouvait ne pas faire de distinction entre : l'E de *bougie* et l'E de *urne*; de *parlent* et de *iroient* ; de *fermeté* et de *celle-ci*; de *chemin* et *d'acheter*; de *rebours* et *d'écrevisse*; de *redemander* et de *ressort*; c'est-à-dire qu'il ne gardait même point l'E lorsque nous évitons, comme aujourd'hui, la rencontre de trois consonnes, ainsi que dans *fermeté* ou *écrevisse.*

Il ne faudrait pas croire du tout qu'on ne fût arrivé que peu à peu vers le milieu du XVIIIe siècle à cette prononciation. Nous verrons tout à l'heure que l'abbé d'Olivet rappelle un texte analogue de Ronsard, qui est non moins formel pour la prononciation de son temps. Mais en nous en tenant au XVIIe siècle, que nous prenions le « traité des lettres » dans la *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la Langue latine* de Port-Royal, où sont analysés nombre de sons français, et qui date de 1655 ; que nous prenions la célèbre *Rhétorique ou l'Art de parler* du Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, qui parut en 1670, et où l'on peut lire : « L'orthographe ne s'accorde plus avec la manière usitée de prononcer »(2); ou que nous prenions *L'Art de prononcer parfaitement la Langue françoise* d'Heindret, en 1687; et encore *L'Art de bien parler françois,* par de la Touche, qui est de 1694 ; tous s'accordent sur la non valeur presque absolue de l'E féminin, muet, dit aussi « bref et obscur ». Le même mot de *fermeté* sert d'exemple à

(1) *Les vrais principes de la langue françoise, ou* LA PAROLE *réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage, en seize discours*; par M. l'abbé Girard, de l'Académie françoise, et Secrétaire-Interprète du Roy. — A Paris, chez Le Breton, Imprimeur ordinaire du *Roi*. M.DCC.XLVII. — Tome second, p. 336.

(2) *La Rhétorique ou l'Art de parler*, par le R. P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire. Nouvelle Edition revue et augmentée où l'on ajouta ses *Nouvelles, réflexions sur l'art poétique.*— A Paris, chez François Mathey, M.DCC.XLI, p. 119.

Lancelot (1) et à Heindret pour démontrer la soustraction de l'E dans *me*, Heindret écrit :

Comme vous pouvez voir en ces mots, *commode, borne, agate, bride,* dont les E ne sonnent point dans la prononciation ; et cela est si vrai que si vous donnez à ortographier ces mots, à un Etranger, qui écrira suivant ce qu'il vous entendra prononcer, et suivant les lettres de sa langue, il ne manquera pas d'écrire *commod, born, agat, brid.* Vous avez ici un exemple des trois E, dans un seul mot qui est *fermeté* qui, réduit par syllabes fait *fèr-me-té,* dont l'*e* de la première est ouvert, et se prononce comme la double voyelle *ai*. Le second est feminin, qui se prononce fort faiblement et imperceptiblement comme *l'e* du mot *chaperon*. Le troisième est masculin et se prononce comme tous les *é* marqués d'un tiret au-dessus, qui se trouve à la fin des mots. Et si vous donnez ce mot à ortographier à un Etranger selon la prononciation que vous en feriez et qu'il sçût que notre *è* ouvert se prononce comme une double voyelle *ai*, il écriroit sans hésiter *fairmté* (2).

Mais l'on pourrait douter que les métriciens eussent retenu la prononciation du français, telle qu'elle était enregistrée par les grammairiens. Or, si nous ouvrons le *Traité de la Poésie française* (1685), du Père Mourgues, qui fut le plus autorisé métricien et le plus rigoureux du xvıı^e siècle, qu'y lisons-nous ?

La Rime est *feminine* lorsque la dernière voyelle des mots, qui la composent, est un *e feminin, obscur*, ou *muet*: Soit parce qu'il distingue les deux Genres dans les Adjectifs et dans les Participes, *Constant, Constante, Flottant, Flottante* : Soit parce qu'il souffre élision à la fin du mot... etc., soit parce qu'il ne se fait entendre que fort bas, lors même qu'il ne souffre point élision. Ainsi on prononce *homme, utile, rare,* à peu près de même que si l'on écrivoit *hom, util, rar* (3).

Dans son chapitre intitulé : « Eclaircissemens de quelques doutes sur le nombre des syllabes de certains mots », il dit encore :

Comme l'*e* est toujours *muet* ou *obscur* dans la penultième syllabe

(1) *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la langue latine*, etc. Dixième édition revue et corrigée et augmentée de nouveau. — A Paris, chez Denis Mariette, M.DCC.IX, p. 622.

(2) *L'art de prononcer parfaitement la langue françoise* dédié à Monseigneur le duc de Bourgogne par le sieur J. H. D.K. — Seconde édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur. A Paris, chez Laurent d'Houry. M.D.C XCVI. — Tome I, p. 126.

(3) *Traité de la Poësie françaíse*, à Paris, chez Guillaume de Luyne, au Palais M.DC.LXXXV, p. 14.

du Futur et de l'Imparfait du Subjonctif, *je feray, je ferois, j'adoreray, j'adorerois*, que l'on prononce, peu s'en faut, comme *je fray, je frois, j'adorray, j'adorrois*, donnant à l'*r* un son un peu plus fort que l'ordinaire (1)...

Plus loin :

Cet *e* (de *payement*) se trouvant entre une consonne *muette* et une *liquide* comme dans ces mots, *peloton, peluche, pelouse, éperon, chaperon, quarteron*, auxquels on peut ajouter *gallerie, hôtelerie*, cet *e* est alors coulé fort insensiblement ; car on prononce comme *ploton, épron, quartron, galrie*, et ainsi des autres. On trouve dans Sarrazin

Ces nobles *épronnant* pour être des premiers...

Et on peut trouver de semblables exemples, et les imiter aussi : mais alors il faut ortographier comme on veut qu'on lise, écrivant *ploton, épron* ; au lieu que les mots dont nous avons parlé auparavant retiennent leur *e* muet dans l'écriture, quoy qu'on le supprime en lisant (2).

Telle était pour l'E féminin la base sur laquelle nos pères édifiaient l'Art de parler. Comment arrangeaient-ils cela avec les règles de la versification? Le *Traité* du Père Mourgues vient de nous le montrer : ils n'arrangeaient rien, tout en donnant raison à toutes les réformes possibles ; ainsi l'abbé d'Olivet en 1736, par sa *Prosodie françoise* (3).

Dans le *Siècle de Louis XIV* (1751), Voltaire écrivait:

Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des E muets, et ces E, *qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire*, le sont dans la déclamation chantée, et le sont d'une manière uniforme, *gloi-reu, victoi-reu, barbari-eu, fari-eu*. Voilà, dit-on, ce qui rend la plupart de nos airs, et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé.

En 1767, dans une nouvelle édition de sa *Prosodie*, l'abbé d'Olivet, doyen et secrétaire perpétuel de l'Académie Française, commentait ainsi cette réflexion :

Posons d'abord un principe, qui n'est pas contesté (4), que dans au-

(1) *Idem*, p. 79.
(2) *Idem*, p. 82.
(3) Collection des Grands Ecrivains, tome XIV, p. 145.
(4) C'est parfaitement contestable ; mais nous ne faisons pas une analyse critique, nous nous bornons à exposer par des citations ce qu'était l'E muet pour nos pères. L'abbé d'Olivet confond *voyelle* avec *son* ; un « son » n'est pas nécessairement une « voyelle ».

cune langue, ni vivante, ni morte, il n'est possible de prononcer une consonne sans le secours d'une voyelle, ou écrite, ou sous-entendue; et qu'au défaut de toute autre voyelle, c'est ce que nous appelons l'E muet, écrit ou non écrit qui nous sert à prononcer une consonne, quand cette consonne est finale, comme dans *David*, ou immédiatement suivie d'une autre, comme dans *arbre*. On prononce nécessairement comme si l'orthographe de ces mots était *Davi-de* et *ar-be-re*...

Or, de ce principe concluons que, si notre langue a quelque chose de singulier, et qui n'appartienne qu'à elle, c'est que ce son faible, sans lequel on ne peut prononcer une consonne isolée ou finale, nous le marquons souvent par la lettre E, qui perd sa valeur naturelle, et qui, pour ainsi dire, demeure muette; au lieu que les autres langues, pour faire retenir leurs consonnes, se passent d'un pareil secours. Ainsi l'oculaire peut nous être particulier, mais l'oriculaire est le même pour tous. Quand on nous parlera du *laxe* ou d'un *Russe*, mots françois, l'oreille les distinguera-t-elle de *lux* et de *rus*, mots latins?

Mais nous-mêmes, pour faire retenir nos consonnes isolées ou finales, nous ne les accompagnons pas toujours de notre E muet. Car nous écrivons *David* et avide, un *bal* et une balle, un *aspic* et une pique, le *sommeil* et il sommeille, *mortel* et mortelle, *caduc* et caduque, un *froc* et il croque, etc. Jamais un aveugle de naissance ne soupçonneroit qu'il y ait une orthographe différente pour ces dernières syllabes, dont la désinence est absolument la même...

... Ronsard, dans son art poëtique, nous fait voir que l'usage de son temps accordoit bien d'autres licences qui concernent l'E muet. On étoit maître alors de le supprimer où il étoit de trop, mais encore de l'introduire où la mesure du vers le demandoit. Tantôt les versifications mettoient *Hercul'*, *Ulys'*, *hom'*, *el'*, *jou'*, pour *Hercule*, *Ulysse*, *homme*, *elle*, *joue*, etc. Tantôt, au lieu d'*esprit*, *larçin*, *soupçon*, *guerdon* ils mettoient *esperit*, *larreçin*, *soupeçon*, *guerredon* pour en faire des trissyllabes : et d'*orphelin* au contraire, ils en faisoient *orflin*.

Par là, du moins, nous concevons que notre E muet n'est pas tant une lettre qu'un signe prosodique, lequel signe auroit pu être telle autre figure qu'on auroit voulu, comme en effet nous venons de voir que les contemporains de Ronsard y emploient une apostrophe.

Mais, dira-t-on, pourquoi *David* et *avide*, *froc* et *croque* ne riment-ils pas? Parce que nos Poëtes, jaloux de l'oculaire, n'ont voulu compter pour rimes féminines que celles ou l'E muet seroit écrit (1).

Remy de Gourmont, qui ne croyait pas que les questions de

(1) *Remarques sur la langue françoise*, par M. l'abbé d'Olivet. A Rouen, chez la veuve Pierre Dumesnil, M.DCC.LXXXIX. A la suite des *Synonymes françois*, édition Beauzée. — Tome II, p. 386-392.

langues étaient des chinoiseries pour un écrivain, n'ignorait point ces pages, et il en avait tiré toutes les conséquences logiques pour la rime. Mais nous ne cherchons pas aujourd'hui à noter tous les divers aboutissements qu'elles auraient pu imposer depuis longtemps ; nous ne nous sommes pas proposé non plus de soumettre ces constatations du XVIII[e] siècle au contrôle de la science contemporaine. Nous n'avons voulu qu'étaler des textes anciens sous les yeux du lecteur, afin qu'il se rendît compte avec quelle incroyable légèreté la critique journalistique et partisane favorise une ignorance grandissante.

Cette question de l'E muet ne cessa de passionner le XVIII[e] siècle, parce que, d'une part, on s'apercevait bien qu'il était une des causes de l'harmonie, de la douceur particulière à notre langue, et que, d'autre part, il était visible que l'art poétique ne savait pas l'employer, conformément à toutes ses finesses dans notre prosodie naturelle.

Voltaire disait en 1761 dans une lettre à M. Deodati de Tovazzi :

Vous nous reprochez nos *E* muets comme un son triste et sourd qui expire dans notre bouche, mais c'est précisément dans ces *E* muets que consiste la grande harmonie de notre prose et de nos vers. *Empire, couronne, diadème, flamme, tendresse, victoire* : toutes ces désinences heureuses laissent dans l'oreille un son qui subsiste encore après le mot prononcé, comme un clavecin qui résonne quand les doigts ne frappent plus les touches (1).

La comparaison était d'une justesse parfaite ; mais Voltaire oubliait d'en conclure que la *résonance* de la note est en dehors de son temps frappé, que la résonance d'un son, d'une syllabe ne peut constituer une note, une syllabe de plus. Et tous ceux qui, pour défendre nos *E* muets et leur compte syllabique uniforme dans les vers et la déclamation, citent ces lignes de Voltaire, comme celles de l'Encyclopédie où il se sert d'une image analogue, commettent la même erreur. La difficulté n'était pas de reconnaître l'harmonie si liante et si fine que donnent les *E* féminins au parler français, surtout dans les désinences, mais de savoir quand cette harmonie trop lâche pouvait entièrement s'étouffer ou, suivant les consonnes et leurs groupes, devenir pleinement syllabique.

(1) Collections des Grands Ecrivains, tome XLI, p. 167.

Ce sera l'œuvre de notre temps et des années qui viendront, avec l'aide de la phonétique expérimentale. C'est ce qu'ont senti d'instinct nombre de symbolistes, mais malheureusement sans les commentaires que M. Camille Mauclair leur reproche, c'est-à-dire sans les preuves historiques et descriptives minutieuses, qui découvrent les assises profondes sur lesquelles repose un art dans ses éléments vivants les plus réalistes.

ROBERT DE SOUZA.

LETTRES RUSSES

Tatiana Melnik : *Souvenirs sur la famille impériale, sa vie avant et après la révolution*, Stefanovitch et Cie, Belgrade.—*Le nouveau livre russe*, Edition Ladychnikov, Berlin. — *La destinée du chien*, recueil de nouvelles, Edition « Slovo », Berlin. — Les Revues : Kerensky et Tchernov. — Les inédits de Dostoïevski. — Mémento.

Nous avons déjà parlé, dans une précédente chronique, des articles consacrés à l'analyse de la vie, en Russie, publiés par M. Vichniak dans la revue *Sovremennia Zapiski* (Les Annales contemporaines). Ce sont ces articles qui viennent de paraître en un volume sous le titre *Tchorny God* (L'année noire). Comme le livre de A. Teré, c'est un recueil de documents sur le régime bolcheviste.

Sous ce titre un peu long : **Souvenirs sur la famille impériale, sa vie avant et après la révolution**, le livre de Mme Tatiana Melnik apporte une contribution précieuse sinon à la grande histoire, du moins à l'histoire anecdotique, et ces récits des dernières années du règne de Nicolas II ne seraient pas pour déplaire à notre excellent ami Jean-Bernard.

Mme Tatiana Melnik est la fille du célèbre professeur Botkine, qui, médecin de la famille impériale, la suivit dans son exil en Sibérie et fut massacré avec elle, à Ekaterinbourg. L'attachement de Mme Melnik pour les Romanov est sans bornes. Elle ne voit en eux tous que les plus hautes vertus. Aveuglée par son affection, elle en arrive à dire des choses monstrueuses. C'est ainsi que, dépeignant l'épouvantable situation de la Russie, où des millions d'êtres sont destinés à mourir de faim, elle écrit que « le peuple russe a bien mérité ce châtiment par sa conduite envers la famille impériale ». Parlant des différents complots menés par les monarchistes pour sauver la famille impériale, Mme Tatiana Melnik accuse de négligence les conspirateurs dont les ten-

tatives faites sans préparation suffisante échouèrent misérablement et ne servirent qu'à aggraver la sévérité du régime auquel étaient soumis les augustes exilés, et elle ajoute qu'il n'y avait rien de plus facile que d'opérer cette évasion, car le commandant Kobylinski, auquel Kerensky avait confié la garde de la famille impériale, et qui d'abord inspirait de la terreur à tous, était tout dévoué à la cause monarchiste et n'attendait qu'un peu d'aide extérieure pour libérer ses prisonniers. Sur l'exécution même des souverains russes, Mme Melnik ne possède pas de données particulières. Elle n'était pas présente au moment de l'exécution et n'en sait que les on-dit. Très intéressant est son récit de la vie quotidienne de la famille impériale, à Tobolsk. Vie triste, monotone, anxieuse. Chaque jour on attend l'événement extraordinaire qui rendra la liberté. La seule distraction c'étaient les petites comédies que les enfants jouaient entre eux ou avec leurs précepteurs : MM. Gilliard et Gibbs. Dans son livre Mme Tatiana Melnik donne la reproduction des programmes de ces pièces, l'un est écrit par l'empereur, quatre sont de la main de l'impératrice : un est de la grande-duchesse Tatiana.

Ce sont : *Un Ours* de Tchekov, dont le rôle principal, un homme bourru, l'ours, était joué par Nicolas II ; celui d'une jeune veuve, coquette et résolue, par la grande-duchesse Olga, et la grande-duchesse Marie jouait le vieux domestique Louka. Deux pièces anglaises : *Crystal gazer*, un acte de L. Montague ; *In acident of a punt*, de H. V. Esmond. Trois pièces françaises : *A la porte*, comédie en un acte d'Eugène Verconsin ; *La Bête noire*, comédie en un acte de MM. Mendel et Corbin ; et enfin une pièce de notre ami Maurice Hennequin : *Le Fluide de John*, sa première pièce qu'il écrivit à l'âge de vingt ans ! Le rôle de John était tenu par le Tzarevitch, celui de Dupléqué par M. Pierre Gilliard ; celui de son neveu Lucien par la grande-duchesse Marie.

Le livre de Mme Tatiana Melnik est magnifiquement édité par une maison slave à Belgrade ; il est orné de nombreuses illustrations et photographies, et ne coûte que dix francs !

Nous avons signalé, au moment de sa parution, la revue mensuelle : **Le livre russe**, éditée à Berlin, qui contenait des données bibliographiques sur tout ce qui se publie en Russie et sur la Russie à l'étranger. Cette revue est passée maintenant

entre les mains du grand éditeur russe à Berlin : Ladychnikov et s'est considérablement élargie. Elle contient des articles tout à fait remarquables, tel celui d'André Biely : *La civilisation dans la Russie contemporaine*. La partie critique bibliographique est excessivement complète. On y trouve, notamment, des renseignements précieux sur la science russe pendant les quatre années du régime soviétique, et aussi sur l'existence d'une « société de philosophie libre » qui s'est fondée en 1919.

Cette société, fondée sur le modèle de l'Académie florentine, unit les différents courants de la pensée russe contemporaine. Tout ce qui reste encore en Russie de forces intellectuelles s'est groupé autour de cette Association, et bientôt la petite salle de la Perspective Liteiny, où avaient lieu les conférences et les discussions publiques de la Société, est devenue trop étroite, et il lui a fallu passer dans la Maison des Arts où il y a une salle pour 1.200 personnes. En dehors des conférences, la Société a institué une série de cours sur différents sujets. Dix-sept séances ont été consacrées à l'étude des œuvres Dostoïevski. Maintenant, des sociétés analogues se fondent en Russie dans différents grands centres.

A noter, d'après *Le livre russe*, que Berlin devient le principal centre de la littérature russe, et que l'on y compte trente-deux maisons d'édition exclusivement russes.

Le petit recueil : **La destinée du Chien** est composé d'une série d'articles et de petites nouvelles de Chichkov, Iretzky, Remisov, Zamiatnine. Tous ces récits ont pour héros des chiens qui, sous forme, tantôt de dialogues, tantôt de monologues, sont chargés, par les auteurs, de railler l'état de choses actuel en Russie. Ce recueil est symptomatique. Au temps du tzarisme, quand la censure sévissait d'une façon impitoyable, les écrivains, pour exprimer leur pensée, avaient recours à différentes métaphores, ou remplaçaient les personnages humains par des animaux. On avait inventé presque une langue spéciale qu'on appelait « la langue d'Esope ». Aujourd'hui, pour publier un livre qui n'est pas une édition officielle, les écrivains russes qui, par exception, sont autorisés à se faire imprimer, ont également recours à cette langue d'Esope dont le recueil : *La destinée du chien* est un spécimen.

Les deux grandes **revues** russes : *Rousskaia Mysl* (La pensée

russe) et *Sovremennya Zapiski* (Les Annales Contemporaines) éditées actuellement, la première à Sofia, la seconde à Paris, ont, l'une et l'autre, un dernier numéro des plus intéressants. Dans « La pensée russe » nous trouvons la fin du remarquable « Journal », de Choulguine, dont nous avons déjà parlé ; la fin des Souvenirs du prince Eugène Troubetzkoï, et plusieurs articles excellents ; entre autres celui de Grigori Landau : *Le maximalisme militaire et la démocratie.*

Les Annales contemporaines donnent le texte intégral de six lettres de Korolenko au commissaire du peuple Lunatcharsky. L'histoire de ces lettres est une bonne caractéristique de la Russie actuelle. Lunatcharsky, lors d'un voyage à Pultava, alla rendre visite à Korolenko, installé dans sa ville natale. Korolenko, dont la droiture de caractère forçait le respect de ses ennemis même, n'avait jamais caché ses sentiments d'hostilité envers le gouvernement bolcheviste, et il se plaignait à Lunatcharsky de l'infamie d'un régime qui ne permet pas à un écrivain, qui, toute sa vie, a défendu la cause de la liberté, d'exprimer sa pensée et d'écrire. Lunatcharsky, piqué au vif, demanda à Korolenko de lui écrire tout à fait librement, sans réticences, tout ce qu'il pensait de l'état de choses en Russie, et il lui promit que ses articles seraient publiés intégralement dans les *Isvestia.* Le vieil idéaliste Korolenko eut foi en la parole du Commissaire du peuple. Il lui adressa six lettres dans lesquelles il exhalait toute son âme. Bien entendu aucune n'a jamais paru.

A citer encore, dans ce numéro des *Sovremennya Zapiski*, l'article de Tchouprov : *Inflation* et *déflation* ; une nouvelle du comte Alexis Tolstoï ; *N. N. Bourov et ses impressions* ; un article du philosophe Chestov sur Dostoïevski, et enfin un article de **Kerensky** : *Février-octobre.* C'est une longue réponse à **Tchernov** qui, dans la revue : *La Russie révolutionnaire* et dans le nouveau journal du parti socialiste révolutionnaire édité à Berlin : *Goloss Rossii* (La voix de la Russie), attaque la méthode gouvernementale de Kerensky. En suivant la polémique de ces hommes qui ont peut-être contribué le plus à l'avènement du bolchevisme, on est étonné de la pauvreté de la pensée. Alors que la moitié de la Russie est menacée de mourir de faim, que dans tout le pays s'accumulent les ruines, ils croient qu'on peut s'intéresser à leurs discussions sur « l'ancienne tactique » et « la

nouvelle tactique » et sur les fautes commises dont ils se rejettent mutuellement la responsabilité.

Le *Daily Mail*, et après lui tous les autres journaux, ont publié un télégramme daté de Petrograd annonçant la découverte de dix **manuscrits inédits de Dostoïevski**. Présentée sous cette forme, la nouvelle n'est pas exacte. Voici, d'après les journaux bolchevistes, l'historique de cette découverte.

Le 12 décembre, à Moscou, dans les Archives centrales, en présence du Commissaire du peuple Lunatcharsky et de son secrétaire d'Etat Pokovsky, on a ouvert une caisse portant le n° 5038, qui, d'après le catalogue des Archives, contenait les papiers de Dostoïevski. Les professeurs de littérature Fritche, P. S. Cohen, Pixanov et Iakouline assistèrent aussi à l'ouverture de la caisse. On y a trouvé treize cahiers, un carnet, un petit livre de pages blanches ; 4 enveloppes renfermant des lettres et différents papiers ; un petit sac contenant une enveloppe portant la suscription : « Autographes », et cinq plans de différents terrains. Lunatcharsky a nommé une commission pour examiner et cataloguer ces papiers, et publier ceux qui présenteront quelque intérêt. De ce nombre sont des lettres de Dostoïevski à son frère datées de 1849 à 1856 ; à sa seconde femme, datées de 1866 (alors qu'ils n'étaient que fiancés) à 1880. Ces lettres apportent quelques détails nouveaux à la biographie de Dostoïevski. Intéressantes également les lettres adressées à Dostoïevski par plusieurs grands écrivains russes : Grigorovitch, Gontcharov, Nekrassov, Ostrovsky, Stchedrine et plusieurs autres. Deux cahiers sont pleins de notes qui ont servi à Dostoïevski pour son roman *L'Adolescent*. Pour l'*Idiot*, il y a également un cahier de notes ; un autre pour *Crime et Châtiment*, deux pour *Les possédés*. Plusieurs de ces notes ont été utilisées par Dostoïewski dans son *Journal d'un écrivain* ; d'autres, inédites, sont d'un grand intérêt pour suivre le procédé de travail du génial écrivain. Pour le grand public, c'est le cahier n° 1 (d'après l'inventaire) qui offre le plus d'intérêt. Il contient des variantes du troisième chapitre des *Possédés*, assez différentes du texte imprimé. La commission nommée par Lunatcharsky prépare un volume dans lequel seront décrits tous les papiers découverts et publiés tous ceux qui sont inédits.

Mémento. — Dans son numéro du 1er mars, *le Mercure de France* pu-

blie une lettre de M. Roches, directeur des Editions Bossard, dans laquelle il relève l'erreur de mon affirmation que tout le Théâtre de Tourgueniev est traduit en français. En effet, je me suis trompé ; *Le Pain d'autrui*, *Trop menu le fil casse*, *Le déjeuner chez le Maréchal de la Noblesse* sont les seules pièces de Tourgueniev publiées en français. Mon erreur n'a pas été plus grande que celle de l'éditeur Bossard affirmant dans son annonce d'une édition des « chefs-d'œuvre du roman russe » que le théâtre de Tourgueniev *n'a jamais été traduit* en français. Mais, où son erreur dépasse de beaucoup la mienne, c'est de classer le théâtre de Tourgueniev parmi les *Chefs-d'œuvre* du roman russe moderne.

Dans l'œuvre de Tourgueniev son théâtre est incontestablement ce qu'il y a de plus faible, et, même en Russie, il est totalement oublié. Parmi la dizaine de pièces que compte le théâtre de Tourgueniev, il n'y a que *Le pain d'autrui*, *Un mois à la campagne* et *Un célibataire* qui aient été joués sur les scènes russes. Désirant rendre hommage au grand écrivain qu'est Tourgueniev, le théâtre artistique de Moscou avait inscrit dans son répertoire *Un mois à la campagne* ; la pièce magnifiquement montée et brillamment jouée n'a eu qu'un succès très médiocre. *Un célibataire* s'est maintenu quelque temps dans le répertoire du théâtre russe, grâce surtout au génial acteur Martynov, qui en interprétait le rôle principal. Mais il y a déjà des dizaines d'années qu'on ne joue plus du tout les pièces de Tourgueniev.

Du reste, Tourgueniev lui-même, dans la préface pour la première édition de son théâtre, écrite à Paris en 1879, avoue modestement qu'il ne se reconnaît aucun talent dramatique, et le grand critique français de la Littérature russe, Melchior de Vogüé, dans son étude magistrale sur l'œuvre de Tourgueniev, publiée dans le recueil des dernières œuvres de Tourgueniev, édité chez Hetzel, ne mentionne même pas son théâtre. Même silence de la part de M. Walichewsky, dans son livre « La Littérature Russe ».

J.-W. BIENSTOCK.

LETTRES NÉO-GRECQUES

La France et la Grèce — A. Andréadès : *Trois Etapes de la Littérature grecque moderne*, Maurice Lamertin, Bruxelles. — Pétros Vlastos : *I Argô kai alla poïmata*, University Press, Oxford. — Costas Ouranis : *Nostalgies*, Typos, Athènes. — H. Pernot : *La Grèce actuelle dans ses Poètes*, Garnier frères, Paris. — Mémento.

Pendant que les diplomates s'agitent dans l'ombre au milieu du chaos universel des idées, des sentiments, des intérêts, je médite ces lignes suggestives de M. Marcel Lhéritier, auteur impartial d'un fort consciencieux travail sur la *Grèce* actuelle (Collection Rieder, *Les Etats contemporains*) :

Les Grecs considèrent leur patrie comme la plus vieille et la plus noble du monde. Ils pensent que la Grèce antique et la Grèce byzantine ont assez fait pour nous en formant notre génie. Ils escomptent notre concours comme dû. Ils s'étonnent quand on les néglige. Ils s'étonnent quand on les combat. Est-ce que l'on bat sa mère ?

En fait, **la France et la Grèce** sont solidaires, intellectuellement, moralement et politiquement, et force nous sera de nous en apercevoir bientôt, si nous ne voulons perdre pied dans la Méditerranée orientale.

Il importe donc aux Français de connaître les Grecs.

Ils trouveront en M. Andréadès un guide singulièrement averti de l'histoire, de l'économie et de la littérature de son pays. M. Andréadès a de qui tenir, étant le propre neveu du grand Critique et Conteur, au style si plein de charme et d'humour, Emmanuel Roïdis.

Dans son étude magistrale, **Trois Etapes de la Littérature grecque moderne**, il analyse avec finesse l'œuvre de trois écrivains disparus presque simultanément, l'autre année : MM. Ange Vlachos, Jean Condylakis et Constantin Hadjopoulos, et, tout en s'efforçant de dégager les différences fondamentales de tempérament qui les distinguent, il arrive à dessiner la courbe du développement intellectuel de son pays, à travers le dernier demi-siècle. Il se trouve, en effet, que les trois écrivains susnommés ont été les représentants de trois courants successifs et l'un à l'autre antipathiques, de trois écoles et même de trois époques. Chacun d'eux écrivit une langue différente et se complut dans des aspirations incompatibles avec celles de son collègue.

Né en 1838, Angelos Vlachos, tour à tour diplomate, député, ministre, critique, poète, conteur, dramaturge, grammairien, traducteur, fut le dernier représentant de cette école phanariote, qui avait fait la gageure de ramener peu à peu le grec moderne aux formes classiques, et qui trouva en Alexandre Rangabé son plus remarquable champion. Vlachos n'eut pas la souplesse de son prédécesseur ; mais il aimait apporter à ses convictions l'appui d'arguments patiemment ou ingénieusement assemblés ; il laisse derrière lui une cinquantaine de volumes, et il n'a jamais cessé de servir dans son pays l'influence française.

L'évolution des idées et des faits a déjà fait justice de ses théories trop absolues, et sans doute le chroniqueur et conteur Jean

Condylakis, d'origine crétoise, qui écrivit absolument comme il parlait, c'est-à-dire un roméique émaillé d'expressions puristes, a-t-il chance de léguer à la postérité des choses plus durables. Sa verve, toute de naturel et de vérité, rappelle le vieux Lucien, qu'il transposa. Son roman *Patoukhas*, à qui M. Louis Roussel consacra dans la *Revue de Grèce* une perspicace étude, ne se contente pas de nous offrir d'admirables paysages crétois ; il analyse avec une incomparable finesse une âme de demi-sauvage, de jeune pâtre obtus et rétif à la civilisation. L'éveil de l'amour dans cette sensibilité fruste donne prétexte à des scènes qui rappellent *Daphnis et Chloé*. M. Andréadès compare Condylakis à Daudet et à Dickens ; il souhaiterait à bon droit que la longue et délicate nouvelle, intitulée *Proti Agapi* (*Premier amour*), fût prochainement traduite en français. C'est, en effet, une merveille de grâce et d'observation psychologique, avec quelques longueurs faciles à retrancher. Cet enfant, qui se met à aimer une belle et grande jeune fille et qui la poursuit de sa tendresse jusqu'à prendre en elle la première place et à l'acculer au suicide, est une figure des plus attachantes et des plus originales.

De Constantin Hadjopoulos (*alias* Pétros Vassilikos) il a été maintes fois question au cours de ces chroniques. Démotisant convaincu, le Symboliste de la première heure, auteur des *Chansons de la Solitude*, des *Elégies et Idylles* s'était mué en un prosateur réaliste et puissant, trop visiblement influencé parfois par les Russes et par les Scandinaves. Les derniers vers du poète nous le montrent, comme Moréas, revenu tout entier au culte des formes classiques. Son séjour de quatorze années à Munich, son admiration pour Gœthe et pour Karl Marx ne purent avoir raison de ses sympathies françaises. Son *Hymne à la France*, publié durant la guerre, eut un immense retentissement, et il défendit notre cause avec passion. Hélas ! la mort l'emporta prématurément à cinquante ans, au moment même où il se préparait à venir en France.

Vlachos fut l'eupatride, Condylakis le littérateur pauvre, Hadjopoulos le bourgeois de lettres.

Peut-être n'y a-t-il personne, au sein de l'Hellénisme intellectuel, qui ait, plus purement que Petros Vlastos (*alias* Ermonas), poursuivi, dans le sens à la fois lyrique et linguistique, l'œuvre inaugurée, dans la *Techni* de 1858, par Petros Vassilikos.

M. Vlastos est un populariste intégral, épris de définir nettement les diverses modalités d'adaptation du démotique à tous usages littéraires, scientifiques ou pédagogiques. En un superbe volume de *l'University Press* d'Oxford, il nous offre aujourd'hui, sous le titre d'**Argô et autres Poèmes**, le recueil de ses œuvres poétiques complètes. Nous retrouvons là amendés, corrigés, les sonnets tour à tour impressionnistes et symboliques que le poète glana au cours des voyages de sa jeunesse, et dont il composa la moitié de ses deux premiers ouvrages. Leur allure est digne d'Hérédia.

Le goût exclusif du quatorzain manifesté par Ermonas à ses débuts aurait pu faire croire que M. Vlastos avait le souffle court. Il se charge lui même de nous détromper en ses plus récents poèmes, qui sont des merveilles de pureté classique, de construction, de sentiment et de pensée. M. Vlastos innove là des rythmes strophiques, qui n'appartiennent qu'à lui et qui témoignent des inépuisables ressources de la langue grecque moderne.

Quel dommage que nous ne puissions nous attarder à l'analyse de poèmes comme *Dernières paroles*, *Cessation*, *Le Chant de la Sirène*, qui sont parmi les choses les plus parfaites que l'on ait composées en grec, et dont l'accent rappelle celui des grands poètes anglais du XIXe siècle, de Shelley à Matthew Arnold. La *Satire lyrique*, publiée pour la première fois en 1905, mais dûment révisée, prend place à la fin du volume, avec un grand poème de riche fantaisie philosophique, que l'auteur nous présente comme une sorte de drame satirique destiné à compléter la trilogie. Rien de plus puissant, de plus concentré, de plus foncièrement grec que ce morceau plein de malice burlesque, où toutes les qualités de la pure langue démotique sont habilement mises en valeur.

Fidèle disciple de Costis Palamas, auquel il dédie sa magnifique gerbe poétique, M. Pétros Vlastos, qui appartient à une vieille famille de commerçants hellènes établie aux Indes et qui dut lui-même consacrer au négoce les meilleurs de ses instants, est un grammairien consommé, un critique des plus avertis, qui a publié sur la matière linguistique d'importants travaux, entre autres une *Grammaire pratique de la Langue démotique*. Nous aurons à revenir sur cette attachante et forte personnalité.

C'est aussi par les voyages que s'est formé le talent tout de

grâce évocatrice et de charme naturiste de M. Costas Ouranis, consul de Grèce à Lisbonne, critique pénétrant de Baudelaire et des poètes portuguais (Anthero de Quental et João de Barros), avec lesquels il accuse certaines parentés. Son recueil des **Nostalgies** est tout imprégné de cet émoi passionné, nuancé de regret tendre que les Portuguais traduisent par le mot de *saudade*. C'est l'émoi du marin qui songe aux choses du foyer lointain, la mélancolie de celui qui regarde les voiles s'éloigner sur la mer. C'est de Lambros Porphyras que nous rapprocherions le plus volontiers Costas Ouranis ; mais il y a chez lui une ardeur à vivre, un frisson voluptueux qui le classe à part. Si ténue soit-elle, la mélancolie n'est guère absente d'aucune des productions modernes du lyrisme grec; c'est en quoi celles-ci se distinguent essentiellement de l'antique.

On en pourra aisément juger par le choix de belles traductions que nous offre M. Hubert Pernot dans son récent ouvrage : **La Grèce actuelle dans ses Poètes**. C'est là l'heureux complément français (avec notes bio-bibliographiques sur les auteurs), de la *Chrestomathie grecque moderne*, qu'il publia naguère en collaboration avec le regretté Emile Legrand. M. Hubert Pernot se défend d'avoir voulu faire une *Anthologie de poètes grecs modernes* ; il y a, en effet, quelques omissions dans son choix ; mais l'ensemble dans sa variété donne bien au lecteur tout ce qu'il faut pour se représenter la Grèce d'aujourd'hui dans sa manière de sentir, dans ses coutumes, dans ses paysages. Partout le texte est serré de près dans une prose rythmée qui rend au mieux le mouvement de l'original.

MÉMENTO. — Le *Noumas* transformé se voue exclusivement aux Lettres. Ses derniers numéros nous apportent une magistrale étude de Costis Palamas sur Dante, des lettres de Constantin Hadopoulos à Karl Dieterich (nous aimons relire quelques-unes de celles que le poète nous adressa), des vers très sûrs de forme et pleins d'ardeur généreuse de Panos Tangopoulos. La *Muse*, aussi, se place au premier rang des revues athéniennes. M. Valsas y interpréta, en vers d'une souplesse incomparable, le *Kabla-Khan* de Coleridge. Il y donna surtout des *Causeries esthétiques* très remarquées, où il proclame, pour notre joie la nécessité vitale de l'Individualisme en art et de l'incessant renouvellement de la matière artistique par le moi créateur. M. Valsas sait écrire et penser ; il s'avère de plus en plus comme l'une des figures éminentes de la nouvelle génération grecque. Nous avons promis de revenir sur

son drame vibrant et de haute portée philosophique : *Ames douloureuses*. Nous aurons le devoir d'analyser également sa récente comédie pleine d'âpre et de juste satire : *Dieu ait son âme*, parue au *Loghos* de Constantinople, la plus active des revues grecques. *Eon*, sous la direction de M. Hadjiapostolon, s'attache spécialement à l'étude attentive des questions ésotériques.

Tzélika, de M. A. M. Stratigopoulo, est un poème épico-lyrique, plein de mouvement, qui a l'allure d'une rhapsodie.

La tentative mérite de sincères éloges.

Reçu également *Velmou erga*, dont nous parlerons, etc.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

LETTRES ANGLO-AMÉRICAINES

Alice Corbin : *Red Earth*, Chicago, Ralph Fletcher Seymour. — Jean Starr Untermeyer : *Dreams out of darkness*, New-York, Huebsch. —Muriel Strode : *A Soul's Faring*, New-York, Boni and Liveright.—Dos Passos : *Three soldiers*, New-York, George H. Doran Company. — Mémento.

Inépuisable source de poésie, les livres de vers succèdent aux livres de vers, et je ne puis encore cette fois dire aux lecteurs du *Mercure* quel admirable artiste est Eugène O'Neil, dont les pièces connaissent le succès à New-York.

Voici quelques poètes encore :

Alice Corbin, dans une belle édition de chez Ralph Fletcher Seymour (Chicago), nous offre les fleurs exotiques du Nouveau Mexique.

Voici le désert du silence
Aveuglant de soleil,
Vieille, vieille femme qui marmotte
Ses patenôtres...

Ombre bleue du cactus, où grouillent les fourmis, bourros qui se traînent au marché, vieillards rasés, nostalgique solitude des sierras, poussière que font les roches friables et les os humains, Alice Corbin chante une note originale. Quelques adaptations de poèmes populaires d'Espagne sont intercalées parmi des plaintes personnelles. Le désert et la sierra ont appris à Alice Corbin la sérénité :

La mort est un beau masque blanc.

§

Les femmes occupent, par leur nombre du moins, la première place au Parnasse du nouveau monde.

Voici les **Rêves surgis de l'ombre** de Jean Starr Untermeyer, la femme du poète bien connu à qui nous devons une excellente anthologie de la Poésie Anglaise et de la Poésie Américaine modernes, un volume critique sur l' « Ère nouvelle de la poésie américaine » et maints livres de vers d'une diversité étonnante : Untermeyer représente de la plus éclatante façon l'apport hébraïque dans la production poétique des Etats-Unis : une netteté admirable de perception, une émotion toujours prête à s'épanouir en lyrisme, une verve qui lui permet de reproduire le ton et le mot des plus grands poètes du passé, avec de telles qualités Untermeyer se rangera parmi les meilleurs artistes de son pays.

Un cœur douloureux, des douceurs de larmes, une extase perpétuelle et des élans d'enfant, voilà ce que nous apporte le livre nouveau de Madame Jean Starr Untermeyer. Un parfum erre dans ces « Rêves surgis de l'ombre », qui nous parle du Cantique des Cantiques. Peu de sentimentalité. Une force qui veut sourdre.

La Joie s'épandait en mon cœur,
Plus forte que la lumière,
Plus forte que l'eau...

Cette artiste a été aussi tentée par la concision colorée de l'Imagisme.

Des dames au bal
Ne sont pas plus belles que
Ces arbres richement brochés
Décorant cet automne.

Mais la forme qui lui est la plus familière c'est le vers large qui se groupe en verset. Un louable sentiment de la mesure contient le lyrisme que l'on devine impatient au cœur de la poétesse.

§

Sentiment qui fait totalement défaut à une autre poétesse dont le renom est considérable, Muriel Strode.

Je suis le soldat de la vie. Je viens avec des poings spirituels fermés, hurlant ma protestation en face de la Force Créatrice...

Je suis un loup assis sur ses pattes de derrière au bord du désert...
Moi qui suis vapeur et poussière je veux m'organiser en univers...

Je ne choisis pas mes citations. Toujours la même note : une affirmation sans nuances du droit à la vie, en termes whitmaniens.

Muriel Strode est débordante d'activité et d'amour. Le cas n'est point exceptionnel. Est-ce que chacun de nous va hurlant ses impatientes volontés d'agir et d'aimer ? D'ailleurs elle abuse d'abstractions et d'allégories. Whitman était plus explicite. Que signifie, je vous prie :

> L'Eternité est dans ma main droite.
> L'Infini s'appuie comme un manteau sur mes épaules.
> Je suis omnipotente, omnisciente...

On donnerait cent volumes de vers semblables pour une ligne où serait enclos un simple battement du cœur, pour deux mots qui diraient l'indicible charme de la minute qui passe.

§

Mme Laura Sherry est une personnalité intéressante des lettres américaines. Elle dirige le Groupe dramatique des « Wisconsin Players », qui, d'amateurs, sont devenus professionnels et préparent en ce moment une représentation de « Macbeth ». Ce groupe provincial est une des multiples réactions contre le mercantilisme et la médiocrité de la scène américaine. Poétesse de talent, Laura Sherry semble désormais se consacrer au développement de son aventure dramatique. Entourée d'artistes probes, costumiers, électriciens, peintres, elle met actuellement sur pied un théâtre de marionnettes. Il fallait, avant de passer à la prose américaine, citer, à côté des précédentes, une autre preuve de l'activité féminine aux Etats-Unis.

§

Trois Soldats est une douloureuse protestation contre la discipline et l'organisation militaires, qui sont, écrit Dos Passos, une meule à broyer les hommes. Ce livre a soulevé des indignations violentes. Pershing lui-même a écrit qu'il était une insulte jetée à la belle Armée des Etats-Unis. Cependant tout le monde l'a lu. La tragique aventure de John Andrews, soldat, puis déserteur, l'anéantissement progressif de son individualité, le milieu férocement vulgaire où il se meut, l'horreur de la guerre entrevue, toute cette histoire, contée avec une frémissante sincérité doit émouvoir.

John Andrews quitte le collège pour écrire de la musique. C'est un être d'exception. Il est destiné à la grande solitude. Elle eût pu être peuplée d'amitiés et d'amours, source d'émotions belles, et les rythmes infinis qu'il porte en lui eussent pu chanter comme

les torrents. L'armée le saisit et, du jour où il est « pesé et toisé, tel un cheval à la foire », Andrews n'est entouré que d'incompréhensibles brutes ; son chemin n'est que boue et ornières ; et les deux femmes qu'il eût pu aimer sont sans cervelle : Jeanne est simple et sentimentale, Geneviève, bourgeoise et romanesque. Les officiers ? Dos Passos nous les montre fats et sans esprit. Les Y. M. C. A. ? Ridicules et je sais que l'éditeur a exigé des coupures dans les pages qui les dépeignaient. Quelle humanité ! Et elle vit dans une région où la pluie tombe continûment; une région d'ailleurs dévastée que sillonnent les trains de renforts et les camions porteurs d'obus. Les camarades d'Andrews sont de braves garçons : Fuselli, dont le rêve fut de devenir caporal et qui finit dans un bataillon de discipline ; Chrisfield, aux yeux de chien battu, dont la fin n'est pas meilleure. Puis voici la foule anonyme, mécontents, ivrognes, anarchistes.... John Andrews subit la suprême humiliation lorsque, étant à Chartres, « without leave », il est arrêté par deux policemen qui, sur l'ordre d'un officier, le passent à tabac et l'étendent sur le sol d'un seul coup de poing.

Et pourtant il y a des pages printanières. La tendresse des premiers bourgeons, les brumes des crépuscules parisiens, le pittoresque désuet des campagnes de France, Dos Passos les peint avec amour. C'est que, comme son héros, il est tout sensibilité et l'immense douceur des choses pèse sur son cœur triste. Les grands mots lui répugnent :

« Formules gigantesques qui flottent sur l'humanité comme des cerfs-volants de papier. »

Le brouillard ténu où filtre la lumière « douce comme du miel » lui est un baume indéfinissablement exquis.

Trois Soldats a mis Dos Passos au premier rang des écrivains du moment présent. Son livre a fait son chemin, sans que son auteur s'en doutât, et c'est au retour d'un lointain voyage que Dos Passos a lu son nom dans tous les journaux et dans toutes les revues.

« Vous n'avez donc pas de patriotisme ? » demande Geneviève à Andrews. « Pas comme vous l'entendez. »

Mémento. — Edgar Lee Masters vient de publier un autre livre de poésie, *The Open Sea*, chez Macmillan. Nous en rendrons compte prochainement.

Eugène O'Neil achève un drame mi-historique mi-poétique sur Ponce de Léon.

Amy Lowell vient de traduire un grand nombre de poèmes chinois que Hougton Mifflin Company a superbement édités. Nous en reparlerons. De nombreuses revues publient des versions anglaises de poèmes chinois (Bookman, décembre 1921).

Carl Sandburg prépare son quatrième volume de vers. Sa popularité grandit.

Un événement d'importance pour la littérature whitmanienne, c'est la publication par le Professeur Emory Holloway des *Uncollected Poetry and Prose* de Walt Whitman.

Broom de février continue la version anglaise du *Protée* de Claudel, donne des reproductions de l'Homme à la main blessée et du Buveur du Tchéco-Slovaque Josef Capek. Ce même numéro annonce que Alfred Kreymborg ne fait plus partie du triumvirat directeur des destinées de Broom.

Poetry, de février, publie des vers de Wang Wei, traduits par Witter Bynner aidé de Kiang Kang-hu. Wang Wei, qui vivait il y a treize siècles, est un sage que le problème du mal tourmente, bien qu'il n'en paraisse rien... qu'une imperceptible sensation.

> Vous m'interrogez sur le bien et le mal?...
> Ecoutez, sur le lac un pêcheur chante.

Poetry, de mars, contient des vers de Sandburg et de Louis Untermeyer.

JEAN CATEL.

CHRONIQUE D'ÉGYPTE

Une renaissance des Lettres Arabes. — Deux lyriques : Chawky et Moutran. — Les Etudes Historiques et Critiques. — L'Egypte, centre spirituel de l'Orient.

Depuis un peu plus d'un quart de siècle, nous assistons en Egypte à **Une renaissance des lettres arabes**. Ce renouveau s'affirme aussi bien dans le domaine du lyrisme que dans celui plus ardu de la littérature didactique. Longtemps silencieuses, les cordes du luth arabe résonnent aujourd'hui sous les doigts de Chawky et de Moutran aussi mélodieusement que lorsque les faisait vibrer, aux temps des Abassides, Ibn Fared, poète de l'amour mystique.

Ahmed Chawky bey, dont je veux vous dire un mot dès aujourd'hui, est généralement considéré comme le plus pur héritier des grands maîtres de l'âge classique, et les admirateurs du « Prince des poètes d'Egypte » éprouvent, en écoutant ses strophes,

la même ivresse, j'imagine, que les disciples de Paul Valéry quand les grise la sonorité pleine et délicieuse des vers de *la Jeune Parque*. Si je marque ici cette parenté, c'est qu'il m'a paru captivant de rechercher l'influence possible de l'Orient sur l'esthétique de cet adorable assembleur de rythmes et de sons, ce Valéry à qui Mardrus dédie le premier livre des *Mille Nuits et Une Nuit*. En s'inspirant des poètes arabes, Paul Valéry ne fait d'ailleurs que retourner aux sources mêmes de la poésie occidentale, puisque ce sont les Maures d'Espagne et les Juifs qui léguèrent à l'Europe cette *rime* ignorée des Grecs et des Latins.

L'art de Chawky est fait tout entier de rythme, de cadence et de soumission aux lois du nombre. Il aime à composer des chapelets de syllabes sonores, aux résonances profondes. Il connaît la musique des mots et cette mystérieuse chimie qui tire d'une rencontre imprévue des effets si rares, si prolongés. Il connaît cette logique des sons que la logique ne connaît pas. Son oreille musicienne surprend « la caresse fluide ou le choc harmonieux des sonorités verbales ». Son vers suave est plein d'allitérations, de correspondances et d'harmoniques. Parfois il atteint à cette plénitude de la forme qui donne le sentiment de la perfection secrète. Poète subtil et concis, on aime à citer de lui cette histoire d'amour en un seul vers :

Un regard — Un sourire — Un salut — Une parole — Une promesse — Une rencontre.

Des critiques malveillants diront que les poèmes de Chawky valent davantage par la forme que par la pensée ; mais ne savons-nous pas que c'est là une vaine querelle, puisque aussi bien, selon le mot de Flaubert, « il y a dans la précision des assemblages, la rareté des éléments, l'harmonie de l'ensemble, une espèce de force divine, quelque chose d'éternel comme un principe ».

Khalil Moutran est avec Chawki le plus apprécié des lyriques contemporains. On dit de lui qu'il est à la fois le Lamartine et le Musset de la poésie arabe. Quoique depuis sa dix-huitième année il ait toujours vécu en Egypte, Moutran n'est pas Egyptien : il est né dans les montagnes du Liban, parmi les ruines romaines de Baalbeck, et il appartient à une famille chrétienne de Syrie, dont plusieurs membres se sont déjà distingués. Il est le cousin de ce Nadra Moutran dont on connaît l'excellent ouvrage en langue française sur la Syrie. Ce poète, qui nous vient du pays ou

l'on voyait autrefois les vierges pleurer, à chaque printemps, la mort d'Adonis adolescent, et de leurs tristes chants rappeler à la résurrection le jeune dieu souriant, ce poète dont l'enfance s'est écoulée dans les limpides vallées qu'exalte *le Cantique des Cantiques*, parmi les cèdres bénissants et les torrents forcenés dont les voix conjuguées font entendre comme un hymne perpétuel, ce poète est une des âmes les plus sincèrement lyriques qu'il m'ait été donné de connaître. Un jour, je vous dirai tout ce qu'il a mis de tendresse dans ses élégies sur une morte aimée.

A côté de Chawky et de Moutran il faut citer les noms d'Ismaïl Pacha Sabry et de Hafiz Ibrahim, poètes très appréciés. Il ne faut pas oublier non plus des écrivains plus jeunes, tels que Admed Rami et El Acad, qui ont fortement subi l'influence des lyriques anglais ainsi que celle de Baudelaire et de Verlaine. Enfin je ne puis omettre de parler ici d'Ahmed Rassem, rêveur ingénieux qui fait passer dans ses poèmes en prose bien des formules nouvelles et bien des éléments de beauté dont la langue doit l'apport à Péguy, Jammes et Claudel.

Si, maintenant, nous pénétrons dans le domaine de la littérature didactique, nous sommes en présence de toute une jeune école de **critiques** et d'**historiens** : c'est Loutfy El Sayed, qui prépare une traduction littérale d'Aristote ; Taha Hussein, docteur en Sorbonne, auteur d'une thèse substantielle sur la sociologie d'Ibn-Khaldoun ; c'est Mohamed Sabry, qui vient de publier à Paris une étude consciencieuse et richement documentée sur la révolution égyptienne ; c'est Mansour Famhy, auteur d'une thèse hardie sur la condition de la femme musulmane ; c'est le Dr Deif qui, dans le cours qu'il professe à l'Université égyptienne, ne craint pas d'affirmer la pauvreté des genres littéraires connus jusqu'ici des Arabes.

Je ne puis négliger de grouper auprès des écrivains arabes les écrivains égyptiens de langue française; qu'il me suffise de nommer le Dr Mardrus, à qui l'on doit cette extraordinaire traduction du *Livre des Mille nuits et une nuit ;* Albert Adès et Josipovici, dont Mirbeau plaçait le *Livre de Goha le Simple* entre *Don Quichotte* et *Jude l'Obscur*; W. B. Ghali, qui, dans son ouvrage sur la *Chevalerie des Arabes*, fait clairement sentir ce que doit à la civilisation sarrasine cette tradition de galanterie dont l'Europe Croisée trouva la source en Orient ; F. de Martino et

Abdel Khalek Saroit, qui publiaient en 1903, aux éditions du *Mercure de France*, une excellente anthologie de *l'Amour Arabe*, avec une préface délicieuse de Pierre Louÿs ; enfin S. A. le Prince Haidar Fazil, membre de la dynastie régnante, qui a déjà fait paraître deux recueils de poèmes d'une inspiration élevée : *Les Roses ensanglantées* et la *Gerbe d'Orient*. Qu'un petit-fils de Méhémet Aly s'exprime n vers français, n'est-ce pas un titre de gloire tout particulier pour la langue de Ronsard et de Racine ?

On ne peut guère s'étonner de ces efforts, lorsqu'on sait les encouragements qu'ils reçoivent d'un Souverain éclairé qui perpétue la tradition de son aïeul, le grand Méhémet-Aly, et de son père, le Khédive Ismaïl. C'est, en effet, au Roi Fouad que l'Egypte doit la fondation de son Université, ainsi que de la plupart des institutions scientifiques et Sociétés savantes du pays. C'est encore ce prince qui, avant de monter sur le trône, aidait à la création d'une Société d'Economie Politique, de Statistique et de Législation, rajeunissait la Société de Géographie dont il présidait le Comité, et réorganisait l'Institut d'Egypte, fondé par Bonaparte en 1797.

C'est ainsi que, par l'activité intellectuelle de son élite, par le nombre et l'importance des journaux et périodiques de langue arabe paraissant au Caire, autant que par le prestige ancien de son université théologique d'Al-Azhar, l'Egypte est aujourd'hui, comme elle fut au temps des Fatimites, la tête pensante de l'Islam et le **centre spirituel de l'Orient.**

Cette Egypte Mahométane, combien peu la connaissent, parmi ceux mêmes qui l'habitent ! Combien ont compris l'âme fervente de l'Islam, son rythme lent, profond, mystérieux ? Pour en savourer tout le charme, il faut avoir vu dans la grande cour d'Al-Azhar, sous les arcades de la *Kébla*, quinze mille élèves venus de Tiflis ou de Zanzibar, de Marakech ou de Samarkand, Arabes et Turcs, Persans et Mograbins, Hindous et Circassiens, suivre pieusement les leçons de leurs maîtres, héritiers des théologiens de Bagdad et de Cordoue. Il faut, assis sur les bancs d'un café arabe, avoir entendu chanter aux sons de l'Aoûd, du Kanoun et de la Rababa les aventures merveilleuses de Seif Dhoul-Yazan et d'Abou-Zeid el Hilali. Il faut, un midi brûlant, avoir goûté la fraîcheur de l'ombre que répand le porche profond d'une vieille maison turque, et pénétrant dans la cour intérieure aux murs

badigeonnés de bleu, avoir entendu, près des vasques, le clapotement des feuilles de bananier sous le vent. Il faut avoir écouté longuement les trois notes monotones du chant arabe quand les prolonge, au baisser du jour la voix aiguë et traînante d'un chevrier.

Ces notes dans l'espace, quel trouble elles éveillent ! N'est-ce pas Claude Debussy qui disait qu'à toutes les symphonies il préférait « le chant de flûte d'un berger d'Egypte sur la dune ? »

Mémento. — Le troisième centenaire de la naissance de Molière a été célébré au Caire le 24 février. M. Louis Clément, professeur de littérature française à l'Université Egyptienne, a dit en termes excellents la gloire de celui qui, en même temps que le plus grand des poètes comiques, fut le plus humain des poètes depuis Térence l'Africain. Une troupe égyptienne (Okacha) a interprété avec beaucoup de vie *Le Cheikh Matlouf*, adaptation de Tartuffe en langue arabe. Des comédiens amateurs ont joué, chanté et dansé la Comédie-Ballet du Sicilien, tandis que l'orchestre des « Amis de la Musique » ajoutait à l'agrément de la soirée en faisant entendre des airs de musique ancienne.

— Henri Thuile, qui parle de l'Orient comme nul ne l'a fait avant lui, publie dans le Bulletin de la Société Royale de Géographie un commentaire sur l'*Atlas Historique de la Ville d'Alexandrie*, par M. G. Jondet.

— Ahmed Naghi, le plus remarquable des peintres de la jeune Egypte, expose à Paris, au Salon des Artistes Français, une composition décorative qu'il vient d'achever et où il a cherché à faire revivre le style des grandes peintures de l'Egypte Pharaonique.

— Le 20 février, Ahmed Zéki Pacha a offert un thé à la mode bédouine, dans le désert, aux pieds du Sphinx, en l'honneur du poète Syrien Amin Rihani, qui a traduit en vers anglais les quatrains d'Abou-el-Ela el Ma'arri.

HÉLI-GEORGES CATTAUI.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Lady Norah Bentinck : *The Ex-Kaiser in Exile*, London, Hodder and Stoughton.

Le 10 novembre 1918, le comte Godard Bentinck, propriétaire du château d'Amerongen, fut appelé au téléphone par le ministre des Affaires étrangères hollandais qui lui demanda de recevoir Guillaume II et sa suite d'environ de 30 personnes : le Kaiser venait de se présenter à la frontière hollandaise.

Le comte Godard fut stupéfait. Après deux minutes de ré-

flexion, il répondit par un refus. Mais cet appel l'avait vivement ému. Resté seul, il se rappela qu'il était chevalier héréditaire de l'Ordre de Saint-Jean, dont le Kaiser était le chef. Quand, vers 17 heures, le ministère demanda de nouveau au comte de le recevoir, aucun autre arrangement n'ayant pu être trouvé, le comte objecta seulement qu'il n'avait ni charbon, ni benzine, ni pétrole. On lui en promit et il accepta de loger le fugitif. Le lendemain 11, à 15 heures, le gouverneur de la province d'Utrecht et le comte Godard attendaient Guillaume à la station de Maarn. Dès l'arrivée du train, sans que la foule s'en aperçût, le comte emmena le Kaiser à Amerongen, dans son automobile fermée. Pendant le trajet, l'empereur dit à peine quelques mots. Il était comme anéanti par la soudaineté de sa catastrophe. Mais quand la voiture, après avoir franchi le fossé, entra dans le château, il dit au comte, sans pose et en se frottant les mains : « Maintenant, faites-moi servir une tasse bien chaude de thé anglais. » Il reprenait confiance.

Au dîner qui suivit, et auquel prirent part environ 40 personnes,

> le Kaiser fit de son mieux pour ne pas laisser une impression mélancolique régner. Il s'abstint de toute parole amère. Ce fut même ce qui surprit le plus le comte Godard (qui le voyait pour la première fois). Jamais le comte n'a entendu le Kaiser dire un mot de reproche, ni contre un de ses ennemis, ni contre aucun Allemand, à l'exception du prince Max de Bade. Il a dit une fois de celui-ci : «Il m'a trompé », faisant allusion à ce que Max a annoncé le 9 novembre son abdication quand en fait elle n'a eu lieu que le 28. Le Kaiser croit fermement qu'en dehors de la propagande britannique, seule cette affirmation fausse a rendu sa position impossible en Allemagne : le peuple se crut abandonné par son empereur à son heure la plus pénible et se souleva contre le déserteur.

Après l'abdication du Kaiser, le 28 novembre, sa suite diminua rapidement. Il ne resta bientôt plus que le général-lieutenant von Gontard et le capitaine von Ilsemann. Ce dernier, dont le père avait été anobli peu avant la révolution, épousa, le 7 octobre 1920, la comtesse Elisabeth, fille unique du comte Godard Bentinck. Tous les Bentincks assistèrent au mariage, même ceux de la branche anglaise. Ce sont les observations qu'elle y fit qui ont permis à Lady Norah Bentinck d'écrire son livre sur **Le Kaiser en exil**.

L'existence que Guillaume a été contraint de mener à Amerongen, bien monotone comparée à celle si remplie et si variée qui était sa part précédemment, « ferait cependant envie à des millions de victimes de la guerre, plus innocentes que lui ». Levé régulièrement à 7 heures, il faisait une petite promenade, assistait au service divin et déjeunait vers 9 heures. Puis il s'occupait de sa correspondance, qui lui prenait beaucoup de temps, car elle était toujours énorme. Puis il allait abattre des arbres et scier du bois. La quantité de travail qu'il produisit ainsi fut énorme. Ce qu'il fit pendant l'été 1920 a suffi amplement pour chauffer le château l'hiver suivant. A 1 heure, Guillaume déjeunait, puis il se promenait jusqu'à 5 heures, heure du thé, pour laquelle il était toujours ponctuel. Il passait le temps qui suivait à lire, à se promener ou à causer ; jamais il ne jouait. Le soir, il prenait toujours part au dîner en commum, à la différence de l'impératrice qui, à cause de son état de santé, n'y venait jamais. Quand des étrangers qui lui étaient sympathiques étaient présents, il plaisantait volontiers et riait cordialement, aimant écorcher les noms et s'intéressant aux cancans et aux histoires piquantes. Après le dîner, on faisait cercle et on causait. Le Kaiser alors allumait cigare sur cigarette, les jetant après en avoir tiré deux bouffées et parlant sans cesse. Si le sujet de la conversation lui plaisait, il n'y avait plus d'heure pour lui. « Sa mémoire est extraordinaire, il sait dire son mot sur tout et ne se répète pas une seule fois pendant des mois. Il ne reste d'ailleurs pas un seul instant immobile, se promenant dans la chambre et gesticulant tout le temps qu'il parle. »

En juin 1920, un changement se produisit. Guillaume acheta le modeste château de Doorn, à peu de distance d'Amerongen. Pendant tout le printemps, des autos ne cessèrent d'y emmener son énorme mobilier, car il n'a perdu de sa fortune personnelle que sa garde-robe, et il était multimillionnaire avant la guerre. A Doorn, il emploie son temps à peu près comme à Amerongen. La lecture de 8 journaux allemands de toute nuance y occupe une grande place, quoique d'ailleurs toutes ses sympathies aillent à la conservatrice *Kreuzzeitung*. Puis vient un énorme courrier, où les lettres de haine et d'injures, jadis si nombreuses, deviennent rares et qui contient en revanche les innombrables adresses de « fidélité inviolable » des monarchistes allemands. Guillaume

continue d'ailleurs à s'intéresser avant tout aux livres sur la guerre et son histoire. « Un officier d'artillerie allemande que je vis à Amerongen, dit Lady N. Bentinck, m'assura que le Kaiser connaît aussi bien que les spécialistes les plus récents développements de l'artillerie. » Son frère, le prince Henri, lui envoie tout ce qui paraît de nouveau là-dessus et l'Empereur le lit avant tout autre chose. Il s'intéresse aussi beaucoup aux ouvrages sur la franc-maçonnerie et « est convaincu de son pouvoir pernicieux dans le monde politique ». L'une de ses premières questions au comte Godard fut de lui demander s'il n'était pas franc-maçon ; sur sa réponse négative, il lui dit que la reine Victoria lui avait bien recommandé de ne point le devenir, les organisations maçonniques du continent étant ennemies de l'Eglise et de la religion. D'après l'Empereur, il n'y a, outre les gouvernements, que deux organisations mondiales, l'Eglise catholique et la franc-maçonnerie : l'une devra vaincre l'autre. On croit d'ailleurs à Doorn que pendant la guerre le Pape était pro-anglais. Le Sionisme occupe aussi beaucoup le Kaiser. Quand Lady N. Bentinck était en Hollande, tous à Doorn lisaient les « Protocoles » des Anciens de Sion et « croyaient fermement que les machinations qui y sont soi-disant dévoilées sont des causes de la guerre mondiale et du bolchévisme russe ». Les écrits du pacifiste E. D. Morel sont aussi fort estimés dans ce milieu.

De toutes les aptitudes que l'on a prêtées à l'Empereur (peinture, composition musicale, etc.), la plus réelle pourrait être celle pour la prédication... Ses précepteurs et son premier entourage ont enraciné en lui l'idée qu'il était spécialement le représentant de Dieu en Allemagne. On ne peut donc être surpris qu'après la ruine de sa puissance il recherche assidûment les consolations de la religion... A Doorn, il dirige la prière du matin et les dimanches prêche souvent. On m'a dit qu'il est très doué pour cela... Tout ce qu'il prêche serait attachant, riche de pensées et exprimé d'une façon saisissante. Il est d'ailleurs toujours parfaitement orthodoxe...

Le Kaiser loue beaucoup les Anglais. « Ils combattaient comme des gentlemen », dit-il. La défaite allemande est d'ailleurs toujours attribuée à Doorn à l'action mortelle de la propagande britannique sur la force de résistance du peuple allemand. Aussi le Kaiser a-t-il pour Northcliffe une haine amère. A Doorn, l'Angleterre est regardée comme « la perfide Albion » pour qui le *self*

government est un article d'exportation, et qui ne veut pas l'accorder à l'Irlande. « Nous n'avons rien contre les Anglais, y disait-on, mais nous haïssons leurs hommes politiques. »

Le Kaiser croit que Wilson donna le coup de grâce à son trône vacillant ; sans son ultimatum : « pas de paix avec les Hohenzollern », l'abdication n'eût pas été inévitable. En revanche, il ne peut comprendre que l'Allemagne, jadis si entichée des distinctions, l'ait remplacé par des personnages sans prestige social. Il revient sans cesse sur les rapides conquêtes des gouvernements par les socialistes. Il loue Churchill de l'expédition de Gallipoli (« qui a été si près de réussir, » dit-il) et de l'introduction des tanks. Il déclare préférer le gouvernement constitutionnel à l'autocratie, et quand on lui demande comment il concilie cela avec le renvoi de Bismarck, réplique avec passion : « Je l'admire, mais il ne croyait pas avoir besoin de respecter ma jeunesse et voulait être un empereur non couronné. Je n'ai pu le souffrir, ma dignité d'empereur me le commandait, agir autrement eût été abdiquer. »

Le Kaiser assure toujours qu'il a fait ce qu'il a pu pour éviter la guerre. « Dieu sait, dit-il, que je suis innocent, ma conscience est pure devant lui ; c'est tout ce qui m'importe, mes ennemis peuvent penser comme ils veulent. » Naturellement on revient aussi à Doorn sur la rivalité anglo-allemande « qui eût rendu un choc inévitable tôt ou tard. » Le Kaiser objecte encore « qu'on lui assurait tantôt ceci, tantôt cela, et qu'il n'était sûr de rien » [ce qui explique ses fautes, mais n'excuse pas la guerre].

On reçoit volontiers à Doorn, et les enfants du Kaiser sont les visiteurs les plus souhaités. Parmi eux le Kronprinz ne peut venir qu'accompagné du bourgmestre de Wieringen : « Ses relations avec son père sont plus cordiales que précédemment... Leurs vues diffèrent encore beaucoup, mais ils peuvent maintenant les discuter amicalement. » De ses autres enfants, c'est la duchesse de Brunswick qui vient le plus souvent, accompagnée de son mari et de ses enfants. Parmi les autres visiteurs, on remarque surtout Hindenburg.

On travaille naturellement toujours à Doorn au rétablissement des Hohenzollern, mais Lady Bentinck ne croit pas que le kaiser y songe pour lui-même : « Il ne désire plus que vivre en homme privé » et sans qu'on s'occupe de lui.

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-18

G. von Hase : *La Bataille du Jutland vue du Derfflinger*, trad. de M. Ed. Delage, Payot. — Lieutenant de vaisseau G. Douin : *L'attaque du Canal de Suez*, Delagrave. — G. Leygues : *Les marins de France*, Berger-Levrault. — Lieutenant-colonel Reboul : *Le Conflit du Pacifique et notre Marine de guerre*, Berger-Levrault.

La version du capitaine de corvette G. von Hase sur la bataille du Jutland est depuis longtemps populaire en Allemagne. On en doit une traduction à M. Ed. Delage, attaché à la section historique du ministère de la Marine. Von Hase était chef du service de l'artillerie sur le croiseur de bataille *Derfflinger*. Il décrit la bataille telle qu'il l'a vue du blockhaus, où il est resté enfermé pendant toute la durée de l'action. Son témoignage est le plus complet et le plus dramatique que l'on possède du côté allemand. Il est le plus complet pour deux raisons. D'abord, le *Derfflinger*, avec l'escadre des croiseurs dont il faisait partie, a été engagé à fond d'une manière presque constante, pendant le combat, soit au cours de la lutte de souplesse et d'habileté manœuvrières avec les forces du vice-amiral Beatty, soit, dans la suite, en couvrant la retraite du gros des escadres allemandes. En second lieu, von Hase, investi des fonctions de directeur du tir sur le *Derfflinger*, était le mieux placé pour faire connaître avec précision les conditions et les effets du tir de l'artillerie et nous traduire la vision pittoresque du champ de bataille, qu'il ne perd pas des yeux un seul instant. Son témoignage est-il sincère ? Oui, certes, à peu de chose près. Sans doute, il a rédigé son récit en vue d'une popularité rapide parmi le public allemand. On y relève bien, de-ci de-là, une pointe de ce qu'on a appelé le bourrage de crâne. D'autre part, il n'a pas le haut désintéressement, l'indépendance de jugement de l'homme qui écrit ses souvenirs, après avoir renoncé aux armes, uniquement pour la postérité. Il évite toute critique contre les fautes commises autour de lui. Il est entendu qu'il s'agit de célébrer, avant tout, les vertus allemandes, la marine allemande. Cependant, d'une manière générale, sa vision est sincère, et il ne ménage pas son admiration à son adversaire, lorsque celui-ci fait preuve d'un merveilleux sang-froid et d'une réelle habileté tactique, comme ce fut le cas du vice-amiral Beatty, à diverses reprises.

Au point de vue de l'histoire même des différentes phases de la

bataille, von Hase n'apporte rien qui ne soit connu déjà. Mais il nous fournit des précisions d'une importance capitale. Il est bon de souligner que, grâce à lui, grâce également à la loyauté des témoignages des chefs d'escadres, nous possédons aujourd'hui, sur la bataille du Jutland une documentation complète. Nous sommes arrivés à en avoir une vision claire, dans toutes ses phases tactiques. La déposition de von Hase est encore précieuse pour nous au point de vue de l'organisation de la conduite du tir sur les navires allemands. Nous avons pu ainsi vérifier que cette organisation, à la veille du Jutland, était à peu près identique à celle en vigueur sur nos propres navires. On pourra trouver qu'il y a là matière à réflexions.

Voici une étude tout à fait remarquable de M. le lieutenant de vaisseau G. Douin sur **L'attaque du Canal de Suez** du 3 février 1915. C'est un épisode de la guerre, assez peu connu, dont notre marine ne tira longtemps aucun éclat, sans doute parce qu'aucun de ses distingués officiers généraux ne s'y était trouvé mêlé. Deux de nos vieux bateaux, le *d'Entrecasteaux* et le *Requin*, mis à la disposition du Commandement anglais, y jouèrent un rôle honorable. Notre aviation rendit également de grands services. M. G. Douin a fait précéder le récit de l'attaque d'un exposé tout à fait intéressant de la situation de l'Egypte, au moment où s'ouvre la crise. Il nous a donné également un tableau très vivant des incidents qui précédèrent, à Constantinople l'entrée de la Turquie dans la guerre. Il a ainsi lié l'épisode de l'attaque du canal à l'histoire générale de la puissance ottomane en 1914-15. Quant à l'attaque elle-même, elle échoua en raison de l'insuffisance de ses moyens et de la longue période de préparation qu'elle exigea. Les Anglais eurent tout le loisir de prendre les dispositions capables de la faire avorter.

M. Georges Leygues, ancien ministre de la Marine, publie un petit livre : **Les Marins de France**, avec pour sous-titre : *L'œuvre de la marine française pendant la guerre*. Si modeste que fût cette œuvre, elle valait mieux pour la consacrer dans l'opinion que ce petit livre indigent, sans apparence. « L'action des marines fut sans éclat, mais elle fut décisive », écrit M. Georges Leygues. Il y a dans cette phrase lapidaire simplement deux contre-vérités. L'histoire dira avec plus de raison : « L'action des marines fut éclatante aux Dardanelles, au Jutland ;

mais nulle part elle ne fut décisive. » On pourra conclure que toutes les marines possédèrent, à des degrés différents, un personnel d'élite que ne surent pas utiliser des directions pitoyables.

M. le lieutenant-colonel Reboul, avec **Le Conflit du Pacifique et notre marine de guerre**, nous apporte une thèse déformée, pleine d'inexactitudes sur les accords de Washington. Nous pensons, pour notre part, que la Conférence de Washington a abouti à une œuvre très belle, qui peut être féconde en résultats, même pour notre marine, en l'orientant vers des voies nouvelles. Nous nous sommes expliqué longuement à ce sujet, dans une chronique précédente.

JEAN NOREL.

A L'ÉTRANGER

Belgique.

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE GÊNES OU LA SOLIDARITÉ DES INTÉRÊTS FRANCO-BELGES. — Depuis l'armistice, nos gouvernants ont perdu leur temps à nier l'évidence. Celle-ci éclate maintenant à Gênes avec un relief que mon éminent ami Neuray, Directeur de la « Nation Belge », qualifie très justement d'angoissant. France et Belgique sont menacées exactement des mêmes périls et l'action commune s'impose avec une inflexible rigueur. Qu'elles apparaissent puériles, sous la lumière crue des réalités, les crâneries et les impertinences de commande où se complaisait encore, il y a quelques semaines, notre ministre des Affaires étrangères, M. Henri Jaspar : — « Ne soyons ni anglomanes ni gallomanes », s'écriait-il devant ses anciens confrères du Barreau, « soyons Belges surtout » !

Or, à Gênes, se vérifie l'exactitude de la thèse que j'ai souvent exposée dans cette revue. Ce n'est point par engouement sentimental pour la France, mais tout simplement par nécessité, pour conserver notre nationalité, pour que la Belgique ne périsse pas, que notre action politique doit s'unifier avec celle de la France. Je ne suis certes pas suspect de francophilie aveugle. Pendant la guerre, j'ai combattu dans le *Mercure de France* les wallingants activistes qui faisaient le jeu de l'ennemi en cherchant à diviser notre pays en Belgique française et en Belgique flamande, et j'ai montré les ardentes et lucides sympathies fran-

çaises qui existent parmi l'élite de nos Flandres. Notre littérature de langue française, illustrée principalement par des Flamands, atteste ces sympathies.

Mais il y a la tourbe des flamingants ignorants et bornés, la force électorale qu'elle représente et que nos faibles gouvernants n'ont pas eu le courage de braver, à laquelle ils ont sacrifié, au contraire, gaspillant leurs ressources d'énergie en une série de compromis dissolvants.

Une double phobie les énerve et les stérilise : celle du socialisme révolutionnaire et celle du flamingantisme. En plus, ils sont des parvenus de la politique, ne possédant aucune expérience de la chose publique et gouvernant au jour le jour avec des mots, des phrases et des expédients, sans cohésion ni plan d'ensemble.

Mais à Gênes, quel angoissant réveil pour MM. Theunis et Jaspar ! Que n'avaient-ils su le prévoir à la Conférence de Cannes ! Une connaissance élémentaire de la politique et du tempérament français, des puissances de raison, d'équilibre et d'harmonie de notre grande voisine, de son génie de redressement leur eût suffi pour écarter le danger dont leurs frêles épaules doivent actuellement sentir le poids.

Si, dès le lendemain de l'armistice, la Belgique s'était résolument rangée, politiquement, économiquement et militairement aux côtés de la France, aucune puissance européenne n'eût osé s'y opposer, et contre leur solide bloc occidental se fussent brisées des tentatives aussi périlleuses et aussi humiliantes pour des vainqueurs que celles de Gênes.

Parlera-t-on de désarmement à Gênes? La conversation serait aussi inadmissible pour nous que pour la France. Nous sommes sur le Rhin sous le coup de la même menace. Les arguments que faisaient valoir notre ministre de la Guerre pour l'augmentation de nos charges militaires sont du même ordre que ceux défendus dans l'intérêt de la défense nationale par M. Poincaré devant la Chambre française. Mais si, dès l'armistice, nous nous étions alliés, qui se fût permis de critiquer les mesures de sauvegarde que nous eussions prises de concert?

Et le problème des Réparations ? Il pèse sur nous, toute proportion gardée, d'un poids égal, si l'Allemagne ne répare pas, n'indemnise pas la Belgique ; c'est la faillite de notre pays, dont la puissance d'exportation, qui la faisait vivre, se trouve annihilée

par les charges qui pèsent sur nous, l'augmentation du prix de notre main-d'œuvre, sans parler de la guerre de tarifs que la France a été amenée à nous faire à la suite des maladresses et des vexations à son égard de notre politique extérieure, conduite par le plus vain et le moins préparé des hommes.

La créance de la France sur la Russie est évidemment plus considérable que la nôtre, mais les placements que nous avions faits dans l'empire moscovite représentent une fraction très appréciable de notre richesse nationale. Sur ce terrain, nous nous trouvons encore tout à fait solidaires du gouvernement de la République Française, que notre singulier ministre des Affaires Étrangères se complaisait jusqu'à ces derniers temps à traiter avec tant de désinvolture.

J'ignore comment se terminera la conférence de Gênes, mais il est évident que si elle avait pour résultat de diminuer les droits que la France tire du traité de Versailles, nos propres droits s'en trouveraient diminués d'autant.

A la Conférence de Gênes la Hollande siège avec les mêmes prérogatives que la Belgique, la Hollande qui durant la guerre témoigna à l'Allemagne une « neutralité bienveillante » et conserve indûment l'embouchure de l'Escaut et une partie du Limbourg, c'est-à-dire les clefs de la défense nationale dont nous avons été spoliés par le traité de Vienne et que la France voulait nous faire restituer au cours de la Conférence de Versailles.

Dans sa glorieuse histoire, la France a toujours vu surgir des hommes presque providentiels qui incarnaient les vertus de la race et se trouvaient en mesure de faire face aux éventualités les plus tragiques. Aux jours terribles de 1917, elle eut son Clemenceau. Au lendemain de la Conférence de Gênes elle a trouvé en M. Poincaré l'interprète de sa volonté réfléchie et ordonnée. C'est un grand malheur pour nous de n'avoir à compter que sur de médiocres petits hommes qui ont besoin de trois années pour apprendre à voir à peu près clair.

G. FUSS-AMORÉ.

§

Egypte.

La comédie britannique du Royaume d'Egypte. — En dépit du jeu habile des acteurs, quelque soignée qu'en ait été la mise en scène, la comédie du royaume d'Egypte, souverain et indépen-

dant, n'aura, en somme, abusé personne. Il eût vraiment fallu une ineffable candeur pour ne pas démêler tout de suite, sous le fatras de la déclaration aux Communes (15 mars) et le pathos du rescrit sultanien, le stratagème britannique. On ne pouvait pas, en effet, avoir oublié que l'Angleterre s'obstina constamment à traiter la récente phase de la question d'Egypte (1919-1922) comme un malentendu dérivant d'un regrettable jeu de mots, feignant de croire que le maintien du terme Protectorat, dont la traduction arabe en *Himayâ* accentuait l'équivoque (1), avait seul déchaîné les passions dans la vallée du Nil.

Que le gouvernement de M. Lloyd George ait si longtemps différé de berner l'amour-propre égyptien, en substituant, comme sir Valentine Chirol (2) l'en pressait, à l'expression blessante de protectorat, celle de traité d'alliance (juin-novembre 1920) et enfin de royaume, n'a rien pour surprendre : il n'est guère prudent d'accoutumer un peuple à des entités dont il ne doit toucher aucune des réalités. Aussi quand, de guerre lasse, l'Angleterre s'est vue contrainte d'adopter ce compromis, a-t-elle bien pris garde de fournir aux Egyptiens le simulacre en même temps que l'illusion de l'indépendance.

Stylé par Lord Allenby, le roi Fouad Ier a proclamé que son pays formait désormais « un Etat souverain et indépendant ». Et, tombée d'une plume auguste et indigène, non plus anglaise, cette déclaration était calculée pour rendre concret à l'imagination des masses le mythe de l'indépendance.

Mais pour avoir poussé le roi Fouard Ier au premier plan et s'être elle-même retranchée dans les coulisses, l'Angleterre n'en continue pas moins de conserver, comme par le passé, la haute main dans la direction des affaires d'Egypte. C'est à bon escient qu'elle a délégué au roi Fouad Ier partie de l'autorité et des pouvoirs que jusqu'ici le Haut Commissaire de S. M. B. détenait exclusivement. Elle compte faire jouer au souverain Egyptien le rôle de paratonnerre, et divertir d'elle les coups que les Egyptiens seraient tentés de lui porter. Désormais, grâce à cette manœuvre, ces coups apparaîtront dirigés contre la personne du chef de

(1) Car ce terme désigne également les protégés des autres puissances. Sir V. Chirol: *Times* du 3 nov. 1919.

(2) Sir Valentine Chirol, ex-directeur du *« foreign department »* du *Times*, fut l'enquêteur officieux du gouvernement anglais, un Lord Milner avant la lettre.

l'Etat égyptien ; qualifiés d'extrémistes, les patriotes se trouveront dans la gênante posture d'ennemis de l'ordre, de bolcheviki nilotiques, et contre leurs menées la répression non seulement pourra sévir rigoureuse, mais encore elle deviendra légitime.

Cette solution subtile, aussi préjudiciable à la cause de l'Egypte que favorable aux intérêts de l'Angleterre, a été élaborée de longue date. Et peut-être a-t-elle été suggérée par la condition de l'Irlande. On peut, en effet, reconnaître quelque chose d'un *Ulster* dans ce parti des « modérés » que les Anglais ont investi de la police intérieure de l'Egypte. Dès l'origine de leur révolution, l'Angleterre a travaillé à semer la discorde parmi les Egyptiens, en suscitant des concurrents aux nationalistes. Elle groupa et patronna « un parti nouveau et plus distinctement modéré qui s'intitule : Libéral Indépendant(1) ». Au juste, c'était la devise qui était inédite et non pas le parti qui l'arborait. Ce parti se compose d'Egyptiens métis, d'origine osmanlie, albanaise, circassienne, moghrébine, syrienne, arménienne et même juive, graine de pachas et de beys à sinécure, postérité dégénérée des féaux domestiqués par le rude Méhémet-Ali. Les vice-rois d'Egypte et le Khédive Ismaïl ont toujours recruté parmi ses membres des créatures, dociles à leur despotisme, et les Anglais eux-mêmes ne se sont pas fait scrupule d'embaucher dans ce parti des hommes d'Etat *in partibus*, avides d'apparences, timorés et qui tremblaient devant leurs « Conseillers » tout-puissants.

Cette caste-là, fort restreinte d'ailleurs, à laquelle se rattachent Adly Pacha Yeghen et Saroït Pacha, en aucune conjoncture n'a représenté l'Egypte, et moins que jamais dans la crise actuelle. Le seul parti vraiment national fut celui qu'organisa, vers 1895, Moustafa Kamel et que Zaghloul Pacha ressuscita en 1919. Du reste, depuis les mémorables journées de février 1919, il est désuet de parler de parti national ; ce parti a vécu, ayant rempli sa destinée qui était de pousser à l'épanouissement complet de la nation égyptienne. Le Zaghloulisme, toutefois, est demeuré le reflet le plus fidèle de la conscience du peuple d'Egypte et l'expression la plus catégorique de ses idéaux. Sir V. Chirol, observateur pénétrant, mais chroniqueur subversif, a admis ce prestige avec les réticences obligées. Et Lord Milner lui-même l'a reconnu lorsqu'en juin 1920 il invita officiellement à Londres le Pacha aujourd'hui

(1) Sir V. Chirol : The Egyptian Peril, *Times* du 2 novembre 1919.

déporté aux Seychelles, afin de tâcher de négocier avec lui un inacceptable traité d'alliance.

Aujourd'hui, donc, fellahs, artisans, effendis, sheikhs et musulmans, selamliks et harems, l'Egypte entière, copte aussi bien que musulmane, est unie pour la même cause.

Cette cause ne saurait être confondue avec celle que soutiennent les champions d'Angleterre. Les peuples ont l'instinct des grandes heures. Celui d'Egypte, en dépit des apparences, malgré les mutations des titres, de l'étoffe d'un drapeau qui de rouge devient verte avec trois étoiles blanches, malgré les salves de 101 coups de canons, les échanges de télégrammes et de visites officielles, a montré qu'il savait que l'heure de sa libération n'a pas encore sonné. Par une attitude calme, mais ferme et recueillie, il a tenu à prouver qu'il n'était même pas la dupe de la supercherie machinée par le gouvernement de M. Lloyd George avec la complicité des « Libéraux indépendants ». Et il s'est dignement refusé à servir de figuration pour la comédie qui se jouait au Caire. N'ayant pas été consulté ni sur l'élection de son souverain ni sur le choix de ses ministres, n'ayant pas été convoqué en assemblée pour arrêter la forme de son gouvernement, il a boudé aux réjouissances dans lesquelles on cherchait à l'attirer, comme pour surprendre son consentement au moins tacite.

Ainsi la combinaison Saroît-Lloyd George a décidément manqué son effet. C'est, d'ailleurs, un bien pauvre et bien précaire expédient. Loin de mettre un terme à la question d'Egypte, il l'aggrave singulièrement en la compliquant. Aussi bien, doit-on observer que le plan préconisé par sir V. Chirol, adapté aux intérêts de l'Empire par Lord Milner, soutenu par le Field-Marshal Allenby, et endossé par Lord Curzon, sous la pression de l'effervescence musulmane aux Indes et ailleurs, a été trop hâtivement conçu pour n'avoir pas négligé des contingences qui pourraient devenir fatales et pour les Anglais et pour leurs alliés les « Libéraux indépendants ».

AURIANT.

§

Russie.

L'Eglise orthodoxe. — Dans le fracas des événements politiques, derrière le tragique rideau de la révolution, de la terreur, de la famine et de la mort de millions d'hommes, d'autres phé-

nomènes, moins perceptibles pour le moment, se développent dans les profondeurs de la vie russe. Un des plus remarquables est l'évolution de l'Eglise orthodoxe.

Le grand défaut et le grand malheur de l'Eglise russe, depuis l'époque de Pierre Ier, fut son caractère trop officiel qui l'assimilait aux institutions d'Etat et la soumettait, en même temps, aux exigences du gouvernement. L'hypertrophie des fonctions officielles de l'Eglise engendrait une atrophie de son rôle spirituel. Et lorsque, pendant la révolution de 1905, l'Eglise orthodoxe vit le principe de la tolérance religieuse proclamé par l'Etat, elle se trouva impuissante à l'exploiter dans les intérêts de son expansion spirituelle. Même, au contraire, l'ukaze, qui établit la tolérance religieuse (avril 1905), fut profitable surtout aux concurrents de l'orthodoxie, au catholicisme, au protestantisme, à l'islamisme et, dix ans après (en 1910), le premier procureur du Saint-Synode annonçait dans un rapport officiel que « depuis la proclamation de la tolérance religieuse en Russie, l'Eglise orthodoxe avait perdu beaucoup d'adeptes ». « La raison principale et générale de cette apostasie des masses, — dit le procureur, — consiste en ce fait que, même avant le 17 avril 1905, la majorité de ces gens n'appartenait à l'Eglise orthodoxe que formellement. » Privée, dans une certaine mesure, de l'appui officiel, l'orthodoxie ne put pas ne pas traverser une période d'affaiblissement.

La révolution de 1917, laïque et athée, parce que dirigée par des radicaux et des socialistes, commença par abandonner l'Eglise orthodoxe à ses propres forces et à son propre destin. A la place de l'ancienne organisation, gouvernementale et étatiste, les croyants et le clergé se virent obligés de créer une organisation nouvelle, séparée de l'Etat et indépendante du gouvernement. Dans ce but, un *Sobor* (conclave) fut convoqué en 1917 à Moscou pour procéder à une réforme de toute l'administration ecclésiastique, le Sobor, composé des représentants du clergé et des paroissiens, prit la décision de rétablir le poste de patriarche, supprimé par Pierre le Grand. Se réservant le suprême pouvoir de législation et de contrôle, le Sobor reconnut le Patriarche pour l'administrateur supérieur de l'Eglise. Sa charge administrative, il la porte, en collaboration avec le Saint Synode, composé des évêques et archevêques, et le Conseil Ecclésiastique Supérieur, où entrent les élus du clergé et des croyants.

Ce fut une véritable chance pour l'Eglise orthodoxe qu'elle pût commencer sa réorganisation avant le coup d'état bolchevik. Car, après la prise du pouvoir par Lenine, le régime d'intolérance et de persécutions fut établi par le nouveau gouvernement. En oubliant que toutes les fractions du parti social-démocrate ouvrier russe se prononçaient dans leurs programmes officiels pour la liberté de la conscience religieuse, les bolcheviks ne se bornèrent pas à déclarer que « la religion est l'opium du peuple » (inscription que le Soviet de Moscou a fait placer sur un mur, en face de la célèbre chapelle Iverskaïa), mais donnèrent une véritable chasse aux moines, aux prêtres, aux membres actifs des paroisses. Beaucoup d'entre eux furent mis en prison, torturés, fusillés, et tous furent voués à de terribles privations matérielles. Mais comme cela arrive toujours dans des cas pareils, les persécutions n'eurent pour résultat que de renforcer l'idée de l'Eglise dans les esprits des fidèles et même de faire grandir le nombre de ces derniers. Jamais les temples orthodoxes n'étaient si remplis de la foule de croyants qu'après le coup porté à l'Eglise par les autocrates rouges.

Ne comprenant rien à la mentalité des croyants orthodoxes, le gouvernement bolchevik voulut ajouter aux persécutions physiques une pression morale et *prouver* aux fidèles qu'ils le seraient par l'ignorance et que le clergé « tromperait » le peuple crédule. Pour le démontrer d'une façon évidente et logique (comme si une logique pouvait combattre une foi !), le gouvernement des Soviets ordonna, au printemps de 1918, aux autorités locales d'ouvrir les sarcophages contenant les reliques de saints orthodoxes, de les faire examiner par les médecins et les juristes soviétiques et de porter les résultats de cet examen à la connaissance du public. Les journaux soviétiques publièrent avec triomphe les détails de « l'ouverture » des reliques sacrées et expliquèrent au peuple que les restes des saints qu'il vénérait n'étaient en réalité que des amas d'os, de lambeaux de vêtements, de morceaux de coton, etc. Mais le seul effet de ces révélations fut que, dans les milieux orthodoxes, des légendes se créent qui donnent une explication surnaturelle aux faits produits par les autorités soviétiques.

Oui, disent les croyants, il est vrai que les bolcheviks n'ont trouvé dans les cercueils des saints que des os pourris, mais est-

ce que les impies peuvent voir des objets saints ? Dieu ne le permet pas !

D'autres légendes racontent que Dieu a rappelé chez lui tous les saints de la terre russe, dominée par les infidèles, et que les saints n'y reviendront qu'après la fin du règne rouge de l'Antéchrist. Le problème religieux devient ainsi un nouvel argument dans la lutte politique de la population contre le pouvoir bolchevik.

La semaine des Pâques orthodoxes de 1921 a donné une preuve irréfutable du renforcement de l'influence de l'Eglise. Le clergé orthodoxe de Moscou et de Pétrograd voulut faire une revue de ses troupes et manifester leur puissance accrue. Dans ce but il organisa, à l'occasion de la fête des Pâques, et pour la première fois depuis l'avènement des bolcheviks, des processions religieuses dans les rues. Le gouvernement bolchevik eut l'intention de les interdire, mais, après quelque hésitation, n'osa pas le faire. Malgré le mécontentement visible des autorités soviétiques et le danger d'une fusillade, d'énormes masses de peuple descendirent dans les rues de Pétrograd et de Moscou le 8 mai et, le long des murs encore couverts des proclamations lancées par les communistes, à l'occasion du 1er Mai, des dizaines de milliers de fidèles, avec saintes images, bannières et oriflammes, marchèrent sous les yeux indignés des commissaires.

A la suite de la grandiose manifestation du 8 mai 1921, la presse soviétique redoubla sa propagande contre l'Eglise, mais, de son propre aveu, cette propagande reste toujours sans grand résultat. Il paraît que, même parmi les adhérents du parti communiste, il y en a qui ne peuvent pas résister eux-mêmes au flot montant de la renaissance religieuse. J'ai lu dans les journaux officiels des Soviets maints articles dont les auteurs constatent, avec regret, que les membres du parti communiste assez fréquemment ne se contentent pas de conclure leurs mariages, selon la loi laïque, devant le commissaire, mais vont avec leurs fiancées à l'église.

L'année 1921 et le commencement de 1922 apportèrent un nouveau renforcement à l'idée religieuse en Russie. La terrible famine, avec ses souffrances inouïes, la mort de millions d'affamés (d'après la statistique officielle, 5 millions d'habitants sont morts de faim), les épidémies, les cas de cannibalisme officiellement

constatés, l'épidémie des suicides, les nombreux cas de démence, tous ces fléaux et horreurs qui frappent la Russie, résultat du régime bolchevik, font naître dans les masses populaires un mysticisme violent. La liberté de la presse, des réunions, des organisations sociales et politiques étant supprimée par les Soviets, le peuple cherche un refuge spirituel et un appui moral dans les vieilles croyances de ses ancêtres et retourne aux vieilles églises qu'il avait abandonnées momentanément pour suivre les gens qui lui avaient promis de créer un paradis terrestre et ne lui ont donné que le plus horrible enfer.

Les rationalistes et les libres-penseurs peuvent regretter ce singulier effet d'une révolution officiellement laïque et athée, mais un historien et sociologue objectif n'y trouvera rien d'inattendu. Les résultats économiques et sociaux du bolchevisme ayant ramené la Russie au niveau matériel du xve siècle (la petite « économie naturelle » prédomine déjà dans beaucoup de régions de la Russie, où les formes économiques supérieures sont détruites), la mentalité populaire n'a qu'à suivre le mouvement. La République des Soviets garde encore ses apparences d'un état « prolétarien » et « communiste », mais c'est la vieille Russie qui est déjà prête à reparaître sur la scène historique.

Lorsque je dis ces mots « la vieille Russie », mes lecteurs ne doivent pas les interpréter dans ce sens que je veux prédire une restauration de l'ancien régime. Il ne s'agit point de cela. L'ancien régime, qui avait pour base la grande propriété foncière et la domination politique de la noblesse, ne renaîtra jamais. Mais il y avait une autre vieille Russie, celle des paysans, des petits bourgeois des villes provinciales, qu'on ne distinguait pas bien sous le bruit des machines, derrière les fumées de la grosse industrie moderne, les gestes intellectuels et la lutte des partis politiques. Aujourd'hui la grosse industrie est morte, tout les partis politiques sont émiettés et sans puissance, les intellectuels sont décimés. La couche superficielle de la culture européenne a été enlevée de la surface de la vie russe par la grande vague de la crise révolutionnaire, et, au fur et à mesure que cette vague recule, elle remet à nu le vieux roc de la Russie historique avec sa vieille foi, naïve et élémentaire, mais forte et profondément enracinée dans l'esprit du peuple.

Le printemps de 1922 marque une nouvelle recrudescence

de la lutte entre cette Russie croyante et les maîtres actuels du Kremlin. Ayant dilapidé les réserves d'or de l'Etat et les richesses privées, les dirigeants bolcheviks manquant des moyens financiers s'étaient décidés à exproprier les objets précieux qui se trouvent dans les églises pour les besoins du culte. Mais le décret sur le recensement obligatoire de ces objets s'est heurté à une très forte résistance des paroissiens-organisés (leur nombre à Pétrograd seulement atteint déjà 200.000), soutenus par la population entière. Lorsque les commissaires se présentent dans les couvents et les églises pour dresser les listes des objets à exproprier, les fidèles battent le tocsin et la foule se réunit autour de l'édifice menacé par les impies pour défendre les biens sacrés. A Pétrograd, à Toula, à Kharkov, à Ivanovo Voznessensk, et dans beaucoup d'autres villes, l'affaire alla jusqu'à un conflit violent, et les policiers bolcheviks tirèrent sur les croyants qui protégeaient les églises avec leurs poitrines.

D'après les derniers renseignements le gouvernement bolchevik, en présence de ces graves événements, devient de plus en plus inquiet et élabore de nouvelles mesures de sévérité pour réprimer le mouvement religieux. Comment se terminera ce grand conflit, un avenir prochain nous l'apprendra.

G. ALEXINSKY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Esotérisme

F.-Ch. Barlet : *Les génies planétaires*; Chacornac. 5 »

Paul Flambart : *Langage astral.* Avec un recueil d'exemples célèbres et de nombreux dessins de l'auteur; Chacornac. 8 »

Horus : *La clef de l'occultisme*; Chacornac. 0 50

Ethnographie

P. Vidal de La Blache : *Principes de géographie humaine.* Avec 2 cartes en noir et 4 cartes en couleurs; Colin. 25 »

Histoire

Mémoires du Baron de Damas, 1785-1862, publiés par son petit-fils le Comte de Damas. Tome I : *1785-1822*. Avec un portrait; Plon. 12 »

Gustave Schelle : *Œuvres de Turgot et documents le concernant.* Avec biographie et notes, tome IV; Alcan. 40 »

Littérature

Joseph Claverie : *La jeunesse d'Hœderlin jusqu'au roman d'Hypérion*; Alcan. 10 »

Ananda Coomaraswamy : *La danse de Civa*, traduit de l'anglais par Madeleine Rolland. Avant-propos de Romain Rolland. Avec 10 pl. h. t. ; Rieder. 8 »

Jean Jaurès : *Pages choisies* ; Rieder. 10 »

Fernand Kolney : *Laurent Tailhade, son œuvre* ; Carnet cr... 4 50

Les Quatrains d'Omar Khayyâ... traduits du persan sur le manuscrit de la Bodleian Library d'Oxford. Introduction et notes de Charles Grolleau ; Crès. 10 »

Abanindranath Tagore : *L'Alpona ou les décorations rituelles au Bengale*. Trad. par Andrée Karpelès et Tapanmohan Chatterji. Avec 50 fig. ; Bossard. 6 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Georges Gaudy : *Les trous d'obus de Verdan*, février-août 1916 ; Plon. 7 »

Colonel général baron von Hausen : *Souvenirs de la campagne de la Marne en 1914*. Préface du général Mangin. Avec 9 cartes ; Payot. 9 »

Lieut.-Col. C. Court Repington : *La première guerre mondiale 1914-1918*, notes et souvenirs traduits par B. Mayra et le lieut.-col. de Fonlongue ; Payot. 20 »

Antoine Scheikevitch : *Hellas ? hélas !*; Catin. 5 »

Philosophie

Maine de Biran : *Œuvres*, accompagnées de notes et d'appendices par Pierre Tisserand. Tome II : *Influence de l'habitude sur la faculté de penser* ; Alcan. 20 »

Camille Spiess : *L'anthroposophie et les mystères de Dornach* ; Edition Liber. » »

Poésie

Hernando de Bengoechea : *Les crépuscules du matin*, précédés d'une notice par Gérard d'Houville. Avec un portrait par E. A. Bourdelle ; les Tablettes, Saint-Raphaël. » »

Emmanuel Buenzod : *Poèmes* ; Delachaux et Niestlé. » »

Maria Delétang ; *La lampe éteinte* ; Crès. » »

Edouard Dujardin : *Mari Magno* : Cahiers idéalistes. 15 »

Charles-Théophile Féret : *Les couronnes* ; Belles lettres. » »

René Albert Fleury : *En pleine mer* ; Figuière. 6 50

Foutelroye : *La dérive des Eaux douces*. Illust. de H. M. Cahours ; Albert Lambert. » »

Henry-Jacques : *La symphonie héroïque*. Avec un portrait de l'auteur par Steinlen ; Belles-Lettres. 7 50

Erwan Marec ; *Les cloches d'Is* ; A l'enseigne de l'Hermine, Dinard. 8 »

Henry Spiess : *Simplement* ; Imp. Kundig, Genève. » »

Politique

Celtus : *La France à Gênes* ; Plon. 4 »

F. Gouttenoire de Toury : *Jaurès et le parti de la guerre*. Préface de Charles Gide ; Rieder. 6 50

Questions médicales

Dr Binet Sanglé : *La fin du secret*, applications de la perception directe de la pensée ; Albin Michel. 15 »

Questions religieuses

Robert Fawtier : *Sainte Catherine de Sienne*, essai de critique des sources. I : Sources hagiographiques ; Boccard. » »

Giovanni Papini : *Histoire du Christ*, traduction française de Paul-Henri Michel ; Payot. 9 »

Adolphe Retté : *Le soleil intérieur* ; Bloud et Gay. 7 »

Roman

Léon D[illegible] : *Un communard* ; Bibl. des Marges, Libr. de France. 3 »
André Doderet : *La flamme au soleil*; Albin Michel. 6 75
Francis Carco : *Au coin des rues* ; Crès. 6 »
Charles Théophile Féret : *La réincarnation de Claude Le Petit* ; Belles-lettres. 6 75
Marcel Girette : *Promenade conjugale*; Flammarion. 7 »
F.-Jean-Monique : *L'enlèvement* ; Rieder. 6 75
Jeanne Landre : *Mordus ou les amours contrariées*; Férenczi. 6 75
André Lang : *Fausta*; Albin Michel. 6 75
Albert Lieutaud : *L'évangile de Judas*; Libr. des romans choisis. 3 50
Henry de Linclays : *Le miroir de cuivre* ; Calmann-Lévy. 6 75
Auguste Pavie : *Sanselkey*. Avec 5 pl. hors-texte dessinées par un artiste cambodgien ; Bossard. 2 70
Gaston Rageot ; *Le jubé* ; Plon. 7 »
Jean Rameau : *L'amant honoraire* : Nilsson. 1 95
Marcelle Tinayre : *Le bouclier d'Alexandre*; Calmann-Lévy. 4 90
Jos. Valtier : *Ames maghrebines* ; Préface du Maréchal Lyautey ; Renaissance du livre. 5 »

Sciences

Jean Becquerel : *Exposé élémentaire de la Théorie d'Einstein*. Avec 17 fig. ; Payot. 4 »
J.-H. Fabre : *Souvenirs entomologiques*, 5e série. Avec des illust. ; Delagrave. 20 »

Sociologie

J. Simonot : *La neutralité agricole*. Préface de M. M. Brocard ; Imp. Verpillat, Lons-le-Saulnier. » »
Edme Tassy et Pierre Léris : *La cohésion des forces intellectuelles* ; Gauthier Villars. 2 50
Léontine Zanta : *Psychologie du féminisme*. Préface de Paul Bourget ; Plon. 7 »

Théâtre

Ch. de l'Andelyn : *Julianus Imperator* ; S. n. d'édit. Genève. » »
Brieux : *Théâtre complet*. Tome III ; *Les trois filles de M. Dupont. Résultat des courses* ; Stock. 9 »
Remy Montalée : *La sanction*, pièce en 4 actes ; Figuière. 5 50
Edmond Sée : *Un ami de jeunesse*, pièce en un acte ; Stock. 2
Marcel Willard : *La bonne aventure* ; Sans Pareil. » »

Voyages

M. Sorre : *Les Pyrénées*. Avec 16 cartes et 8 photog. ; Colin. 5 »

MERCVRE.

ÉCHOS

A Gênes. — A propos du dépôt légal. — Des « Pages choisies » de Philéas Lebesgue. — L'Ecriture de Napoléon. — Pierre d'Alheim. — Une lettre de M. Jean Ajalbert. — L'ordre de l'Etoile. — La reine de Saba. — Les Académiciens de 1940. — La question de Cilicie. — Uxama. — L'Ile de Robinson Crusoé. — Honorificabilitudinitatibus. — Epitaphes curieuses.

A Gênes. — On fête ici à la fois les Pâques chrétiennes et les grandes Pâques de l'Humanité ; toute la ville est pavoisée, des drapeaux de toutes nuances et de tous les pays flottent aux fenêtres ; on voit même un certain drapeau rouge semé d'étoiles d'or, on ne sait ce qu'il représente, les bolchevistes se refusant absolument à le reconnaître pour leur.

Par ailleurs, la ville est en état de siège, non point que l'état de siège

soit officiellement proclamé, mais il existe en fait. La cité regorge de soldats de toutes armes et la police est sur les dents. Les hôtels où logent les délégations sont gardés militairement; à tous les coins de rue il y a des piquets de soldats ou de gendarmes. La ville est sillonnée de patrouilles d'infanterie, de cyclistes et de cavalerie ; des auto-camions bondés de soldats armés et casqués surgissent de partout, filent et disparaissent en grand tumulte. Quand la délégation bolchéviste se déplace, c'est entre une double haie de soldats et de policiers, et ceci est pour les Moscovites la meilleure des réclames, ces déploiements militaires excitent la curiosité publique, attirent la foule et confèrent une sorte de majesté royale aux dictateurs du prolétariat. Rien de plus beau ni de plus émouvant que de voir passer dans sa somptueuse limousine, avec son chapeau haut de forme et ses gants beurre frais, le commissaire du peuple Tchitcherine.

On a comparé l'œuvre entreprise à Gênes à l'édification de la tour fameuse de Babel ; la comparaison est exacte à une différence près. Les constructeurs de la tour légendaire possédaient tout au moins les matériaux indispensables à leur construction : des pierres, des briques, du sable et de la chaux ; les reconstructeurs de l'Europe ne possèdent pas la moindre parcelle de matière première ; on s'efforce de construire quelque chose avec du vide. Les résultats sont minces et les enthousiasmes faiblissent. Il y a une foule de questions à résoudre ; on a nommé des commissions et des sous-commissions ; des centaines d'experts, financiers, industriels ou commerciaux étudient les problèmes à fond ; des memorandums lumineux et contradictoires voient incessamment le jour. On est, sans aucun doute, sans direction, mais on « travaille » d'arrache-pied.

La seule délégation qui sache précisément ce qu'elle veut et ce qu'elle fait, c'est la délégation bolchéviste. Pour Tchitchérine, Rakovsky, Litvinoff, Joffé et leurs séides, la conférence de Gênes est un instrument merveilleux de propagande ; c'est une tribune et un porte-voix qu'on utilise pour répandre la bonne parole.

Comme en toutes choses il y a aussi à Gênes des ironies de l'histoire : M. Lloyd George reçoit et retient à déjeuner, à la Villa Alberti, où il est logé, l'« honorable » M. Tchitchérine qui, par son ordre, fut naguère, — en 1918 — incarcéré dans une prison de Londres, puis envoyé dans un camp de concentration. Entre gens du monde on se serre la main, on plaisante, on bavarde, on parle d'affaires qui n'aboutiront jamais.

La construction de la tour de Babel se poursuit avec acharnement; l'architecte-constructeur, dans la superbe villa Alberti, toute ceinte de gendarmes, suit les travaux d'un œil attentif et attendri.

Les entrepreneurs de démolition de la Russie se montrent pleins de zèle, Tchitchérine est content, Rakowsky se multiplie et sème à tous les

vents des interviews et des communiqués, Krassine raconte de belles histoires et fait les plus brillantes promesses à tous ceux qui aiment à être bernés. Les Anglais feignent de croire, les Italiens s'efforcent de croire, les autres pour l'instant se réservent.

Tandis que toutes les délégations s'agitent dans la fièvre et dans l'angoisse, il est cependant une catégorie de « délégués » qui, selon l'expression consacrée, *ne s'en fait pas*. C'est ce qu'on appelle ici la 5e Internationale, qui est constituée par les représentants des polices de toute l'Europe, y compris les « honorables » agents de la trop fameuse Tchéka.

Le jour de Pâques.

ALEXANDRE FOCHER.

§

Le 20 avril 1922.

A propos du dépôt légal.

Cher Monsieur,

Dans son article consacré au Dépôt Légal, M. Eugène Morel a cru devoir me prendre à partie, en faisant de cette question toute objective une affaire personnelle. J'aurais le droit de lui répondre en plus de vingt pages. Mais j'aurai garde d'abuser à ce point de la bonne hospitalité du *Mercure de France*, comme de la patience de ses lecteurs.

Je tiens simplement à relever la manière de discuter de M. Morel, qui, en dénaturant mes intentions, me fait passer pour un adversaire de l'Institution du Dépôt Légal. J'ai écrit tout le contraire. Personne ne souhaite autant que moi de voir la Bibliothèque Nationale riche de tout ce qui se publie d'utile aux connaissances humaines, en ne faisant d'exception que pour les imprimés particuliers non destinés à être rendus publics. Bien plus, je me suis nettement prononcé en faveur du projet de loi. Seulement, j'ai demandé qu'il fût débroussaillé, amendé, — ce qui était mon droit en tant que citoyen et mon devoir en tant qu'éditeur. Or, c'est ce vœu que M. Morel, dont j'ignorais qu'il fût à ce point compromis par la rédaction du projet, ne peut supporter. Une loi *viable*, c'est tout ce que je me suis permis de souhaiter. Cela a suffi pour me faire taxer d'absurde.

Evidemment, M. Morel et moi n'avons pas la même manière de voir les choses. J'aime la clarté et je souffre de toutes les lois mal établies dont on accable les malheureux citoyens. Lui, au contraire, montre une préférence ombrageuse pour le fumeux. C'est ainsi qu'il ne fait pas différence sensible entre une virgule et la conjonction ou.

Pas plus que la précision dans les textes législatifs, la suite dans les idées ne semble être son fait. Alors que sa brochure sur le *Dépôt Légal* (Editions Bossard) faisait allusion à l'énormité du nombre des imprimés qui afflueraient à la Bibliothèque Nationale, son article, au contraire, certifie qu'une petite sténo-dactylo suffira à faire face à ces torrents de papier.

Pauvre petite sténo-dactylo ! Se doute-t-elle que si le projet de loi, défendu par M. Morel avec une si fraternelle tendresse, devait recevoir force de loi, un vulgaire roman, l'imprimé le plus simple qui se puisse concevoir, mettons *Batouala*, réclamera d'elle au moins deux cents mentions à inscrire. Par ailleurs, la petite sténo-dactylo de M. Albin Michel, éditeur de *Batouala*, aura, de son côté, rédigé déjà deux cents mentions, et la petite sténo-dactylo de l'imprimeur de *Batouala* en aura fait à peu près autant. Ceci sans préjudice de toutes autres formalités.

Pareil travail n'effraie pas M. Eugène Morel, ce qui est bien. Mais il suffit à donner une légère idée de ce que vaut le projet de loi.

Excusez-moi, Monsieur le Directeur, d'avoir été aussi long et veuillez agréer, etc...

FERNAND ROCHES.

§

Des « Pages choisies » de Philéas Lebesgue.

Beauvais, 15 avril 1922.

Mon cher Directeur,

Démentant le proverbe que nul n'est prophète en son pays, *la République de l'Oise*, quotidien de Beauvais, publie, par souscription des *Pages choisies* dans l'œuvre de Philéas Lebesgue, lequel, né à la Neuville-Vault, près Beauvais, n'a jamais quitté le village où, partagé entre la charrue et la plume, il exploite en paysan authentique sa ferme natale.

Cette œuvre, qu'anime un amour exemplaire du sol régional, a, certes, franchi les limites de sa province. Nul lettré français n'ignore le nom de Philéas Lebesgue, et peu de noms de France sont aussi familiers aux lettrés des deux mondes que celui-là. C'est, d'abord, que le « laboureur de la Neuville » sème le bon grain spirituel sans plus de difficulté que l'autre, et que les revues d'avant-garde, depuis trente ans, l'ont à leur disposition pour chanter, ratiociner ou distribuer une bienveillante critique. C'est aussi que sa polyglossie prodigieuse, et sa culture, lui ont fait rendre à la littérature étrangère de grands services. Vous le savez, puisque vous lui confiez, au *Mercure*, les « lettres portugaises » et les « lettres néo-grecques ». Vous pourriez lui en confier d'autres : celles de Serbie ou du Brésil. A Rio-de-Janeiro ou à Belgrade, on ne s'en plaindrait pas plus qu'on ne le fait à Lisbonne et à Athènes...

Ayant, *gratis pro musa*, servi tout le monde et ne gênant personne, Lebesgue compte de nombreuses sympathies dont quelques-unes actives, ainsi qu'en témoignent la belle étude de M. Gahisto (1908) et la monographie publiée en 1918 par les soins de la revue *Les Humbles*, à laquelle pas moins de dix-neuf admirateurs ont collaboré. Cependant, rares sont ceux qui savent exactement ce que vaut le génie extrêmement varié de cet étonnant presque toujours et, plus d'une fois, de cet écrivain

vraiment admirable. Rares sont ceux qui évaluent à son juste prix la richesse que, grâce à la modestie de l'homme, cache le poète du *Buisson ardent*, des *Servitudes* et du *Char de Dzaggernath*, le dramaturge du *Grand Ferré* et du *Mystère de Jeanne Hachette*, le romancier de l'*Ame du Destin*, des *Charbons du Foyer*, d'*Eugamystès* et dix autres romans divers, le philologue de *Au delà des Grammaires* et du *Pèlerinage à Babel*, l'esthéticien d'*Aux Fenêtres de France*, le folkloriste du *Roman de Ganelon*, le romaniste qui édita *les Lays* de Marie de France et le trouvère Raoul de Houdenc, le commentateur et traducteur de tant de littérature étrangère...

Or l'œuvre de Philéas Lebesgue devient, pour la partie qui en a été éditée, introuvable, et une partie considérable attend toujours un éditeur.

C'est pourquoi je me suis chargé volontiers, à la requête de MM. Raoul Aubaud et Séné, rédacteur en chef et imprimeur du journal susdit, d'établir dans Philéas Lebesgue un choix, avec préface, analogue à celui que j'ai opéré pour la Société du *Mercure* dans l'œuvre d'un écrivain avec qui Lebesgue n'est pas sans rapport, d'ailleurs : Remy de Gourmont.

Je n'y ai mis qu'une condition : c'est que le volume plagierait autant qu'il sera possible, par la papeterie et typographie, mes morceaux choisis gourmontiens.

Je vous prie, mon cher Directeur, de ne pas faire, le cas échéant, un procès en contrefaçon à *la République de l'Oise*. Je vous prie aussi de me permettre, par le canal du *Mercure*, de toucher les amis que notre paysan bray-picard compte en France et à l'étranger.

Nous réclamons d'eux leur souscription (douze francs) à une entreprise toute désintéressée, — sauf des intérêts moraux, et, qui sait ? (la parole est aux souscripteurs) matériels de Lebesgue. Nous sollicitons aussi leur avis sur l'opportunité de cette entreprise, avis que *la République de l'Oise* sera heureuse d'insérer, comme elle insérait hier la belle attestation que M. Henri de Régnier a bien voulu lui faire tenir.

Veuillez agréer, etc.

MARCEL COULON.

§

L'Ecriture de Napoléon.

Monsieur,

Dans votre critique des conférences données par la Société de Graphologie (numéro du 15 mars 1922), je relève pour ma part le faux incriminé de l'écriture de Bonaparte de septembre 1791. J'en reparlerai tout à l'heure.

Pour celui contesté : M. Hugues, archiviste paléographe et expert en écritures, l'a reconnu comme vrai ; je me suis appuyé sur sa documentation.

Quant aux reproductions, j'admets avec vous qu'elles sont plus ou moins bien reproduites. Mais de là à croire que j'ai étudié l'écriture de Napoléon sur ces reproductions, c'est une assertion toute gratuite. En vérité, j'ai étudié sur place les écritures de Napoléon qui se trouvent aux Archives, à la Malmaison et au musée des Invalides, et complémentairement quelques reproductions sur le Dayot et le livre de Michon.

Malheureusement, il n'a pas été toujours possible de photographier directement sur les originaux ; c'est pourquoi on n'a pu obtenir que des clichés tant soit peu défectueux.

D'autre part, je n'ai pas fait ma conférence sur ces seuls 8 spécimens, mais sur environ 50, dont j'en ai détaché 14 sur lesquels je me suis appuyé comme base, et dont seulement 8 ont été plus ou moins bien reproduits.

En admettant qu'il s'en trouve un faux sur la quantité, l'ensemble s'en dégagerait encore comme vrai, car on ne peut sur autant de spécimens en présence faire tout d'abord qu'une graphologie d'ensemble ne reprenant en détail que pour signaler des particularités.

Mais, chose curieuse, le document que j'ai analysé, écrit aux administrateurs de Versailles, porte la date 1792 et a été pris sur le livre de Michon : *Napoléon d'après son écriture* ; je m'y attache peu, le document ayant été mal venu ; il est peut-être d'ailleurs aussi faux que celui reproduit, qui a été cliché sur l'album *l'Autographe* et qui lui ressemble comme un frère.

Autre chose. Vous dites qu'on n'aperçoit pas sur les reproductions de Napoléon l'écriture des grands jours et vous parlez aussitôt de sa griffe et de ses signatures, pensant sans doute qu'il y aurait là quelque chose de plus particulièrement « lui ».

Je ne suis pas totalement de votre avis, et, à part quelques signatures que j'ai analysées dans ma conférence, et qui d'ailleurs n'ont pas été reproduites, les signatures fulgurantes, et que vous semblez le plus apprécier, ont relativement peu de valeur graphologique, car, en général, elles ont quelque chose d'affecté, d'officiel, de peu naturel, quoique de grande allure, et je n'en veux comme preuve que leur extrême diversité, tandis que le corps de l'écriture même de Napoléon est beaucoup plus homogène et par conséquent naturel.

Je retiens cependant de votre critique qu'il est nécessaire de s'entourer des plus grandes précautions vis-à-vis du public, et j'en prends bonne note pour l'avenir.

Comptant sur vous pour bien vouloir rectifier ce que votre critique aurait eu de trop désobligeant, et en vous remerciant, recevez, etc.

GERVAIS ROUSSEAU.

§

Pierre d'Alheim. — On annonce la mort de Pierre d'Alheim, écrivain et publiciste de talent, qui s'était signalé dans des travaux d'ordres bien divers, depuis des études sur Villon et le jargon jobelin, jusqu'à d'intéres santes contributions sur la musique russe. Fils d'un peintre d'origine slave, il connaissait fort bien la Russie, où il faisait de longs séjours et où, en dernier lieu, il avait créé, à Moscou, une « Maison du Lied », qui dut fermer ses portes au moment de la révolution bolchevique. Pierre d'Alheim a été l'introducteur de Moussorgski en France. Le *Mercure de France* avait publié de lui deux volumes : son *Moussorgski* et *Sur les Pointes*, histoire du ballet en Russie.

§

Une lettre de M. Jean Ajalbert.

16 avril 1922.

Mon cher ami,

Dans les Ephémérides-Goncourt le *Mercure* consigne « que M. Souday s'étonne que M. J. Ajalbert ait attendu jusqu'au 15 mars 1922 pour répondre à sa note du 8 septembre 1921 ».

Il est regrettable, pour mon contradicteur, que ses « autres occupations » l'empêchent d'accomplir posément son emploi de critique littéraire. M. P. Souday, lisant mieux, aurait vu que les *Lettres de Rhénanie* sont datées d'*août-septembre*.

J'ai répondu, sur l'heure, à M. Souday, par une « lettre ouverte », qui fait partie d'un volume. Dès novembre, le manuscrit était aux mains des éditeurs, — et l'ouvrage paraît sans retouche.

Je n'ai revu personne des *dix* avant l'hiver. Ainsi se réduit à néant la pauvre insinuation de M. Souday, que j'aurais atténué mon opinion pour complaire à mes collègues. Les *Lettres de Rhénanie* sont de l'automne 1921, non du printemps 1922. J'avais laissé errer M. Souday sur cette question de date, où il s'enferrait comme sur tout le reste. Ainsi, mon silence vous a-t-il valu ces saugrenues hypothèses que « j'ai voulu rentrer en grâce auprès de mes collègues,... que cette réconciliation (?) se faisait sur son dos ! »

Excusez mon insistance minutieuse, mais il convient que vos Ephémérides offrent, à tant faire, une documentation définitive !

Croyez, mon cher ami, à mes fidèles et bien sincères sentiments.

JEAN AJALBERT.

L'ordre de l'Etoile.

Paris, le 14 avril 1922.

Monsieur,

Je me permettrai, si vous voulez bien m'y autoriser, d'ajouter quelques précisions nouvelles, que je crois inédites, à l'intéressant article

concernant l'ordre de l'Etoile, paru sous la signature Fagus, dans votre numéro du 1er avril.

Dans son *Dictionnaire des Institutions* (p. 147, col. 2), Chéruel écrit :

Charles VII donna l'Etoile, signe distinctif de cet ordre, au capitaine du guet ou de la garde chargée de la sûreté de Paris. Cet Officier prit alors le nom de *Chevalier du guet*, et il communiqua les insignes de l'Etoile aux archers du guet. Dès lors, l'ordre de l'Etoile cessa d'être même une distinction honorifique.

Sur quels documents Chéruel fondait-il ses affirmations, alors que ses lointains prédécesseurs, Moreri et Delamare, accordaient à cette légende historique si peu de crédit ?

J'avoue l'ignorer entièrement, mais, quoi qu'en aient pensé ces savants compilateurs, il n'en est pas moins certain que l'ordre de l'Etoile subsista jusqu'à la Révolution, effectivement porté jusqu'à la suppression de sa charge par le Chevalier-capitaine du guet royal d'Orléans. Peut-être même son collègue de Lyon arbora-t-il aussi cette décoration ? On pourrait le supposer, car les boutons d'uniforme des archers lyonnais étaient encore empreints, en 1782, d'une étoile rayonnante entourée d'un collier d'ordre fleurdelysé !

Pour le chevalier d'Orléans, le fait n'est pas douteux et la preuve en est donnée par une lettre, datée de mars 1765 (1), adressée par le chevalier de Lyon au lieutenant du guet orléanais, où l'on peut lire en propres termes :

... Et ce fut dans ce tems là seulement que je fus instruit par cette dame veuve (2) que feu son mari, Chevalier du guet, était décoré de la croix de l'Etoile, de la façon dont il la portoit, tant à sa boutonnière pour la petite, qu'avec un large ruban noir porté sur l'épaule droite pour la grosse ornée de diamans dont vous avez la bonté de me parler...

Et plus loin :

Quoi qu'il en soit, je vous dirois qu'il y a plus de 8 ans que j'en ai fait faire une à Paris... avec les attributs qui me furent désignés être tels que ceux qui doivent être à celle de Mr votre chevalier... Il y a 5 pointes, à une desquelles est attaché un anneau d'or (sic). Chaque pointe est revêtue en dedans d'une bordure d'or... Au centre de la croix est un rond d'azur, au milieu duquel il y a un petit soleil d'or, avec un cercle distingué tout autour, dans lequel il y a dans la bordure une devise, en ces mots : *Monstrant regibus astra viam.*

J'ajouterai que l'ultime croix de l'Etoile portée en France est encore aujourd'hui conservée dans la famille du dernier Chevalier du guet

(1) Arch. du Loiret, c. 112.

(2) Il est question ici de la veuve de Charles Coulombeau, sieur d'Alou, chevalier du guet d'Orléans, dans le second quart du XVIIIe siècle.

d'Orléans, Etienne Henry (1788-1790). Elle est d'or émaillé de blanc, mais diffère sensiblement de la description ci-dessus, notamment par l'avers, orné d'une figure de la Vierge, peinte au naturel.

Veuillez m'excuser, Monsieur le Rédacteur en Chef, si j'ai cru que cette survivance inconnue de l'Ordre de la Noble-Maison pourrait intéresser vos lecteurs, et, dans cet espoir, je vous prie, etc.

ALBERT DEPRÉAUX.

§

La reine de Saba. — Au moment où paraissait ici même (*Mercure de France*, 15 mars 1922) un écho qui portait le même titre que celui-ci était publiée en Angleterre une traduction du *Kebra Nagast* (la Gloire des Rois) sous ce titre : *la reine de Saba et son fils unique Menelick*, traduction de Sir E. A. Walès Budge, conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes au British Museum.

Le *Kebra Nagast* a une histoire. Le 13 avril 1868, l'armée britannique, commandée par sir Robert Napier, attaquait et enlevait la capitale de l'Abyssinie : Magdala.

Le roi Théodore, jugeant toute résistance inutile, se suicidait. Sous son oreiller, on découvrait un manuscrit qui fut apporté à Londres et confié au British Museum. C'était le *Kebra Nagast* qui vient d'être traduit. L'original cependant a été rendu aux souverains abyssins, à la requête de l'un d'eux, Jean IV, en 1872.

Si le *Kebra Nagast* fut écrit au IVe siècle avant Jésus-Christ, le texte actuel n'est qu'une traduction, datant du XIVe siècle, traduction dont la fidélité est quelque peu douteuse.

Le thème essentiel en est l'histoire de Salomon et de la Reine de Saba, et l'objet principal du compilateur est de glorifier l'Ethiopie en prouvant que ses rois descendaient de Salomon et, par celui-ci, de David, d'Abraham et des Patriarches.

Voici, d'après le texte, l'histoire de la Reine de Saba.

Le chef d'une caravane venant de Jérusalem lui vanta la gloire de Salomon. La reine, qui n'était pas Ethiopienne, étant née dans le Sud-Ouest de l'Arabie, était une femme belle et intelligente.

Elle se nommait Makeda. Mais l'auteur ne fournit aucun renseignement sur sa famille. Elle voulut connaître Salomon et s'en fut à Jérusalem.

Quand vint le moment de son départ, Salomon décida de la retenir, se disant à lui-même :

> Une femme d'une beauté si splendide est venue à moi des extrémités de la terre. Que sais-je ? Dieu me donnera-t-il par elle une postérité ?

Ici, le traducteur du XIVe siècle juge utile d'expliquer qu'en prenant plusieurs femmes Salomon « agissait sagement... Car il vivait sous

la loi de la Chair... mais ceux qui vivent depuis le Christ doivent vivre avec une seule femme ».

Salomon usa donc de ruse.

Je te jure, lui dit-il, que je ne te prendrai pas par la force, mais à ton tour jure que tu ne prendras rien de ce qui est dans ma maison.

La reine ayant accepté, le roi lui fit servir un dîner dont tous les mets, extrêmement épicés, étaient choisis pour provoquer la soif, de telle sorte que la Reine but dans la nuit de l'eau qui se trouvait dans un bol mis auprès d'elle, rompant, ainsi son serment, et Salomon en fit sa femme.

Le fils qui lui naquit fut appelé Menelick ou Bayna Lehkem (le fils de l'homme sage). Ce fut lui qui déroba le Tabernacle de la Loi et l'emporta en Ethiopie pour la plus grande gloire de son royaume et de sa maison, réalisant un rêve de Salomon, qui, après son union avec la Reine de Saba, eut un songe.

Il s'endormit, dit le *Kebra Nagast*, et, dans son sommeil, vit un soleil brillant, il descendait du ciel et répandait une grande lumière sur Israël. Et quand il eut brillé pendant quelque temps il disparut brusquement, il s'enfuit vers l'Ethiopie et il y brilla avec une très grande splendeur, car il avait résolu de demeurer là. Et Salomon dit : « J'attendrai pour voir s'il ne reviendra pas à Israël », mais il ne revint pas.

A. C. C.

§

Les Académiciens de 1940. — *Les Treize* viennent de faire, dans l'*Intransigeant* une enquête de « caractère anticipateur », ainsi qu'ils l'ont dit eux-mêmes.

A un certain nombre d'hommes de lettres ils ont posé les deux questions suivantes :

1° Quels sont les dix hommes de lettres âgés actuellement de moins de quarante ans et qui siégeront en 1940 à l'Académie Française ?

2° Quels sont les dix hommes de lettres âgés actuellement de moins de quarante ans et qui siégeront en 1940 à l'Académie Goncourt ?

Les Treize ont publié les réponses qui leur sont parvenues, mais ils ont négligé volontairement de pointer le nombre de voix obtenues par chacun des « élus » et de dresser la liste de ceux qui constitueront les deux Académies en 1940.

Nous avons, à leur place, opéré ce dépouillement de scrutin dont voici les résultats :

Académie Française. — M. Pierre Benoit, 9 voix, auxquelles viennent s'ajouter les dix voix dont disposait M. J.-H. Rosny aîné, qui les lui a toutes données, ce qui fait arriver M. Pierre Benoit en tête de liste avec un total de 19 voix.

Vient ensuite M. Maurice Rostand, avec 5 voix.

Ont obtenu 4 voix chacun : MM. Alexandre Arnoux, Roland Dorgelès,

André Lamandé ; 3 voix chacun : MM. Tristan Derême, José Germain, Jean Giraudoux ; 2 voix chacun : MM. Fernand Divoire, Jacques-Henry, Raymond Escholier ; et enfin une voix chacun les noms suivants : l'abbé d'Estibayre, Jean d'Esme, Christian Frogé, Louis de Gonzague-Frick, Fernand Fleuret, Sacha Guitry, Georges Huisman, Emile Henriot, Edmond Gojon, Marcel L'Herbier, Charles Méré, François Mauriac, Henry Malherbe, Alexandre Mercereau, Pierre Mac Orlan, Gérard Bauer, René Bizet, Jacques Boulenger, J.-J. Brousson, André Billy, Marcel Berger, Jean Cocteau, Henry Charpentier, Henry Cliquenois, Francis Carco, Paul Cazin, Pierre Duhamel, Georges Duhamel, Charles Derennes, Maurice Dekobra, Drieu La Rochelle, Gaston Picard, Emile Ripert, André Salmon, Philippe Soupault, Jean Sarment, André Thérive, André Warnod, J.-L. Vaudoyer, Ybarnegaray.

Académie Goncourt. — Pierre Mac Orlan, 7 voix ; Francis Carco vient ensuite avec 5 voix. Suivent avec 4 voix chacun : Henri Béraud, René Bizet, Roland Dorgelès, André Salmon ; avec 3 voix : Emile Zavie ; avec deux voix chacun : Benjamin Cremieux, A. T'Stertevens, Jean Giraudoux, Georges Duhamel, et enfin, avec une voix chacun : MM. Alexandre Arnoux, Marcel Arland, Paul Cazin, Pierre Chaine, Jean Chadourne, Champly, Colette, Jean Cocteau, Léon Deffoux, René Dunan, Fernand Divoire, Pierre Hamp, Albert Jean, Henry-Jacques, Max Jacob, René le Gentil, Paul Lombard, Henri Malherbe, l'inconnu qui signe *Marmousset* dans les *Marges*, Alfred Machard, René Maran, Marcel Martinet, Jean Paulhan, Pérochon, Jules Romains, Jean Schlumberger, Nicolas Ségur, J. Valmy-Baisse, Guitet-Vauquelin, André Warnod, Léon Werth, André Thérive.

Il convient d'ajouter quelques remarques. D'abord, indiquer le nombre des votants : onze seulement ont répondu au questionnaire. Un douzième, s'il a voté, n'a pas dit à quelle Académie il destinait ses candidats.

Ce douzième c'est M. Tristan Derême, qui écrit :

Où siégeront donc les Pierre Benoit, les Francis Carco, les Jean-Louis Vaudoyer, les Charles Derennes, les Pierre Mac Orlan, les Edmond Jaloux, les Fernand Divoire, les André Lamandé, les Emile Henriot, les Mauriac, les Dorgelès, les Lucien Dubech, les Armand Praviel, les Henri Béraud, les Jean Giraudoux ?...

Il y a lieu d'observer qu'un second tour de scrutin nous semble maintenant nécessaire. L'Académie Française ne dispose que de 40 fauteuils, l'Académie Goncourt de 10. Les lauréats dépassent ce nombre, il conviendrait donc de choisir parmi les premiers élus ; et nous recommanderions pour ce second tour le scrutin secret.

Enfin, dernière remarque, celle-là de nature philosophique. Chaque homme de lettres de la génération présente a obtenu au moins une voix,

ce qui prouve surabondamment que chacun d'eux possède, de par le monde, au moins un ami.

§

La question de Cilicie.

Paris, le 20 avril.

Monsieur le Directeur,

La lettre de M. Ad. Léger, dans le *Mercure* du 1er avril, nous cause une surprise au moins aussi grande que celle qu'il éprouva à lire le compte rendu de M. Ch. Merki sur notre brochure *La Cilicie et l'avenir de la France dans le Levant*. Il est évidemment regrettable que ses observations concordent si peu avec celles de tant de nos compatriotes français qui furent nos sources pour l'étude en question, — sources dont la bonne foi est indiscutable et l'information de première main, M. Pierre Redan ayant lui aussi « séjourné en Cilicie et parcouru le pays d'un bout à l'autre », et le colonel Brémont en ayant été l'Administrateur en chef en 1919 et en 1920 pendant une période particulièrement difficile.

Pour ce qui concerne la Légion arménienne, M. Léger est certainement trop peu au courant, car elle a sûrement montré plus d'héroïsme qu'il ne le croit, puisqu'elle a mérité d'être félicitée pour le grand exemple de bravoure et de ténacité qu'elle avait donné aux côtés de nos soldats. Elle fut une aide précieuse pour nos troupes, dans les combats de Palestine et de Cilicie.

Sans doute la sympathie de M. Léger pour les Turcs les lui fait-il voir sous une lumière avantageuse, mais il est bien permis à quelques Français, — et à une Française, — de ne pas oublier si facilement les dommages que les Turcs nous ont causés pendant la guerre en prenant le parti des Allemands, et de ne pas croire beaucoup à leur amitié trop soudaine, d'ailleurs fort contestable.

Je vous prie, etc.

ALTIAR.

§

Uxama. — Uxama, cela veut dire, paraît-il, en celte, *la plus haute*, et c'est le titre d'une revue inter-alpine que le docteur De Gasperi est en train de fonder à Trente. Elle doit être l'organe commun des pays alpins, et à la fois économique, politique, ethnographique. Parmi les collaborateurs qui ont promis leur concours, on relève Karl Vosler, le dantologue de Munich, Pareto, professeur de sociologie à Lausanne, Borgese, Sicilien, mais professeur de littérature française à la Brera de Milan, Kilian, le grand géologue français, Raoul Blanchard, directeur de l'Institut de géographie alpine de Grenoble, Guglielmo Ferrero, le professeur Termier et un grand nombre d'autres.

§

L'Ile de Robinson Crusoé. — Adoptant la tradition généralement

admise nous indiquions, dans un écho précédent (*Mercure de France*, 15 août 1921) que l'Ile où Robinson Crusoé vécut était l'île Juan Fernandez, et nous donnions sur cette île quelques renseignements.

S'il faut croire un écrivain anglais, M. A. Hyatt Verrill, l'île de Robinson serait non pas Juan Fernandez, mais Tobago, près de la Trinité.

Crusoé s'embarqua au Brésil à destination de l'Afrique, raconte Daniel de Foe. Un arabe chassa de sa route le navire qui le portait et les observations du capitaine lui prouvèrent qu'il se trouvait par 11 degrés de latitude nord de la côte de Guyane et au delà de l'Amazone vers la Grande Orénoque.

Le navire fut alors dirigé nord-ouest-ouest de manière à rallier l'Angleterre.

Après le naufrage, Crusoé de son île apercevant la terre savait que c'était « la grande île de la Trinité, la plus grande des petites Antilles au nord de l'embouchure de l'Orénoque ».

Il parle, en outre, des courants qui circulent autour de l'île et « qui sont dus, dit-il, à la grande marée et au reflux de l'Orénoque, dans l'embouchure de laquelle est située mon île ».

Autant de preuves qu'il s'agirait bien de Tobago.

Faut-il ajouter que les naturels de l'île font visiter la cave de Robinson et montrent même, aux voyageurs, l'empreinte des pieds de Vendredi sur le sable?

Mais les habitants de Juan Fernandez n'en ont-ils pas autant à montrer ?

§

Honorificabilitudinitatibus

Rome, le 17 mars 1922.

Monsieur le Directeur,

Au sujet des essais d'interprétation du mot *honorificabilitudinitatibus* cité dans le numéro du 1er mars du *Mercure* (pp. 502-505) comme une clef probable du problème baconien, voudriez-vous me permettre de rappeler à vos lecteurs un fait qui semble ébranler toute possibilité d'interprétation par anagramme ?

Le mot *honorificabilitudinitatibus* (ou l'ablatif singulier correspondant) se trouve déjà dans les *Magnæ derivationes* de Hugutis Pisanus d'où il a passé d'un côté dans le *De Vulgari Eloquentia* de Dante (II 7, 6), et de l'autre dans le *Catholicon* de Joannes de Balbis de Gênes (un *Dictionnaire Général*, d'autrefois), et, très probablement, de là dans les *Love's Labours Lost*.

Or, si le mot était déjà dans la tradition comme le mot long par excellence, s'il n'a donc pas été forgé de toutes pièces, on ne voit pas exactement pourquoi on devrait y chercher un anagramme : autant vaudrait le chercher chez Dante !

On peut voir à ce sujet les remarques de M. Paget Toynbee, *Romania*, 1897, p. 553, *Literature*, 9 avr. 1898, *Athenaeum* 2 déc. 1899.

Agréez, Monsieur, etc. BRUNO MIGLIORINI.

§

Epitaphes curieuses.

Fort-Dauphin, Madagascar, le 28 décembre 1921.

Monsieur le Directeur,

Dans un des numéros de novembre du *Mercure de France* on rappelle quelques épitaphes curieuses ou originales.

Je me permets de vous signaler celle que les vieux Toulousains peuvent encore se rappeler avoir lue un matin, écrite à la craie, sur une pierre tombale du cimetière de Terre-Cabade.

Elle était écrite en langue d'Oc :

Ci-git Moussu Delassus ;
Passants, pissats y dessus,
Car per uno âmo damnado
Tant val pis qu'aygo signado.

Ce qui, en français, veut dire :

Ci-git Monsieur Delassus ;
Passants, pissez-lui dessus,
Car pour une âme damnée
Autant vaut urine qu'eau bénite.

Qu'avait bien pu faire ce pauvre Monsieur Delassus ?

Je l'ai toujours ignoré.

Veuillez agréer, etc. UN VIEUX TOULOUSAIN.

Le Gérant : A. VALLETTE.

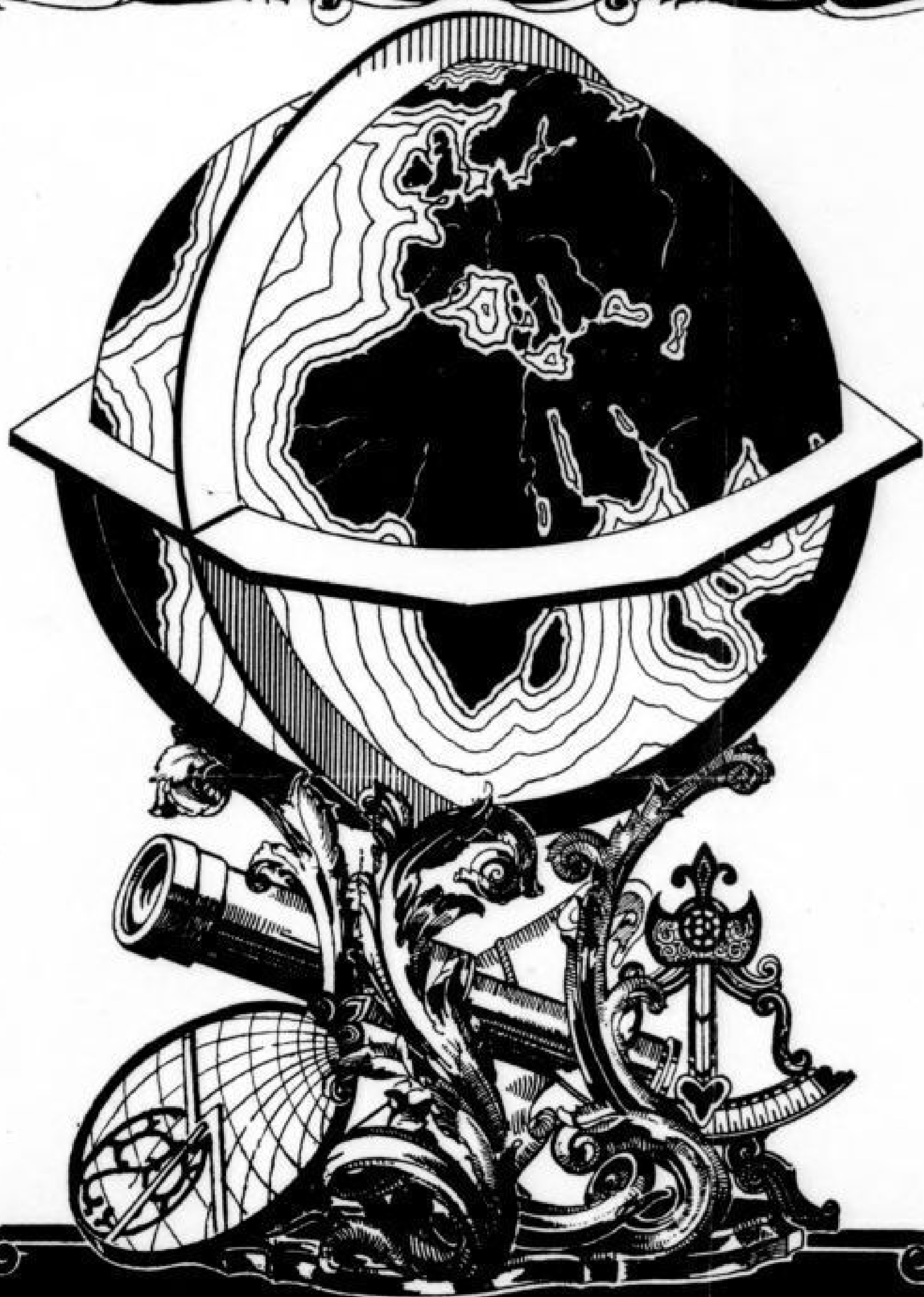
Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES
DU
TOME CLV

—

N° 571. — 1er AVRIL

N° 572. — 15 AVRIL



NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

PAR ERNEST GRANGER

Le Monde a changé de face.

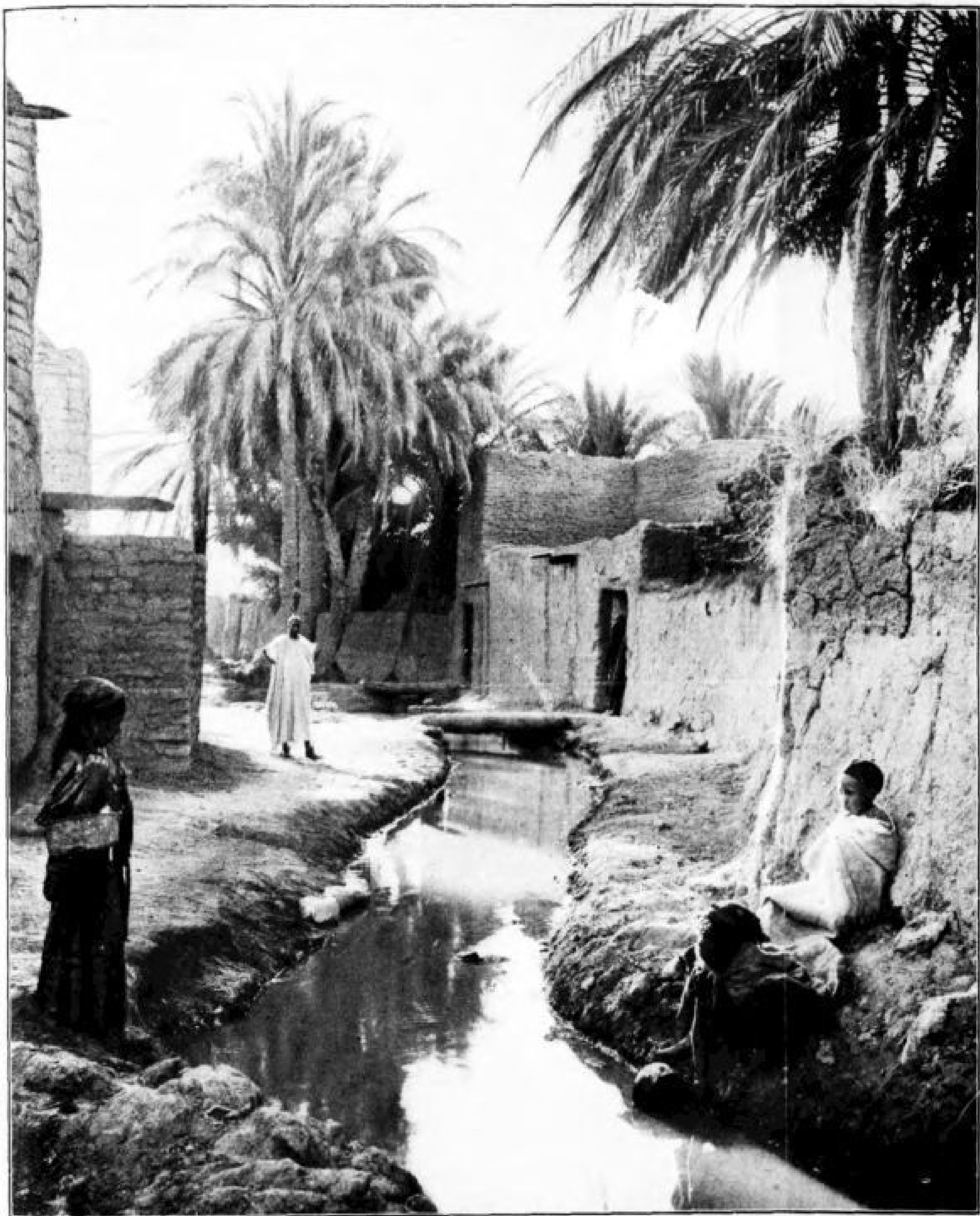
GÉOGRAPHIE POLITIQUE. Des États jadis puissants ont disparu de la carte ; d'autres perdent de vastes territoires, des millions de sujets : d'autres encore voient se prolonger chez eux un régime anarchique dont on ne saurait prévoir la fin. Pour ces vaincus, il y a éclipse totale ou partielle d'une antique prospérité ; par contre, tandis que les vainqueurs eux-mêmes, durement atteints souvent, cherchent à recueillir les bénéfices de leur triomphe, on voit surgir des nations nouvelles qui réclament leur large place au soleil : la Grande Guerre a brusquement et profondément troublé l'évolution régulière des sociétés humaines. *La Géographie Politique* est transformée.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE. La multiplication des moyens de communication a rétréci le domaine terrestre. Tous les hommes se trouvent désormais et se trouveront de plus en plus intellectuellement et matériellement dans une étroite dépendance les uns des autres. Un Français, un Anglais se nourrissent, se vêtent, se servent en toutes circonstances d'objets et de denrées venus des quatre coins du monde. Aussi les affaires de l'Égypte et de l'Inde, de l'Argentine ou de la Chine nous préoccupent-elles au même degré que celles de nos voisins immédiats.

Industriels et commerçants, pour élargir le cercle de leurs affaires, pour conquérir les marchés mondiaux, ont chaque jour un besoin plus pressant de mieux connaître les pays qu'ils s'efforcent de pénétrer, les échanges commerciaux, les courants internationaux qui font les richesses d'aujourd'hui et décideront des fortunes de demain. *La Géographie économique* est à la base même de toutes les entreprises modernes.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. Peu d'années suffisent pour transformer en riches cultures des régions désertiques, drainer des marais, défricher des forêts, percer des isthmes et des tunnels ; les terres vierges se peuplent d'émigrants, les voies de transport se multiplient : on voit naître de nouvelles agglomérations humaines. La connaissance de notre planète s'augmente chaque jour davantage ; des pôles à l'Équateur, on explore les régions les moins accessibles, on escalade les plus hautes montagnes. *La Géographie physique* se précise et se complète.

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE. De ce monde nouveau, *la Nouvelle Géographie universelle* donnera l'image la plus documentée, la plus pittoresque, la plus vivante, en apportant une moisson abondante et insoupçonnée de renseignements et de statistiques aujourd'hui indispensables à tous et qui feront de cet ouvrage le véritable *Tableau du Monde moderne*.



ALGÉRIE : PAYSAGE DANS LE SUD. *Au sud des Hauts-Plateaux d'Algérie, la quantité des pluies annuelles devient insignifiante ; la steppe elle-même disparaît et fait place au désert. Mais, partout où l'on peut amener à la surface du sol les nappes d'eau souterraines, naît l'oasis. A l'ombre des fûts élégants, des larges palmes du dattier, croissent les abricotiers, les grenadiers, les orangers la vigne, l'orge et les légumes. Cultivée par des populations sédentaires, l'oasis sert à ravitailler les pasteurs nomades vivant sous la tente dans les solitudes du Sahara.* Photo-TRECHON.

Réduction d'une page de la Nouvelle Géographie Universelle.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

AD. VAN BEVER ET PAUL LÉAUTAUD

Poètes d'aujourd'hui

Morceaux choisis

accompagnés des Notices biographiques
et d'un Essai de Bibliographie

TOME I

HENRI BARBUSSE, HENRY BATAILLE, TRISTAN CORBIÈRE,
LUCIE DELARUE-MARDRUS, EMILE DESPAX, MAX ELSKAMP,
ANDRÉ FONTAINAS, PAUL FORT, RENÉ GHIL, REMY DE GOURMONT
FERNAND GREGH, CHARLES GUÉRIN, A.-FERDINAND HEROLD,
GÉRARD D'HOUVILLE, FRANCIS JAMMES, GUSTAVE KAHN,
JULES LAFORGUE, LÉO LARGUIER, RAYMOND DE LA TAILHÈDE
LOUIS LE CARDONNEL, SÉBASTIEN-CHARLES LECONTE,
GRÉGOIRE LE ROY, JEAN LORRAIN, PIERRE LOUYS,
MAURICE MAETERLINCK, MAURICE MAGRE, STÉPHANE MALLARMÉ.

Un volume in-18.. 7 fr.

TOME II

CAMILLE MAUCLAIR, STUART MERRILL, EPHRAÏM MIKHAËL
ALBERT MOCKEL, ROBERT DE MONTESQUIOU, JEAN MORÉAS,
COMTESSE MATHIEU DE NOAILLES, PIERRE QUILLARD,
ERNEST RAYNAUD, HENRI DE RÉGNIER, ADOLPHE RETTÉ,
JEAN-ARTHUR RIMBAUD, GEORGES RODENBACH,
PAUL-NAPOLÉON ROINARD, SAINT-POL ROUX, ALBERT SAMAIN,
FERNAND SÉVERIN, EMMANUEL SIGNORET, PAUL SOUCHON
HENRI SPIESS, LAURENT TAILHADE, PAUL VALÉRY
CHARLES VAN LERBERGHE, EMILE VERHAEREN
PAUL VERLAINE, FRANÇIS VIELÉ-GRIFFIN.

Un volume in-18.. 7 fr.

ŒUVRES DE MARCEL COULON

Témoignages *(L'unité de Jean Moréas. Anatole France homme d'action. La complexité de Remy de Gourmont. Le Pli professionnel chez le magistrat. Sociologie criminelle).* Vol. in-18.. 5 75

Témoignages. Deuxième série. *(Plaidoyer pour Renan. Octave Mirbeau chauffeur. Les Assises de Remy de Gourmont. L'Esprit du passé chez Loti. Deux aspects d'Anatole France. Bourdelle. Le rôle du Mercure de France. Le Protestantisme d'André Gide. Relisons Zola. L'Enfance de Gambetta).* Vol. in-18. 5 75

Témoignages. Troisième série. *(J.-H. Fabre : L'Homme et l'Œuvre. Moréas dévoilé. L'Hellénisme de Maurice Barrès. L'Entomologie et J.-H. Fabre. André Rouveyre. Ephraïm Mikhaël).* Vol. in-18 .... 5 75

ŒUVRES DE THOMAS CARLYLE

Traduites de l'anglais par EDMOND BARTHÈLEMY

Olivier Cromwell, sa Correspondance, ses Discours. I. *Olivier Cromwell avant la Révolution d'Angleterre. Première guerre civile. Entre les deux guerres civiles.* Vol. in-18. 7 »

Olivier Cromwell, sa Correspondance, ses Discours. II. *Seconde Guerre civile. Campagne d'Irlande. Guerre d'Ecosse.* Vol. in-18 .... 7 »

Olivier Cromwell, sa Correspondance, ses Discours. III. *Guerre d'Ecosse* (suite). *Le Petit Parlement. Le Premier Parlement du Protectorat. Les Majors-Généraux.* Vol. in-18. 7 »

ŒUVRES DE ÉMILE MAGNE

Femmes galantes du XVIIe siècle : Madame de Villedieu *(Hortense des Jardins, 1632-1692).* Documents inédits et portrait. Vol. in-18 .... 5 75

Femmes galantes du XVIIe siècle : Madame de la Suze *(Henriette de Coligny)* **et la Société précieuse.** Documents inédits. Portrait inédit d'après Daniel du Monstier. Bibliothèque des Recueils La Suze-Pellisson. Vol. in-18 .... 5 75

Femmes galantes du XVIIe siècle. Madame de Chatillon *(Isabelle-Angélique de Montmorency).* Portrait et Documents inédits. Vol. in-18 .... 5 75

L'Esthétique des Villes *(Le Décor de la Rue. Le Mouvement de la Rue. Les Cortèges. Marchés-Bazars. Foires. Les Cimetières. Esthétique de l'Eau. Esthétique du Feu. L'Architectonique de la Cité future).* Vol. in-18 .... 5 75

Le Plaisant Abbé de Boisrobert, *Fondateur de l'Académie française, 1592-1662.* Documents inédits. Vol. in-18...... 5 75

Voiture et les Origines de l'Hôtel de Rambouillet (1597-1635). Portraits et documents inédits. Vol. in-18.... 5 75

Voiture et les Années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet (1636-1648). Portraits et documents inédits. Vol. in-18. 5 75

ŒUVRES D'ALBERT SAMAIN

Au Jardin de l'Infante. Volume in-18........................ 7 »

Le Chariot d'Or. Volume in-18........................ 7 »

Aux Flancs du Vase, suivi de **Polyphème** et de **Poèmes inachevés.** Volume in-18........................ 7 »

Contes. Volume in-18........................ 5,75

Polyphème, pièce en 2 actes en vers. Volume in-18............ 1,50

LÉON BOCQUET

Albert Samain, sa Vie, son Œuvre, avec un Portrait et un Autographe. Préface de Francis Jammes. Volume in-18.......... 7 »

ŒUVRES D'ARTHUR RIMBAUD

Vers et Proses. Revues sur les manuscrits originaux et les premières éditions, mises en ordre et annotées par Paterne Berrichon.

Poèmes retrouvés. Préface de Paul Claudel............... 15 »

Les Illuminations. Volume petit in-18..................... 3 »

Lettres de Jean-Arthur Rimbaud *(Egypte, Arabie, Ethiopie).* Introduction et Notes de Paterne Berrichon. Volume in-18........ 6,50

Une Saison en Enfer. Volume petit in-18.................. 3 »

PATERNE BERRICHON

Jean-Arthur Rimbaud. *Le Poète (1854-1873).* Poèmes, Lettres et Documents inédits. Portrait en héliogravure et autographe. Volume in-18........................ 6,50

ŒUVRES DE JULES LAFORGUE

Poésies complètes, 2 volumes in-16........................ 11,50

Moralités légendaires, suivies des **Deux Pigeons.** Vol. in-18. 7 »

Mélanges Posthumes *(Pensées et Paradoxes. Pierrot fumiste. Notes sur la Femme. L'Art impressionniste. L'Art en Allemagne. Lettres).* Volume in-18........................ 6,50

ŒUVRES DE LÉON BLOY

La Femme Pauvre, *Episode contemporain*, roman. Vol. in-18.......................... 7 50

Le Désespéré, roman. Nouv. édition. Vol. in-18....... 7 »

Exégèse des Lieux Communs. Vol. in-18.. 6 50

Exégèse des Lieux Communs. Nouvelle série. Vol. in-18....... 6 50

Les Dernières Colonnes de l'Eglise (Coppée, Le Révérend Père Judas, Brunetière, Huysmans, Bourget, etc., Le Dernier Poète catholique). Vol. in-18.. 5 75

Pages choisies, 1884-1905. Vol. in-18....... 7 »

Mon Journal, 1896-1900. *Dix-sept mois en Danemark* (pour faire suite au *Mendiant ingrat*). Vol. in-18.. 7 »

Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne, 1900-1904 (pour faire suite au *Mendiant ingrat* et à *Mon Journal*). 2 Vol. in-18. 12 »

L'Invendable, 1904-1907 (pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal* et à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*). Vol. in-18...... 6 50

Le Vieux de la Montagne, 1907-1910. Pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne* et à *L'Invendable*. Préface par ANDRÉ DUPONT. Vol. in-18. 6 50

L'Ame de Napoléon. Vol. in-18 (7e édit.)......... 6 50

Le Pèlerin de l'Absolu, 1910-1912, pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*, à *L'Invendable* et au *Vieux de la Montagne*. Vol. in-18............ 7 »

Au Seuil de l'Apocalypse, 1913-1915, pour faire suite au *Mendiant Ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*, à *L'Invendable*, au *Vieux de la Montagne* et au *Pèlerin de l'Absolu*. Vol. in-18.. 7 »

Méditations d'un Solitaire en 1916. Vol. in-18 6 50

Dans les Ténèbres, avec un portrait de l'auteur dessiné par sa femme. Vol. in-18......... 6 50

Je m'accuse... avec un portrait de l'auteur. Vol. in-16. 5 75

La Porte des Humbles, 1915-1917, pour faire suite au *Seuil de l'Apocalypse*. Vol. in-16.. 8 »

ŒUVRES DE ÉMILE VERHAEREN

POÉSIE

Poèmes (*Les Flamandes. Les Moines. Les Bords de la Route*). Volume in-18.. 7 »

Poèmes, nouvelle série (*Les Soirs. Les Débâcles. Les Flambeaux noirs.* (Volume in-18.. 6 50

Poèmes, IIIe série (*Les Villages illusoires. Les Apparus dans mes Chemins. Les Vignes de ma Muraille*). Volume in-18.......... 6 50

Les Forces tumultueuses. Volume in-18.................. 6 50

Les Villes tentaculaires, précédées des **Campagnes hallucinées.** Volume in-18.. 6 »

La Multiple Splendeur. Volume in-18...................... 6 »

Les Visages de la Vie (*Les Visages de la Vie. Les Douze Mois*). Volume in-18.. 6 »

Les Heures du soir précédées des **Heures claires** et des **Heures d'après-midi.** Volume in-18.......................... 7 »

Les Rythmes souverains. Volume in-18..................... 6 »

Les Blés mouvants. Volume in-18.......................... 6 »

Les Ailes rouges de la Guerre. Volume in-18.............. 6 50

Choix de Poèmes, avec une Préface d'Albert Heumann, une Bibliographie et un portrait. Volume in-18.................. 7 »

Les Flammes Hautes. Volume in-18........................ 6 »

Toute la Flandre. I. : *Les Tendresses premières. La Guirlande des Dunes.* Volume in-16 .... 6 »

Toute la Flandre. II. : *Les Héros. Les Villes à pignons.* Volume in-16.. 6 »

Toute la Flandre. III. : *Les Plaines.* Volume in-16.......... 6 »

THÉATRE

Deux Drames (*Le Cloître. Philippe II*). Volume in-18.......... 6 50

Hélène de Sparte. Les Aubes. Volume in-16................ 6 50

A LA MÊME LIBRAIRIE :

GEORGES BUISSERET

L'Evolution idéologique d'Emile Verhaeren (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16.. 1 50

STEFAN ZWEIG

Emile Verhaeren, sa Vie, son Œuvre, traduit de l'allemand sur le manuscrit inédit par Paul Morisse et Henri Chervet, avec 2 portraits d'Emile Verhaeren. Volume in-18.......... 5 75

L'ÉDITION-BIBLIOTHÈQUE DES CURIEUX

4, Rue Furstenberg, 4. — PARIS-VIe,

VIENT DE PARAITRE :

LES MAITRES DE L'AMOUR

L'ŒUVRE DE RESTIF DE LA BRETONNE

INGÉNUE SAXANCOUR, OU LA FEMME SÉPARÉE

Histoire propre à démontrer combien il est dangereux pour les filles de se marier par entêtement et avec précipitation, malgré leurs parents. — Faite par elle-même

Réimprimé pour la première fois, d'après l'édition unique de 1789

Ouvrage indispensable pour la connaissance précise de l'auteur. Sa fille Agnès (ingénue) conte naïvement les désordres de sa mère et la faute de son propre mariage avec Moresquin (Augé), le monstre infâme. — C'est l'œuvre la plus rare de Restif. Dumas père en chercha vainement un exemplaire en 1851 pour se defendre contre les descendants de Restif et prouver qu'il avait simplement, dans son roman l'*Ingénue*, puisé aux sources ouvertes par Restif lui-même — Le roman sera suivi d'une clef.

Un volume de plus de 400 pages in-8o carré........................... **25** »

Quelques exemplaires numérotés sur papier d'Arches, l'exemplaire....... **60** »

VIENT DE PARAITRE :

Dr Ludovico HERNANDEZ

LE PROCÈS INQUISITORIAL DE GILLES DE RAIS

Maréchal de France

Avec un Essai de Réhabilitation par le Dr Ludovico HERNANDEZ

Traduction littérale du procès canonique et reproduction du procès civil.

Illustrations d'après les documents originaux.

Voici un livre appelé à faire un bruit retentissant. Le Dr Ludovico Hernandez, familier de l'ancienne procédure, a entrepris la critique minutieuse de ce procès scandaleux, que nul jusqu'ici n'avait osé traduire et dont s'inspira Huysmans pour écrire les pages les plus troublantes de *Là-bas*. Il ressort de la critique et des investigations historiques du Dr Ludovico Hernandez, que le fameux Gilles de Rais est innocent des crimes abominables qu'on lui imputa — sorcellerie, sodomie, viols et dépeçages d'enfants — et que, pour tout dire, il fut victime d'une des plus odieuses machinations judiciaires de l'Histoire. Le procès n'en est pas moins d'une lecture bouleversante, où l'horreur se mêle à la Luxure, comme dans la *Nouvelle Justine* du Marquis de Sade.

Un volume in-8o, 4 illustrations hors texte.............................. **12** »

VIENT DE PARAITRE : **"LE BAISER"**

Jean HERVEZ

BAISERS D'ORIENT

(Chez les Annamites, Tonkinois, Laotiens, Cambodgiens, Sénégalais, Canaques, Tahitiens, etc.)

Un volume in-8o carré, 4 illustrations hors texte.............................. **12** »

Déjà parus dans cette collection :

LES FEMMES DE L'ARÉTIN

COURTISANES D'ATHÈNES ET DE CORINTHE

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues **par M. Claude, 6, rue Vivienne.**

Adj. Mairie Boussy-St-Antoine (S.-et-O.) 25 avril 1922, par Me Fay, not. à Brunoy **PROPRIÉTÉ à Boussy-St-Antoine (S.-et-O.)** ligne P.-L.-M. Stat. Brunoy, 3 kil. *Jouis. immédiate.* **M. à pr.: 40.000 fr.**

Vente au Palais, 29 avril 22, **en six lots : 1° PROPRIÉTÉ A COURBEVOIE, 85 et 87, r. d'Alsace.** Cont. 245 m env. R. br.: 1.930 fr. **M. à pr. ; 20.000 fr. 2° PROPRIÉTÉ même commune, rue de Bezons, 17 et 19.** Cont. 73 m. env. Rev. br. 1.800 fr. **M. à pr.: 10.000 fr. 3° PROPRIÉTÉ Mêmes commune** et **rue, n° 21.** Cont. 230 m. Rev. br. 1.320 fr. **M. à pr. : 8.000 fr.; 4° PROPRIÉTÉ mêmes commune** et **rue, n° 23.** Cont. 646m env. Rev. br. 2.100 fr. **M. à pr.: 25.000 fr. 5° TERRAIN A COURBEVOIE, même rue, n° 23** bis. Cont. 1.344m 86. **M. à pr.: 10.000 fr. 6° PROPRIÉTÉ A PUTEAUX 14. r. de l'Oasis.** Cont. 174m env. R. br.: 500 fr. **M. à pr. 6.000 fr. Ventilation de loyers établie pour certains lots.** S'ad. à Me **Plaignaud**, av. à Paris, 14, r. des Pyramides ; à Mes **Weill, Mouillefarine, Chardeau, de Forges, Hebert**, av. à Paris, et à Mes **Plocque** et **Vitry**, notaire.

Vente au Palais, à Paris, 26 avril 1922, à 14 heures **MAISON à Paris 42, RUE DE PASSY (XVIe)** Cont. 212mq960. Rev. br.: 18.080 fr. **M. à pr.: 120.000 fr. PROPRIÉTÉ A ANTONY** 26, rue de la Mairie. Cont. 2.536 mq Rev. br.: 6.236 fr. **M. à pr. : 50.000 fr.** S'adr. MMes THOREL, avoué à Paris, 4, rue de la Paix, Leboucq, Castaignet, Prunier, avoués, MMes Amy, notaire, Dauthy, curateur.

VENTE AU PALAIS, Paris, le 4 mai 1922,
PROPRIÉTÉ A CLICHY (SEINE)
26, présumé, **rue Madame-de-Sauzillon.** Cont. 1.589 mq 20. **M. à pr. : 50.000 fr.** S'adr. MMes BEAUGE avoué, Paris, et Gauvain, notaire à Clichy.

Vente au Palais, Paris le 29 avril, 1922, à 2 heures, **MAISON à LEVALLOIS-PERRET** (Seine), 66, rue Jean-Jaurès. Cont. totale 730 m. 40 cent. env. Rev. br.: 11.296 fr. env. **M. a pr. : 60.000 fr.** S'adr à MMes ROGER BERTIN, Grolous, Tournesac, avoués à Paris, et à Me Petit, notaire à Levallois-Perret.

Adj. Mairie Bagnoles-de-l'Orne, Mardi 4 juil. 1922, 2 h.
DOMAINE de la ROCHE-BAGNOLES (ORNE)
Cont. totale env. **220 hecta.** compr. **gr.** et **Beau CHATEAU style Renaissce**, beaux comm. et dépend. **fermes, prés, bois, lac, moulin. Belle villa** et **Terrains à bâtir. Chasse** gros et petit gibier. Le tout en **15 lots**, sur **m. à pr. totale** de **1.161.300 fr.** *Pr détails, voir affiches* et pr. renseign. et permis visiter, s'adr. à Mes Richard, not. à La Chapelle-Moche. **LECLER**, LEVESQUE et HOMET, avoués à Domfront.

Vente Palais Paris, le 26 avril 1922, à 2 heures. Propriété bâtie à **LA PLAINE-ST-DENIS,** 54, Av. de Paris. **M. à pr. : 60.000 fr.** S'adr. MMes Henri Labat, av., 22, Saint-Dominique, Durnerin, Marcilhacy, av., Sabot, not. Paris.

Et. de Me Ladevie, not. Magny-en-Vexin (S.-et-O.), et de Me DEVEAU, av. Mantes-sur-Seine. **Vente 4 Mai 1922**, 14 h., Mairie de **Villers-en-Arthies (S.-et-Oise). 3 MAISONS. M. à pr. : 4.000 fr. 10.000 fr.** et **30.000 fr.** S'adr. pr rensts auxdits Me Ladevie, not., et DEVEAU, avoué.

Etude Me Dulong, not. Soissons, Me Guyon, not. Mantes et Me DEVEAU, avoué Mantes. **Vente 30 Avril 1922**, à 14 heures, Mairie **Venizel (Aisne)**: **18 LOTS TERRES. M. à pr. :** de **150 fr.** à **12.000** fr. S'adr. pr rensts à Me Dulong, not. Soissons, chargé de la vente.

COLLECTION DE MADAME X...

TABLEAUX ANCIENS

par BACHELIER, C. COYPEL, C. DESBORDES, J.-F. DESLYENS, C. EISEN, C. DE LAFOSSE, Mlle C. MAYER N. MOLENAER, C. NATOIRE, F. DE TROY, C. VANLOO, A. VESTIER, ETC.

TABLEAUX MODERNES, par A. BESNARD, Mlle C.-H. DUFAU

OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT

du XVIIIe siècle et autres

Faïences —:— Porcelaines —:— Objets de vitrine —;— Objets variés

SCULPTURES -:- PENDULES -:- BRONZES

SIÈGES COUVERTS EN TAPISSERIE

Sièges & Meubles - Étoffes - Tapisseries - Tapis

APPARTENANT A MADAME X...

VENTE HOTEL DROUOT, SALLE N° 1

Les Mercredi 3 et Jeudi 4 Mai 1922, à 2 heures

COMMISSAIRE-PRISEUR

Me HENRI BAUDOIN, 10, rue de la Grange-Batelière

EXPERTS

Pour les Tableaux :
M. JULES FÉRAL
7, rue Saint-Georges

Pour les Objets d'art :
MM. MANNHEIM
7, rue Saint-Georges

EXPOSITION PUBLIQUE, le Mardi 2 Mai 1922, de 2 heures à 6 heures

COMPAGNIE PARISIENNE DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Placement de 200.000 bons décennaux 6 0/0

Cette Compagnie procède actuellement au placement, au prix de fr. 480 par titre, portant jouissance du 1er mars 1922, de 200.000 Bons décennaux 6 o/o de 500 francs chacun, rapportant un intérêt annuel de 30 francs payable par coupons semestriels de fr. 15 nets, les 15 mai et 15 novembre de chaque année, et remboursables au pair le 15 mai 1932 au plus tard.

Le montant des coupons et le remboursement des titres seront payés *nets de tous impôts* présents et futurs.

Le premier coupon, payable le 15 novembre 1922, sera exceptionnellement de fr. 21,25 nets.

La Société s'interdit tout amortissement avant le 15 mai 1927, mais se réserve, à partir de cette date, la faculté de rembourser les Bons, en totalité ou en partie, après un préavis de trois mois.

Cet emprunt de cent millions de francs, approuvé par la Ville de Paris, suivant délibération du Conseil municipal en date du 24 mars 1922, servira à constituer une avance temporaire de trésorerie, remboursable par la Ville, pour l'exécution des travaux complémentaires de premier établissement, comme il est prévu à l'article 3 de l'avenant à la convention de concession intervenu entre le préfet de la Seine et la C. P. D. E. et approuvé par décret du 7 août 1921.

Les demandes sont reçues dès maintenant jusqu'à concurrence des titres disponibles aux guichets des établissements ci-dessous, qui seront également chargés du paiement des coupons et du remboursement des titres amortis aux tirages :

Banque de Paris et des Pays-Bas ; Banque de l'Union parisienne ; Comptoir national d'escompte de Paris ; Crédit lyonnais, Crédit mobilier français ;

Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France.

Banque nationale de crédit ; Crédit commercial de France ;

Et dans tous les sièges, succursales et agences en France de ces établissements.

La publication de la notice prescrite par la loi a été effectuée au *Bulletin des annonces légales obligatoires*, le 3 avril 1922.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS s'est tenue le 28 Mars 1922 sous la Présidence de M. Griolet, Président.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à frs: 25.763.498,36. Ces résultats sont satisfaisants, particulièrement eu égard à la crise économique qui sévit actuellement en France comme dans tous les pays.

Rappelons que pour continuer à coopérer de tout son pouvoir au grand effort commun qui s'impose pour le relèvement économique de la France, la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS a procédé au cours de cet exercice, avec un brillant succès, à une augmentation de capital de 50 millions, ce qui porte celui-ci à 200 millions de francs.

L'examen des chiffres du Bilan de Compte de Profits et Pertes montre le développement pris par les opérations de Banque proprement dites.

Le Bilan se totalise, tant à l'Actif qu'au Passif par frs: 1.550.871.405,58, en augmentation de 126.169.328,09, par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les bénéfices sur le Compte « FONDS PUBLICS » se sont trouvés réduits cette année par suite de l'état du marché, mais, par contre, il y a lieu de signaler le rendement particulièrement intéressant, vu les circonstances, du Compte « COMMISSIONS » (7.599.683,86) « INTÉRÊTS ET REVENUS DU PORTEFEUILLE » (4.447.385,76).

Après prélèvement de l'allocation proportionnelle à la Direction et au Personnel supérieur, le Compte de « PROFITS ET PERTES » se traduit par un solde créditeur de.......................................frs. 25.763.498,36

5 % affectés à la réserve légale..........	1.288.174,91	
Dividende de 65 fr. par act. sur 300.000 act. anciennes.........................	19.500.000,—	
10 % revenant statutairement au Conseil d'Administration..........................	1.333.333,33	
Réserve constituée comme l'an dernier pour constructions nouvelles de.............	2.000.000,—	24.121.508,24
Ces prélèvements effectués, il demeure un surplus de........		1.641.990,12
qui, joint au solde reporté de l'exercice 1920, soit...........		20.734.786,87
donne un total de...................................frs		22.376.776,99

reporté au crédit du Compte « PROFITS ET PERTES » pour l'exercice 1922.

L'Assemblée Générale a voté à l'unanimité toutes les résolutions.

Monsieur G. Griolet a été réélu Administrateur.

Monsieur A. Saint confirmé dans les fonctions de Censeur.

Monsieur G. Teyssier, réélu Censeur et Messieurs Sautter et le Comte de Lyrot, Commissaires des Comptes.

L'Assemblée Générale du 28 Mars 1922 a fixé le montant du dividende pour l'Exercice 1921, à 65 fr., par action (ancienne) et a décidé qu'il serait payé, à partir du 5 Avril, sous déduction des impôts établis par les lois des finances.

En conséquence, ce dividende sera payé, à partir du *5 Avril 1922*, à raison de :

58 fr. 50 par action nominative

50 fr.75 par action au porteur

Contre remise du *coupon N°* **93.**

A Paris, au Siège Social, 3, rue d'Antin.

Et, au change du jour sur Paris :

Aux Succursales de la BANQUE DE PARIS & PAYS-BAS

à AMSTERDAM, à BRUXELLES, à GENÈVE,

et à son Agence de ROTTERDAM.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

AD. VAN BEVER ET PAUL LÉAUTAUD

Poètes d'aujourd'hui

Morceaux choisis

accompagnés de Notices biographiques
et d'un Essai de Bibliographie

TOME I

HENRI BARBUSSE, HENRY BATAILLE, TRISTAN CORBIÈRE
LUCIE DELARUE-MARDRUS, EMILE DESPAX, MAX ELSKAMP,
ANDRÉ FONTAINAS, PAUL FORT, RENÉ GHIL, REMY DE GOURMONT
FERNAND GREGH, CHARLES GUÉRIN, A.-FERDINAND HEROLD,
GÉRARD D'HOUVILLE, FRANCIS JAMMES, GUSTAVE KAHN,
JULES LAFORGUE, LÉO LARGUIER, RAYMOND DE LA TAILHÈDE
LOUIS LE CARDONNEL, SÉBASTIEN-CHARLES LECONTE.
GRÉGOIRE LE ROY, JEAN LORRAIN, PIERRE LOUYS.
MAURICE MAETERLINCK, MAURICE MAGRE, STÉPHANE MALLARMÉ.

Un volume in-18 . . . . 7 fr.

TOME II

CAMILLE MAUCLAIR, STUART MERRILL, EPHRAÏM MIKHAËL
ALBERT MOCKEL, ROBERT DE MONTESQUIOU, JEAN MORÉAS,
COMTESSE MATHIEU DE NOAILLES, PIERRE QUILLARD,
ERNEST RAYNAUD, HENRI DE RÉGNIER, ADOLPHE RETTÉ,
JEAN-ARTHUR RIMBAUD, GEORGES RODENBACH,
PAUL-NAPOLÉON ROINARD, SAINT-POL ROUX, ALBERT SAMAIN,
FERNAND SÉVERIN, EMMANUEL SIGNORET, PAUL SOUCHON
HENRI SPIESS, LAURENT TAILHADE, PAUL VALÉRY,
CHARLES VAN LERBERGHE, EMILE VERHAEREN
PAUL VERLAINE, FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN.

Un volume in-18 . . . . 7 fr.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VI[e])

ŒUVRES DE ÉMILE VERHAEREN

POÉSIE

Poèmes (*Les Flamandes. Les Moines. Les Bords de la Route*). Volume in-18 .... 7 »

Poèmes, nouvelle série (*Les Soirs. Les Débâcles. Les Flambeaux noirs.* (Volume in-18 .... 6 50

Poèmes, III[e] série (*Les Villages illusoires. Les Apparus dans mes Chemins. Les Vignes de ma Muraille*). Volume in-18 .... 6 50

Les Forces tumultueuses. Volume in-18 .... 6 50

Les Villes tentaculaires, précédées des **Campagnes hallucinées**. Volume in-18 .... 6 »

La Multiple Splendeur. Volume in-18 .... 6 »

Les Visages de la Vie (*Les Visages de la Vie. Les Douze Mois*). Volume in-18 .... 6 »

Les Heures du soir précédées des **Heures claires** et des **Heures d'après-midi**. Volume in-18 .... 7 »

Les Rythmes souverains. Volume in-18 .... 6 »

Les Blés mouvants. Volume in-18 .... 6 »

Les Ailes rouges de la Guerre. Volume in-18 .... 6 50

Choix de Poèmes, avec une Préface d'Albert Heumann, une Bibliographie et un portrait. Volume in-18 .... 7 »

Les Flammes Hautes. Volume in-18 .... 6 »

Toute la Flandre. I. : *Les Tendresses premières. La Guirlande des Dunes*. Volume in-16 .... 6 »

Toute la Flandre. II. : *Les Héros. Les Villes à pignons*. Volume in-16 .... 6 »

Toute la Flandre. III. : *Les Plaines*. Volume in-16 .... 6 »

THÉATRE

Deux Drames (*Le Cloître. Philippe II*). Volume in-18 .... 6 50

Hélène de Sparte. Les Aubes. Volume in-16 .... 6 50

A LA MÊME LIBRAIRIE :

GEORGES BUISSERET

L'Evolution idéologique d'Emile Verhaeren (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16 .... 1 50

STEFAN ZWEIG

Emile Verhaeren, sa Vie, son Œuvre, traduit de l'allemand sur le manuscrit inédit par Paul Morisse et Henri Chervet, avec 2 portraits d'Emile Verhaeren. Volume in-18 .... 5 75

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE LÉON BLOY

La Femme Pauvre, *Episode contemporain*, roman. Vol. in-18 .... 7 50

Le Désespéré, roman. Nouv. édition. Vol. in-18 .... 7 »

Exégèse des Lieux Communs. Vol. in-18 .. 6 50

Exégèse des Lieux Communs. Nouvelle série. Vol. in-18 ...... 6 50

Les Dernières Colonnes de l'Eglise (Coppée, Le Révérend Père Judas, Brunetière, Huysmans, Bourget, etc., Le Dernier Poète catholique). Vol. in-18 .... 5 75

Pages choisies, 1884-1905. Vol. in-18 .... 7 »

Mon Journal, 1896-1900. *Dix-sept mois en Danemark* (pour faire suite au *Mendiant ingrat*). Vol. in-18 .... 7 »

Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne, 1900-1904 (pour faire suite au *Mendiant ingrat* et à *Mon Journal*). 2 Vol. in-18. 12 »

L'Invendable, 1904-1907 (pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal* et à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*). Vol. in-18 ...... 6 50

Le Vieux de la Montagne, 1907-1910. Pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne* et à *L'Invendable*. Préface par ANDRÉ DUPONT. Vol. in-18. 6 50

L'Ame de Napoléon. Vol. in-18 (7e édit.) 6 50

Le Pèlerin de l'Absolu, 1910-1912, pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*, à *L'Invendable* et au *Vieux de la Montagne*. Vol. in-18 .... 7 »

Au Seuil de l'Apocalypse, 1913-1915, pour faire suite au *Mendiant Ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*, à *L'Invendable*, au *Vieux de la Montagne* et au *Pèlerin de l'Absolu*. Vol. in-18 .... 7 »

Méditations d'un Solitaire en 1916. Vol. in-18 6 50

Dans les Ténèbres, avec un portrait de l'auteur dessiné par sa femme. Vol. in-18 .... 6 50

Je m'accuse... avec un portrait de l'auteur. Vol. in-16. 5 75

La Porte des Humbles, 1915-1917, pour faire suite au *Seuil de l'Apocalypse*. Vol. in-16 .... 8 »

ŒUVRES DE FRÉDÉRIC NIETZSCHE

Pages Choisies, publiées par Henri Albert, avec une préface. Portrait de Frédéric Nietzsche gravé sur bois par Julien Tinayre. Vol. in-18 .... 7 »

L'Origine de la Tragédie, ou *Hellénisme et Pessimisme*, traduit par Jean Marnold et Jacques Morland. Vol. in-18 6,50

Humain, trop Humain (1re partie, tome I), traduit par A.-M. Desrousseaux. Volume in-16 6,50

Humain, trop Humain (1re partie, tome II), traduit par A.-M. Desrousseaux. Volume in-16 6,50

Le Voyageur et son Ombre, *Opinions et sentences mêlées* (*Humain, trop Humain*, IIe partie), traduit par Henri Albert. Vol. in-18 6,50

Aurore (*Réflexions sur les préjugés moraux*), traduit par Henri Albert Vol. in-18 6,50

Le Gai savoir (*La Gaya Scienza*), traduit par Henri Albert. Volume in-18 6,50

Ainsi parlait Zarathoustra, traduit par Henri Albert. Vol. in-18 .... 10 »

Par delà le Bien et le Mal, *Prélude d'une Philosophie de l'avenir,* traduit par Henri Albert. Vol. in-18 6,50

La Généalogie de la Morale, traduit par Henri Albert. Volume in-18 6,50

Le Crépuscule des Idoles, Le Cas Wagner, Nietzsche contre Wagner, L'Antéchrist, traduits par Henri Albert. Volume in-18 6,50

La Volonté de Puissance, *Essai d'une Transmutation de toutes les valeurs,* traduit par Henri Albert. 2 vol. in-18 .... 13 »

Considérations inactuelles (*David Strauss. De l'utilité et des inconvénients des études historiques*), traduit par Henri Albert. Vol. in-18 6,50

Ecce Homo, suivi des Poésies, traduit par Henri Albert. Vol. in-18 .... 7 »

Le Cas Wagner, suivi de Nietzsche contre Wagner. Traduit par Henri Albert. Vol. in-18 1,50

Collection de feu M. Alfred SUSSMANN

OBJETS D'ART

ET DE BEL AMEUBLEMENT

du XVIIIe siècle

ESTAMPES, AQUARELLES, DESSINS, GOUACHES, LIVRES ILLUSTRÉS

TABLEAUX ET PASTELS ANCIENS ET MODERNES

SCULPTURES DU XVIIIe SIÈCLE

en Marbre, Terre-cuite, Plâtre, etc.

Objets de vitrine -:- Porcelaines Européennes et de la Chine

PORCELAINES MONTÉES EN BRONZE

BRONZES D'AMEUBLEMENT, PENDULES, CANDÉLABRES, CHENETS, etc.

SIÈGES ET MEUBLES EN BOIS SCULPTÉ

Ameublement de Salon en tapisserie du XVIIIe siècle

MEUBLES D'ÉBÉNISTERIE ET EN BOIS SCULPTÉ

Tapisseries de Beauvais, Bruxelles, Aubusson

TAPIS D'ORIENT, ETC

VENTE APRÈS DÉCÈS

GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze

Les Jeudi 18 et Vendredi 19 Mai 1922, à deux heures

COMMISSAIRES-PRISEURS

Me F. LAIR-DUBREUIL
6, rue Favard, 6

Me HENRI BAUDOIN
10, rue Grange-Batelière, 10

EXPERTS POUR LES TABLEAUX ANCIENS ET OBJETS D'ART

M. MARIUS PAULME
10, rue Chauchat, 10

M. GEORGES B.-LASQUIN
11, rue Grange-Batelière, 11

EXPERT POUR LES TABLEAUX ET DESSINS MODERNES

M. ANDRÉ SCHŒLLER, *Directeur des Galeries Georges Petit*
8, rue de Sèze, 8

EXPOSITIONS
PARTICULIÈRE : Le Mardi 16 Mai 1922, de 2 h. à 6 heures.
PUBLIQUE : Le Mercredi 17 Mai 1922, de 2 h. à 6 heures.

COLLECTION DE M. E. P. THORNE

TABLEAUX ANCIENS

par M. BOUNIEU, Mlle GÉRARD, Mlle LEDOUX, J. PILLEMENT, H. ROBERT, J.-A. SENAVE, H. TARAVAL
J. WARD, F. WHEATLEY, ETC.

AQUARELLE - GOUACHES - PASTEL par CHARLIER, DUGOURC, etc.

GRAVURES PAR DEBUCOURT

Objets d'Art et d'Ameublement

du XVIIIe siècle et autres

PORCELAINES DE SAXE — BISCUITS — SCULPTURES — PENDULES — BRONZES

SIÈGES ET MEUBLES —:— TAPIS

VENTE : GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze

Les Lundi 22 et Mardi 23 Mai 1922, à 2 heures

COMMISSAIRES-PRISEURS

Me F. LAIR-DUBREUIL
6, rue Favart, 6

Me HENRI BAUDOIN
10, rue Grange-Batelière, 10

EXPERTS

Pour les Tableaux :
M. JULES FÉRAL
7, rue Saint-Georges

Pour les Objets d'art :
MM. MANNHEIM
7, rue Saint-Georges

Pour les gravures : **M. LOYS DELTEIL**, Graveur, 2, rue des Beaux-Arts

EXPOSITIONS

Particulière : *Le samedi 20 mai 1922, de 2 heures à 6 heures*
Publique : *Le dimanche 21 mai 1922, de 2 heures à 6 heures*

Collection de Madame X...

PREMIÈRE PARTIE

TABLEAUX ANCIENS

ŒUVRES DES ÉCOLES PRIMITIVES DE LA RENAISSANCE

du XIIIe au XVIe siècle

PAR

FRA ANGELICO, FIORENZO DI LORENZO, G. FRANCIA
L. DA PISTOJA, SIMONE MARTINI
G. PACCHIA, J. DA PONTORMO, COSIMO ROSSELLI, J. DEL SELLAJO
P. DEL VAGA, G. VASARI, ETC., ETC.

ET DES

XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles

PAR

W. BEECHEY, A. DEHODENCQ, G. FLINCK
J.-H. FRAGONARD, J. JORDAENS, J. NONNOTTE
G. ROMNEY, B. WEST, ETC.

VENTE GALERIE GEORGES PETIT

8, RUE DE SÈZE, 8

Le Lundi 15 Mai 1922, à deux heures et demie

Commissaire-Priseur :
Me HENRI BAUDOIN
10, rue Grange-Batelière

Expert :
M. JULES FÉRAL
7, rue Saint-Georges

EXPOSITIONS : Particulière : *Le Samedi 13 Mai 1922, de 2 heures à 6 heures.*
Publique : *Le Dimanche 14 Mai 1922, de 2 heures à 6 heures.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : **500** MILLIONS

Assemblée générale annuelle du 10 Avril 1922.

Dans son Rapport aux actionnaires, le Conseil d'Administration de la Société Générale, après un exposé de la situation économique, signale le concours étendu prêté par l'Etablissement à l'Etat, aux grandes entreprises publiques et aux groupements de sinistrés.

C'est ainsi que la Société Générale a souscrit pour son compte et pour celui de sa clientèle des Bons de la Défense Nationale dont le montant dépasse notablement tous les chiffres précédemment obtenus ; elle a figuré, en outre, pour 11 °/o dans l'émission des bons à 2 ans du Trésor François et des obligations du Crédit Foncier, pour 15 °/o dans les souscriptions aux bons 1921 du Crédit National et pour 20 °/o dans le résultat de la Ville de Paris. Plus du cinquième des titres émis pour le compte des deux principaux groupements de sinistrés, ceux des Houillères et de la Grosse Métallurgie, ont été placés par ses soins.

Le Rapport énumère les autres opérations d'intérêt général, régional et local auxquelles l'Etablissement a prêté son concours.

Le portefeuille moratorié, dont l'apurement se poursuit, ne représente plus qu'une faible proportion de son montant originaire, 3,85 °/o exactement ; le rapport souligne ce fait comme un symptôme réconfortant des qualités d'ordre, de travail et de probité des commerçants français.

En raison du développement considérable des principaux services, la Société a dû rechercher de nouveaux locaux suffisants pour la soustraire définitivement aux préoccupations d'emplacement ; c'est ainsi que l'Immobilière Parisienne et Départementale, dont elle a le contrôle, a été amenée à acquérir la majorité des actions de la Société de la rue Edouard-VII. Cette opération, qui a été effectuée dans de bonnes conditions, constitue la dernière étape du programme immobilier.

Le régime des retraites du personnel est entré en vigueur le 1er Juillet 1921 ; diverses modifications de sens plus libéral ont été introduites dans certaines parties du projet, notamment en ce qui concerne l'âge de la retraite qui a été abaissé à 55 ans.

La Société Générale s'est assuré le contrôle exclusif de a Banque Française de Syrie et se trouve ainsi représentée à Beyrouth, Damas, Alep, Mersine et Adana. La Société Française de Banque et de Dépôts a repris le paiement des dividendes interrompu pendant la guerre.

Le rapport mentionne les excellentes relations que la Société Générale entretient avec la Société Générale Alsacienne de Banque dont la situation prépondérante dans les provinces reconquises s'affirme de jour en jour.

Sur le produit net de l'exercice, qui s'est élevé à Frs. 25.081.394,09, le Conseil a proposé de payer un dividende de 22 fr. 50 par action, sous déduction des impôts, soit net 20 fr. 25, égal à celui de l'exercice précédent, cette répartition laissant encore un solde disponible de Frs. 4.638.997,43 qui a été reporté à nouveau. Un acompte de Frs. 6,25 ayant été payé le 2 Janvier, le solde de Frs. 14, nets sera mis en paiement le 1er Juillet.

Le Conseil a proposé la nomination comme Administrateurs, de M. Henry Poirier, ancien Directeur, et de M. Cornudet, ancien Censeur, et, le Comité de Censure, celle de M. Georges Verstraete, comme Censeur.

L'Assemblée a fait un excellent accueil aux déclarations du Conseil et a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions présentées.

LES ÉDITIONS G. CRÈS & Cie

21, Rue Hautefeuille — PARIS-VIe

Pour paraître prochainement :

LES QUATRAINS D'OMAR KHAYYAM

Traduits du persan sur le manuscrit de la Bodleian Library d'Oxford

---

Introduction et Notes de Charles GROLLEAU

***Les Quatrains d'Omar Khayyam*, outre le document précieux qu'ils apportent sur l'Orient inconnu, donnent cette impression poignante de tous les vrais chefs-d'œuvre : le sentiment d'un thème éternel rajeuni par de nouveaux accents.**

Sa traduction nous révèle la version la plus authentique des QUATRAINS d'après un manuscrit qui semble le plus près de l'original et vierge de toute interpolation. L'Appendice contient des concordances précieuses entre ce manuscrit et le poème de FITZ-GÉRALD, des Notes et une Bibliographie.

Les Quatrains d'Omar Khayyam, tirés sur les presses de Couloumа, d'Argenteuil, H. Barthélemy, directeur, ont été décorés d'ornements typographiques dessinés par Ciolkowski. Ces ornements sont des adaptations de motifs empruntés à des Corans koufiques des IXe et XIe siècles, ainsi qu'à des miniatures persanes.

Un vol. in-32 colombier, imprimé sur alfa, couverture bleu et or. Prix........................ **10 fr.**

IL A ÉTÉ TIRÉ :

250 exemplaires sur vélin pur fil des Papeteries du Marais. Prix (taxe comprise)................. **22 fr.**



VOULEZ-VOUS FAIRE SA CONNAISSANCE ?

LE CRAPOUILLOT

vous adressera

contre mandat de 10 francs

CINQ

SPÉCIMENS CHOISIS :

1° Son numéro de luxe de NOEL (prix : 5 fr.)

2° Son numéro (*16 Mars 1922*) sur le CINÉMA (prix : 3 fr.)

3° Un de ses derniers numéros sur les grands SALONS DE PEINTURE (nombreuses reproductions)

4° et 5° Deux spécimens de numéros ordinaires (Arts, Lettres, Spectacles), qui vous donneront le ton de la revue.

ENQUÊTE MARIA CHAPDELAINE

A quoi tient le succès d'un livre



Louis HÉMON

Le succès sans précédent de **Maria Chapdelaine** a donné l'idée à la Librairie BERNARD GRASSET d'ouvrir une enquête auprès des quelque 350.000 personnes qui, à l'heure présente, ont lu ce livre.

Un des plus notoires parmi nos jeunes romanciers, admirateur passionné de **Maria Chapdelaine**, a formé le dessein de publier les réponses les plus intéressantes dans un petit livre où il s'efforcera d'en dégager le sens général.

L'intérêt de cette enquête, au point de vue de la circulation du livre français, n'échappera à personne.

QUESTIONNAIRE (1)

1° *Estimez-vous que le succès de* **Maria Chapdelaine** *est justifié?*

....

....

....

2° *A quelles raisons profondes attribuez-vous ce succès ?*

....

....

....

3° *Est-ce après avoir lu un article sur* **Maria Chapdelaine** (et quel **article**) *ou en avoir entendu parler que vous avez acheté ce livre?*

....

....

....

(1) A retourner directement à la Librairie BERNARD GRASSET, 61, rue des Sts-Pères, PARIS, avec la mention sur l'enveloppe : « *Enquête MARIA CHAPDELAINE* ».